QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11927 – VENDREDI 3 JUIN 1983

EN TURQUIE

Le général Evren menace de reporter les élections

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Horreur en Ouganda

Plusieurs centaines de civils innocents viennent de trouver la mort en Ouganda dans des circonstances particulièrement atroces. Plongeant le gouvernement de Kampala dans le plus grand embarras, la presse ougandaise, qui n'ignore pourtant pas la gravité des risques impliqués par des initiatives de ce genre, a révélé comment des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants avaient été massacrés à l'arme blanche ou par balles et jetés dans des charniers. C'est une publication catholique, « Munno », qui a pris la tête d'une campagne destinée à faire éclater la vérité.

La tragédie qui s'est déroulée dans des districts affectés par des mouvements de rébellion armée suscite d'âpres polémiques qui seront longues à apaiser. De larges zones d'ombre subsistent, qu'apparemment beaucoup de responsables politiques sont peu soucieux de voir se dissiper. Officiellement, le massacre est imputé à des « individus sous uniforme militaire », alors que tout porte à croire que c'est bel et bien à l'armée ougandaise qu'incombe la responsabilité des tueries.

Pour leur part, les dirigeants de l'Armée de résistance nationale, en rébellion contre le pouvoir, rejettent les accusations formulées contre eux. Décidés à renverser par la force un régime incapable à leurs yeux de conduire les affaires de l'État, ils se défendent de s'être jamais attaqués à des civils. On est d'autant plus enclin à les croire qu'il existe au sein de l'armée ougandaise une solide tradition d'indiscipline. Les militaires se sont déjà à maintes reprises rendus coupables d'exactions meurtrières et on ne compte plus les mutineries qui ont eu lieu dans leurs rangs.

Ainsi l'Ouganda semble-t-il depuis son accession à l'indépendance, en octobre 1962, occuper une place de choix dans la hiérarchie de l'horreur. Alors que rien ne paraissait destiner cette ancienne colonie britannique d'Afrique orientale à un tel sort, l'accession au pouvoir du fantasque Idi Amin Dada en février 1971 n'a fait qu'aggraver le cycle de la violence, déjà ouvert depuis plusieurs années.

La chute, en avril 1979, du dictateur dont le nom était devenu un sinistre symbole suscita de grandes espérances. Elles ne tardèrent pas à se révéler vaines. Le retour au pouvoir de M. Milton Obote avait été, en effet, l'occasion de nouveaux désordres, entraînant une répression aveugle. Aujourd'hui, tandis que s'inquiètent les représentants des organisations humanitaires, au premier rang desquelles Amnesty International, chacun s'accorde à penser que les prisons ougandaises restent aussi surpeuplées qu'à l'époque d'Idi Amin Dada. Apparemment, les geôliers y sont tout aussi expéditifs et les militaires conservent la triste habitude de faire usage de leurs armes sans discernement.

Révélées à l'opinion internationale une semaine avant l'ouverture de la conférence des chefs d'Etat de l'O.U.A. à Addis-Abeba, les tueries de l'Ouganda vont contribuer à ternir l'image du continent africain. Beaucoup seront tentés de les rapprocher de celles qu'avait perpétrées au Matabeleland, en avril dernier, l'armée nationale du Zimbabwe. Le parallèle entre les deux drames ne s'arrête pas là, puisque aujourd'hui à Kampala comme hier à Harare, c'est la minorité catholique qui avait dénoncé les meurtres.

Les attentats se multiplient contre l'armée israélienne stationnée au Liban

Tandis que la détente se confirme sur le front syro-israélien, les attentats contre les troupes israéliennes au Liban se multiplient. Quatre hommes armés ont attaqué mercredi, à l'arme automatique, une patrouille blindée près de Hadeth, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, endommageant un véhicule. La presse libanaise signale ce jeudi matin que plus de cent personnes (Libanais et Palestiniens) ont été arrêtées mardi et mercredi par les forces israéliennes, et que quarante-huit d'entre elles ont été conduites au camp de détention d'Al Ansar.

La presse libanaise précise que, pour le seul mois de mai, trente-trois opérations ont été lancées contre les unités israéliennes, faisant huit morts et trente-trois blessés. A Tel-Aviv, on indique que la plupart de ces attaques sont conduites par des « *éléments armés libanais* » relevant du mouvement chiite Amal, des druzes et des communistes.

Avant de quitter Paris pour Beyrouth, M. Chafic Waszan, chef du gouvernement libanais, a annoncé mercredi que la France avait décidé d'accorder 1 milliard de francs de crédit au Liban en 1983, quadruplant ainsi le montant des facilités financières qu'elle prévoyait de lui allouer cette année au titre de la coopération civile.

Retour de bâton

par ANDRÉ FONTAINE

Il y a un an, le 6 juin 1982, alors que le monde entier n'avait d'yeux que pour les fastes incongrus du sommet de Versailles, les troupes israéliennes franchissaient la frontière du Liban. Elles l'avaient déjà fait souvent. Mais il ne s'agissait plus de raids de représailles. Il s'agissait d'une nouvelle campagne de la guerre interminable qui, depuis 1948, *ravage périodiquement* le Proche-Orient.

Comme chaque fois que l'État hébreu a pris les armes, il espérait en finir ainsi avec une menace réputée insupportable. Comme chaque fois, il s'est assuré d'appréciables avantages. Comme chaque fois, il n'a pas réussi pour autant à imposer la paix dont il rêve : les soldats israéliens et syriens sont de nouveau sur le pied de guerre, au milieu des bruits de bottes, des attentats et des mises en garde.

Énumérons d'abord les points marqués par Jérusalem :

1) L'O.L.P. a perdu l'infrastructure politique et militaire et les énormes stocks d'armes qu'elle avait installés à Beyrouth et au Sud-Liban ;

2) L'État libanais, qui, au temps du président Sarkis, avait dû accepter le protectorat de fait de la Syrie, se trouve maintenant dans la mouvance américaine. La force d'interposition qui patrouille la capitale est composée exclusivement de contingents occidentaux. Leur présence résulte d'accords intergouvernementaux, non d'un mandat des Nations unies, ce qui enlève à l'Union soviétique tout prétexte juridique à y mettre son nez ;

3) Ledit État libanais, sans pour autant se rallier, comme l'aurait voulu Begin, au *« processus de Camp David »*, a mis fin à l'état de guerre avec Israël, en échange d'une promesse de retrait des troupes juives qui paraît bien aléatoire, puisque son exécution est subordonnée au retrait des troupes syriennes et palestiniennes dont Damas ne veut pas entendre parler. De toute façon, si jamais l'évacuation finissait par se produire, le gouvernement de Jérusalem garderait un certain droit d'intervention *militaire* sur la partie méridionale du pays.

(Lire la suite page 2.)

Les banques centrales pourraient intervenir pour tenter de freiner la hausse du dollar

***L'ascension du dollar a continué le jeudi 2 juin* sur les marchés des changes, son cours atteignant 2,55 DM à Francfort, au plus haut depuis six mois, et battant à nouveau tous ses records à Paris à 7,67 F après avoir été de 7,68 F à New-York. Un très léger reflux toutefois était perceptible en milieu de journée, en raison d'un timide recul du taux d'intérêt américain.**

***En Europe, l'irritation monte vis-à-vis des* Etats-Unis, accusés de ne rien faire pour freiner la hausse des taux d'intérêt après le sommet de Williamsburg.**

Face à une hausse du dollar considérée comme excessive, les banques centrales pourraient *intervenir de manière concertée.*

« A tout prendre, je préfère cette flambée du dollar à une montée molle et insidieuse. Ce qui est excessif peut, parfois, devenir une démonstration par l'absurde à l'appui d'une solution rationnelle. » Telle est la déclaration que nous a faite M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, jeudi 2 juin, face à une ascension de la monnaie américaine qui, non seulement est une véritable catastrophe pour la balance commerciale de la France (*10* centimes de hausse représentent 2 milliards de déficit supplémentaire), mais qui soulève aussi une très vive irritation en Europe, notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Ce qui est en cause, c'est moins la flambée du dollar que la remontée des taux d'intérêt américains responsable du phénomène pour une grande part, et qui menace de compromettre la timide reprise économique enregistrée dans ces pays.

Mercredi 1er juin, à son retour de Williamsburg, le chancelier Helmut Kohl, tout en se félicitant des résultats du sommet dans le domaine de la sécurité, a adressé d'assez vifs reproches aux gouvernants américains, *« regrettant qu'ils n'aient pas donné suite aux demandes de leurs partenaires et n'aient pas baissé leur taux d'intérêt. C'est un fardeau pour le développement économique »*, a-t-il ajouté.

A Londres, on se montre plus discret, mais la même amertume prévaut, surtout après le communiqué final de Williamsburg qui comportait une quasi-promesse du président Reagan de faire baisser les taux... En outre, les déclarations des responsables de Washington ont de quoi déconcerter, et même irriter leurs partenaires.

Ainsi M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, a affirmé, à plusieurs reprises, que la déclaration commune de Williamsburg n'oblige en rien les États-Unis à faire quoi que ce soit *« de nouveau et de différent »*, et notamment à intervenir massivement sur les marchés des changes.

Dans le même temps, un haut fonctionnaire de son département laissait entendre que les États-Unis *« pourraient faire un geste »*. De plus, le même Donald Regan se montrait fort désagréable à l'égard de la France, déclarant à la télévision que *« le problème de M. François Mitterrand, ce n'était pas tellement le dollar fort, mais le franc faible »*.

Enfin, le secrétaire au Trésor a mis le feu aux poudres sur les marchés des changes en confirmant que la progression trop rapide de la masse monétaire américaine allait conduire la Réserve fédérale, l'autorité de contrôle, à freiner l'augmentation de ladite masse, ce qui risque, immanquablement, de se traduire par une hausse des taux d'intérêt.

Telle a été l'interprétation faite à ces propos sur les marchés financiers internationaux, notamment en Europe, où ces jours derniers courait la rumeur, non confirmée, d'un relèvement des taux d'intérêt en R.F.A. destiné à ralentir les sorties de capitaux en direction de la zone dollar.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 29.)

- **Les projets de M. Bérégovoy** : les trois points chauds de la politique sociale

(Lire page 29 l'article de MICHEL NOBLECOURT.)

- **La presse et les radios locales** : M. Fillioud conteste la décision de la Haute Autorité sur Radio-Express

(Lire page 24.)

LE MEURTRE DE DEUX POLICIERS

La peine et le profit

par BRUNO FRAPPAT

La mort des deux policiers tués *mardi* à Paris *par* des malfaiteurs sans qu'ils aient eu le temps de dégainer leur arme n'est, malheureusement, ni la première ni la dernière « *bavure* » du banditisme. L'émotion que suscite cette affaire – et la nouvelle fusillade survenue mercredi – dans la corporation des policiers est *légitime, irréfutable*, incontournable, et sa sincérité ne peut être mise en doute. Quelle catégorie professionnelle confrontée à pareille tuerie ne réagirait ? Quelle profession ne demanderait des comptes ?

Mais à qui ? Certains ont choisi, et très vite, de désigner le coupable : la justice et, au-delà, l'homme qui en a la charge, M. Robert Badinter. Ainsi fait-on d'un double meurtre odieux l'argument d'un combat politique.

Et rôdent autour de cette tragédie des responsables d'organisations syndicales ou politiques de l'opposition, impatients de tirer un profit immédiat de l'affaire. On peut douter que la sécurité des policiers soit l'unique souci de ceux qui, prétendant la défendre, condamnent, sans procès, le pouvoir pour ces meurtres.

Comment interpréter autrement la décision de la Fédération professionnelle et indépendante de la police nationale, qui convoque une manifestation, vendredi, de l'avenue Trudaine, lieu du drame, au ministère de la justice ? Comment désigner plus nettement le coupable qui siège à la chancellerie ? Et voici que des syndicats catégoriels voient dans le double meurtre *« la démonstration que la politique en matière de sécurité est un échec »*. Et l'on entend M. Le Pen (Front national) appeler les Parisiens à *« assister massivement aux obsèques »* et en profiter pour *« exiger du gouvernement des mesures draconiennes contre le crime et contre l'immigration »*, alors qu'on ignore l'identité des tueurs, leur nationalité. Et M. Bernard Pons (R.P.R.) se saisit du drame pour *« dénoncer la faiblesse du pouvoir face à la montée du banditisme et de la délinquance »*.

Encore un peu d'excès de langage et il se trouvera des opposants – décidément systématiques – pour affirmer qu'avant 1981 on n'a jamais eu à déplorer la mort d'aucun policier ou que M. Badinter a armé les tueurs.

Que peut répondre le pouvoir, s'il *ne se lasse pas du harcèlement* tous azimuts des opposants qui de tout font un combat, au risque, cette fois, de l'indécence ? Il peut faire valoir que le *« laxisme » dont on l'accuse* n'est guère visible : les prisons françaises n'ont jamais été aussi pleines. Si sa politique est en échec, ce n'est donc pas dans le sens qu'on croit.

L'abolition de la peine de mort ? Les faits sont têtus : depuis qu'elle a été votée, le nombre des agents de la force publique tués dans l'exercice de leur mission n'a pas augmenté. L'abrogation de « sécurité et liberté » ? *Elle a été définitivement* votée, il y a deux jours !

Au moment où le gouvernement décide d'appliquer certaines des conclusions de la commission des maires sur la sécurité *(lire page 12 l'article d'Edwy Plenel)*, on peut s'étonner du hiatus entre l'exploitation politique du drame de l'avenue Trudaine et le consensus qui s'est manifesté au sein de la commission Bonnemaison.

Les maires, de toutes tendances, qui y ont participé ont fait preuve, en hommes de terrain, de réalisme et de lucidité. Ils ont compris qu'en matière de sécurité la répression, si elle peut quelque chose, ne peut pas tout. Ils ont compris qu'au-delà des émotions, des pensées schématiques, des polémiques électoralistes, des accusations « récupératrices », la sécurité des citoyens et celle des policiers – qui sont des citoyens forcément plus exposés – requièrent l'exercice de la raison, la mobilisation des volontés et des imaginations. Mais pas celle de la fureur et des arrière-pensées douteuses.

(Lire nos informations pages 11 et 12.)

AU JOUR LE JOUR

Légalité

L'un des avocats de Klaus Barbie a déposé une demande de mise en liberté pour son client. Il fonde sa démarche sur la violation, selon lui, de la légalité lors de l'expulsion de Barbie par la Bolivie.

La démarche est intéressante. Barbie, comme tout inculpé, est présumé innocent. Il a droit à l'application de notre droit.

Et puis, une fois libre, il pourrait plus aisément exposer sa conception de la légalité aux Lyonnais, qui, depuis quarante ans, sont impatients de la connaître.

Br. F.

DANS « LE MONDE DES LIVRES »

Les vertus de la fortune

Autant que l'investissement, la course à la fortune représente l'un des ressorts de la société marchande. Seuls accèdent à l'Olympe où siègent les milliardaires, les plus forts, les plus chanceux, les plus intelligents ou les moins scrupuleux : on choisira. En bas, le bon peuple ébloui applaudit aux assauts et aux divertissements de nos Crésus. Ou s'écœure. *Une presse qui se nourrit* des faits et gestes des privilégiés accélère les battements de cœur dans les chaumières.

Ainsi mis en scène, le milliardaire se doit d'assumer le rôle que lui confère la fortune. « Richesse oblige », soutient M. Guy de Rothschild, représentant d'une des familles les plus mythiques de ce pays. De la tenue, de la modestie : voilà quelques sages conseils aux riches qui veulent durer.

Selon l'historien anglais Theodore Zeldin, les milliardaires forment déjà par leur importance numérique, une minorité ethnique où les managers prennent le pas sur les possédants traditionnels. Version inattendue de la lutte des classes.

Paul-Loup Sulitzer est un de ces candidats à la puissance. Il fut même le plus jeune P.-D.G. de France. En ce moment, il gagne beaucoup d'argent en dévoilant, dans des best-sellers, les mystères de la *big money*.

L'artiste non plus ne reste pas insensible aux séductions de la fortune. Dan Franck, un jeune romancier, affirme que la vie de bohème ne fait plus recette. Et parfois l'argent l'emporte sur l'art. Ne dit-on pas encore que « faire de l'argent » est un art ? Malgré l'impôt sur les grandes fortunes...

B. A.

(Lire pages 13 et 18 les articles de BERNARD ALLIOT, THEODORE ZELDIN et PAUL MORELLE.)

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS A ROLAND-GARROS

PITIÉ POUR LE LIFT
McENROE, UN FOL DE GÉNIE

(Lire page 26 les articles d'ALAIN GIRAUDO et d'OLIVIER MERLIN)



Le Monde

idées

Liban

Le 6 juin prochain, il y aura un an que les troupes israéliennes envahissaient le Liban. A cette occasion, André Fontaine compte les points marqués par l'État hébreu mais aussi le prix payé. Annie Laurent voit, dans l'accord israélo-libanais, un succès américain qui profitera à Israël, mais indirectement aussi à la Syrie, car il ouvre la voie au démembrement du Liban. Akram Radi explique pourquoi *il ne devrait* pas être de l'intérêt de la Syrie de torpiller l'accord israélo-libanais.

Les bienfaits de la «pax americana»

par ANNIE LAURENT (*)

GEORGE SHULTZ doit être ravi. Qui ne voit que, grâce aux « pressions » exercées sur Israël, il vient de remporter un grand succès diplomatique, nonobstant le refus de Damas auquel il s'attendait ? Mais, après tout, les Libanais avaient tant proclamé qu'aucun problème ne se posait du côté syrien. Voilà donc la crédibilité américaine restaurée. Hussein et Moubarak sont rassurés. On peut aller de l'avant, et déjà l'on parle de ressortir le plan Reagan du tiroir.

A y regarder de plus près cependant, il apparaît que c'est à Israël — et corrélativement à la Syrie — qu'échoient les gains de l'opération.

Outre l'amélioration de son image aux yeux de l'opinion internationale — qui, naïvement, ne voit dans l'accord israélo-libanais que la bonne *volonté des dirigeants de Jérusalem.* — l'État hébreu fait d'une pierre deux coups. D'une part, il renoue avec Washington de bonnes relations, à vrai dire jamais vraiment mauvaises (pendant la « brouille » l'administration américaine livrait à Israël 200 fusées Sidewinder ; le Congrès prenait *l'initiative* de voter des crédits supplémentaires et des dons au profit d'Israël, qui, quoi qu'il fasse, reste l'allié privilégié des États-Unis) : d'autre part, il a les coudées franches pour agir comme bon lui semble aussi bien en Cisjordanie qu'au Liban. Ce n'est qu'une *question de patience : dans quelques* mois, le Sud-Liban lui appartiendra *de facto.* Car le « non » syrien — auquel on ne peut croire que les Israéliens n'étaient pas préparés — leur permet de bloquer la mise en application de l'accord avec le Liban. Le cabinet Begin avait tout intérêt à attendre *la visite du secrétaire d'État* avant d'opérer un retrait partiel sur la rivière Awali. Peu lui importe à présent que le Liban n'ait pas accédé à ses ultimes exigences : la prolongation de son occupation lui laisse tout loisir pour créer des situations irréversibles au Sud-Liban. Le veto officiel de la Syrie *justifie* maintenant un retrait unilatéral. Qui pourrait blâmer le premier ministre israélien de vouloir de la sorte éviter des pertes en vies humaines *devenues insupportables pour son* opinion ? Au contraire, Menahem Begin — qui pour la première fois voit sa popularité baisser au profit des travaillistes — devrait en sortir renforcé. D'autant qu'il s'efforce de présenter l'accord israélo-libanais comme un traité avec *« le deuxième pays arabe »*. Au Sud-Liban, la sécurité sera confiée aux « ligues de villages » et autres milices du major Haddad. A moindres frais donc ! Un peu plus tard, à force d'incitation, l'État druze sera constitué en État-tampon. Ce n'est certainement pas pour tromper leur ennui que les soldats israéliens ont construit un port à Jieh, au *nord* de Tyr, *ainsi que* deux aéroports dans le Chouf. Que signifie l'exode forcé des populations chrétiennes d'Aley, ville à moitié chrétienne ? Ce n'est pas un hasard non plus si la « guerre civile » dans la montagne a repris dès l'annonce de l'accord israélo-libanais, après *un long cessez-le-feu surveillé* par Tsahal. Il est commode de montrer aux diplomates américains que, même libéré, le Liban ne pourrait se tenir debout. Pendant ce temps, les obus syriens, en provenance des positions druzes, s'abattent sur Beyrouth. Curieusement, les druzes sont l'instrument des deux protagonistes complices. Tandis que Walid Joumblatt est à Damas, des délégations druzes visitent Jérusalem.

Quant à la Syrie, elle profite également du succès de la diplomatie américaine. Ayant reçu George *Shultz à Damas,* Assad *entretient* l'illusion sur une possible « récupération » et se démarque un peu de Moscou. Le « contrat de soumission » imposé par Israël au Liban et l'appui *soviétique* lui permettent de revendiquer sans la moindre pudeur sa propre souveraineté sur une partie du territoire voisin. Ne vient-il pas de demander au gouvernement libanais l'octroi d'un mandat pour maintenir ses troupes dans la Bekaa et l'Akkar, accompagné de garanties de sécurité, cette présence devant être financée par la Ligue arabe. Voilà un bon moyen pour renflouer les caisses de Damas et pour mobiliser l'opinion syrienne contre la prétendue *menace israélienne* (lui faisant par là même oublier ses rancœurs contre le régime alaouite). La prétention de la Syrie démontre *l'urgence ressentie par Damas de légaliser* son occupation. Et pour parvenir à ses fins, elle s'efforce de provoquer un appel des « nationalistes libanais ». Ce « front libanais bis », composé du P.P.S., du P.C.L., de l'O.A.C.L., de MM. Frangié, Karamé et Joumblatt, n'est pas sans rappeler un triste *précédent* : en 1976, déjà, les troupes d'Assad ont officiellement envahi le Liban « *à l'appel de Libanais* » et pour « *sauver ce pays frère du complot sioniste* ».

L'attitude syrienne intervenant au lendemain de la visite de son président à *Djeddah, que faut-il penser* du rôle « modérateur » que sont censés jouer les Saoudiens ? Et que dire du retour des combattants palestiniens qui avaient été expulsés de Beyrouth l'été dernier sous escorte occidentale ?

Décidément, on ne peut que se réjouir de l'efficacité américaine. Présentée comme un pas vers la paix, elle ouvre la voie au démembrement du Liban. Ainsi, d'une étape à l'autre, la stratégie commune syro-israélienne s'accomplit.

Certes, aucune solution de rechange ne se présente. Mais l'on peut s'interroger sur la valeur des promesses américaines. Peut-être *faudrait-il méditer les mots d'Henry* Kissinger — il conseille aujourd'hui George Shultz, — qui admettait sans gêne l'éventualité d'une amputation du Liban à l'est, au nord et au sud (1). Souvenons-nous aussi que, à travers son histoire, chaque secousse a modifié le tracé des frontières *du Liban. Est-ce à ce prix que* le Liban devra payer sa paix ? Qu'aura-t-il gagné à vouloir défendre les valeurs qui nous sont chères ? Après tout, un régime totalitaire lui eût peut-être permis de se faire respecter...

C'est bien là le « mal libanais » : ni tout à fait arabe ni tout à fait occidental, donc pas assez lui-même. Le fiasco libanais soulève une double question : avons-nous jeté aux oubliettes le sacro-saint principe de *l'intangibilité des frontières ? L'impuissance* des démocraties est-elle devenue une fatalité ?

(*) Auteur avec Antoine Basbous de *Une proie pour deux fauves ? Le Liban entre le lion de Juda et le lion de Syrie,* Ed. Ad-Dalrat, Beyrouth, 1983.

(1) *Washington Post* du 17 juin 1982.

L'intérêt de la Syrie

par AKRAM RADI (*)

IL est de bonne guerre pour Damas de condamner l'accord israélo-libanais. Les Syriens *sont de redoutables tacticiens* qui espèrent peut-être subordonner leur acceptation à toute une série d'avantages politico-financiers : « compensations » (non territoriales) dans la Bekaa ; pétrodollars du Golfe ; initiatives américaines en vue de favoriser des négociations sur le Golan ou d'inclure Damas dans des discussions sur l'avenir de la Cisjordanie, etc. Mais on a peine à croire qu'il est de *l'intérêt de la Syrie de torpiller* systématiquement l'accord israélo-libanais.

Damas le sait bien : en aucun cas cet accord n'est assimilable aux accords israélo-égyptiens de Camp David, honnis par la plupart des pays arabes :

1) Les négociations qui ont abouti à l'accord israélo-libanais se sont déroulées avec l'approbation tacite ou expresse de tous les pays arabes, Libye exceptée ;

2) *Beyrouth n'a pas été acculée* comme Le Caire à un traité de paix avec l'État hébreu ;

3) La neutralisation de l'Egypte a pu avoir des conséquences désastreuses pour la Syrie et l'O.L.P., qui ont subi, en juin 1982 par exemple, tout le poids de Tsahal. En revanche, la *neutralisation militaire du* Sud-Liban ne modifie pas au bénéfice d'Israël le rapport des forces. Car le Sud-Liban n'a jamais exercé une pression militaire sur l'État hébreu ; il a au contraire été une voie d'invasion israélienne ;

4) Contrairement aux accords de Camp David qui comprenaient un « volet palestinien », l'accord israélo-libanais ne préjuge en rien de l'avenir des territoires palestiniens occupés ;

5) *L'accord israélo-libanais* ne peut pas accroître l'isolement politique de la Syrie, déjà en butte à l'hostilité d'Israël, à l'animosité de l'Irak et de la Jordanie, à la méfiance de l'O.L.P. Une fois débarrassé de la présence de l'armée israélienne qui campe à un jet de pierre du *palais présidentiel, Amin* Gemayel pourra au contraire resserrer les liens traditionnels avec les frères syriens.

En fait, c'est à l'accord de désengagement *syro-israélien de 1974, qui* a permis la récupération d'une partie du Golan occupé — et non à Camp David, — que l'accord israélo-libanais fait surtout songer.

En homme d'État pragmatique, le président Hafez El Assad doit certainement comprendre *qu'un Liban* débarrassé de la présence militaire israélienne et syrienne est préférable à un Liban partagé entre Tel-Aviv et Damas. On l'a vu il y a moins d'un an : les cinquante mille soldats israéliens qui campent au Sud-Liban et dans la Bekaa surclassent nettement — *par leur armement* — l'armée syrienne et font peser une menace permanente sur la ville de Damas, qu'ils enserrent dans un étau.

Plus fondamentalement, le président Assad, qui est sans doute le plus grand stratège qu'ait connu la Syrie moderne, a eu tout le loisir de tirer *les leçons de la présence de ses* troupes au Liban depuis sept ans. Le pays du Cèdre abrite certes une nation composite, où les équilibres confessionnels, régionaux, familiaux, ethniques, ne tiennent qu'à quelques fils. Mais, quelles que soient la puissance de ses voisins et *ses dissensions internes,* l'« *amibe* » libanaise est absolument « indigeste », tout comme l'Afghansitan ou le Tchad.

A cause de son relief escarpé, de la combativité de ses habitants, de leurs querelles passionnées, le Liban engloutit ses conquérants. Les *haines qui y sont attisées ne tardent* pas à contaminer ses voisins. Bref, il vaut mieux avoir pour partenaire un Liban indépendant, pacifié et bienveillant que de chercher — en vain — à le soumettre, à un prix de plus en plus exorbitant.

Les Libanais les mieux disposés à l'égard des « frères » syriens sont aujourd'hui déçus que ceux-ci persistent — malgré leurs promesses — à demeurer au Liban, alors même que l'« ennemi » israélien accepte *de s'en aller.*

Aucun patriote libanais — même le plus panarabe, même le plus favorable à Damas — ne peut comprendre qu'il doit, faute d'une évacuation syrienne, ajouter le Sud-Liban à la longue liste des territoires arabes occupés par Israël (Jérusalem, Golan, Cisjordanie, Gaza, enclave de Taba).

(*) *Journaliste.*

Retour de bâton

(Suite de la première page.)

4) La majorité de l'opinion libanaise, tant musulmane que chrétienne, admet, malgré tout, l'opportunité de l'accord : à preuve, le vote de confiance émis à l'unanimité par le *Parlement de Beyrouth après sa* conclusion ;

5) Contrairement à ce qui s'était produit pour la paix égypto-israélienne, la plupart des gouvernements arabes ont *pris leur parti dudit* accord sans trop protester. Les demandes de sanctions présentées par Damas n'ont eu pratiquement aucun écho. Les masses arabes avaient assisté *sans réagir,* l'an dernier, aux bombardements de Beyrouth : au nom de quoi auraient-elles protesté contre un arrangement qui ne fait de mal à personne ?

Ces avantages sont considérables. Mais Israël les a payés d'un prix très élevé :

1) Moral : dans *la Petite Fille au tambour,* où il met admirablement en *lumière, à travers une de ces intrigues* diaboliques dont il a le secret, la logique démoralisante, aux deux sens du terme, de la Realpolitik, John Le Carré cite un mot prophétique d'Arthur Koestler : *« Qu'allons-nous devenir, je me le demande ? Une patrie juive, ou un vilain petit Etat spartiate ? »* (1). De plus en plus de juifs, en Israël et dans la Diaspora, récusent une philosophie qui, parce qu'en *désespérant l'adversaire elle le* pousse au crime, aboutit à justifier l'emploi contre lui de méthodes comparables. Le sionisme avait pour ambition d'arracher le peuple juif à l'an*goisse où l'avaient plongé des siècles* de persécution : non faire de la permanence de cette angoisse, comme le montre bien Stéphane Mosès dans un récent numéro spécial d'*Esprit* sur *le Proche-Orient, la base même de la* politique de son gouvernement. Ni non plus de la faire éprouver par d'autres. D'où l'ampleur de la protestation contre Sabra et Chatila et le développement du mouvement Paix maintenant ;

2) Economique : quels que soient son héroïsme et son génie, quelle que soit l'importance du soutien américain, qui fait d'Israël, et de beaucoup, le pays le plus assisté du monde par tête d'habitant, un peuple de trois millions d'individus, et qui fait peu d'enfants, ne peut soutenir une guerre *quasi* permanente contre un environnement humain hostile, trente fois plus nombreux et très prolifique, sans prélever sur sa production un prix exorbitant. Le résultat, ce sont deux autres records du monde : celui de l'endettement extérieur par tête — 5 000 dollars par an — et ce*lui de l'inflation, 13,4 % pour le seul* mois d'avril. Le pouvoir d'achat dégringole et la grogne se généralise. Il y a une limite à tout, même à Sparte ;

3) Stratégique : Israël pouvait se targuer, l'an dernier, d'avoir *a)* mis l'O.L.P. hors de combat ; *b)* neutralisé la Syrie, dont les fusées avaient été réduites au silence en quelques *heures, et c)* fait éclater au grand jour l'impuissance de l'U.R.S.S., dont divers dirigeants arabes avaient souligné avec amertume la passivité tout au long de la campagne.

C'était mal connaître les Soviétiques que de s'imaginer qu'ils allaient *rester sur cet échec. Depuis quelques* semaines ils opèrent un retour en force au Proche-Orient, dont on ne peut mesurer l'importance qu'en se référant aux guerres passées dans la région. Lorsqu'en 1956, en 1967 et en 1973 ils avaient menacé d'envoyer des « volontaires », ou sup*posés tels, en Égypte ou en Syrie, la* Maison Blanche les avait mis en demeure, avec la plus grande netteté, de n'en rien faire, et ils s'étaient inclinés. Cette fois, des milliers de soldats soviétiques sont *installés* en Syrie, dans des emplacements auxquels les Syriens n'ont pas accès (2) pour *manier un arsenal de fusées du dernier* modèle destinées à empêcher Israël d'attaquer la Syrie, ou, dans l'hypothèse pessimiste où il serait lui-même attaqué, soit frontalement, soit par des guérillas, de répliquer sur le sol de l'agresseur, voire d'utiliser sa propre aviation au-dessus d'une *grande partie du territoire actuellement* sous son contrôle.

Rien certes n'est irréversible, surtout au Proche-Orient, et l'on ne saurait oublier qu'il y a eu en Egypte, au début des années 70, de quinze mille à vingt mille « conseillers militaires » soviétiques. Lorsque Kissinger en réclama l'expulsion, le 26 juin 1970, tout le monde s'esclaffa. Elle ne s'en *produisit pas moins deux ans plus* tard, à l'initiative de Sadate. Or les conseillers en question ne se contentaient pas de *conseiller* : le *« cher Henry »* n'avait fait cette déclaration *fracassante que parce que des* oreilles indiscrètes avaient entendu plusieurs fois les pilotes soviétiques d'avions égyptiens converser tranquillement en russe et en clair à proximité du canal de Suez.

La situation paraît cependant bien *différente aujourd'hui. Le président* syrien Hafez El Assad, qui appartient à une secte tout à fait minoritaire, les Alaouites, voit sa propre autorité fortement contestée par ses compatriotes sunnites. *Il ne s'est maintenu* au pouvoir, l'an dernier, qu'en écrasant la révolte de la ville de Hama avec une brutalité qui ramène, en comparaison, l'horrible massacre de Sabra et de Chatila aux proportions de ce qu'il est convenu d'appeler une grosse bavure. Sans l'appui soviéti*que, Assad est perdu. A tel point* qu'il a été le seul chef d'Etat arabe, et même musulman, avec son collègue d'Aden, à approuver l'intervention soviétique en Afghanistan.

De leur côté, les Soviétiques tiennent avec la Syrie un atout trop *considérable pour le lâcher sans une* très sévère contrepartie. L'expérience qu'ils ont subie en Egypte, au Soudan, en Somalie, et en d'autres endroits du tiers-monde, d'où ils ont *été expulsés comme des malpropres* après avoir consenti en pure perte un énorme investissement économique, *politique et militaire,* leur a appris depuis lors à prendre des précautions. Il en va de même de la persécution que fait maintenant subir Khomeiny aux communistes iraniens, lesquels *avaient imprudemment contribué à le* porter au pouvoir, dans l'espoir qu'ils reprendraient un jour la conduite des opérations à ce vieillard à leurs yeux à moitié gâteux et idéologiquement nul ;

4) Politique : le retour en force de l'U.R.S.S. au Proche-Orient, qui se manifeste aussi par l'activisme de l'ambassadeur soviétique à Beyrouth, Alexandre Soldatov, récemment revenu à son poste après une longue absence, par le réveil du P.C. *libanais, par la présence d'officiers* de l'armée rouge dans la zone d'occupation syrienne au Liban, ne s'explique pas nécessairement par des ambitions militaires. Il est même plus vraisemblable que Youri Andropov, dont l'image de *Realpolitiker* de premier plan se précise chaque jour da*vantage, cherche surtout par là à* imposer sa participation à toute tentative de règlement au Proche-Orient.

Où est le temps où, dans la foulée de l'évacuation de Beyrouth par l'O.L.P., négociée de main de maître *par Philip Habib, les Etats-Unis* s'imaginaient qu'ils étaient devenus les maîtres de la région et que leur médiation conduirait à la fois à l'évacuation du Liban par les troupes qui l'occupent et à une *amorce de règlement* de l'éternel problème palestinien ? Aussi longtemps que le Kremlin n'aura pas donné son feu vert pour le retrait des Syriens, l'accord israélo-libanais restera lettre *morte.* De son côté, le plan Reagan, qui visait à introduire progressivement *l'O.L.P.* dans les pourparlers avec Jérusalem sous une couverture jordanienne, a buté sur l'incapacité du roi Hussein et de Yasser Arafat à s'entendre sur le fond et sur la forme de *la négociation envisagée.*

En septembre dernier, pourtant, on se prenait à rêver : l'O.L.P. établissait son quartier général dans un des pays arabes les plus favorables à l'Occident, la Tunisie ; Arafat et Assad prenaient part au sommet de *Fès, où l'emportait nettement* avec leur accord la ligne modérée. Mais pour profiter de ce climat favorable, il aurait fallu que, d'un côté ou de l'autre, quelqu'un se décide à sauter le pas, en direction de ce que tout un chacun désormais, à l'exception des intéressés, considère comme le seul *moyen de ramener la paix au Proche-*Orient : l'acceptation mutuelle par Israël du fait palestinien et par l'O.L.P. du fait israélien. Hélas ! Begin se croyait vainqueur, et il n'est pas de ceux qui croient que seule la magnanimité peut transformer la victoire en paix. Quant à l'O.L.P., il a fallu l'as*sassinat de la « colombe »* Ibrahim Sertaoui, par des extrémistes du groupe Abou Nidal, pour convaincre les Israéliens qu'il existait peut-être en son sein un courant favorable à la paix. Mais ce courant se heurte à une telle résistance que Sertaoui, qui avait si souvent dit le contraire en *privé, avait dû déclarer publiquement,* peu de temps avant sa mort, que jamais l'Organisation ne reconnaîtrait *l'État juif.* Et aujourd'hui de plus en plus de cadres Palestiniens, sans doute encouragés en sous-main par Damas, et donc par Moscou, récusent l'autorité d'un Arafat accusé de vouloir pactiser avec Israël : ce qui, à Jérusalem, où l'on ne veut voir en lui qu'un bandit de grands che*mins, doit paraître passablement* stupéfiant.

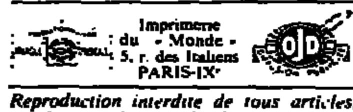
Et c'est ainsi qu'un an après une opération qui était supposée casser définitivement ses adversaires Israël *se retrouve* à nouveau sous la menace d'une guerre dont le chef de l'O.L.P. *n'hésite pas à dire que seule* elle peut apporter une solution aux problèmes de la région. Ne va-t-il donc pas se trouver un gouvernement, après trente-cinq ans de combats et de souffrances, *pour essayer* de rompre enfin le cycle infernal ?

ANDRÉ FONTAINE.

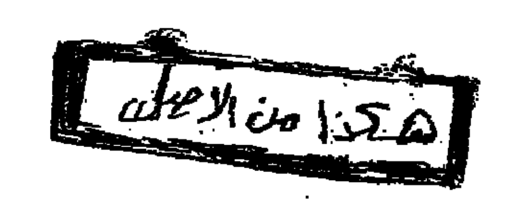
(1) John Le Carré, *la Petite Fille au tambour,* Robert Laffont ; voir l'article de Bernard Alliot dans *le Monde* du 27 mai.

(2) Voir l'article d'Éric Rouleau dans *le Monde* du 26 mai.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

La controverse passionnée sur la défense nucléaire continue de dominer la campagne électorale

De notre envoyée spéciale

Londres. – La fatalité a voulu que la Journée d'action pour la paix, à laquelle avaient appelé le 23 mai dernier les « folles » de Greenham Common, coïncide avec ce que le ministre de la défense a qualifié de *« scandale du parti travailliste »*, à savoir l'étalage sur les ondes et dans la presse des incohérences de ce parti sur la question du désarmement *nucléaire. Tandis que deux* mille femmes marchaient dans le centre de Londres vers le ministère de la défense, que des rassemblements pacifistes avaient lieu à Edimbourg, Glasgow ou Manchester, M. Michael Foot, harcelé par les journalistes, s'enlisait devant les micros et les caméras dans des explications confuses sur la vraie nature de la politique de défense de son parti.

Le 25 mai, alors que l'affaire s'est quelque peu apaisée moyennant des formules de compromis assez vagues entre M. Foot et son adjoint, M. Healey, elle rebondit avec l'entrée en scène de M. Callaghan. L'ancien premier ministre, à deux semaines des élections, désavoue catégoriquement la plate-forme électorale de son propre parti en matière de défense. Au siège des travaillistes, c'est l'accablement. Le coup est sévère pour l'avenir du Labour, au-delà même de l'échéance électorale.

Comment l'aile gauche travailliste a-t-elle pris le risque d'opter radicalement pour le désarmement nucléaire unilatéral, dans un manifeste que certains avaient qualifié d'emblée de *« suicidaire »* ? Cette aile gauche s'est voulue le porte-parole d'un courant pacifiste dont on a tendance à sous-estimer l'importance. La C.N.D. (Campaign for nuclear desarmament), dirigée par l'évêque catholique Bruce Kent, qui compte cinquante-quatre mille membres et environ un millier d'organisations affiliées, est sans doute l'un des groupes de pression les plus actifs dans la campagne électorale.

On oublie aussi que le mouvement pacifiste britannique a trouvé, depuis longtemps, des relais institutionnels au sein du Labour. Si M. Foot prête aujourd'hui le flanc aux critiques, du moins ne peut-on pas le soupçonner d'opportunisme politique : il fut, avec beaucoup d'autres travaillistes, parmi les militants de la première heure – ceux qui, dans les années 50, descendaient dans la rue au cri de *« Ban the bomb »* – et il n'a pas attendu la double décision de l'OTAN pour se dire partisan d'un désarmement unilatéral.

« Pas de prix trop élevé »

Enfin, il n'était pas absurde, compte tenu de l'emprise des idées pacifistes dans le mouvement syndical britannique, en période de chômage et de réduction des dépenses publiques, de s'attaquer de front au programme engagé par Mme Thatcher en matière de défense, dont le coût est énorme. Les conservateurs n'opposent sur ce point qu'une argumentation assez peu réconfortante, sur le thème : on ne peut pas faire moins cher, et il faut savoir ce que l'on veut. *« Il n'y a pas de prix trop élevé pour la défense d'un pays,* dit l'un d'eux. *On peut dépenser tant et plus pour la sécurité sociale, la santé, la création d'emplois, tout cela est vain et promis à la destruction si nous sommes faibles et que nous affaiblissons nos alliés. »* Il n'est pas sûr que cela suffise à convaincre tous ceux qui voient diminuer leur pouvoir d'achat, et qui savent, par exemple, que le coût du programme de modernisation de la force de dissuasion britannique est évalué à 8 milliards de livres au moins.

Mais la première erreur des travaillistes aura été de confondre la rédaction d'un programme électoral avec celle d'un tract militant. Leur plate-forme prévoit de débarrasser en cinq ans la Grande-Bretagne de toutes les armes nucléaires et de refuser l'installation de celles qui n'y sont pas encore. Les conservateurs se plaisent à souligner que cette rédaction a du moins le mérite de clarifier les choix sur l'OTAN, sur la force de dissuasion britannique et sur les principes qui doivent présider au désarmement. M. Foot a eu beau affirmer à plusieurs reprises qu'il n'envisageait pas la sortie de l'OTAN, on imagine mal quelles relations un gouvernement qui porterait un tel coup à l'organisation atlantique pourrait entretenir non seulement avec le commandement militaire de l'alliance, mais avec l'alliance elle-même...

Mais ce sont surtout les positions prises à propos de la force de dissuasion britannique qui alimentent aujourd'hui le débat. Pour la première fois, le principe d'une défense nucléaire indépendante, auquel tous les gouvernements travaillistes ont jusqu'à présent souscrit, est remis en cause. Le manifeste travailliste propose de faire entrer les fusées Polaris dans les négociations sur le désarmement, mais n'évoque pas l'hypothèse de contreparties soviétiques *insuffisantes, et annonce*, en tout état de cause, la dénucléarisation de la Grande-Bretagne dans les cinq ans. Tout cela repose sur la conviction des unilatéralistes qu'il faut avoir *« le courage de faire le premier pas »*, et sur l'espoir confus qu'en faisant l'offrande des Polaris on enclenchera le processus de la désescalade nucléaire.

La gauche du parti travailliste a sans doute sous-estimé l'impact négatif que pouvait avoir sur l'opinion *la renonciation – même implicite –* à sa défense nucléaire indépendante. MM. Healey et Callaghan ne s'y sont pas trompés, et c'est pourquoi ils ont choisi de révéler en pleine campagne électorale une polémique interne du plus catastrophique effet, mais qu'ils semblent tenir pour un moindre mal. Ils sont également partisans d'inclure les fusées Polaris dans les négociations, mais ils refusent d'envisager leur démantèlement en l'absence de concessions suffisantes du côté soviétique.

« Double clé »

Face aux querelles internes des travaillistes, c'est avec une grande sérénité que les conservateurs défendent au contraire leur programme *de modernisation et de développement* de la force de dissuasion britannique, c'est-à-dire leur projet d'achat de soixante-quatre fusées américaines Trident-II. Pas plus que les gouvernements américain ou français, l'actuel gouvernement britannique n'envisage que ses armes soient prises en compte dans les négociations de Genève. *« Elles n'ont rien à voir avec les SS-20 et existaient bien avant eux,* dit un membre du parti. *Si les électeurs britanniques montrent leur détermination comme l'ont fait les électeurs ouest-allemands, cela obligera les Soviétiques à être plus accommodants. Si un accord satisfaisant est conclu à Genève, alors seulement nous pourrons aller plus loin et élargir la négociation à la France et à la Grande-Bretagne »*.

Des sons de cloche un peu différents se font toutefois entendre dans les rangs du parti : M. Pym, ministre des affaires étrangères, a déclaré que si les Soviétiques consentaient à une réduction importante de leurs armes, la Grande-Bretagne serait probablement prête à reconsidérer avec ses alliés le programme Trident. A quoi Mme Thatcher a répliqué sèchement : *« Il n'est pas question de modifier les décisions prises en cette matière. »*

Si le soutien à la double décision de l'OTAN fait l'unanimité chez les conservateurs, les choix faits en matière de défense proprement britannique sont l'objet de critiques au sein du parti, essentiellement en raison de leur coût. Une partie des conservateurs, estimant que ces choix étaient trop orientés vers le nucléaire aux dépens de la défense « conventionnelle », s'étaient élevés contre les projets de compression du budget de la Royal Navy avant la guerre des *Malouines. La* crise de l'Atlantique sud ayant éclaté, on a différé ce programme d'économies en matière d'armes classiques, et l'entretien d'une garnison coûteuse aux Malouines est venu s'ajouter à son tour aux dépenses de défense. Toutefois, le programme conservateur tel qu'il est actuellement ne pourra pas être poursuivi sans une révision en hausse du budget global de la défense. Chapitre que le manifeste conservateur se garde bien d'évoquer, mais qui promet pour l'avenir un nouveau débat sur le poids tolérable des dépenses de défense dans une économie en crise.

L'un des effets des positions radicales adoptées par les travaillistes aura été de reléguer ce débat à l'arrière-plan de la campagne électorale, au profit des questions de principe sur l'existence de la force de dissuasion britannique. Le choix proposé aux électeurs par les deux grands partis est certes clair, mais il est radical. Les partis de l'Alliance social-démocrate et libérale introduisent des nuances dans ce choix : ils restent fidèles au principe traditionnel de double défense nucléaire (dans le cadre de l'OTAN, et grâce à une force de dissuasion autonome), mais ils renoncent au programme de modernisation de la force nationale et proposent d'inclure les Polaris dans la négociation sur le désarmement.

Ils se réservent d'autre part d'apprécier l'opportunité du déploiement des missiles de croisière en fonction des résultats des négociations de Genève. Ils demandent en outre depuis plusieurs mois que soit instauré un système de *« double clé »*, c'est-à-dire la possibilité pour le gouvernement britannique de s'opposer à une décision américaine d'utiliser les missiles de croisière basés sur son territoire. Cela a contribué à poser le problème des missiles de l'OTAN en des termes nouveaux. Non plus seulement sur le plan de la « moralité » de toute arme nucléaire, comme le font les pacifistes, mais sur celui de la souveraineté de la Grande-Bretagne. Cette revendication a rencontré un important soutien populaire, et trouvé un écho jusque dans certains secteurs du parti conservateur. Mais personne n'imagine que les partis de l'Alliance aient la moindre chance d'arriver au pouvoir seuls, et l'on voit mal comment leurs conceptions pourraient être conciliables avec celles des travaillistes dans une coalition. Le choix qu'offrent ces élections en matière de défense nucléaire reste donc assez proche, dans sa formulation actuelle, du tout ou rien.

CLAIRE TRÉAN.

Turquie

APRÈS LA DISSOLUTION DU PARTI DE LA GRANDE TURQUIE

Le général Evren menace de reporter les élections du 6 novembre « si c'est nécessaire »

De notre correspondant

Ankara. – *« Nous pouvons reporter la date des élections si c'est nécessaire. Si les partis déjà créés, ou qui seront créés, renouvellent les mêmes combines, nous leur réserverons le même traitement. »*

Le général Evren a commenté ainsi la dissolution, mardi 31 mai, du Parti de la Grande Turquie. Il a rappelé à l'ordre la classe politique. Il a, de nouveau, accusé les fondateurs de la formation dissoute (*le Monde* du 2 juin) d'avoir cherché l'épreuve de force, en adoptant comme nom un des mots d'ordre chers à l'ancien chef du Parti de la justice, et aussi d'avoir pris pour symbole la main (« Demirel » signifie en turc « main de fer »).

Le président de la République a dit que, dès l'origine, le pouvoir militaire avait ainsi défini le principe *d'un retour à la normale : « Une nouvelle démocratie avec des partis et des hommes neufs. »*

Il a aussi accusé M. Demirel et ses fidèles d'avoir voulu utiliser comme *« paravent »* un ex-général, M. Esener, à la tête du Parti de la Grande Turquie, face à l'ex-général Sunalp qui avait récemment fondé le parti de la démocratie nationaliste, tentant ainsi de donner l'impression au pays que l'armée est divisée en divers camps.

Le « choc » est évidemment très grand auprès des fidèles de M. Demirel, tandis que ce dernier s'apprête à partir pour Canakkale, où il sera astreint à résidence jusqu'au lendemain des prochaines élections, avec quinze autres personnes « bannies », dont MM. Cindoruk et Golean, principaux organisateurs du P.G.T., et sept anciens élus du Parti républicain du peuple de M. Ecevit.

L'opinion semble partagée entre deux sentiments. Certains estiment que la dissolution du P.G.T. a été une mesure excessive et évidemment antidémocratique.

D'aucuns en revanche estiment que ses fondateurs sont allés trop loin et ont sous-estimé l'extrême sensibilité des militaires à la résurrection pure et simple des anciennes formations politiques.

ARTUN UNSAL.

Pologne

APRÈS LA SESSION PLÉNIÈRE

Le désarroi et les doutes profonds persistent dans les rangs et à la direction du parti

De notre correspondant

Varsovie. – A moins de trois semaines de l'arrivée, le 16 juin, du pape en Pologne, la dernière réunion du comité central, mardi 31 mai, a confirmé la persistance d'un désarroi et de doutes profonds au sein du parti. Encore partiels, les premiers comptes rendus des débats publiés mercredi par la presse donnent en effet raison à ce contremaître de Wroclaw déclarant en plein plénum qu'une *« partie des membres du POUP a toujours des dilemmes moraux, idéologiques et politiques »*.

M. Jean Witt, premier secrétaire dans une mine de Silésie, n'a pas hésité à exprimer son scepticisme sur l'avenir des nouveaux syndicats que le pouvoir s'efforce de substituer à Solidarité et aux autres organisations mises hors la loi en octobre dernier. *« On voit déjà se dresser sur* [leur] *route les premières barrières »*, a-t-il dit avant de parler d'un début de *« stagnation »*, d'évoquer ceux des militants qui ne cherchent qu'à *« s'assurer une bonne position »* ou *« manquent d'expérience »*, et de déplorer enfin que *« dans plusieurs organisations, on se satisfasse d'avoir procédé à des élections et à la répartition des postes »*. Dans ces conditions, a-t-il ajouté, *« l'autosatisfaction (...) risque de provoquer une critique globale du mouvement syndical et, par voie de conséquence, son rejet total pour manque de crédibilité »*.

Le propos est absolument sacrilège quand on pense que le développement des nouveaux syndicats est l'une des ambitions premières des autorités. La critique est d'autant plus frappante qu'on ne peut reprocher au pouvoir de céder au triomphalisme en ce domaine, alors que les effectifs dont il fait état (2 700 000 membres) représentent – même si ce chiffre est gonflé – moins du tiers de ceux de Solidarité et pas même la totalité de ceux des ex-syndicats « de branches » qui furent proches du parti. Il s'agit là d'un cri d'alarme sinon de la condamnation globale d'une politique.

Contremaître des chemins de fer à Katowice, M. Jeziorek ne va pas si loin, mais il est *« très inquiet »* de ne pas *« voir la fin »* de la vague de critiques née en août 1980 et de constater que les doutes ne sont pas seulement semés dans les esprits par l'opposition, *« mais aussi par une partie des fonctionnaires de l'appareil et des militants du POUP et une importante partie des cadres de l'administration »*.

Les motifs de l'attentisme

Bref, après un an et demi d'état de guerre, c'est tout sauf l'enthousiasme ou la confiance dans l'avenir, et l'on comprend, en sentant tant d'interrogations, que ce plénum, qui aurait dû être consacré aux *« questions idéologiques »*, n'ait finalement été présenté par le général Jaruzelski que comme l'amorce d'un débat à poursuivre au cours d'une prochaine réunion. Il était encore trop tôt, mardi, pour de véritables décisions, et ce au moins pour trois raisons.

D'abord, parce qu'on ne pouvait risquer de véritables affrontements politiques au sommet si peu de temps avant l'épreuve que va représenter la visite pontificale. Ensuite, parce qu'il fallait probablement attendre les éventuels résultats du plénum soviétique de la mi-juin. Enfin et surtout, parce que ce comité central, élu à bulletin secret lors du congrès extraordinaire tenu du temps de l'existence légale de Solidarité, n'est tout simplement pas fiable. A l'exception de dix-huit d'entre eux, tous ses membres sont des hommes qui étaient sortis des rangs des délégués, eux-mêmes élus à bulletin secret. Ils avaient alors, et ils ont probablement toujours pour caractéristique de vouloir à la fois restaurer l'autorité du parti, imposer la démocratie en son sein et mener une politique de réforme acceptée par la population. Ces hommes ont accueilli avec plus ou moins de joie l'état de guerre parce qu'il devait sauver le régime. Ils ne sont plus absolument certains que ce soit vrai à long terme. L'autorité qui s'est imposée n'est pas la leur mais celle de l'armée et de l'équipe du général Jaruzelski, et ils ne sont nullement acceptés par la population.

Désorientés, divisés, peu rompus à la politique dont ils ne sont pas professionnels, ils n'ont ni les moyens ni l'ambition de s'emparer d'un pouvoir qui est théoriquement entre leurs mains. Pour leur faire avaliser une ligne, il faut, en revanche, qu'elle ait été au préalable clairement définie par le sommet, c'est-à-dire par le général Jaruzelski, qui n'était pas à même de le faire avant de connaître les résultats du plénum soviétique et les retombées de la visite de Jean-Paul II.

Pour l'instant, l'attentisme l'emporte dans un lourd climat fait, au sommet aussi, de doutes également profonds. Apparemment banal parce que ne comportant rien de neuf, le rapport présenté à ce plénum par le bureau politique est en effet sur le fond d'un grand pessimisme, que résume cette phrase : *« Nous n'avons pas atteint les résultats désirés dans tous les domaines. »* Présenté par M. Czyrek, ancien ministre des affaires étrangères, dont le poids semble grandir sans cesse, ce rapport explique en substance que tout va bien dans le principe, mais concrètement plutôt mal. L'opposition est *« de plus en plus isolée »* mais, soutenue par l'impérialisme, elle *« ne renonce pas »* et tente de s'ancrer *« durablement dans la vie politique du pays »* en se battant pour le pluralisme syndical.

La jeunesse perdue...

On *« pressent des changements positifs dans les opinions et les attitudes de la majorité de la classe ouvrière »*, mais *« la situation est encore diversifiée »* et le parti doit toujours maintenant *« recouvrer la confiance des travailleurs et gagner leur soutien »*. En clair : cela n'est pas fait.

Dans le monde agricole, la situation est *« favorable »* mais il y a des *« problèmes difficiles »*. Des *« processus positifs »* sont également *« perceptibles »* dans le monde intellectuel mais une *« forte lutte »* s'y poursuit. La jeunesse, elle, est perdue pour longtemps car *« les dommages causés dans la conscience de la jeune génération sont particulièrement étendus (...) et si graves qu'il faudra beaucoup de temps pour les éliminer »*. M. Czyrek ne le rappelle pas mais les moins de trente-cinq ans représentent près de 60 % de la population. Les rapports avec l'Église sont *« constructifs »* mais il y a des *« tendances nocives »* à utiliser les cérémonies religieuses pour troubler *« la paix sociale »*. Seule finalement l'action de la police et surtout de l'armée peut être jugée *« très positive »* par le parti et digne d'*« estime »*.

Cela suffit – en vertu de ce qui est appelé depuis la fin de la guerre *« l'équilibre européen »* – à garder le pouvoir et éventuellement à accentuer fortement la pression, mais certainement pas à gouverner, c'est-à-dire à sortir le pays de sa crise politique et économique. Après un tel rapport qui ne peut être lu que comme un constat de carence, des infléchissements devraient bientôt se dessiner et sans doute aussi des têtes tomber dans l'équipe au pouvoir – discrètement plutôt qu'à grand fracas.

En attendant, le principal dirigeant de l'organisation clandestine de Solidarité, M. Bujak, interviewé par *Tygodnik Mazowsze*, l'un des grands titres de la presse illégale, vient de mettre en garde contre l'espoir que la visite du pape puisse amener le pouvoir à des concessions. *« On n'a pas le droit de s'attendre à cela »*, dit-il, en expliquant qu'en revanche les autorités ne peuvent plus espérer, elles, que cette visite soit la preuve et le couronnement de la normalisation. Le succès des manifestations du 1er mai et la poursuite des diverses formes d'activités clandestines, explique-t-il, ont démontré que la société n'était pas prête à renoncer à ses idéaux, même en risquant l'annulation du voyage de Jean-Paul II. *« C'est nous qui accueillerons le pape,* dit-il, *et non pas le pouvoir. Il sera reçu par la nation non pas battue et terrorisée mais tête levée. »* Et la seule chose à faire sera de *« tous sortir pour l'accueillir »* – ce qu'il fera lui-même.

Parlant d'une nouvelle *« décomposition du pouvoir »* et d'une *« fascisation »* des méthodes de répression qui en serait le signe, M. Bujak ajoute que la lutte incarnée par Solidarité se mesurera en termes d'années et non de mois. Le mythe de la grève générale prochaine, affirme-t-il, n'occupe plus depuis l'échec de la grève du 10 novembre dernier les esprits des dirigeants syndicaux, qui ont fait, selon lui, de grands progrès politiques tandis que les structures clandestines se renforçaient et se stabilisaient.

Interrogé sur l'action de M. Walesa, M. Bujak répond : *« Lech a des possibilités totalement différentes de celles de la clandestinité. Il en use à merveille. Tout simplement à merveille. »* Conclusion de l'interview : *« Je ne m'attends pas à des changements importants à court terme, mais il doit se produire sur quelques années un moment décisif dans les rapports Est-Ouest. Ce sera le moment où les sociétés de ces pays* (socialistes) *en viendront à prendre la parole et à démontrer ce que sont les changements qu'elles souhaitent (...). Il ne faudra pas attendre longtemps. Je sais que je vivrai jusqu'à ce moment. Je suis tranquille. »* M. Bujak a trente ans.

BERNARD GUETTA.

EUROPE

Belgique

ANCIEN RÉGENT DU ROYAUME

Le prince Charles, comte de Flandre, est mort

De notre correspondant

Bruxelles. — Le prince Charles de Belgique, qui, après la fin de la guerre, fut pendant cinq ans régent du royaume, s'est éteint, mercredi 1er juin, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans une clinique d'Ostende. Renouant des liens depuis longtemps distendus, le roi Baudouin et la reine Fabiola s'étaient rendus au chevet du malade quelques heures avant sa fin. Des dispositions sont prises pour assurer à l'ancien régent des funérailles nationales.

Le sauveur de la monarchie ?

Né le 10 octobre 1903 à Bruxelles, Charles Théodore Henri Antoine Meinrad, comte de Flandre, prince de Belgique, aurait été sans doute plus à l'aise dans le monde de la Renaissance. Fils du roi Albert et de la reine Elisabeth, et donc frère de Léopold III, il n'avait pourtant pas été vraiment préparé à la fonction monarchique.

Pendant la guerre, il participa comme officier à la campagne « des dix-huit jours », avant d'entrer dans la résistance. Il dût se cacher durant plusieurs mois pour échapper à la Gestapo. A la libération, le prince Charles fut désigné par le Parlement belge comme régent, en attendant que soit tranché le différend entre partisans et adversaires du retour du roi.

C'est donc plutôt malgré lui qu'il fut, en 1944, précipité dans la politique, tandis que Léopold III était retenu en Allemagne. Il n'en réussit pas moins à faire respecter la fonction royale, alors que le rôle joué par le souverain pendant la guerre divisait profondément le pays. Il fut aussi de ceux qui réussirent à convaincre son frère, en 1950, de renoncer au trône, bien que la majorité du peuple belge se soit prononcée par référendum en sa faveur.

Après l'intermède de la régence, fort habilement conduite, l'homme qui préférait le titre de comte de Flandre à celui de prince devait sortir à nouveau de l'ombre où il était rentré, mais pour des raisons moins glorieuses. A diverses reprises, il occupa le devant de l'actualité par des querelles parfois assez sordides avec son entourage, des déboires financiers peu brillants et des démêlés judiciaires dans lesquels il n'a pas toujours joué le beau rôle.

Ce fut en particulier le cas en 1967, lorsqu'il attaqua devant la justice un de ses anciens hommes d'affaires, M. Olivier Allard, l'accusant de faux et usage de faux, détournement de fonds et escroquerie. Cette affaire devait connaître en 1972 un épilogue judiciaire embarrassant pour le prince, puisque son ex-collaborateur fut acquitté.

Ces démêlés, après la brouille à éclipses qui l'opposa longtemps à son frère et à d'autre membres de la famille royale, ainsi que les frasques qu'on lui prêtait, n'empêchèrent pas le comte de Flandre de poursuivre une œuvre de peintre où, il trouvait, comme dans la musique, son refuge. Peut-être les toiles et dessins de celui qui signait « Karel van Vlaanderen » qui furent exposées de nombreuses fois, illustreront-ils sa mémoire autant que la manière dont il a contribué à sauver la couronne de Belgique.

JEAN WETZ.

DIPLOMATIE

LES RÉPERCUSSIONS DU SOMMET DE WILLIAMSBURG

La presse soviétique s'en prend à l'«atlantisme» du gouvernement français

La presse soviétique s'inquiète des orientations «atlantistes» du gouvernement français.

La *Pravda* de mercredi 1er juin écrit : « *Les amendements substantiels apportés à la doctrine française de dissuasion nucléaire dans le sens d'un rapprochement avec les thèses de l'OTAN* », ainsi que les projets de la France à long terme, témoignent de ce que la France « *glisse vers l'atlantisme* ».

Le quotidien reproche à M. Mitterrand d'avoir renouvelé, à Williamsburg, son « *soutien sans réserve* » au plan Reagan sur les euromissiles tout en refusant que les armements nucléaires français et britanniques soient pris en compte dans le calcul des forces en Europe. Selon le journal, l'argument avancé par la France invoquant le « *statut indépendant* » de ses forces nucléaires, n'est pas « *convaincant* » : « *Est-ce que la France, en s'étant retirée de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, cesse d'être membre de l'alliance atlantique et est-ce qu'elle a renoncé au respect des engagements alliés ?* », interroge la *Pravda*.

De son côté, l'agence soviétique Novosti écrivait jeudi que le gouvernement français poursuit une politique de « *rapprochement* » avec l'OTAN. Après avoir rappelé que le général de Gaulle a sorti la France de l'organisation militaire intégrée, M. Katine, « observateur politique » de l'agence, écrit : « *Dix-sept ans après, certains officiels français, probablement pour plaire à l'actuelle administration américaine, agissent de façon à assurer un rapprochement avec l'organisation militaire de l'OTAN.* » Il en veut pour preuve la réunion à Paris, les 9 et 10 juin, du conseil de l'OTAN pour « *la première fois depuis le retrait de la France de l'organisation militaire de l'OTAN* ».

Commentant l'article de la *Pravda*, l'éditorialiste du *Times*, de Londres, écrit ce jeudi : « *Si les dirigeants soviétiques pensent que cela vaut la peine de frapper à coups redoublés sur M. Mitterrand, c'est certainement parce qu'ils le considèrent vulnérable. Non pas qu'ils pensent qu'il va changer d'avis, mais parce qu'il y a une chance de déclencher une controverse en France sur la sagesse et l'étendue de son atlantisme.* » — (*A.F.P.*)

Au conseil des ministres

IL N'Y A PAS EU DE MARCHANDAGE

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 1er juin, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a fait trois « remarques » à propos des résultats du sommet de Williamsburg, à savoir : « *1) Contrairement à ce que beaucoup avaient annoncé, la France ne s'est trouvée isolée à aucun moment et notamment sur la partie économique. Le point de vue européen a prévalu.*

» *2) Il n'y a pas eu de marchandage.*

» *3) Le communiqué affirme la solidarité des nations participantes en ce qui concerne les SS-20. La France fait partie de l'alliance atlantique, mais ne dépend pas du commandement intégré de l'OTAN.* »

Au cours du même conseil, le gouvernement a décidé de préparer diverses mesures techniques en faveur des agriculteurs dont les exploitations ont été endommagées par les inondations. M. Max Gallo, a précisé que le président de la République était conscient des difficultés exceptionnelles qui en résultent pour les paysans concernés et que des procédures d'indemnisation des dommages ont été engagées. Pour éviter toute spéculation sur le marché de l'alimentation du bétail, le gouvernement a fixé les prix des pailles et des foins sur l'ensemble du territoire.

M. Marchais : on a un peu donné carte blanche aux Américains

M. Georges Marchais a participé, mercredi soir 1er juin, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) à une « *assemblée-débat* » destinée à expliquer la politique du P.C.F. Devant mille deux cents personnes environ, le secrétaire général a développé notamment les positions de son parti sur la négociation de Genève et sur la déclaration de Williamsburg (*le Monde* du 2 juin). M. Marchais a longuement répondu, à ce propos, à l'article du *Monde* sur l'opposition entre la déclaration adoptée par le bureau politique du P.C.F., le 31 mai, et les orientations de M. Mitterrand sur la question des euromissiles. M. Marchais a déclaré d'autre part, dans une interview à FR 3, qu'au sommet de Williamsburg « *on a un peu donné carte blanche aux Américains* ».

Le secrétaire général a répliqué à certains commentaires selon lesquels la proposition du P.C.F. d'ouvrir la négociation de Genève à tous les pays européens constituerait la réplique de l'Union soviétique à la déclaration de Williamsburg. « *Que je sache, l'Union soviétique n'a jamais avancé cette proposition* », a-t-il dit. *Je ne sais pas si elle est d'accord. Notre bureau politique ne s'est pas posé cette question.* »

Après avoir souligné une fois encore qu'il est « *exclu* » que soit « *prise en considération la force de dissuasion française pour nous demander de la réduire* », le secrétaire général a fait valoir que la déclaration de Williamsburg et le fait que la France y ait souscrit « *apportent un argument* » sur la question des euromissiles : « *Puisque la France est concernée*, a-t-il dit, *elle doit participer à la négociation.* »

M. Marchais a répété, d'autre part, au sujet de la politique économique américaine, qu'il est « *possible — c'est une question de volonté politique avant tout — de faire face aux contraintes extérieures et notamment de s'opposer efficacement aux pressions du dollar et des taux d'intérêt américains* ». Il a également déclaré à ce propos : « *Le dollar, c'est une partie de rigolade. On ne peut pas prendre au sérieux ce qui a été dit à Williamsburg sur cette question. Aucune mesure concrète n'a été prise.* »

Sur le plan intérieur, M. Marchais a souligné « *les très vives préoccupations* » que les communistes éprouvent quant à l'avenir. « *Nous constatons*, a-t-il dit, *que le patronat poursuit sa politique de fermeture d'entreprises et de licenciements, et nous ne reconnaissons pas, dans les mesures prises par le gouvernement, les décisions et les politiques industrielles indispensables à l'amélioration de la santé de notre économie.* »

Des travailleurs et des représentants syndicaux de l'usine de roulements à billes S.K.F. d'Ivry, menacée de fermeture, ce qui entraînerait la disparition de six cents emplois, ont manifesté au cours de la réunion leur mécontentement vis-à-vis du gouvernement et leur hostilité toute particulière au ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius. M. Marchais a indiqué qu'il avait l'intention de demander au ministre une entrevue à ce sujet et que le parti communiste n'acceptera « *aucune fermeture d'entreprise dans la région parisienne* ».

Le secrétaire général a souligné enfin que les communistes ne sont « *toujours pas d'accord avec le plan Delors* » et que « *l'évolution de la situation confirme les craintes* » qu'ils avaient exprimées. « *Fallait-il quitter le gouvernement, la majorité ?*, a-t-il demandé. *Nous avons pensé que le parti communiste ne devait pas partir mais lutter, au gouvernement et dans le pays, pour réaliser les objectifs de 1981.* » Il a ajouté : « *Je pense que Jacques Delors n'a eu effectivement aucun mal à convaincre Reagan et Mme Thatcher qu'il faut imposer de lourds sacrifices aux travailleurs. Mais je pense qu'il serait autrement plus méritoire pour Jacques Delors de venir convaincre les travailleurs d'Ivry de la justesse de sa politique.* »

PATRICK JARREAU.

AU COMITÉ DE DÉFENSE DE L'OTAN

Le seuil de l'intervention nucléaire est mis en cause

De notre correspondant

Bruxelles. — Devant le comité des plans de défense de l'OTAN, qui a ouvert ses travaux, mercredi 1er juin à Bruxelles, le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, a lancé un appel très pressant en vue d'inciter les alliés européens à « *combler le vide* » qui se manifesterait dans le système occidental de sécurité si la « *force d'intervention rapide* » des Etats-Unis était appelée à entrer en action dans une région hors du périmètre de l'alliance atlantique.

Le comité comprend tous les ministres de la défense de l'alliance, à l'exception de ceux de la France et de l'Islande.

Le comité de l'OTAN étudie les conséquences d'un conflit éventuel qui obligerait les Etats-Unis à intervenir dans une partie du monde non incluse dans la zone de défense du pacte atlantique. Aux yeux des Américains, les alliés du Vieux Continent seraient un peu trop enclins à « *traîner les pieds* ». Cependant, selon un porte-parole américain, les interlocuteurs de M. Weinberger auraient fait preuve d'une « *compréhension accrue* » pour ce problème.

Le secrétaire américain à la défense a également repris son plaidoyer pour des armes qui relèvent de la « *technologie émergente* ». Il s'agit d'armements conventionnels perfectionnés allant jusqu'aux instruments de la guerre dite « électronique » et qui permettraient de relever le seuil au-delà duquel un conflit Est-Ouest deviendrait nécessairement nucléaire.

M. Weinberger rejoignait en cela l'amiral (canadien) R. F. Falls, président du comité militaire de l'OTAN. Avant de quitter son poste, celui-ci a dit que, à son avis, l'opinion publique occidentale n'acceptera pas beaucoup plus longtemps une stratégie « *où la défense reposerait par trop sur l'arsenal nucléaire* ». Tous les espoirs fondés sur des armes nouvelles ne signifient pas cependant, selon M. Weinberger, que leur perfectionnement puisse se faire aux dépens d'une défense nucléaire qui resterait irremplaçable.

J. W.

Où sont les faussaires ?

«*M. Delarue est un faussaire*», écrit ce jeudi 2 juin *l'Humanité*, dans le compte rendu des déclarations faites par M. Marchais la veille à Ivry.

Le secrétaire général du P.C.F. s'en est pris à notre commentaire (*le Monde* du 2 juin) des critiques du bureau politique de parti contre la déclaration de Williamsburg. «*J'ai eu la curiosité de relire le discours du président de la République devant le Bundestag*», a dit M. Marchais, qui n'y a pas trouvé les propos de M. Mitterrand que nous avons cités.

Si M. Marchais veut bien relire avec la même attention l'article du *Monde*, il verra que les propos que nous citons, y compris la référence au discours du Bundestag, ont été tenus par le président de la République non à Bonn le 20 janvier, mais au cours de sa conférence de presse de Williamsburg. Nous écrivions en effet : «*Dans sa conférence de presse du lundi 30 mai, le président de la République a indiqué qu'il avait voulu que la déclaration de Williamsburg* «épouse » très exactement» *ce qu'il avait dit en janvier devant le Bundestag, à Bonn,* «à savoir que s'il » devait intervenir un accord, ce » serait la négociation qui déter- » minerait le niveau où se situe- » rait le déploiement, notion à la- » quelle je tiens essentiellement » .»

Les membres de phrase entre guillemets et en caractères romains sont des citations que M. Marchais trouvera dans le compte rendu de la conférence de presse diffusé par le service de presse de l'Elysée, page 9, lignes 34 à 40.

Nous rappelions ensuite que, «*le 20 janvier, devant le Bundestag, M. Mitterrand avait en effet déjà dit que de la négociation américano-soviétique de Genève* « dépendra le niveau de dé- » ploiement des nouveaux » missiles américains à partir de » décembre 1983. »

Cette citation est extraite du discours du Bundestag diffusé également par le service de presse de l'Elysée, page 6, troisième paragraphe.

M. Marchais estime que ce passage (qui est une prévision plus qu'une opinion) ne correspond pas à la déclaration de Williamsburg. Il peut en discuter avec M. Mitterrand, car c'est lui et non le signataire de l'article, comme M. Marchais le prétend, qui dit que l'une «*épouse très exactement l'autre*».

M. Marchais juge, d'autre part, «*ridicule*» que l'on craigne «*le risque*» que la force de dissuasion française ne soit «*réduite à zéro*» si elle était prise en compte dans la négociation sur les euromissiles. C'est son affaire, mais il sait très bien que cette crainte est très répandue dans les milieux officiels. Elle s'appuie sur la disproportion entre la force de dissuasion française et les forces nucléaires de toute nature, américaines et soviétiques, capables de détruire plusieurs fois l'adversaire. Le gouvernement français a toujours laissé entendre que sa participation à une négociation ne pourrait être envisagée qu'après un début de réduction «*significative*» de l'armement nucléaire des superpuissances.

M. D.

***

L'Humanité *s'en est pris d'autre part en termes très vifs, le 28 mai, à un article de Gilbert Comte* (le Monde *du 27 mai*) *préconisant la réédition d'une série de textes écrits par Simone Weil après un séjour à Berlin en 1932 aujourd'hui introuvables. André Wurmser voit la marque d'une* «haine inexpiable» *dans le fait que notre collaborateur relève que l'auteur de l'enracinement avait été frappée par l'existence parmi les communistes allemands à l'époque d'un* «certain courant de sympathie à l'égard des hitlériens». *Ignorant qu'au jugement de Gilbert Comte, Simone Weil* «jamais ne se méprend sur la nature foncièrement criminelle de l'hitlérisme», *M. Wurmser accuse notre collaborateur de souhaiter la publication de ces textes* «parce qu'ils ne tiennent naturellement pas compte de ce que nous enseignèrent les années suivantes».

Etrange conception selon laquelle la suite de l'histoire pourrait effacer l'histoire antérieure ! Alors qu'elle ne fait en l'occurrence que mettre davantage en lumière l'aveuglement de la politique du Komintern à l'époque vis-à-vis du nazisme contre lequel les communistes allemands refusèrent de s'allier aux sociaux-démocrates. Le 7 mars 1933 encore, plus d'un mois après l'arrivée de Hitler au pouvoir, la Pravda *écrivait tranquillement :* «Que la réaction enrage ! Les contradictions internes et externes du capitalisme allemand s'aggravent.»

Tout le monde peut se tromper...

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA COURSE A L'INVESTITURE DÉMOCRATE POUR 1984

Le sénateur Glenn s'affirme de plus en plus face à M. Mondale

De notre correspondant

Washington. – Trois sondages viennent de mettre en vedette la candidature du sénateur John Glenn à l'élection présidentielle de novembre 1984. L'ancien astronaute serait actuellement le mieux placé pour battre M. Reagan, alors que l'ancien vice-président Walter Mondale était jusqu'ici considéré comme le favori pour l'investiture démocrate. M. Glenn a *annoncé sa candidature* le 21 avril. Selon un sondage Gallup réalisé dix jours plus tard (avec une marge d'erreur de quatre points), il battait alors largement M. Reagan : 54 % contre 37 %. M. Mondale, lui, ne devancerait le président sortant que par 49 % contre 43 %.

Des sondages du *Los Angeles Times* et du *Washington Post* effectués entre le 8 et le 15 mai donnent des résultats bien différents. Dans les deux cas, MM. Glenn et Reagan sont à égalité (44 %). Le président devance, en revanche, M. Mondale de cinq points dans le sondage du *Post* et de huit points dans celui du *Los Angeles Times*.

Il serait tout à fait prématuré d'en tirer des conclusions. Les « primaires » ne débuteront que dans huit mois, et beaucoup de choses peuvent changer dans l'intervalle. A commencer par la popularité de M. Reagan, qui n'a d'ailleurs toujours pas annoncé sa candidature. Mais, si l'avance du sénateur Glenn devait se confirmer dans les sondages, les électeurs démocrates hésiteraient à plébisciter M. Mondale. Quatre autres candidats d'opposition sont en lice : MM. Reubin Askew, Alan Cranston, Gary Hart et Ernest Hollings. Aucun d'eux n'ayant percé jusqu'à présent, on pourrait bien assister à un duel Glenn-Mondale.

L'ancien astronaute a un gros avantage : sa popularité. Elle lui a permis, paraît-il, de recueillir un demi-million de dollars de donations *en moins d'une semaine* après l'annonce de sa candidature, soit autant que toutes les sommes amassées par M. Gary Hart au cours d'une année d'efforts.

Autre atout de M. Glenn : la souplesse de ses positions. Beaucoup peuvent se reconnaître en lui. C'est un centriste qui penche parfois à gauche (sur le « gel » des armements nucléaires, par exemple), parfois à droite (sur des questions économiques). Nul ne peut le souçonner d'être prisonnier d'un groupe de pression.

Ce centrisme serait très utile dans un duel pour la Maison Blanche. Mais, pour gagner la sympathie des militants démocrates et emporter la nomination du *parti, il est toujours* meilleur d'apparaître progressiste. D'où la délicate gymnastique à laquelle est contraint le sénateur de l'Ohio : se « gauchir » pour devancer M. Mondale, mais rester lui-même pour apparaître comme le meilleur adversaire du candidat républicain. On reproche à M. Glenn d'être terne et d'endormir ses interlocuteurs. Cet homme de soixante et un ans a donc adopté, dès l'annonce de sa candidature, un ton plus vif, *raccourcissant* et *« musclant »* ses phrases.

. Mondale passait pour avoir la meilleure équipe électorale. Ne voulant pas être en reste, l'ex-astronaute a embauché soixante-dix personnes, sans lésiner sur la dépense. N'est-il pas – et de loin – le plus riche des candidats démocrates ?

Prochaine étape : essayer de ravir à M. Mondale l'appui de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., qui va, pour la première fois, soutenir un candidat démocrate avant les « primaires ». Imitant M. Mondale, le sénateur de l'Ohio s'est mis à faire vibrer la corde protectionniste. *« Nous ne devons pas avoir honte,* déclarait-il le 16 mai, *de restreindre des importations qui violent de manière flagrante l'esprit d'un commerce juste, qui profitent du « dumping », qui sont subventionnées ou menacent notre sécurité... »* Mais ce millionnaire du Middle-West, ami du « business », a encore beaucoup à faire pour séduire les ouvriers et se rendre populaire auprès des minorités noire et hispanique.

R. S.

Libres opinions

Les « disparus » en Argentine : l'horreur escamotée

par FABIENNE ROUSSO-LENOIR (*)

« LE document final de la junte militaire argentine sur la lutte contre le terrorisme et la subversion » apparaît comme le plus hallucinant tour de passe-passe juridique qu'un gouvernement puisse inventer pour tenter de figer dans une opacité impalpable l'horreur de ses actes.

Le chapitre sur les disparus ne surprend qu'à demi : faire disparaître les victimes, c'est escamoter les bourreaux. En droit, les textes régissent une matière : les droits positifs d'une homme concret ; une victime révèle un coupable identifiable. Il s'agissait donc d'imaginer un espace occulte où *l'homme, devenu fantôme,* échappe à la réalité du droit.

En organisant un système monstrueux, qui, en même temps qu'il refuse toute défense à la victime, garantit la protection du coupable, les *militaires argentins ont cru pouvoir bafouer doublement et* l'homme et le droit.

Ce qui surprend déjà plus, c'est la façon grossière dont la junte, pensant donner une explication sans réplique, livre au droit international *l'arme qui peut – si la communauté internationale le veut –* se retourner contre elle. En effet, l'argument majeur utilisé pour encadrer et banaliser l'atroce est celui de l'état de guerre. *« La nation était en guerre », « la guerre sale », « des erreurs furent commises et, comme dans toutes les guerres, les limites du respect des droits fondamentaux ont parfois été transgressées. »*

DEPUIS les conventions de Genève de 1949, la guerre ne justifie plus l'injustifiable. Et l'Argentine a bien signé et ratifié ces conventions, dont l'article 3, portant sur les conflits de caractère non international, dit en son paragraphe 1 : *« Les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités, y compris les membres de forces armées qui ont déposé les armes et les personnes qui ont été mises hors de combat par maladie, blessure, détention, ou pour toute autre cause, seront, en toutes circonstances, traitées avec humanité...*

» A cet effet, sont et demeurent prohibées en tous temps et en tous lieux, à l'égard des personnes mentionnées ci-dessus : a) les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices ; b) *les prises d'otages ;* c) *les atteintes à la dignité des personnes, notamment les traitements humiliants et dégradants ;* d) *condamnations prononcées et les exécutions effectuées sans un jugement préalable, rendu par un tribunal régulièrement constitué, assorti des garanties judiciaires reconnues comme indispensables par les peuples civilisés. »*

L'Argentine est également signataire du pacte des Nations unies relatif aux droits civils et politiques et de la convention interaméricaine des droits de l'homme qui, respectivement en leurs articles 4 et 27, garantissent, en cas de guerre, l'intangibilité de ces mêmes droits.

(*) Expert auprès de la Fédération internationale des droits de l'homme.

AMÉRIQUES

El Salvador

« Nous tuerons les conseillers américains jusqu'au dernier »

affirme un mouvement de guérilla

San-Salvador *(A.P.)*. — *« Tous les conseillers militaires américains envoyés ici rentreront dans un cercueil »*, ont affirmé, mercredi 1er juin, dans un communiqué, les Forces populaires de libération, l'une des organisations du Front Farabundo Marti de libération nationale. Les guérilleros des F.P.L., qui avaient revendiqué l'assassinat du commandant Schaufelberger, la semaine dernière, disent, dans un texte envoyé aux radios locales de San-Salvador, qu'ils continueront de tuer les conseillers américains jusqu'à ce qu'ils soient tous partis.

VU

SUR ANTENNE 2

D'une répression à l'autre

On réprime au Salvador, et aussi en Pologne, mais est-ce bien de la même chose qu'il s'agit ?

Difficile de ne pas se poser la question après avoir vu sur Antenne 2, mercredi soir, le magazine « Résistances » de Bernard Langlois. Au Salvador, c'est barbare, c'est net, et on en a la gorge nouée : une paysanne de quarante-six ans, qui a déjà l'air d'une vieille, raconte comment elle a été violée, plusieurs fois, par la soldatesque. Comment les violeurs ont obligé un des leurs, qui ne voulait pas, à en faire autant. Violée, la paysanne a aussi été mutilée : elle montre le sein qu'on lui a coupé, les cicatrices laissées par des balles. Un souvenir poignant l'éclaire, un instant : l'homme obligé de se coucher sur elle, et qui pleurait, derrière ses lunettes noires, pendant qu'il faisait semblant.

Après un tel témoignage, on en oublie de se demander — personne ne nous en dit rien — ce qui peut se passer, parfois, dans l'autre camp.

Les faits se sont produits il y a quatre ans, mais c'est ainsi tous les jours dans ce pays dont M. Reagan certifie, périodiquement, que les droits de l'homme y progressent. Et où chacun a sa commission de défense des droits de l'homme. Un évêque siège dans celle du gouvernement et aussi — Ubu roi ! — le chef de la police. « La police, torturer ? Vous n'y pensez pas ! », *dit le brave homme, le visage partagé entre le cynisme et l'imbécillité.*

Comme la répression polonaise semble savante, en comparaison ! Quelques coups de matraque pendant les manifestations — comme à Paris — et, sur fond de grisaille et de H.L.M., des militants du KOR obligés de choisir entre la prison et la clandestinité : chez eux, la violence est sélective, elle s'abat de préférence sur les intellectuels, ces « mauvais amis » des ouvriers. Quand Jan Jozef Lipski dit qu'il ne capitulera pas, on a encore en tête la « résistance » de la paysanne salvadorienne, qui risque la mort en parlant et qui a cette phrase lumineuse pour expliquer la sauvagerie des militaires de son pays : « Ils croient que les ouvriers, les paysans, les pauvres, sont leurs ennemis. »

Les « terroristes » irlandais embastillés « par erreur » à Paris l'ont ssans doute été au mépris de droits, dont la violation n'a certes rien à voir avec ce qui se passe en Pologne ou au Salvador, mais donne pourtant, elle aussi, matière à scandale. Et celui-ci s'est produit sous un gouvernement dont on nous a rappelé qu'il est « démocratique » et « socialiste ». Enfin, Bernard Langlois est allé à Moscou avec une caméra de touriste filmer un appel au secours de Mme Sakharov, dont le mari est dans la même situation qu'un « otage aux mains des Brigades rouges » *: il risque à tout instant d'être tué. C'est la seule issue qui reste au pouvoir soviétique, dit-elle : le tuer. Surtout si l'Occident ne fait rien. Fait-il quelque chose ?*

CHARLES VANHECKE.

ASIE

Chine

Pékin s'inquiète des expulsions de citoyens chinois résidant en Mongolie

De notre correspondant

Pékin. — Le ministère chinois des affaires étrangères a confirmé, pour la première fois mercredi 1er juin, les informations faisant état de l'expulsion, au cours des derniers mois, de plusieurs centaines de citoyens chinois vivant en République populaire de Mongolie. Les premières indications sur les mesures frappant la communauté chinoise de ce pays — estimée à sept mille ou huit mille personnes — avaient été rapportées à la fin de la semaine dernière par des voyageurs occidentaux venant d'Oulan-Bator par le Transsibérien (*le Monde* du 28 mai).

Pékin déclare que le gouvernement chinois a fait *« plusieurs représentations »* à propos de cette affaire auprès des autorités mongoles. Mais, jusqu'à ce jour, ajoute le ministère, celles-ci continuent de *« forcer à émigrer et »* des citoyens chinois et les chassent. *« Nous suivons de près le développement de ces incidents »*, a conclu le porte-parole.

Selon les informations parvenues à Pékin, le gouvernement d'Oulan-Bator aurait décidé, en mars dernier, de déplacer vers le nord la majeure partie des Chinois vivant en République populaire de Mongolie. En cas de refus, ceux-ci n'auraient eu le choix que de quitter rapidement le pays. La plupart de ces immigrants étaient installés en Mongolie depuis les années 50 et étaient établis à Oulan-Bator ou dans ses environs. Les autorités mongoles leur reprocheraient de ne pas observer les lois de leur pays d'accueil, et notamment de se livrer à de la contrebande et à des trafics divers. Elles avaient déjà procédé à des mesures d'expulsion, mais, semble-t-il, moins brutales, au mois de juin de l'année dernière.

On s'interroge à Pékin sur les motifs profonds de cette action d'un allié proche de Moscou, alors que les consultations sino-soviétiques, engagées à l'automne 1982, paraissent piétiner. On note que, en avril, l'organe du parti communiste mongol avait reproché à la Chine de s'être engagée dans une politique « sélective » de normalisation de ses relations avec les pays socialistes.

Le journal s'était indigné que Pékin ait soulevé, dans ses consultations avec Moscou, la question de la présence de troupes soviétiques en Mongolie. Accusant les dirigeants chinois de se conduire comme *« des fonctionnaires de la cour mandchoue »*, l'article avait vivement critiqué *« les ambitions hégémoniques et les revendications territoriales des expansionnistes grand-han »*. Rapprochées de cette prise de position, les récentes mesures d'expulsion sont peut-être une façon pour les Mongols de rappeler à Pékin que les problèmes existant entre les deux pays devraient être discutés par des contacts directs, et non par l'intermédiaire d'un pays tiers.

MANUEL LUCBERT.

Corée du Sud

Le mouvement de grève de la faim s'étend parmi les personnalités de l'opposition

De notre correspondant

Tokyo. — Le mouvement de grève de la faim entrepris depuis le 18 mai par l'ancien dirigeant de l'opposition, M. Kim Young Sam, pour amener le président Chun Doo Hwan à restaurer pleinement les libertés démocratiques en Corée du Sud (*le Monde* du 19 mai) se prolonge et s'amplifie à Séoul. Plus d'une vingtaine d'avocats, d'universitaires et d'anciens parlementaires, pour la plupart privés de leurs droits politiques depuis 1980, se sont joints ces derniers jours à cette campagne de protestation.

La première réaction des autorités avait été de transporter, de force, M. Kim dans un hôpital de Séoul, puis d'assigner à résidence une cinquantaine de personnes décidées à lui apporter publiquement leur soutien. Cependant, dimanche dernier 29 mai, elles avaient annoncé la levée de certaines assignations à résidence, à commencer par celle qui avait été réimposée à M. Kim Young Sam, il y a un an, à la suite d'une interview dans laquelle il critiquait le nouveau régime. L'ancien dirigeant du nouveau parti démocrate, qui est âgé de cinquante-cinq ans, n'en continue pas moins sa grève de la faim. selon ses proches, et selon des journalistes coréens qui ont été autorisés à se rendre à son chevet, il aurait perdu plus de 10 kilos mais refuserait de s'alimenter tant qu'il sera conscient et tant qu'une réponse officielle positive n'aura pas été apportée à ses demandes de démocratisation.

M. Kim Young Sam était, avec deux autres grandes figures de l'opposition au régime Park Chung Hee — MM. Kim Dae Jong et Kim Jong Pil (« les trois Kim »), — l'un des candidats les plus sérieux à la présidence de la République après l'assassinat de l'ancien dictateur, en octobre 1979. Comme eux, et comme tant d'autres politiciens du « printemps de Séoul », il fut victime de la répression sanglante des émeutes de Kwangju et de la prise du pouvoir par les militaires. Fin 1980, tous les partis de l'ancien régime avaient été dissous et près de six cents personnalités — politiciens, universitaires, avocats et fonctionnaires — déchues de leurs droits politiques par le régime du général Chon.

Cette mesure a été rapportée en février dernier pour deux cent cinquante personnes « repenties ».

R.-P. PARINGAUX.

PROCHE-ORIENT

LE MOUVEMENT D'OPPOSITION A M. ARAFAT

La dissidence englobe six des soixante-dix membres du Conseil révolutionnaire du Fath

M. Moussa Awad, de son nom de guerre Abou Akram, a annoncé, mercredi 1er juin, son ralliement au colonel Abou Moussa, qui conduit le mouvement d'opposition à la direction de l'O.L.P. Abou Akram, qui parlait au cours d'une conférence de presse convoquée spécialement à l'intention des journalistes étrangers à Haouch-Barada, près de Baalbeck, dans la plaine libanaise de la Bekaa, sous occupation syrienne, s'est présenté comme le commandant des unités du Fath au Liban et un des membres du Conseil révolutionnaire de cette organisation, qui en compte soixante-dix.

Abou Akram était entouré de deux responsables militaires palestiniens, le colonel Mohamed el Badr (Abou Majdia) et le commandant Ziad el Soughair, également membre du Conseil révolutionnaire du Fath. Ces deux derniers avaient été démis de leurs fonctions, avec trois autres responsables, par M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., le 21 mai dernier.

Se référant apparemment aux efforts qui seraient entrepris par Damas en vue de régler le différend qui oppose les colonels palestiniens en révolte à M. Arafat, Abou Akram a rejeté *« toute médiation »* dans le conflit interne du Fath. Il a affirmé que le mouvement de dissidence ne renoncerait pas à ses revendications, parmi lesquelles, a-t-il rappelé, figure la tenue d'un congrès général du Fath auquel prendraient part *« les honnêtes et les militants, et non les voleurs, les déviationnistes et les lâches »*.

Abou Akram a affirmé que la majorité des responsables du Fath avaient été *« hostiles »* au retrait des combattants palestiniens de Beyrouth, l'été dernier, et que certains cadres avaient *« même menacé de tirer sur les navires »* qui devaient les évacuer. *« Nous sommes déterminés à retourner à Sabra et à Chatila* (les camps palestiniens de Beyrouth où furent perpétrés les massacres de réfugiés après le départ des combattants) *et au Sud-Liban, d'où nous partirons pour la libération de la Palestine »*, a-t-il déclaré, en ajoutant : *« Que ceux qui vivent dans les illusions des projets américains partent pour la Tunisie, ils pourront ainsi se reposer sur les plages. »*

Abou Akram s'est déclaré convaincu que l'ensemble du Fath, ainsi que les autres organisations palestiniennes, finiraient par se rallier au mouvement de dissidence conduit par le colonel Abou Moussa. Le nouveau dissident a, par ailleurs, indiqué que vingt-huit cadres et responsables du Fath, réunis samedi dernier dans la Bekaa, ont adressé un mémorandum à la direction de l'organisation, dans lequel ils affirment leur *« appui total »* aux *« revendications justes et légitimes »* du mouvement de protestation conduit par Abou Moussa et refusent le recours aux armes pour trancher le conflit surgi entre *« les membres d'une même organisation »*.

Les dissensions qui sont apparues au sein du Fath seront probablement évoquées par Abou Iyad, le numéro deux de l'organisation, au cours de la visite qu'il a commencée mercredi à Moscou, où il aura des entretiens avec le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko. On sait qu'Abou Saleh, l'un des dirigeants de la dissidence, se réclame de la fraction prosoviétique de l'O.L.P.

M. Arafat devait conduire la délégation palestinienne à Moscou, mais il semble avoir été retenu au Liban à la suite de l'aggravation de la dissidence au sein du Fath. Avant de quitter le Koweït pour Moscou, Abou Iyad a affirmé que le but de sa mission était de *« consolider »* les relations de son organisation avec l'U.R.S.S. et d'obtenir *« une plus grande aide pour la bataille à venir »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

La visite de M. Sharon à Montréal provoque des remous

De notre correspondant

Montréal. — La visite qu'effectue au Canada, cette semaine, l'ancien ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, a déclenché une vive controverse. Plusieurs organisations, dont deux des trois principales centrales syndicales, ont appelé, mercredi 1er juin, à Montréal, à une manifestation pour protester contre le séjour au Canada de M. Sharon, qu'elles considèrent comme un *« criminel de guerre »*.

Ce n'est pas tant l'ampleur de la manifestation — quelques centaines de personnes — qui a retenu l'attention, mais bien davantage l'âpreté de la controverse qu'a suscitée l'arrivée du ministre (sans portefeuille) dans un pays où les actions d'Israël ne sont en général guère contestées.

La communauté juive du Québec (plus de cent mille personnes), qui reçoit très souvent de hautes personnalités israéliennes pour récolter des fonds destinés à l'Etat hébreu, a donc été prise au dépourvu par la vigueur des réactions anti-Sharon.

Plusieurs députés fédéraux ont appuyé publiquement la position de la communauté juive. En revanche, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est interrogé sur l' *« opportunité »* de la visite de M. Sharon. Il a estimé que des manifestations de protestation étaient justifiées, compte tenu des faits reprochés au ministre israélien.

Aux cris de *« Sharon assassin »*, les manifestants — dont plusieurs personnalités juives de Montréal appartenant au regroupement pour un dialogue Israël-Palestine — ont défilé, mercredi soir, en face de l'hôtel où le ministre s'apprêtait à prononcer un discours devant plusieurs centaines de convives qui avaient payé chacun 500 dollars (plus de 3 000 francs). Presque au même moment, des contre-manifestants sont venus appuyer M. Sharon. La présence d'importantes forces de police a permis d'éviter des incidents.

BERTRAND DE LA GRANGE.

AFRIQUE

Namibie

Pretoria ne croit guère au succès de la mission du secrétaire général de l'ONU

M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, devait recevoir, le jeudi 2 juin, le représentant de l'Afrique du Sud aux Nations unies, M. Kurt von Schirnding, donnant ainsi le coup d'envoi aux consultations dont il a été chargé mardi par le Conseil de sécurité pour tenter de débloquer les négociations sur la Namibie. M. Perez de Cuellar poursuivra ces consultations la semaine prochaine avec les chefs d'Etat ou de gouvernement d'Afrique australe à Addis-Abeba, où il assistera à l'ouverture du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).

De notre correspondant

Johannesburg. — Le gouvernement sud-africain ne s'opposera pas à la mission confiée mardi 31 mai au secrétaire général des Nations unies à propos de la Namibie, mais il est pessimiste sur ses chances de réussite. Telle est l'impression qui prévaut en Afrique du Sud au vu des réactions officielles publiées mardi.

« Si M. Perez de Cuellar souhaite s'entretenir avec nous, a déclaré M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, *il est le bienvenu (...). Bien sûr, nous supposons qu'il visitera également le Sud-Ouest africain (Namibie) pour y rencontrer, de manière convenable, les partis internes du territoire. »* Pour M. Kurt von Schirnding, ambassadeur de Pretoria aux Nations unies, cette question de la reconnaissance *de facto* des partis politiques autorisés en Namibie par Pretoria (environ quarante-cinq) constitue l'un des deux principaux obstacles à la réussite de M. de Cuellar.

« Tant que les Nations unies ne traiteront pas ces partis sur le même pied que la SWAPO », a-t-il dit — ajoutant que lesdits partis *« devront avoir le dernier mot sur la question de l'indépendance »*, — *la partialité onusienne en faveur de la SWAPO reste entière »*. Second obstacle, qui semble infranchissable, si M. Perez de Cuellar se refuse à reconnaître le lien censé exister entre la présence cubaine en Angola et l'occupation sud-africaine en Namibie. *« Il lui sera extrêmement difficile de réussir là où le groupe de contact a achoppé »*.

En fait, pour M. von Schirnding, la résolution, pourtant volontairement modérée de manière à éviter un nouveau veto américain, *« ne fera pas avancer »* les négociations. L'Afrique du Sud, a conclu M. Pik Botha, *« ne se pliera à aucune date limite »* pour la mise en train du processus d'indépendance accepté par elle en 1978. Un nouveau sursis de trois mois lui est accordé pour démontrer sa bonne volonté, mais tout porte à croire que la situation n'est pas à la veille de se débloquer, sauf coup de théâtre bien entendu.

D'un côté, l'Angola se dit toujours ouvert à la négociation avec Pretoria, de l'autre, la SWAPO se déclare prête à signer sur le champ un cessez-le-feu, mais les deux alliés, en l'occurrence soutenus par la quasi-totalité des pays membres des Nations unies, refusent toujours de lier l'indépendance namibienne à la question du retrait des forces cubaines de l'Angola.

Divisé sur cette question, après s'être laissé — faute d'alternative — entraîné dans l'impasse par l'administration américaine, le groupe de contact paraît aujourd'hui plus fragile et plus impuissant que jamais. Sauf si la position américaine devait évoluer sensiblement, et qu'une autre approche se dessine — *mais laquelle ?* — la tâche dévolue au secrétaire général des Nations unies a toutes les apparences d'une impossible mission...

PATRICE CLAUDE.

LE PRÉSIDENT RATSIRAKA A L'ÉLYSÉE

De passage à Paris, avant de se rendre à la conférence des chefs d'État membres de l'Organisation de l'unité africaine qui doit se tenir à Addis-Abeba le 6 juin, M. Didier Ratsiraka, président de la République malgache, devait être ce jeudi 2 juin l'hôte à déjeuner de M. François Mitterrand.

En ce qui concerne les relations bilatérales, la France reste le premier bailleur d'aide de Madagascar. C'est ainsi qu'en 1982 les services de la coopération et de la Caisse centrale de coopération économique ont consenti des sommes de l'ordre de 700 millions de francs, auxquels s'ajoutent 300 millions de crédits commerciaux. A la fin du mois dernier, trois conventions de financement d'un montant de près 200 millions de francs ont été signées dans la capitale malgache, affectées essentiellement au développement des productions rizicole et sucrière. Ces prêts ont été consentis à des conditions très avantageuses, soit 4,5 % de taux d'intérêt sur quinze ans avec un *différé de cinq ans*.

La situation économique et financière préoccupante qui prévaut à Madagascar depuis plusieurs mois et l'aggravation du déficit de la balance commerciale malgache nécessitent un recours accru à l'aide extérieure. Or, depuis deux ans, les relations entre Paris et Tananarive n'ont cessé de s'améliorer, et les Malgaches ont donné des signes évidents de bonne volonté à l'égard de l'ancienne puissance tutrice. C'est ainsi que le gouvernement malgache ne conteste plus la souveraineté française sur la Réunion et qu'il tente de relancer l'enseignement de la langue française à Madagascar.

En revanche, le contentieux consécutif aux nationalisations, notamment en ce qui concerne la société Eaux-Electricité de Madagascar, n'est pas définitivement apuré. D'autre part, 50 % de la dette publique malgache, estimée à environ 1 milliard de dollars, portent sur des créances françaises. Enfin, dans le domaine des droits de l'homme, on s'interroge toujours sur le sort réservé à certains détenus politiques.

Ph. D.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

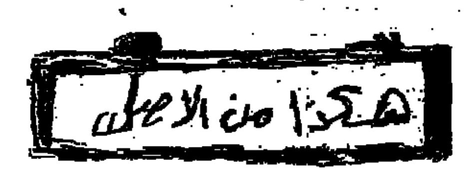
• LE PREMIER MINISTRE, M. BOB HAWKE a quitté, jeudi 2 juin, Canberra pour sa première visite officielle à l'étranger. Au cours d'un voyage de dix-huit jours, il visitera la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Indonésie, la Grande-Bretagne, la France, la Suisse, les Etats-Unis et le Canada. En France, il fera part du mécontentement de son pays devant la poursuite des essais nucléaires français dans le Pacifique. — *(U.P.I.)*

Haute-Volta

• AMNISTIE POUR L'ANCIEN PRÉSIDENT YAMEOGO. — L'ancien président voltaïque Maurice Yameogo va retrouver ses droits civiques en vertu de l'amnistie qui lui a été accordée, lundi 30 mai, par ordonnance du chef de l'Etat, M. Ouedraogo.

Tchad

• PRÉPARATIFS MILITAIRES LIBYENS ? — Les Etats-Unis ont accusé, mercredi 1er juin, la Libye de procéder à un renforcement de son dispositif militaire dans la bande d'Aouzou, dans l'extrême nord du Tchad, et ont mis en garde Tripoli contre toute intervention militaire directe contre le gouvernement de N'Djamena ou tout renforcement de son soutien aux rebelles tchadiens. — *(A.F.P.)*



L'Iran en mal de « normalisation »

III. — *L'impasse*

par JEAN GUEYRAS

La mise hors la loi du Toudeh a entraîné une grave détérioration des relations entre Moscou et Téhéran, et dix-huit diplomates soviétiques en poste en Iran ont été expulsés. Cette situation semble préparer la voie à un rapprochement avec l'Occident souhaité par certains dirigeants influents du gouvernement iranien (*le Monde* des 1er et 2 juin).

La République islamique survivra-t-elle à la disparition de l'imam Khomeiny ? Cette question a longtemps préoccupé les milieux de l'opposition iranienne à l'étranger. Il y a encore un an, certains de ses dirigeants vivaient avec l'espoir que les jours de l'imam étaient comptés. La moindre rumeur sur l'état de santé déclinant du vieil homme de Djamaran était amplifiée et dramatisée par la presse et par les opposants, convaincus que la mort du « guide » serait suivie à très brève échéance de l'effondrement du régime de Téhéran.

Les « imamologues » de Paris, de Londres et de Washington examinaient donc à la loupe les photographies reproduites dans les journaux de Téhéran et écoutaient avec la plus grande attention les discours de l'imam retransmis par la radio iranienne, à la recherche du moindre indice susceptible d'accréditer la thèse qu'une issue fatale était imminente. Au début de 1982, les très sérieux quotidiens de la presse britannique avaient même laissé entendre que l'imam était mort, en reproduisant une photographie qui, selon les « experts » de l'opposition, avait été *« grossièrement maquillée »* par la presse iranienne pour prouver que le « guide » était bien vivant.

Ces observateurs trop pressés ont depuis perdu leurs illusions et, renonçant à enterrer l'imam avant sa mort, se sont résignés à l'idée que celui-ci, malgré ses ennuis de santé, peut encore vivre de longues années.

Peu après son hospitalisation à Téhéran en janvier 1980, à la suite d'une alerte cardiaque, l'imam Khomeiny a commencé à diriger les affaires du pays de sa modeste résidence du quartier de Djamaran (au nord de la capitale) transformé en véritable place forte. Certes, sur le conseil de ses médecins, il a réduit ses activités et s'astreint à des périodes de repos forcé plus ou moins prolongées. Mais il n'a apparemment rien perdu de sa combativité et de son mordant et est toujours capable de prononcer, d'une voix monocorde mais assurée, de longs discours radiotélévisés à partir de la mosquée de Djamaran où il reçoit plusieurs fois par semaine des délégations de visiteurs soigneusement sélectionnés.

Un régime solide

Certes, un homme de quatre-vingt-quatre ans peut disparaître à tout instant ou n'être plus en mesure d'assumer son rôle. Mais dans ce cas il y a de plus en plus d'observateurs, même parmi ses adversaires, pour estimer que le régime de Téhéran ne disparaîtra pas pour autant. Rares sont ceux qui partagent le point de vue de M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin du peuple, en exil à Auvers-sur-Oise, qui déclarait en février dernier que la mort de l'imam serait suivie d'un soulèvement populaire et *« briserait le cercle de la répression, créant les conditions d'un régime animé par le peuple »*. L'ancien président iranien, M. Bani-Sadr, est allé encore plus loin en affirmant que le régime était déjà moribond et que c'étaient les Occidentaux, avec à leur tête les Etats-Unis, qui faisaient tout leur possible pour maintenir l'imam Khomeiny au pouvoir. M. Bani-Sadr répondait vraisemblablement à une série de commentaires officieux, parus au début de 1983 dans la presse américaine, qui laissaient entendre que les responsables de Washington, révisant profondément leur jugement sur le régime iranien, n'estimaient plus que l'Iran serait le théâtre d'un coup d'État militaire ou basculerait dans la guerre civile le jour où l'imam viendrait à disparaître. Ces mêmes commentateurs soutenaient que les spécialistes de l'Iran au département d'État et au Pentagone considéraient que le régime de Téhéran s'était désormais *« institutionnalisé et dépersonnalisé »* et était là pour durer.

Nul ne conteste que la disparition de l'imam sera un coup sévère pour la République islamique, mais celle-ci est désormais suffisamment solide et structurée pour pouvoir résister à l'impact d'une disparition subite de l'imam. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que si ce dernier était mort au cours de la période trouble et incertaine qui a suivi, en juin 1981, la mort de l'ayatollah Behechti, enseveli avec soixante-douze des principaux responsables du parti républicain islamique sous les décombres du siège du parti, le régime n'aurait pas survécu. Les Moudjahidin du peuple, qui, bien qu'ils ne l'aient jamais admis officiellement, étaient à l'origine de cet attentat et de celui qui, deux mois plus tard, coûta la vie au président de la République Radjaï et au chef du gouvernement Bahonar, n'ont pu ou voulu s'emparer du pouvoir, lui accordant ainsi un précieux répit qu'il a mis à profit pour consolider les institutions de l'État et de la révolution.

L'extermination des opposants

Aujourd'hui, la situation diffère du tout au tout de celle qui prévalait en Iran il y a deux ans. Au prix d'une sanglante répression qui souvent a revêtu l'aspect d'une guerre d'extermination contre les opposants, les forces de sécurité et les gardiens de la révolution (pasdaran) ont presque entièrement démantelé les forces de l'opposition. La répression impitoyable et systématique n'a été rendue possible que par la réorganisation des services de sécurité et de renseignements devenus d'une redoutable efficacité, pour une part grâce à certains « spécialistes » venus de l'ancienne Savak. C'est ainsi que le 5e bureau de la police politique du chah, qui était chargé de mener la lutte contre les communistes et les éléments subversifs, a été « récupéré » par les autorités islamiques. En outre, plusieurs informations concordantes et dignes de foi indiquent que le général Hossein Fardoust, qui était chargé sous le régime monarchique de superviser les activités de la Savak et d'assurer la sécurité de la cour, occupe un poste important à la tête des nouveaux services de renseignements islamiques, connus en Occident sous l'appellation de Savama.

Parallèlement à l'intensification de la répression, le régime a parachevé la mise en place des institutions de l'État et la consolidation des organisations révolutionnaires, qui *agissent désormais en parfaite harmonie*. Il est vrai que le P.R.I., qui constituait, au cours des premières années de la révolution, la principale force politique du régime, ne s'est pas encore relevé de la disparition de l'ayatollah Behechti. Celui-ci en avait fait la courroie de transmission entre l'État et les communautés islamiques sur lesquelles s'appuie le pouvoir. La relève a cependant été assurée par le tout-puissant réseau des mosquées, organisation non structurée mais tentaculaire, qui quadrille le pays par l'intermédiaire des comités de voisinage, des *hezbollahis* (membres du « parti de Dieu ») et des *bassidj*, jeunes « volontaires de l'islam et de la mort ». Ces derniers, qui se sont illustrés sur les champs de bataille contre l'Irak, jouent un rôle essentiel dans la répression en informant les autorités des moindres faits et gestes « suspects » de la population.

Le régime a su également neutraliser politiquement l'armée en la maintenant éloignée de la capitale *dans une guerre qui n'en finit pas*, et en décourageant par une série de mutations et de promotions constamment renouvelées toutes les velléités de bonapartisme chez ses cadres supérieurs, de surcroît étroitement encadrés par les commissaires politiques religieux.

La bataille pour la succession

En l'absence de toute force d'opposition organisée, la disparition de l'imam, sans mettre le régime en péril, intensifiera néanmoins la lutte pour le pouvoir entre les factions rivales du clergé. Le conflit se *déroulera dans le cadre de* l'« Assemblée des experts » élue, en décembre dernier, précisément pour arbitrer un éventuel conflit entre les héritiers de l'imam.

La confrontation, ainsi limitée, pourrait être particulièrement âpre, la plupart des grands ayatollahs, fortement représentés au sein de l'Assemblée, ainsi que le groupe politico-religieux des *hodjatieh*, étant hostiles à la désignation d'un nouveau *velayate faqih* (tuteur religieux de la communauté) qui serait doté de pouvoirs analogues à ceux de l'imam Khomeiny. Ils souhaitent la constitution d'une sorte de « conclave » de trois ou cinq religieux au sein duquel ils auraient forcément leur mot à dire. *L'imam et ses proches collaborateurs craignent qu'une* telle solution, bien que prévue expressément par la Constitution islamique, ne soit un facteur de division et de luttes internes, et préconisent la désignation d'un nouvel imam en la personne de l'ayatollah Montazeri. Ce dernier, qui n'a apparemment aucune des qualifications requises d'un « tuteur religieux » hormis sa loyauté sans faille à l'égard de l'imam dont il a épousé la sœur, n'a que peu de chances d'être accepté par ses pairs. Mais quelle que soit l'issue de la bataille pour la succession, il est fort peu probable qu'elle puisse modifier fondamentalement les options actuelles du régime, la plupart des religieux étant d'accord pour ne pas partager un pouvoir qu'ils monopolisent.

La marge de manœuvre dont les religieux disposent pour libéraliser le régime demeure donc fort limitée : tout en voulant présenter au monde extérieur un « *islam à visage humain* » pour faciliter l'ouverture *sur l'Occident tant souhaitée*, les dirigeants de Téhéran demeurent prisonniers de l'appareil répressif qu'ils ont créé pour affermir leur pouvoir et qui, au fil des ans, s'est transformé en un véritable Etat à l'intérieur de l'Etat islamique. Les récentes arrestations des militants du Toudeh, effectuées comme d'habitude au mépris total des lois en vigueur, les aveux des dirigeants extorqués vraisemblablement par des méthodes de torture physique et morale qui ont été progressivement mises au point et améliorées dans les sinistres cellules surpeuplées de la prison d'Evine, où règne le tout-puissant et inamovible procureur de la révolution islamique Assodallah Ladjevardi, indiquent que rien n'a changé en Iran dans le domaine de la répression.

Le régime de Téhéran se trouve donc dans une impasse. Il souhaite apparemment « normaliser » la révolution. Il craint, en même temps, que cela ne déchaîne des forces incontrôlables qui emporteraient la République islamique aussi sûrement que les mesures de libéralisation annoncées en 1978 par le chah ont conduit la monarchie à sa perte.

FIN

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement accuse l'opposition de « sabotage »

Le gouvernement a donc décidé de ne pas engager sa responsabilité en vertu de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, ce qui aurait permis d'accélérer la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur *(voir nos dernières éditions du jeudi 2 juin).*

M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, a même affirmé, à la sortie du conseil des ministres de mercredi, que l'utilisation de cette procédure n'avait jamais été sérieusement envisagée. *« Le gouvernement,* a-t-il dit, *souhaite que ce débat soit mené sérieusement et à son terme. »* Pour ce faire, il estime *« raisonnable »* que la discussion soit terminée le 9 ou le 10 juin. Jusqu'à cette date, les séances de l'Assemblée nationale lui seront donc prioritairement réservées et même les suivantes, autant que nécessaire.

M. Labarrère n'a pas mâché ses mots, qualifiant la tactique choisie par l'opposition de *« sabotage de l'institution parlementaire qui dévalorise le rôle du Parlement, qui est un risque pour la démocratie dans un pays où l'antiparlementarisme est toujours sous-jacent ».* Déjà, au mercredi 1er juin, à 19 h 30, soixante heures et vingt minutes ont été consacrées à la discussion des articles. L'opposition a pu se prononcer pendant sept heures et trois minutes sur la teneur générale de chaque article, la majorité ne parlant dans les mêmes conditions que pendant deux heures et cinquante minutes.

Le R.P.R. et l'U.D.F. peuvent pourtant estimer que leur stratégie a été payante : sur quatre-vingt-six amendements adoptés sur les quelque mille déjà discutés, vingt-trois ont été proposés par eux, et le gouvernement a dû en soumettre plusieurs pour préciser sa position à la suite de leurs interventions. Aussi, malgré les déclarations encourageantes faites mardi 31 mai au soir par les responsables des deux groupes de l'opposition, les débats ne se sont guère accélérés mercredi. Dans l'après-midi, l'allure a été de dix-sept amendements discutés en une heure et quarante-cinq minutes, rythme plus proche des six amendements à l'heure, jugés comme une vitesse critique par M. Labarrère, que des dix-huit, moyenne qu'il juge normale. Le gouvernement doit s'armer de patience.

Une session extraordinaire est donc envisageable pour le début du mois de juillet. M. François Mitterrand avait, certes, annoncé qu'il ne le souhaitait pas, sauf circonstances extraordinaires. N'est-ce pas le cas ? A la sortie de l'Élysée mercredi, le ministre chargé des relations avec le Parlement a reconnu qu'il ne pouvait être « exclu » que le premier ministre en demande la convocation au président de la République *« si l'obstruction de l'opposition continue ».*

Si le gouvernement a d'ores et déjà renoncé à faire discuter ce printemps le projet de loi sur la fonction publique des collectivités locales, il doit faire adopter la loi d'orientation du IXe Plan avant l'été. M. Defferre, afin que les budgets 1984 de l'État et de celles-ci puissent être préparés à temps, souhaite qu'il en soit de même pour le deuxième volet du transfert des compétences. Il faudrait aussi que le Parlement discute du projet de loi sur le financement des entreprises, de celui sur les sociétés d'économie mixte locales. Doivent rester à l'ordre du jour un débat sur le budget social de la nation, un autre sur la politique étrangère, plus un certain nombre de « navettes », comme celles du projet de loi sur le service militaire ou sur la programmation militaire. Faute de session extraordinaire et si le R.P.R. et l'U.D.F. le souhaitaient, le programme de cette fin de session peut être complètement bloqué.

THIERRY BRÉHIER.

Les statuts des établissements d'enseignement supérieur seront déterminés par leurs conseils d'administration

L'Assemblée nationale, le mercredi 1er juin, continue la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur, et spécialement des articles régissant les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale.

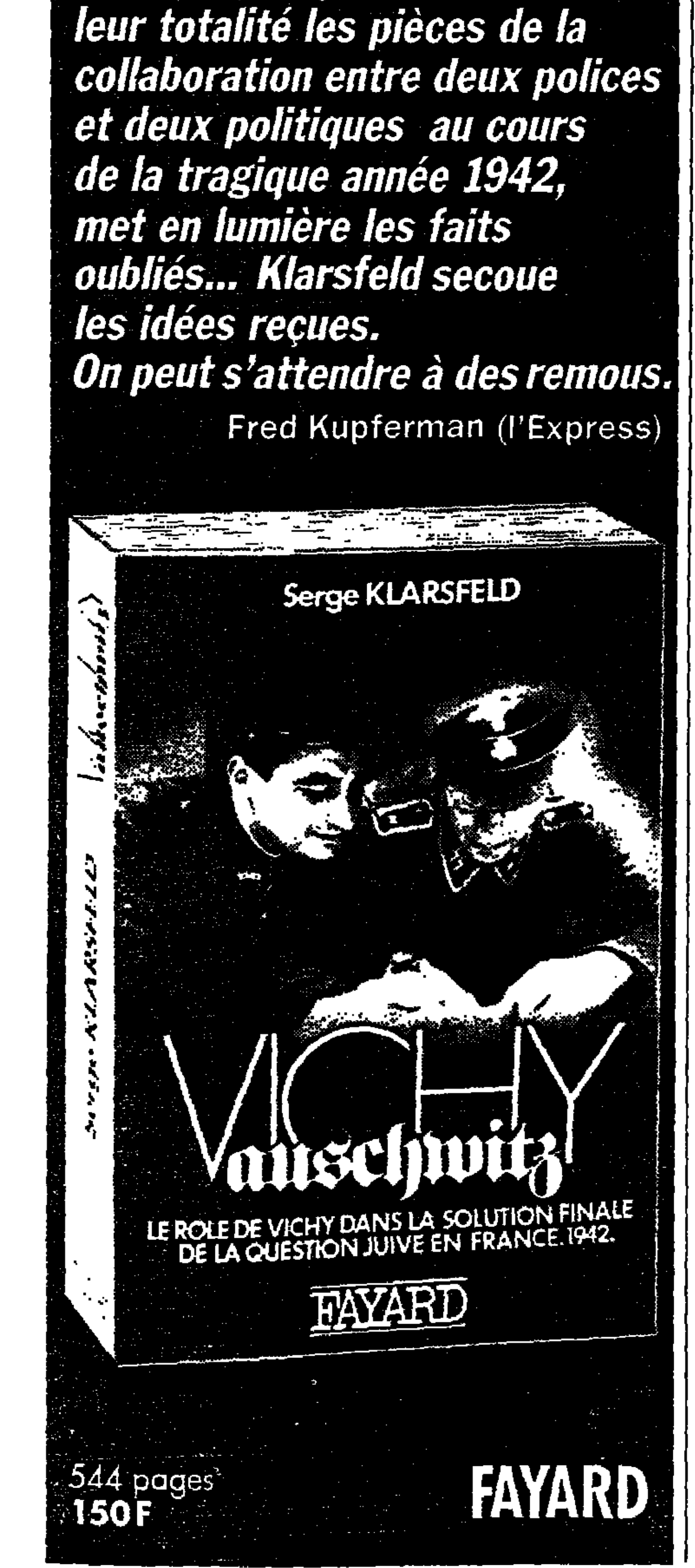
● *Statuts:* Ils seront déterminés par les conseils d'administration des établissements statuant à la majorité des deux tiers. M. Cassaing (P.S., Corrèze), rapporteur de la commission des affaires sociales, fait ajouter qu'ils devront respecter *« une équitable représentation dans les conseils de chaque grand secteur de formation »*, pour éviter qu'une spécialité puisse *« dominer »* les autres. L'opposition critique la formule du projet du gouvernement, qui expliquait que *« les statuts sont approuvés par le ministre de l'éducation nationale »*, alors que M. Schwartzenberg, secrétaire d'État à l'éducation nationale, observe qu'une disposition identique figurait dans la loi de 1968. Mais la commission ayant, elle aussi, trouvé qu'il y avait là une *« limitation »* de l'autonomie, le gouvernement dépose un amendement qui est adopté et qui remplace *« sont approuvés »* par *« sont transmis au... »*

● *Le recteur-chancelier* est doté de pouvoirs comparables à ceux dont il dispose déjà. Le R.P.R. demande sans succès la distinction des deux fonctions; l'U.D.F. souhaite, mais n'est pas suivie, que ces pouvoirs soient réduits. Elle critique ainsi le fait qu'il *« assure la coordination des enseignements supérieurs avec les autres ordres d'enseignement »*, alors que M. Schwartzenberg rappelle que c'est la reprise d'une prescription de la loi de 1968, mais M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) reconnaît: *« La loi de M. Edgar Faure n'est pas la Bible pour nous. »*

● *Les diverses sortes d'établissements* sont énumérées par l'article 22: universités, écoles et instituts extérieurs aux universités, écoles normales supérieures, écoles françaises à l'étranger et les grands établissements (École des hautes études, Collège de France, Muséum d'histoire naturelle...). Là encore, l'opposition y voit une volonté d'uniformisation. Le secrétaire d'État ayant assuré que, pour établir par décret la liste et la classification des établissements existants, il serait tenu compte des souhaits de leurs dirigeants, l'U.D.F. s'efforce sans succès de faire ajouter que ce décret sera pris après *« avis conforme »* des conseils d'administration de ces établissements.

La séance est levée avant que ne soit commencée la discussion des amendements déposés sur l'article 23.

Th. B.



La réforme de la garantie de ressources

L'Assemblée nationale, le mercredi 1er juin, a adopté en première lecture le projet de loi supprimant du code du travail les dispositions relatives à la garantie de ressources des travailleurs privés d'emploi *(le Monde* du 2 juin). Les députés n'ont rien changé à la formulation proposée par M. Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, et donc approuvé l'article 2 qui maintient *« les droits acquis à la garantie de ressources résultant des dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date de publication de la présente loi ou d'engagements conventionnels pris avec l'État avant la publication de la présente loi ».*

L'opposition a violemment critiqué ce texte. M. Fuchs (U.D.F., Haut-Rhin) avait déposé, sans succès, une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Il reprochait à ce projet de loi d'être un *recul social* », estimant que la préretraite permise par la garantie de ressources était plus intéressante que la retraite à soixante ans, telle qu'elle est maintenant instituée.

M. Le Foll (P.S., Seine-et-Marne) a reconnu que ce texte ne règle pas tout, qu'il faut prévoir la transition entre les chômeurs âgés et leur prise en charge par l'assurance-vieillesse, et qu'il y a des *« exclus »*, particulièrement chez les chômeurs de longue durée, de moins de soixante ans ; mais il a affirmé que ces situations doivent être réglées par accord entre les partenaires sociaux.

M. Ralite a confirmé ces interprétations, en déclarant que l'objet du texte en discussion est *« seulement de tirer les conséquences de l'abaissement de l'âge de la retraite ; il n'est pas de redéfinir les prestations accordées aux travailleurs privés d'emploi. La réforme nécessaire de l'assurance-chômage devra être réalisée avant le 19 novembre 1983 par les partenaires sociaux, en accord avec le gouvernement. Selon les résultats de la négociation, le gouvernement soumettra, s'il y a lieu, un nouveau projet au Parlement ».*

Le ministre de l'emploi a aussi rappelé que son projet préservait les avantages acquis et qu'ainsi *« près de six cent mille personnes continueront à bénéficier de la garantie de ressources »*. Il a fait remarquer : *« Parmi les six cent mille assurés qui peuvent partir en retraite à soixante ans, deux cent mille auraient pu partir en pré-retraite ; il y a donc quatre cent mille véritables bénéficiaires de la réforme ».*

TH. B.

● *La cote de popularité de M. François Mitterrand* connaît une baisse de sept points, passant de 46 % en avril à 39 % en mai, selon un sondage *« B.V.A. — Paris-Match »* réalisé entre les 13 et 15 mai et publié cette semaine.

Ce sondage, effectué d'après 978 interviews traitées selon la méthode de l'échantillonnage par quotas, fait en revanche état d'une augmentation des opinions négatives qui passent de 41 % à 48 %. Il dénombre, par ailleurs, 26 % de personnes satisfaites de la façon dont le pays est gouverné contre 30 % en avril, 63 % exprimant leur mécontentement contre 59 %.

45 % des personnes interrogées estiment que l'Assemblée nationale ira au terme de son mandat, contre 56 % en avril, tandis que 32% (contre 30 %) expriment un avis contraire. 27 % d'entre elles pensent que l'opposition *« ferait mieux »* si elle était au pouvoir, 20 % moins bien et 43 % *« sensiblement pareil »* que l'actuelle majorité.

Le Sénat exclut le personnel hospitalier de la réforme du statut de la fonction publique

Un accord sur les principes — en l'occurrence, l'égalité, l'indépendance et la citoyenneté — n'entraîne pas pour autant une communauté de vues sur le choix de moyens ou la définition des objectifs qui s'en inspirent. L'examen, par le Sénat, mercredi 1er juin, du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale *(le Monde* des 5 et 6 mai) portant droits et obligations des fonctionnaires, premier des textes réformant le statut de la fonction publique, l'a montré.

L'abondance des amendements de la commission des lois, dont le rapporteur était M. Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin), et de M. Schiélé (Un. cent., Haut-Rhin), votés le plus souvent contre l'avis de M. Le Pors, secrétaire d'État chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a conduit les sénateurs de gauche à s'abstenir dans le vote sur l'ensemble du texte, adopté par 197 voix contre 0 sur 296 votants.

Ainsi, le vœu de M. Le Pors, qui estime qu' *« une réforme de la société, pour être durable, doit déborder les frontières de la majorité politique »* est resté un peu vain.

Dans la discussion des articles, M. Hoeffel fait part de l'une des inquiétudes que lui inspire le texte : la création d'un ensemble administratif *« trop gigantesque »*. Pour répondre à cette préoccupation, le Sénat décide donc d'exclure (dès l'article premier) les personnels des établissements hospitaliers (soit quelque six cent mille personnes) du champ d'application de la loi, bien que M. Le Pors note l'éventualité d'ajouter un titre au projet pour adapter la carrière de ces personnels dont les organisations syndicales, observe-t-il, ont manifesté leur accord avec les dispositions prévues.

Parmi les conditions réglementant l'accès à la fonction publique (article 4), le Sénat rétablit celle de *« bonne moralité »* qui figurait dans l'ordonnance de 1959 et que M. Le Pors entendait faire disparaître en raison des *« interprétations arbitraires »* auxquelles elle pouvait donner lieu et de l' *« évolution des mœurs »*.

Une deuxième préoccupation du rapporteur résulte de ce qu'il considère comme étant une *« inversion des valeurs »* qui se traduit selon lui par le fait que les droits et les garanties sont plus clairement affirmés que les obligations. Aussi fait-il adopter (art. 5) un amendement précisant que la liberté d'opinion garantie aux fonctionnaires s'exerce *« dans le respect de l'obligation de réserve et de l'obligation de discrétion professionnelle ».*

A l'article 6 qui garantit la liberté d'expression, la commission fait préciser que la carrière du fonctionnaire ne peut, *« du seul fait »* des votes ou opinions émis par les fonctionnaires pendant leur campagne électorale ou l'exercice de leur mandat, être affectée de quelque manière que ce soit.

A l'article 7 relatif à l'exercice du droit syndical, le Sénat limite la compétence de négociation des organisations syndicales à l'évolution des rémunérations et du *« pouvoir d'achat »* et en exclut les questions relatives à l'organisation et aux conditions de travail.

M. de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), qui avait la veille interrogé à l'occasion de la séance consacrée aux questions orales, le ministre des P.T.T., M. Mexandeau, sur les mouvements de grève dans son département, ainsi que M. Paul Girod (gauche dém., Aisne), soulignent les inconvénients d'un allègement des retenues pour fait de grèves courtes. Les deux orateurs soulignent que cette disposition *« généreuse »* a pour résultat de nuire au principe de continuité du service. Bien que M. Le Pors en évoque l'inconstitutionnalité, le Sénat précise que le droit de grève (art. 8) s'exerce compte tenu des *« exigences spécifiques du service public et notamment du principe de continuité ».*

Le Sénat adopte une nouvelle rédaction de l'article 11 (portant organisation des corps de fonctionnaires) afin que soit prévue une prise en compte des spécificités de la fonction publique territoriale par rapport à la fonction publique d'État. Et à l'initiative de M. Schiélé le Sénat prévoit la création d'une commission mixte paritaire avec la participation en nombre égal de représentants de fonctionnaires des collectivités territoriales et de ceux de l'État. Sur proposition de la commission, la référence faite par le projet à une grille unique commune aux deux fonctions publiques (d'État et territoriale) est supprimée.

A l'article 16, la commission fait décider que le pouvoir de notation appartient aux chefs de service, bien que les sénateurs socialistes et communistes fassent remarquer que ce pouvoir appartient dans la fonction publique locale aux maires ou aux présidents de conseil général.

Le Sénat suivant l'avis de sa commission et avec l'accord du gouvernement, rétablit l'affirmation contenue dans l'ordonnance de 1959, selon laquelle le pouvoir disciplinaire appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination.

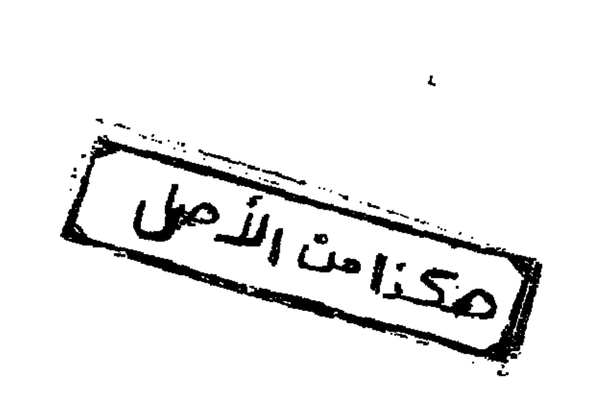
ANNE CHAUSSEBOURG.

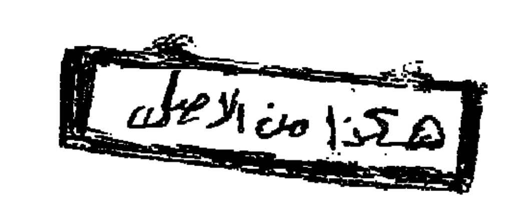
● *Les chambres régionales des comptes.* — Le Sénat a approuvé, mercredi 1er juin, après l'avoir modifié en accord avec Mme Lalumière, secrétaire d'État chargée de la consommation, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale *« modifiant la loi du 10 juillet 1982 relative aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres »* de ces chambres.

Il a aussi approuvé par 294 voix contre 0, le texte établi par la commission mixte paritaire, pour le projet de loi *« définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils permanents de l'État et de ses établissements publics et autorisant l'intégration des agents non titulaires occupant de tels emplois »* *(le Monde* du 2 juin).

● *L'aide à la Polynésie: une souscription nationale.* — Avec l'accord du gouvernement, le Sénat a adopté, par 299 voix contre 0, selon une procédure d'urgence, dans la nuit du 1er au 2 juin, une proposition de loi, déposée le 14 avril dernier par MM. Chauvin, Monory, Millaud et les membres du groupe de l'Union centriste, tendant à organiser une souscription nationale en faveur de la Polynésie française, victime de six cyclones en l'espace de cinq mois.

● *A la mémoire de René Coty.* — Le président de la République a visité, mercredi après-midi 1er juin l'exposition à la mémoire de René Coty organisée au Sénat. M. François Mitterrand a été accueilli par le président de la Haute Assemblée, M. Alain Poher, en présence des membres du bureau, des présidents des commissions et des groupes.





Les élections municipales de Sarcelles sont annulées

Le tribunal administratif de Versailles (Yvelines) vient de décider d'annuler les élections municipales de Sarcelles (Val-d'Oise). La suspension des élus a également été ordonnée, ainsi que la mise en place d'une commission extramunicipale pour assurer l'expédition des affaires urgentes. De plus, lors des prochaines élections, qui devraient avoir lieu en septembre, la présidence des bureaux de vote devra être assurée par une tierce personne désignée par le tribunal de grande instance de Pontoise.

Les conclusions du commissaire du gouvernement ont donc été suivies à la lettre par le tribunal.

M. Raymond Lamontagne (non inscrit), conseiller général et conseiller régional d'Ile-de-France, tête de liste de l'opposition, avait déposé un recours dès le 7 mars, faisant état de graves irrégularités : des bordereaux de comptage avaient été falsifiés. La liste de M. Henri Canacos, P.C., maire sortant, ancien député, l'avait emporté au premier tour avec 50,10 % des suffrages.



LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Didier Motchane (CERES) dénonce un « début d'alignement politique et économique » sur les États-Unis



Le débat au sein de la gauche continue. A la critique de la politique économique, développée par le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, s'ajoute désormais une dimension internationale. Le P.C.F. avait donné le ton dès mardi 31 mai avec la déclaration de son bureau politique.

C'est au tour de M. Didier Motchane, l'un des animateurs du CERES, de mettre en cause, dans l'interview qu'il nous a accordée, les résultats du sommet de Williamsburg.

« Peut-on, lorsque l'on est socialiste, dire, ainsi que vous le faites, ce que l'on a envie de dire – à savoir que la politique du gouvernement n'est pas la bonne – sans gêner l'action de ce gouvernement ?

– Je n'ai pas le goût de polémiquer, indirectement, avec le premier secrétaire du parti socialiste. Mais je suis inquiet de la manière dont il paraît vouloir engager – ou plus exactement ne pas engager – le débat du congrès du P.S. Jospin a indiqué à plusieurs reprises que notre parti a besoin d'un débat. Je partage cette opinion. Je ne doute pas de la sincérité de ses intentions. Mais je suis bien obligé de constater qu'au moment où le jeu devrait s'ouvrir, il a commencé par le fermer. Il l'a fermé en présentant une contribution massive. Il l'a fermé en réservant la discussion de ce texte aux dirigeants de son courant.

» L'autre raison de mon inquiétude, c'est que l'on ne peut pas prôner un débat libre et sérieux entre militants socialistes et prétendre réduire ce débat à la litanie psalmodiée des communiqués du conseil des ministres. Je ne pense pas que l'on aide le gouvernement de cette manière-là. Le rôle du parti, c'est de réfléchir et d'éclairer le gouvernement.

– Nul ne conteste la nécessité d'un débat au fond. Si l'on en croit M. Jospin, ce que l'on vous reproche plutôt, ce sont des formules, des petites phrases et l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'opinion publique.

– Jospin dit : « *Fouetter les mollets des camarades et du gouvernement, oui : leur couper les jarrets, non !* » Lionel Jospin est-il le seul bien placé pour distinguer un Mollet d'un jarret (1) ? Il y a d'autres socialistes qui sont aussi autorisés que lui à faire cette distinction anatomique. Quand je lis dans le texte de sa contribution que, sans retour à l'équilibre extérieur d'ici à la fin de 1984, notre pays risquerait de se faire imposer par ses créanciers une politique économique contraire au projet de la gauche, je pense à un homme qui serait tombé à l'eau tout habillé et qui dirait : « *Je risque d'être mouillé si la pluie tombe.* »

– Petite phrase pour petite phrase, était-il adroit de parler devant la convention nationale du P.S., ainsi que l'a fait M. Jean-Pierre Chevènement, d'une éventuelle dévaluation du franc ?

– Jean-Pierre Chevènement n'a fait que citer des propos publics du président de la République selon lesquels, si l'on ne réduit pas le différentiel d'inflation entre l'Allemagne fédérale et la France, le seul problème est de savoir quand la dévaluation aura lieu. Dire cela n'apprend rien aux spéculateurs. Cela peut faire réfléchir les militants socialistes.

» Jean-Pierre Chevènement a présenté sa démission du gouvernement en février. Il a gardé le silence là-dessus. Il est normal qu'il ait saisi la convention des raisons qui ont fait qu'il ne pouvait pas continuer à être associé à une politique qui a pris un virage en mars. Il a saisi cette occasion pour expliquer quelle politique lui semblait la meilleure et quels étaient les moyens de s'appuyer sur ce qui a été décidé en mars – les choix sont faits et nous nous inscrivons dans leur continuité – pour dire ce qu'il faudrait faire afin de les redresser dans la bonne direction.

» Je récuse la manière de discuter adoptée par Lionel Jospin. Elle consiste à tout faire pour évacuer le débat. Or l'enjeu du débat, c'est la réussite ou l'échec de la gauche. Pensez-vous que des socialistes, en conscience, puissent se taire s'ils estiment que la réussite ou l'échec de la gauche est en jeu et que cela n'est pas sans rapport avec les décisions prises par le gouvernement ?

– Vous accusez les mitterrandistes d'hypocrisie lorsque vous relevez leur analyse sur l'endettement extérieur.

– Je constate qu'un très grand nombre d'entre eux, et non des moindres, nous disent en privé qu'ils sont d'accord avec nous.

– Il y a des textes là-dessus, notamment ceux de M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale...

– Absolument. On pourrait déjà faire une anthologie des réflexions des dirigeants du parti sur les choix du 25 mars. C'est bien parce que nous pensons que ces choix peuvent être l'amorce d'un virage que nous avons pris la parole. Avant le mois de mars, nous n'avons rien dit. Ce n'est pas nous, par exemple, qui avons accusé le premier ministre d'avoir « *du retard à l'allumage* » (2).

» Je pense en outre que, lorsque l'on entend le ministre de l'économie et des finances parler des Américains comme des chefs du monde libre, cela pose question. Quand on constate que la réunion de Williamsburg – réunion économique – aboutit à un communiqué politique sur l'équilibre des forces, cela pose question.

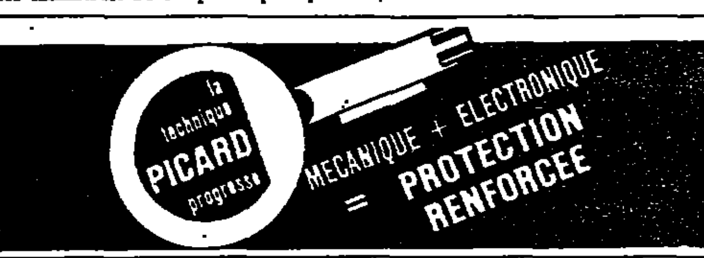
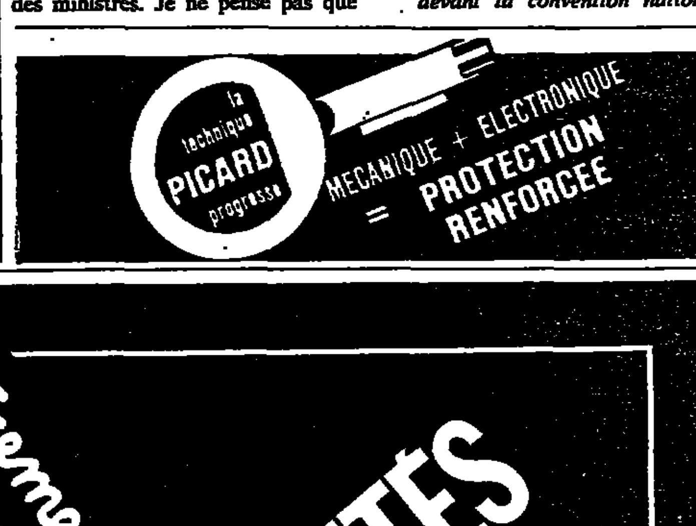
– Partagez-vous les inquiétudes du P.C.F. ?

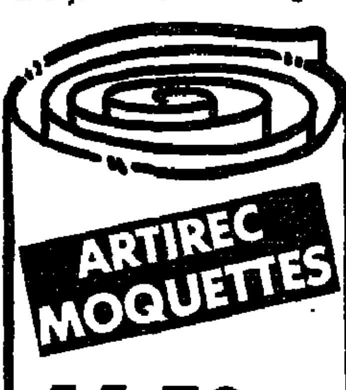
– Il y a naturellement une relation très étroite entre la conduite de la politique extérieure et celle de la politique économique. Si vraiment la question est de refuser le dilemme entre l'alignement et l'isolement, on peut se demander si la France en prend le chemin. Nous avons déjà un début d'alignement économique et politique, et l'on ne voit pas qu'il puisse réussir à nous éviter l'isolement. Mais s'il y a un risque d'alignement dans la participation de la France à un communiqué commun sur la sécurité, à Williamsburg, cela deviendrait une certitude si notre pays prenait part aux négociations de Genève.

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Interrogé sur le point de savoir s'il convenait d'écrire « *mollet* » avec un « M » majuscule ou un « m » minuscule, M. Motchane nous a précisé que sa préférence allait à la majuscule. Guy Mollet a été secrétaire général de la S.F.I.O. de 1946 à 1969. Les fondateurs du CERES ont été militants de la S.F.I.O. (Section française de l'internationale ouvrière). M. Lionel Jospin a adhéré au parti socialiste au lendemain du congrès d'Épinay en mai 1971.

(2) M. Motchane fait référence à une formule qu'aurait utilisée M. Pierre Joxe.





POLITIQUE

M. Lemoine : la loi républicaine sera respectée dans les départements d'outre-mer

Interrogé mercredi 1er juin à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, par M. Marcel Esdras (app. U.D.F., Guadeloupe) sur la série d'attentats qui viennent d'avoir lieu dans les départements d'outre-mer, M. Georges Lemoine, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, a notamment répondu : *« L'action apparaît comme concertée, et même revendiquée par une organisation, inconnue à ce jour, l'« Alliance révolutionnaire caraïbe ». Les procédures judiciaires sont en cours et nous attendons le résultat des enquêtes. Mais je tiens à le dire avec fermeté à tous nos concitoyens d'outre-mer : le gouvernement condamne solennellement le terrorisme. La loi républicaine sera respectée et tous les moyens dont auront besoin les commissaires de la République seront mis en place pour que règne la sécurité et que la vie quotidienne se déroule normalement. »*

M. Esdras, insatisfait par cette réponse, a répliqué : *« La politique suivie depuis deux ans a incontestablement encouragé puis impatienté les milieux extrémistes et indépendantistes. Les élus de l'opposition n'ont cessé de mettre en garde le gouvernement contre le changement de statut des D.O.M., qui ne pouvait être ressenti que comme un encouragement à la sécession et à l'aventure. Nous n'avons pas été écoutés et nous gardons tous en mémoire les réponses figées de votre prédécesseur, qui nous accusait de lui faire des procès d'intention.*

« D'autre part, a continué le député de la Guadeloupe, *les récents attentats ont montré à quel point, en matière de sécurité publique, tout était à reconsidérer : surveillance et protection insuffisantes des édifices publics, rareté des artificiers — est-il besoin de rappeler la mort tragique le 17 septembre 1980 d'un courageux artificier désamorçant un engin explosif posé à l'aéroport du Raizet, et le fait que les présumés responsables, accusés d'avoir participé à plusieurs autres attentats, ont été libérés en même temps que la Cour de sûreté de l'État était supprimée.*

« Enfin, je suis obligé de vous dire la grande inquiétude qu'a suscitée dans nos populations le voyage de M. Fiterman. Nos populations ont très mal ressenti le refus du ministre des transports de nous accorder une modeste subvention destinée à rééquilibrer la ligne régionale Air Guadeloupe, alors qu'il n'a pas hésité à rétablir la ligne Paris-Cuba, antérieurement fermée par Air France parce que lourdement déficitaire ! »

● *Les présidents socialistes des conseils régionaux*, réunis mercredi 1er juin, ont souhaité que les élections au suffrage universel des conseillers régionaux aient lieu l'année du prochain renouvellement cantonal, soit 1985. M. Maurice Pourchon, président du conseil régional d'Auvergne, qui se référait à l'éventualité envisagée par le président de la République de coupler en 1984, scrutin européen et scrutin régional, a expliqué que *« les élections régionales sont suffisamment importantes pour éviter de les coupler avec d'autres »*. D'autre part, *« les douze présidents des conseils régionaux de l'opposition*, réunis sur l'initiative de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, *ont examiné, le 1er juin, les difficultés que soulèvent le transfert aux régions à partir du 1er juin des compétences en matière de formation professionnelle et la préparation des contrats de plan.* Les présidents ont demandé une audience au premier ministre pour obtenir des précisions sur la date et le mode de scrutin des prochaines élections régionales au suffrage universel.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 1er juin au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le communiqué suivant a été publié :

● POLLUTION DU RHIN

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de la convention de Bonn, relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, signée le 3 décembre 1976 et amendée en 1983.

● NOUVELLE-CALÉDONIE

Le secrétaire d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres trois projets de loi concernant la Nouvelle-Calédonie, dont l'un porte approbation de la convention conclue entre l'État et le territoire en vue d'éviter les doubles impositions, à la suite de la création d'un impôt sur le revenu des personnes physiques en Nouvelle-Calédonie.

● DURÉE DU TRAVAIL

Le conseil des ministres a adopté, sur la proposition du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, deux décrets pris en application de l'ordonnance du 11 janvier 1982 relative à la durée du travail et aux congés payés.

Le premier décret fixe les conditions dans lesquelles il peut être dérogé, en cas de surcroît temporaire d'activité, à la durée maximale journalière de dix heures.

Le second décret définit les modalités de mise en place dans les entreprises des équipes de suppléance, dites « équipes de fin de semaine ».

● INONDATIONS

Le ministre de l'agriculture a informé le conseil des ministres des difficultés que rencontrent les agriculteurs, et surtout les éleveurs, dans les régions inondées *(lire également en page 28)*.

● VACANCES D'ÉTÉ

Le secrétaire d'État chargé de la consommation a présenté une communication sur les mesures destinées à assurer le maintien de la qualité des produits et des services et la surveillance des prix pendant la période des vacances d'été 1983.

Ces mesures comportent essentiellement : un renforcement et une meilleure organisation des services de contrôle ; une meilleure information du public et des organisations professionnelles ; la mise à la disposition des touristes d'une permanence téléphonique dans les trente-cinq départements les plus fréquentés, soit onze départements supplémentaires par rapport à l'été 1982.

● COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté une communication sur la prochaine conférence des Nations unies sur le commerce et le développement qui s'ouvre le 6 juin à Belgrade.

Cette conférence, qui doit marquer une étape importante dans les relations entre pays développés et pays en développement, sera l'occasion pour la France de rappeler ses positions d'ensemble sur les relations Nord-Sud et ses propositions en vue d'un nouvel ordre économique et monétaire plus juste et plus efficace.

● TRANSPORT FLUVIAL

Le ministre des transports a présenté, à partir des conclusions de la commission présidée par M. Grégoire, une communication sur le schéma directeur des voies navigables et le développement du transport fluvial.

Le gouvernement a approuvé le projet de schéma directeur d'infrastructures à long terme qui sera soumis pour avis aux conseils régionaux. Ce schéma établit l'ordre de priorité suivant :

1) Entretien du réseau ;

2) Restauration du réseau ;

3) Poursuite de l'aménagement des vallées ;

4) Engagement de liaisons inter-bassins.

Le programme des travaux pour les prochaines années sera précisé dans la deuxième loi de Plan.

Dans le but d'aider la profession, et notamment la batellerie artisanale, à se moderniser, une chambre nationale de la batellerie artisanale et une entreprise artisanale du transport par eau seront rapidement constituées.

L'Office national de la navigation développera ses interventions pour assurer une meilleure mise en valeur du réseau des voies navigables, notamment en ce qui concerne l'équipement des quais et le tourisme fluvial.

[M. Claude Martinand, directeur du cabinet de M. Charles Fiterman a précisé que sur les 2 milliards de francs de l'enveloppe de la deuxième tranche du « Fonds grands travaux », 150 millions de francs environ pourraient être affectés aux voies navigables.

Quant au « grand projet » de canal Rhin-Rhone (évalué à quelque 13 milliards de francs) il semble pour sa part repoussé au-delà du neuvième Plan. Dans les circonstances actuelles le gouvernement ne semble pas devoir compter sur un financement européen significatif pour lancer les travaux de jonction entre le Rhin et la Saône.]

● AVIATION LÉGÈRE

Le ministre des transports a présenté une communication sur la relance de l'aviation légère et des sports aériens. Faisant suite aux conclusions du sénateur Parmantier, parlementaire en mission, un ensemble cohérent de mesures a été décidé pour favoriser le développement de ces activités, en rendre la pratique accessible à tous et en valoriser le caractère sportif et formateur :

— Création d'un brevet de base de pilote et organisation d'une formation progressive ;

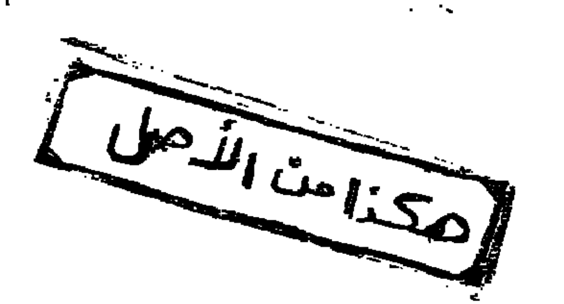
— Création d'un brevet et d'une licence de pilote d'ultra-léger motorisé ;

— Accroissement dès 1983 des différentes aides à l'aviation légère : postes d'animateur, bourses ;

— Simplification des règles de certification des aéronefs légers ;

— Aides au développement d'appareils et de moteurs français ;

— Protection et développement des infrastructures au sol.





Le Monde

société

TROIS PERSONNES POURSUIVIES EN DIFFAMATION PAR M. JACQUES ATTALI EN MARGE D'UNE POLÉMIQUE SUR L'EUTHANASIE

Respect de la vie et respect de la pensée

M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, économiste, philosophe, est-il un partisan de l'euthanasie de masse pour les vieillards ?

A en croire les trois prévenus assis, le 1er juin, sur les bancs de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, l'affaire est entendue.

Inculpés de diffamation envers le collaborateur du chef de l'Etat, les docteurs Jean Goreux et Bernard Savy ainsi que Mme Marie-Hélène Ugolini, journaliste, n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire savoir, au moyen d'une campagne hors du commun, qu'un homme qui peut influer sur les décisions du plus haut personnage de l'Etat *« envisage le génocide des vieux parce qu'ils ne produisent plus »*.

Après des articles publiés dans *Minute* et *le Figaro*, le journal médical *Profils médico-sociaux* – dont le directeur est le docteur Goreux et le rédacteur en chef le docteur Savy – avait lancé, le 28 janvier 1982, une croisade contre M. Attali relayée par l'Union nationale des assurés sociaux, dont la présidente est Mme Ugolini. Dans un article intitulé « L'euthanasie demain », le docteur Savy s'en prenait au conseiller du chef de l'Etat, indiquant : *« Une autre forme de socialisme n'a pas hésité à « éliminer » quelques millions d'indésirables et d'inutiles sans soulever spontanément l'indignation. »* Ces écrits avaient pour origine un entretien avec M. Attali publié dans un livre du docteur Michel Salomon, *l'Avenir de la vie*. L'économiste y donnait son point de vue sur les perspectives futures de la médecine dans la société industrielle. Il écrivait notamment : *« L'euthanasie sera un des instruments essentiels de nos sociétés futures dans tous les cas de figure. »* (*Le Monde* du 13 mars 1982.)

Le docteur Savy a estimé qu'il était de son devoir de chrétien, de médecin, de citoyen, de démocrate de faire connaître ces théories d'un éminent socialiste. Le livre avait été publié en février 1981, mais la polémique commencera quand M. Attali sera à l'Elysée. Elle alimentera la campagne des élections cantonales de mars 1982. Elle donnera lieu à ce que Me Georges Kiejman, défenseur de M. Attali, a qualifié de *« déluge de boue »*. Le journal *Profils médico-sociaux* avait en effet publié un tract *« à découper et à placer dans les salle d'attente »* dans lequel il était écrit : *« Peut-on accepter que certains doctrinaires socialistes envisagent le génocide des vieux parce qu'ils ne produisent plus ? Les problèmes économiques doivent-ils passer avant le respect de la vie humaine ? Une telle hypothèse est, hélas ! plausible : elle a déjà eu lieu il y a quarante ans, sous un autre socialisme (...). Les Français doivent réaliser jusqu'où peuvent aller des hommes à qui ils ont confié leur destin. »* Ces tracts, signés UNAS, pouvaient être achetés au prix de 25 F les cent cinquante.

Tracts

On les a retrouvés partout, ces tracts, utilisés par des hommes politiques de l'opposition, le secrétaire général du syndicat de la charcuterie, et par les médias hostiles à la majorité. *« Quand Hitler a écrit* Mein Kampf, s'est exclamée Mme Ugolini, *cela était diffusé dans toutes les librairies et personne n'a protesté. »* Les trois inculpés ont donc estimé qu'il était de leur conscience de dénoncer ces idées, qui pouvaient faire leur chemin, même si M. Attali n'a pas eu l'intention d'organiser le *« génocide des vieux »*.

M. Attali, présent à l'audience, s'est refusé à répondre sur le fond, indiquant que *« ces attaques l'avaient énormément bouleversé »*, car il n'avait jamais pensé, dit et écrit *« qu'il était favorable à une sorte de solution finale pour les vieillards »*. *« Quand on veut désigner des victimes on commence par les considérer comme des bourreaux »*, a-t-il déclaré, précisant qu'au contraire ses propos reflétaient une analyse de la société industrielle *« telle qu'elle s'annonce et* [qu'il] *considère comme un cauchemar contre lequel il faut résister »*. D'ailleurs, n'avait-il pas répondu dans ce livre à une question du docteur Salomon en ces termes : *« C'est un avertissement. Je crois que ce monde en préparation sera tellement affreux qu'il signifie la mort de l'homme. Il faut donc se préparer à y résister, et il me semble que la meilleure façon de le faire, c'est de comprendre, d'accepter le combat, pour éviter le pire. C'est pour cela que je pousse mon raisonnement au bout... »*

Le conseiller du président de la République a certes eu quelques formulations imprudentes, surtout si on les ôte de leur contexte. Mais le raisonnement, aussi complexe qu'il soit, était démué d'ambiguïté. C'est ce que sont venus dire à la barre les docteurs Michel Salomon et Jacques Robin ainsi que le professeur Léon Schwartzenberg, qui a qualifié de *« dépravation intellectuelle »* l'attitude consistant à *« transformer une crainte en vœu »*. Le professeur Schwartzenberg a reconnu que c'était à son honneur de médecin d'avoir répondu à la demande de malades désirant mettre un terme à leurs souffrances. Ce qui a fait bondir le docteur Savy, qui lui a fait remarquer qu'il pouvait être inculpé d'assassinat. Le cancérologue a répliqué : *« Respecter la vie des gens, c'est respecter leur liberté. Un être humain, c'est un être libre et non une espèce de végétal. C'est cela aussi le serment d'Hippocrate. »* Comme l'a souligné Me Kiejman, quelques-uns des spécialistes interrogés dans cet ouvrage sont allés beaucoup plus loin que M. Attali lui-même. La campagne contre son client est *« une dénaturation intellectuelle et matérielle par une dénaturation du sens »*, dans un but électoral.

Glissement de délit

Même s'ils s'en défendent, l'arrière-plan politique était évident dans les intentions des trois prévenus. L'accession de la gauche au pouvoir leur a-t-elle fait craindre une mise en pratique des idées prêtées à M. Attali ? *« On ne peut jamais mesurer l'imminence ou non du développement d'une théorie »*, a indiqué le docteur Savy.

Pour M. Marc Domingo, substitut, *« le but légitime d'information »* invoqué par les inculpés est loin d'être évident. *« Il y a eu*, a-t-il dit, *transformation considérable du propos de M. Attali de façon tendancieuse qui exclut la bonne foi »*, car il *« n'a pas trouvé dans la lecture de cette interview ce que les prévenus y avaient découvert »*. Si Me Bernard Clément a considéré qu'il ne s'agissait pour le docteur Goreux que de l'exposé *« d'une conception morale de l'euthanasie »*, Me Yves Paris a estimé que le fait diffamatoire n'était pas constitué. Qu'il ne s'agissait *« que d' un glissement du délit d'opinion en délit pénal, ce qui prouve que la dictature n'est pas loin »*.

Ce procès n'a pas porté sur l'euthanasie mais sur l'utilisation, à des fins partisanes, de considérations philosophiques dévoyées pour des mobiles évidents. Les auteurs des tracts ont-ils pensé que M. Attali était capable de prôner une solution radicale parce qu'il a dit que, *« dans la logique même du système industriel dans lequel nous nous trouvons, l'allongement de la vie n'est plus un objectif souhaité par la logique du pouvoir ? »* Son interview ne représente en fait que quinze pages d'un ouvrage de futurologie qui en comporte plus de trois cent cinquante.

Le jugement que rendra le 22 juin le tribunal présidé par Mme Jacqueline Clavery ne sera peut-être pas *« un véritable rappel à la démocratie »*, comme l'a réclamé Me Kiejman, mais il dira sans doute si *« le membre d'une communauté qui sait ce qu'est le génocide »*, selon la formule de son avocat, a pu souhaiter une euthanasie généralisée des vieillards.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA SÉCURITÉ DES POLICIERS

Deux rassemblements sont organisés vendredi à Paris

L'enquête sur la fusillade de l'avenue Trudaine à Paris (neuvième arrondissement) au cours de laquelle deux policiers ont été tués mardi 31 mai (*le Monde* du 2 juin) a déterminé, après l'audition de nombreux témoins, qu'il ne pouvait s'agir de simples cambrioleurs. Personne dans le quartier n'ayant signalé de vol,les policiers, en raison des circonstances du drame et de la détermination des meurtriers, orientent leurs recherches vers le grand banditisme, le trafic des stupéfiants ou même le terrorisme. Selon les premiers résultats de l'enquête, dirigée par m. Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, il s'agirait de deux hommes de type européen – le premier, âgé d'une quarantaine d'années, le second plus jeune, – d'un troisième, de type asiatique, et d'une femme petite, âgée de vingt à vingt-cinq ans.

Au cours d'une autre fusillade, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 juin, rue de Courcelles, un brigadier, M. Didier Vaillant, trente-huit ans, a été grièvement blessé à la nuque au cours d'un contrôle d'identité par un jeune homme, Jean-claude Jaroz, vingt-trois ans, sans domicile fixe et sans profession, libéré de la maison d'arrêt de Fresnes depuis le 13 mai. Arrêté une heure plus tard, le jeune homme – qui était armé d'une carabine – a avoué.

Ces deux drames ont provoqué de nombreuses réactions au sein de la police nationale et dans les milieux politiques.

M. François Mitterrand a réaffirmé avec force, mercredi 1er juin au cours du conseil des ministres, que *« tout serait fait pour que les coupables reçoivent un châtiment exemplaire »*. De son côté, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a dénoncé *« la faiblesse et la démagogie du pouvoir face à la montée du banditisme et de la délinquance »*.

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, a longuement développé devant l'Assemblée nationale *« l'important ensemble de mesures déjà prises par le gouvernement pour assurer la sécurité notamment à Paris »*. Il a rappelé notamment *« l'effort fait en matière de recrutement et le rôle des C.R.S. utilisés non seulement pour le maintien de l'ordre mais pour l'amélioration de la sécurité quotidienne et permanente »*. Le secrétaire d'État a enfin souligné que l'îlotage avait été renforcé et que des divisions de police judiciaire au sein des commissariats de quartier avaient été mises en place.

« Un climat de tension »

Plusieurs syndicats de police – l'Union des syndicats catégoriels (U.S.C.-Police), les syndicats C.G.C. et C.F.D.T.-Police – ont appelé les policiers à assister à une cérémonie du souvenir, vendredi 3 juin à 9 heures, dans la cour de la préfecture de police, pour les deux gardiens de la paix tués. Ces syndicats précisent que *« dans le climat de tension actuel, la récupération à des fins politiciennes de l'assassinat de deux collègues ne pourrait que conduire à l'aggravation des tensions au sein de la police nationale »*. La Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P., proche de l'extrême-droite) organisera une marche silencieuse, vendredi 3 juin après-midi, de l'avenue Trudaine jusqu'au ministère de la justice, en hommage aux deux policiers tués et déposera une motion auprès du garde des Sceaux.

Enfin, au cours d'une réunion locale à Fréjus (Var) M. Rémy Halbwax, secrétaire général du syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) a exprimé la *« grogne »* de ses adhérents et déclaré notamment : *« Si la justice est à la botte du pouvoir, la police ne le sera jamais. »*

SOCIÉTÉ

UN ENTRETIEN AVEC M. GILBERT BONNEMAISON (P.S.)

Les propositions des maires sur la sécurité vont entrer en application

Le décret portant création du Conseil national de prévention, clé de voûte du dispositif proposé en décembre 1982 par la commission des maires sur la sécurité, est en instance de signature, assure-t-on à l'hôtel Matignon. Les obstacles financiers et les pesanteurs administratives entravant la mise en œuvre rapide des propositions des maires auraient été finalement levés, ainsi que l'explique M. Gilbert Bonnemaison, président de la commission, dans l'entretien qu'il nous a accordé. Toutes les composantes de la majorité ne semblent pourtant pas ressurées : le 20 mai, lors des questions orales au Sénat, M. Charles Lederman (P.C., Val-de-Marne) s'est dit « *inquiet de constater une certaine inertie du gouvernement* », regrettant que les propositions de la commission n'entrent pas « *sans tarder dans les réalités* ».

Enfin, le gouvernement se décide à agir ! Telle est la conclusion des propos de M. Gilbert Bonnemaison, maire d'Épinay-sur-Seine et député (P.S.) de Seine-Saint-Denis. Président de la commission des maires sur la sécurité, il affirme, en effet, que les soixante-quatre propositions de celle-ci ont été réexaminées par les différents départements ministériels. Ils y ont été tous invités le 27 avril, après que *le Monde* du 20 avril se fut fait l'écho, selon M. Bonnemaison, d'« *un certain nombre de préoccupations que des élus m'avaient exprimées et que j'ai fait valoir à M. Delebarre, directeur de cabinet de M. Mauroy, le 21 avril, entrevue prévue de longue date* ». Les pesanteurs administratives et la priorité donnée aux questions économiques avaient en effet contribué à enrayer et à retarder la mise en œuvre d'un rapport, approuvé par trente-six maires de l'opposition comme de la majorité, et repris à son compte par le premier ministre en janvier.

« *Le dialogue avec le gouvernement ne s'est jamais interrompu*, explique M. Bonnemaison, *j'ai aujourd'hui une série d'entretiens avec chaque ministère. Le Conseil national de prévention, composé de représentants des ministères intéressés, de trente-cinq maires et de vingt-six personnalités qualifiées, sera institué dans les prochains jours par décret. Et dès sa mise en place le gouvernement viendra y exposer les conclusions qu'il tire du rapport.* » M. Bonnemaison, qui s'est toujours soucié des moyens financiers accordés à la politique de prévention, a récemment obtenu des assurances : « *Le ministre de l'économie, des finances et du budget partage notre volonté de disposer de moyens pour mettre en œuvre une politique active de prévention et ne pas demeurer dans la théorie, comme ce fut le cas dans le passé.* » La création d'une fondation ou d'une association qui permettrait alors d'être moins dépendant des contraintes budgétaires est envisagée.

Aussi l'État ne se déchargerait-il pas à bon compte sur les municipalités. « *Il s'agit de déconcentration et non de décentralisation*, explique le maire d'Epinay. *Dans le second cas, l'Etat transmet aux collectivités locales la pleine responsabilité d'un secteur qu'il gérait seul. En matière de justice et de sécurité, ce ne peut être le cas : la police, la prévention, comme l'exécution des décisions de justice, restent essentiellement de la responsabilité étatique. Mais on a compris désormais que l'efficacité de cette politique suppose des relais locaux, une coopération librement acceptée des élus et de ceux qui gravitent autour d'une association notamment. Les conseils communaux de prévention réunissant paritairement des représentants de l'Etat et des collectivités locales définiront une politique adaptée à la diversité de nos villes. Leur autonomie résultera de ce choix : seuls les habitants de Bagnolet, de Toulon ou de Brest peuvent trouver le chemin d'un nouveau climat social. Jamais le gouvernement ni même le préfet ne pourront se substituer à eux sur le terrain.* »

Outre les actions de l'été prochain, la première tâche du Conseil national de prévention devrait être de choisir une trentaine de villes, diverses et volontaires, qui serviront de test à l'application de l'essentiel des propositions des maires. Selon M. Bonnemaison, « *elles devront être particulièrement motivées au niveau de leurs personnels, des associations et surtout des administrations, car il s'agira de changer les méthodes administratives et d'adopter des procédures nouvelles de concertation. Et, avec ces villes, nous aurons l'obligation de réussir* ».

Cette démarche pragmatique serait, selon le président de la commission, la différence essentielle entre les travaux de celle-ci et ceux du comité Peyrefitte sur la violence : privilégier les acteurs plutôt que les spécialistes, préférer les propositions concrètes aux théories générales sur l'insécurité. « *Cette fois, la réflexion ne restera pas un vœu pieux*, assure M. Bonnemaison, *puisque le gouvernement se prépare à mettre en place les moyens institutionnels et financiers nécessaires. Je crois beaucoup plus aux démonstrations par les faits qu'aux affrontements théoriques sans lendemain.* »

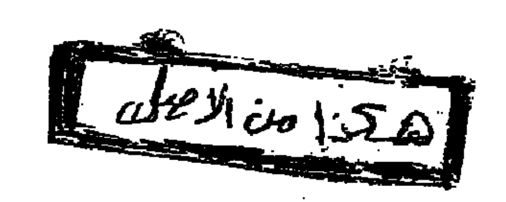
La question des immigrés – boucs émissaires de l'insécurité – illustre ce souci. « *En 1981*, rappelle M. Bonnemaison, *les étrangers représentaient 17 % des auteurs de délits impliqués dans les statistiques de la criminalité. Or ces 17 % ne représentaient que 3 % du total de la population étrangère en France. C'est la preuve qu'il ne faut pas généraliser. Il arrive plus souvent qu'on ne le dit que les immigrés cohabitent avec nos compatriotes de façon harmonieuse. Mais nous avons constaté que jamais on n'avait pris soin d'exposer à ces populations étrangères, lorsqu'elles sont régulièrement installées en France, les conditions de vie dans notre pays et les règles qui les régissent.*

« *Il faut leur en donner connaissance, avant de s'étonner qu'ils ne les respectent pas. Il faut alphabétiser, instruire, informer, remédier aux conditions de logement, associant trop souvent, outre la densité, la surpopulation des logements, le manque d'équipements collectifs, l'absence de structures d'enseignement adaptées, le tout renforcé par un éloignement des centres-villes et des lieux de rencontre, de loisirs et de culture, et même des lieux de travail.* »

Bref, M. Bonnemaison ne manque pas d'idées concrètes. Aussi bien sur le faible intérêt porté par l'opinion à la justice et à la police qu'aux « *profiteurs de la délinquance* », ces réseaux économiques « *honorables* » qui sont « *complices et bien souvent organisateurs de la plongée dans la délinquance* ». Ou sur la réforme progressive des pratiques des institutions judiciaires et policières, par une dynamique qui les obligerait à sortir de leur ghetto, à accepter un regard extérieur, « *par la nécessité du travail en commun avec les municipalités, les associations, etc.* ».

M. Bonnemaison ou le réformisme tranquille, terre à terre.

EDWY PLENEL



LIVRES

Le Monde

LES VERTUS DE LA FORTUNE

L'artiste et l'argent

EN son temps Henri Murger, avec ses Scènes de la vie de bohème *(1848), illustra de façon savoureuse la vie d'artiste. Il a laissé dans les esprits une image aussi légère que trompeuse, car il connut une existence très dure, travailla à l'excès et vécut de mansarde en salle d'hôpital.*

Et aujourd'hui, comment vivent nos chers créateurs ? Un jeune romancier, Dan Franck, en a rencontré une centaine, des célèbres et des moins connus, afin d'en savoir plus, au-delà de l'image d'Épinal. De cette balade dans la vie d'artiste, il a rapporté un livre gentiment persifleur, les Têtes de l'art *(sic), où figurent des êtres aussi différents que Folon, Simone Signoret, Lonsdale, Pierre Henry, Yves Simon, Pascal Sevran, Jacques-Henri Lartigue, Anne-Marie Pisier, Sapho, etc.*

On apprend ainsi — et l'on n'en attendait pas moins de lui — que l'artiste se distingue, se déguise, s'attache à une image. « Il joue le jeu d'avoir l'air bien dans sa peau », *dit Lonsdale. Mais il considère volontiers son art comme une thérapeutique. Enfant, il se voit comme le petit canard de la famille. Plus tard, celle-ci lui déclare la guerre quand il prétend obéir à sa vocation. L'opposition parentale se fait plus rare chez les pauvres, qui entendent davantage « aider au bonheur » de leur rejeton, et se change en satisfaction générale quand le canard devient cygne. Travaillant beaucoup, généralement aux heures où les autres se reposent, vivant ses loisirs presque toujours en « état de recherche », l'artiste se voit comme un marginal. Narcissique, attentif à la notoriété, il joue un peu sur tous les tableaux ; il voudrait dire, écrit Dan Franck : « Je suis différent », et* « Aimez-moi ». *Qu'il se rassure : nous l'aimons malgré lui.*

Comme les autres

Il se dit le plus souvent de gauche, et se dissimule derrière l'apolitisme quand il est de droite. En somme, il ne se distingue guère des autres Français dans ce domaine.

Les artistes éprouvent quelque peine à se situer par rapport à l'argent. Parmi eux, quelques milliardaires, des millionnaires et surtout des fauchés. Les plus fortunés parlent moins de leurs revenus, ironise Dan Franck, que de leurs impôts. Parfois riches un jour, démunis le lendemain, ou gagnant de l'argent sur le tard, des artistes « entretiennent des rapports anxieux avec l'argent ». *Folon se souvient de fins de mois acrobatiques et Léo Ferré, à plus de trente-cinq ans, connut enfin le succès avec son ami Francis Claude pour* la Vie d'artiste. *Les deux compères étant alors dans une misère noire, il n'est pas étonnant que leur chanson ait touché par sa sincérité.*

On le savait déjà : les écueils abondent sur le chemin de la gloire. L'argent peut l'emporter sur l'art, le refus de la compromission peut conduire à la clochardise. L'artiste doit, par exemple, reconnaître le parcours des galeries de tableaux, ou s'affranchir des « combines » du cinéma. En peu de mots : qu'il soit lucide. Plus tard, il s'offrira le luxe de l'indulgence, comme Simone Signoret qui perçoit « chez le producteur le plus pourri une petite graine d'innocence enfantine ».

En attendant la notoriété, des artistes par milliers s'emploient dans des supermarchés ou offrent leurs services aux agences par intérim afin d'assurer le gîte, le couvert et l'achat de matériel. Les musiciens semblent le mieux à l'abri des risques du second métier. Par exemple, on peut gagner au moins 100 francs par jour à gratter une guitare dans le métro. Mais la bohème se perd chez les nouvelles générations, qui veillent au grain. Comme dit la jeune chanteuse Sapho : « Même les rockers veulent faire de l'informatique. »

Pourquoi pas, s'ils en font un art et qu'ils en vivent ? Après tout, Henri Murger, le plaisant chroniqueur de la vie de bohème, mourut à l'hospice deux mois avant son quarantième anniversaire...

B. A.

★ LES TÊTES DE L'ART, de Dan Franck. Grasset, 290 p., 79 F.

La splendeur des Rothschild

LA famille Rothschild figure dans notre patrimoine culturel, épique et mythologique, un peu à la manière de Bécassine, de Fantomas et du commissaire Maigret : le citoyen de base ne sait plus très bien si elle est faite d'êtres vivants ou de papier, tellement elle lui paraît évoluer à des années-lumière de sa position, dans la sphère indéterminée des immenses fortunes.

Le baron Guy soi-même en convient : « *Les Rothschild incarnent dès leur naissance*, écrit-il, *tout ce que l'argent représente : prestige, luxe et puissance.* » Sans doute la condition essentielle et subsidiaire est-elle de naître au sein de cette famille avant de prétendre à l'état mystérieux d'un Rothschild. Comment doit se comporter celui que « *richesse oblige* » ? Le baron Guy de Rothschild en donne un éclairage intéressant dans *Contre bonne fortune*..., un livre de souvenirs illuminé par des photographies en couleurs que doit envier *Jours de France*, le magazine de M. Dassault.

On découvre ainsi qu'un Rothschild modèle assume plusieurs activités contradictoires, éprouvantes ou ludiques, mais régulières, si l'on en juge par la constance avec laquelle il les perpétue depuis qu'il y a près de deux siècles la famille du « *banquier des rois et roi des banquiers* » se fit remarquer. Il s'occupe de finances, de commerce et d'industrie, anime la vie mondaine et joue le rôle de mécène auprès des artistes et des nécessiteux. L'exécution de cet emploi du temps chargé se prépare dès l'enfance par une éducation soignée et l'apprentissage de la fameuse modestie des Rothschild, ce comble du raffinement. Pourtant, celui qui a vécu une prime enfance libre et vagabonde compatira volontiers à celle que passa M. Guy de Rothschild dans un monde régi par des nurses, des chauffeurs et des valets de pied. Et l'on comprend sa joie quand, le jour de ses dix-huit ans, il accède à la « liberté », c'est-à-dire aux délices ineffables de la vie mondaine.

L'enfance donne aussi au baron Guy l'occasion d'évoquer sa « maison de cœur », le château de Ferrières, où on l'imagine perdu comme le petit lord Fauntleroy. Cette immense demeure, dont l'économie est assurée par une trentaine de domestiques, *si l'on a bien compté*, et par un bataillon d'une cinquantaine de jardiniers, dispose d'une trentaine de chambres d'amis. Ce sommet de la splendeur des Rothschild, entouré d'un parc de 400 hectares et jouxté d'écuries pouvant réunir une centaine de chevaux, est en soi une œuvre d'art et un musée où se côtoient objets précieux et toiles de maîtres (Ingres, Gainsborough, Rubens, Franz Hals, etc.). Le tout ordonné dans un décor Napoléon III, est marqué de l'inimitable « style Rothschild ». La propriété est traversée de chasses fabuleuses ponctuées de fusillades qui envoient, généralement, au tapis « *deux cents à trois cents pièces* ». Plus tard, le baron ajoutera une autre demeure prestigieuse, l'hôtel Lambert à Paris, à des propriétés dont le nombre paraît difficile à évaluer (1).

Futilités

De même, on se perd un peu à l'énumération des chevaux de course qui établirent la renommée de son écurie, et dont l'évocation — un fort chapitre — fera assurément le bonheur du turfiste et de l'amateur de tiercé. Autre passion du baron : le golf de compétition, pour lequel il s'enflamme à coups de swings, d'approches et de puttings, et qui semble un parcours obligé de la vie mondaine, comme Biarritz et le Deauville d'avant guerre, investi par les maharadjah et bruissant des bancos d'André Citroën, en furent les havres. « *Hier, un rien nous rendait heureux* », écrit-il avec mélancolie. Aujourd'hui, ce « rien » a fait place aux fêtes grandioses où se presse le gotha et qui se succèdent en bals « oriental », « Proust », « surréaliste », conduits par Marie-Hélène, la seconde épouse du baron. « *Aux penseurs du moment qui volontiers cultivent la haine de l'argent pour promettre des lendemains qui chantent* », le baron cite « *ce mot : le goût de vivre et le goût des fêtes sont l'apanage des peuples heureux* ». *Contre bonne fortune*.... contient aussi son lot de perles.

Si M. Guy de Rothschild s'attarde longuement sur ces manifestations en lesquelles d'aucuns verront des futilités, au risque de provoquer son courroux, il ne livre que parcimonieusement ses sentiments profonds. Ce livre trop bavard en dit finalement peu, et l'homme privé y cède le pas au personnage public.

Trop souvent conforme à l'idée que se font de lui les esprits qui se délectent des magazines de la « vie heureuse », il se révèle parfois attachant. Par exemple, il parle justement et avec émotion de la guerre, qu'il fit en officier courageux et qui lui valut la croix de guerre. C'est avec retenue qu'il raconte le torpillage du navire qui le transportait en Grande-Bretagne, ou la savoureuse rencontre qu'il fit avec Aragon, alors médecin aux armées, et à qui il sauva la vie. Quelques jours après, le poète communiste lui fit une analyse « *remarquable par sa clairvoyance* » de ce qu'allait être la politique de collaboration... Le baron Guy sauva sans doute aussi la vie de son fils David qu'un exalté, pour lui extorquer 200 millions, menaçait avec une carabine 22 long rifle. On oublie trop souvent que les gens fortunés sont soumis à ce genre de menace.

BERNARD ALLIOT.

(*Lire la suite page 18.*)

(1) Le baron Guy a fait don du château de Ferrières et se plaint des « pesanteurs administratives » qui entraînent son ancienne propriété vers un « lent abandon ».

Le métier de milliardaire

● *Les riches sont-ils différents, comme le croyait Scott Fitzgerald ? C'est, en tout cas, ce que pense l'historien anglais Theodore Zeldin.*

IL existe une grande différence entre les milliardaires et ceux qui ne sont que modérément riches. Ces derniers cherchent la sécurité, tandis que les milliardaires appartiennent au monde du risque.

L'objet principal de la civilisation moderne, et de la politique dans tous les pays occidentaux, est d'éliminer le hasard, de garantir l'emploi, la santé, et la pension de vieillesse, de détruire les terreurs qui rendaient la vie si précaire dans le passé, de faire, autant que possible, que tout soit prévisible. Les prêtres qui règnent sur cette civilisation d'assurances sont les économistes ; ils continuent à faire des prédictions qui sont presque toujours démenties par les faits ; mais ils gardent leur emploi quand même, parce qu'on se berce de l'illusion que l'incertitude peut être éliminée, de la même manière que jadis on demandait aux experts d'exorciser les démons invisibles qui compromettaient même les projets les plus soigneusement préparés.

A côté de cette civilisation de la certitude, il en existe une autre, celle du risque et du jeu. Elle est également internationale ; elle a sa propre structure de classe. La grande majorité des gens qu'on y rencontre sont des dupes ; ils s'y fabriquent l'espoir qui leur manque dans la vie ordinaire.

Les dupes jouent au tiercé, aux jeux de hasard, et ils perdent presque toujours. Pourquoi ne se mettent-ils pas en grève, n'abandonnent-ils pas le jeu, puisqu'ils ont encore moins de chances de gagner qu'un éboueur de devenir conseiller d'État ? C'est que les dupes — comme le prolétariat — obtiennent de temps en temps des petites satisfactions ou compensations qui leur font oublier qu'ils s'appauvrissent systématiquement.

Les milliardaires sont beaucoup plus que les chefs de ce monde de hasard. Ce qui les distingue, ce n'est pas seulement qu'ils aiment prendre des risques, ni qu'ils ont maîtrisé l'art de les prendre ; c'est plutôt qu'ils ont échappé au labyrinthe dans lequel les simples joueurs se perdent. Ils sont des transfuges, qui savent appliquer leur talent au monde monotone des économistes et des gouvernements. Là, les milliardaires sont comme des prestidigitateurs dans une surprise-partie pour enfants, parce qu'ils ont, presque tous, acquis leur richesse aux dépens de ces mêmes gouvernements. Les impôts appauvrissent ceux qui sont modérément riches, mais dans aucun pays ils n'ont fait obstacle à l'essor des milliardaires : au contraire, ceux-ci tirent de grands bénéfices des subventions d'État, des dépenses extravagantes et des jeux militaires que les impôts permettent. On trouve aujourd'hui cinq fois plus de milliardaires aux États-Unis qu'en 1945, en dépit de l'accroissement des impôts. Et si l'on me demandait de jouer à l'économiste, je prédirais que le nombre des milliardaires français va augmenter dans l'avenir.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

La France a eu peu de milliardaires dans le passé, en regard d'autres pays. Au début du dix-neuvième siècle, le duc de Crillon était peut-être un des Français les plus riches : il mourut en 1820, laissant 10 millions de francs. Ce qui équivalait seulement à 400 000 livres sterling : on ne l'aurait pas compté comme milliardaire en Angleterre. Là, sa fortune n'aurait pas permis d'acheter plus de 3000 hectares de terres. Or le duc de Bedford, à cette époque, possédait 32 000 hectares. Au début du vingtième siècle, Alphonse et Gustave de Rothschild étaient peut-être les Français les plus opulents, mais la fortune de l'un ou de l'autre ne constituait qu'un vingtième de celle de l'homme le plus riche des États-Unis.

THEODORE ZELDIN.

(*Lire la suite page 18.*)

le feuilleton

« LE CLIN D'ŒIL DE L'ANGE », de F. Mallet-Joris

Moments bénis

A moins d'une malchance crasse ressemblant à de la mauvaise volonté, nous avons tous connu, au moins une fois dans notre vie, de ces instants dont les écrivains font leurs délices, où nos liens avec les êtres, les choses et l'existence entière nous apparaissent avec une lucidité si fulgurante, comme quand la brume se déchire soudain à certains cols ou caps, qu'on dirait qu'on va pouvoir les régler, ces liens, à sa guise, que nous voilà, pour un peu, maîtres du grand brouilleur de perspectives : le temps.

Le dernier livre de Françoise Mallet-Joris a pour sujet ces moments bénis. Le titre pourrait laisser supposer que l'auteur en attribue les mérites à des forces surnaturelles, dont elle a confié naguère qu'elle y croyait. Rien de moins religieux, au contraire, de plus étonné, que son regard, de romancière avant d'être de croyante. Le livre contient sept textes distincts, mais il ne porte pas, avec raison, le sous-titre de « nouvelles ». Un même état de grâce y relie, chaque fois, une paire de personnages en proie au bonheur bousculant de se découvrir.

DANS un des textes — *Anvers*, — un peintre flamand se prend de pitié amoureuse pour une infirme aux jambes soudées que ses parents exploitent comme sirène dans un aquarium de foire. Dans *Clinique*, un écrivain accidenté écoute une infirmière raconter ses tracas personnels — une fille sans père, séduite, abandonnée, guettée par la drogue, — et aussi les romans populaires qui meublent ses veilles forcées. Bonne occasion, pour ce créateur en semi-panne, de s'interroger sur l'usage des malheurs ordinaires. Pourquoi dit-on d'eux : « C'est la vie ! », et ne leur trouve-t-on aucun intérêt artistique, si ne s'y mêlent du baroque, du mythe ? En quoi considérations freudiennes ou envolées poétiques valent-elle mieux que le banal « Il était grand, bronzé, les yeux rieurs » ?

La Villa grecque met en présence un petit couple en voyage de noces et une milliardaire mûre, comme en recueille, en fin de parcours, la Côte d'Azur. La « Baronne », ainsi la surnomme-t-on, projette de construire un énième palais pour un énième mari. Ça pourrait être déchirant, ses bichonnages dans l'espoir de « *représenter une dernière fois l'amour* ». Et pourtant non : ses rapports avec l'argent et le temps, l'un servant à combattre l'autre, ont quelque chose de brave, et de révélateur... pour autrui. La jeune mariée tire de ce spectacle la conviction qu'elle-même divorcera un jour, elle ne sait pourquoi ; de ces intuitions trop évidentes, et tristes, pour qu'on ait le cœur de les tirer au clair.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'HISTOIRE la plus étrange du recueil est *le Musée*. Comme dans la première, le personnage principal, conservateur de musée, se prend d'intérêt pour un être disgracié : ici, une folle qu'une déception sentimentale inguérissable pousse à saccager les horloges de collection pour arrêter le temps qui lui a causé tant de mal. La vie du conservateur, déjà partagé entre deux femmes, se trouve perturbée. Jusqu'à le conduire au viol ? En tout cas jusqu'à lui faire éprouver dans sa chair que la durée des malades mentaux ressemble à celle de l'attente, poussée à bout.

C'est encore le temps le principal personnage de *l'Opéra*. Il a tissé entre deux homosexuels un de ces malentendus auxquels tout couple ancien risque de succomber. Alain, architecte aux attitudes et aux goûts virils, est en passe de reprocher à son amant Claudio, qu'il a connu, voici dix ans, coureur motocycliste, ses manières de plus en plus marquées par sa profession de décorateur, sa passion de l'opéra, et des snobs qu'on y côtoie. Un soir, à la Fenice, cet agacement monte en lui, mêlé de haine pour les « amateurs d'art » en général. Mais une remarque de Claudio, dictée par l'amour, lui fait reconnaître son injustice et rêver à nouveau, plus raisonnablement, d'un « *bonheur habitable* ».

LE texte que je préfère, personnellement, s'intitule *Nantucket*. Un ancien cheminot veuf se rend aux Etats-Unis, où sa fille, agrégée d'anglais reconvertie dans la « pub », vient de divorcer d'avec un avocat versé dans le commerce des plantes vertes. L'enfant né de cette union rompue, le petit Max, ne comprend pas bien ce qui lui arrive. Le grand-père a mission de le distraire. Il l'emmène à l'île de Nantucket, sur les traces des chasseurs de baleines qui, à travers Melville, l'ont fasciné toute sa vie.

Le courant passe mal, d'abord, entre le retraité autodidacte jamais sorti de sa Bretagne natale, sinon en rêve, et le petit-fils, plutôt laid et curieux de rien, hormis de sucreries. Le vieux est à l'âge où l'on se lasse de voir tout changer pour on ne sait quel profit et où l'on se réfugie dans le passé, en l'occurrence une vie de bonheur sans nuage. Les souvenirs de l'épouse aimée et disparue s'intercalent entre ceux de la lecture de Melville jusqu'à former une seule œuvre qui se tient, au moins pour l'homme unique qui les héberge. Au fond, c'est à cela que sert la littérature : à se raconter à soi-même sa propre vie et à lui donner une forme, à défaut d'un sens. Le petit Américain aux parents désunis et aux oreilles farcies de musique niaise reçoit en dépôt, tant bien que mal, la sagesse du grand-père breton. Peut-être prendra-t-il goût à ce qui ne change pas, et aux livres, ces pins sans lesquels les dunes de nos souvenirs ne se fixeraient jamais.

(*Lire la suite page 17.*)

la vie littéraire

Colette : un album et des cassettes

Ceux qui aiment voyager dans les albums de photos de famille où les jeunes filles à longues tresses font soudain place à des femmes dans la fleur de l’âge ne sauraient se priver de l’album Colette que Lina Lachgar vient de publier chez Henri Veyrier (160 p., 148 F).

Outre Colette à tous les âges et dans toutes les tenues, du costume de marin au smoking en passant par le drapé dénudé pour le music-hall, on rencontre dans cet album ses amis, ses amours, les lieux qu’elle a aimés, toute une nostalgie des cinquante premières années de ce siècle : Marguerite Moreno et Sarah Bernhardt, Cléo de Mérode et la Belle Otéro, Gabriel Fauré et Maurice Ravel, Francis Jammes et Marcel Proust, et tout ce que Paris comptait de « chevalières », d’« amazones », à commencer par Nathalie Barney.

L’album refermé sur le regard en coin d’une très vieille dame appuyée sur sa canne, on ne peut qu’avoir envie de la retrouver. Il faut lire et relire Colette, dont *la Fin de Chéri* est désormais disponible en collection de poche (« GF » Flammarion n° 390) avec une introduction de Yannick Resch, assistante à l’université d’Aix-Marseille-III.

Signalons enfin que les éditions Des femmes ont publié dans la collection « *Lire et entendre* » une cassette d’extraits de *la Maison de Claudine*, lus pour partie par Colette elle-même *(Ma mère et les bêtes)* et pour partie par Anny Duperey (autres nouvelles). Dans cette même collection, un coffret de deux cassettes rassemble *Chéri* et *la Fin de Chéri*, lus par Michèle Morgan. (Chaque cassette est vendue 65 F.) — Jo. S.

Les inassimilables des années 30

Organisé par l’Université de Provence, le C.N.R.S. et la revue *Chemin de ronde*, dont le troisième numéro vient de paraître, un colloque sur les *Années 30 (groupes et ruptures)* vient de se tenir à Aix-en-Provence. Projet ? Aborder ces individus et ces groupes en marge des groupes constitués, ou s’en détachant, *déviants du surréalisme, réprouvés, exilés* volontaires ou inassimilables, dont les pratiques singulières convergent dans un curieux courant : insolite et hétérogène. *Acéphale, Combat, la Critique sociale, Grand Jeu,* Colette Peignot, Bataille, Souvarine ou Duhamel se sont ainsi retrouvés au cœur des débats.

Sur une époque dont l’actualité apparaît aujourd’hui troublante, les points de vue se sont multipliés : de Dominique Desanti à M. Winock, de J.-M. Besnier à Lucette Finas en passant par H. Behar, J.-L. Steinmetz, Catherine Maubon ou Carlo Pasi... Actes à paraître. — FRANCIS MARMANDE.

★ **CHEMIN DE RONDE N° 3 : textes de Denis Roche, Bernard Noël, Luc Ferrari, Claudine Lautier, Jean-Marie Gleize, Christian Tarting, etc. 27, rue de Lodi, 13006 Marseille. 42 F (abonnement : 140 F).**

La Mostra du livre en Avignon

Il n’est pas si loin le temps où les commerçants *disaient « la montre » pour désigner leur* étalage. « Mostra » signifie la même chose en langue d’oc, en italien, en catalan. La Mostra du livre qui s’est déroulée en Avignon et à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, les 27, 28 et 29 mai, visait à réunir auteurs, éditeurs, bibliothécaires et libraires des deux côtés du Rhône pour qu’ils apprennent à se mieux connaître et, surtout, pour que le public prenne contact avec eux et conscience de leurs efforts.

Trop ambitieux, peut-être, le programme des manifestations, et trop dispersé : expositions, animations, lectures, spectacles, plus de vingt projections de films, sans compter diverses « tables rondes », c’était à ne pas savoir où donner de la tête. Mais, enfin, une expérience originale ne peut, du premier coup, être parfaite.

Choisissons. « Pour la nouvelle », un débat animé par Anne Bragance, a mis en évidence l’intérêt renaissant du public pour les nouvelles françaises modernes (celles du XIXe siècle et les anglo-américaines ont toujours eu des fidèles), *auxquelles il semblerait que les éditeurs* commencent — il était temps ! — à s’intéresser : quarante-quatre recueils pour *l’an passé. On signale l’initiative heureuse* d’une jeune éditrice, attachée, depuis plusieurs années, à la seule diffusion de nouvelles. Elle publie des inédits dans une revue trimestrielle : *Brèves* (120 F l’abonnement pour un an — huit numéros parus) et a entrepris une histoire des *Nouvellistes contemporains*, confiée à Renée Godenne (le tome I : 60 F, Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d’Aude). — GINETTE GUITARD-AUVISTE.

Echanges méditerranéens

A l’heure où la méfiance et les passions paraissent avoir le vent en poupe lorsque se regardent les deux rives de la Méditerranée, l’association Echanges-Méditerranée (1) ne *manque pas de travail. Lancée ces dernières* années par des hommes politiques, elle a, en effet, pour mission de rapprocher les riverains par le biais de la culture. Cette tâche ne paraît pas effrayer, au contraire, son nouveau président, Jean-Victor Cordonnier, universitaire et premier adjoint de Gaston Defferre à la mairie de Marseille, qui a succédé à Paul-Marc Henry, ambassadeur de France au Liban et fondateur de l’association, dont il reste le président d’honneur. Le but d’Échanges-Méditerranée est de faire prendre conscience aux Européens et aux Arabes qu’ils ont intérêt au développement d’une *« solidarité méditerranéenne »* interculturelle.

Pour commencer, l’association s’est attaquée à *un dossier difficile : les relations entre* Alger et Marseille, remportant des succès aussi rapides qu’inattendus : la convention d’« *amitié* » conclue en 1980 entre les deux villes a cessé d’être lettre morte.

Une revue bilingue, *El-Djazaïr-Marseille*, donne régulièrement des nouvelles du rapprochement entre les deux cités, fondé désormais sur un va-et-vient culturel qui double celui des immigrés et des coopérants. — J.-P. P.-H.

(1) Association pour la mise en œuvre des échanges culturels et technologiques en Méditerranée, 3, rue Colbert, 13001 Marseille. Tél. : (91) 91-18-26.

«Terre des femmes»

Tout dire sur la situation des femmes à travers le monde en quatre cent quarante-huit pages serait une gageure. Aussi *Terre des femmes*, ouvrage auquel ont collaboré quatre-vingt-dix femmes sous la direction d’Élisabeth Paquot, n’est pas une encyclopédie. Il offre cependant un très bon aperçu du sort des femmes dans cinquante pays de tous les continents, et aborde des problèmes de fond tels les femmes dans le judaïsme, l’islam ou les Églises chrétiennes, *les femmes et l’emploi ou* la prostitution. Les tableaux statistiques et les adresses qui y figurent en font un ouvrage de *base intéressant. Les articles, synthétiques* et clairs, donnent envie d’en savoir plus. Autres qualités de ce livre : son format de poche et sa couverture cartonnée. — Ch. Ch.

★ **TERRE DES FEMMES, éditions La Découverte-Maspero. Prix : 79 F.**

vient de paraître

Romans

ROGER LEMELIN : *le Crime d’Ovide Plouffe.* — L’auteur des *Plouffe* donne une suite aux mésaventures pittoresques de sa famille québécoise et brosse un tableau vivant du Canada français des années d’après-guerre. (Flammarion, 500 p., 95 F.)

PHILIPPE SAINT-GIL : *L’Ile d’acier.* — En mer Rouge puis en mer du Nord, la découverte du monde rude et fermé des techniciens et des ouvriers qui travaillent sur les plates-formes de forage. Un roman de la fraternité. (Flammarion, 253 p., 60 F.)

GUY DES CARS : *le Crime de Mathilde.* — L’histoire d’une captation d’héritage qui est aussi le récit d’une passion exclusive. (Flamme, 283 p., 59 F.)

DEMOUZON : *Paquebot.* — Augustin Lorenzaccio, le héros familier de Demouzon *(Bungalow, le Château des rentiers)*, à la recherche hallucinée d’une femme dans un Paris accablé de chaleur. (Flammarion, 192 p., 45 F.)

Récit

HENRI QUEFFÉLEC : *A quoi rêvent les navires ?* — De Noé aux Argonautes, d’Alain Colas à l’*Amoco-Cadiz*, une évocation de la solidarité des hommes en face de l’océan. (Presses de la Cité, 226 p., 58 F.)

Critique littéraire

BÉATRICE DIDIER : *Stendhal autobiographe.* — Sans se limiter aux *Souvenirs d’égotisme* et à la *Vie d’Henri Brulard*, l’auteur analyse « l’écriture de soi » dans tous les registres autobiographiques de Stendhal. (PUF, coll. « Ecrivains », 318 p., 125 F.)

Essais

JACOBO TIMERMAN : *Israël au Liban : la guerre des consciences.* — Juif d’Ukraine, Argentin d’adoption, journaliste de gauche à Buenos-Aires, où il a été arrêté et torturé, Timerman a choisi de s’établir en Israël par idéalisme sioniste. Un idéal qui, pour lui, incarne la justice et la paix tout à la fois pour le peuple juif et pour le peuple palestinien. L’essai qu’il nous livre est tout autant une réflexion sur le devenir de l’Etat d’Israël et un cri de douleur devant l’invasion du Liban. (Ed. Liana Levi, Sylvie Messinger, 203 p., 57 F.)

ANDRÉ DHOTEL : *Rhétorique fabuleuse.* — Le regard d’un philosophe peu commun porté sur le monde des fleurs et celui des champignons. (Garnier, coll. « Lieux-dits », 139 p., 49 F.)

KOSTAS PAPAIOANNOU : *La Consécration de l’histoire.* — Le livre rassemble quatre études publiées de 1959 à 1966 dans la revue *Diogène*. A travers elles, l’essayiste disparu répond à une question centrale : « *Comment l’ordre éternel du cosmos a-t-il laissé la place à l’histoire considérée comme théodicée et comme théophanie ?* » Préface d’Alain Pons. (Champ libre, 169 p., 60 F.)

Société

MARIE-LAURE PIERARD : *Le cimetière Montparnasse.* — Un pèlerinage au pays des ombres illustres, un catalogue d’architecture et de sculpture funéraires ; une clef pour découvrir un des lieux mystérieux de Paris. (Michel Dansel éd., 286 p., 80 F.)

Histoire

ALAIN BROSSAT ET SYLVIA KLINGBERG : *le Yiddishland révolutionnaire.* — Des militants juifs et révolutionnaires dans l’histoire européenne du vingtième siècle, de la résistance antinazie à la guerre d’Espagne. (Balland, 360 p., 89 F.)

en poche

Des poètes à l’école buissonnière

ENTRE 1930 et 1940, les poètes vinrent à la parole en des temps cruels, impitoyables, face au monde réel, fardeau oppressant. Leur désir du dialogue est tenace, poignant, émouvant. Ils veulent parler clair, dire à voix transparente toutes ces choses qui, depuis la nuit des temps, font l’éternelle poésie : l’amour, l’angoisse, le mystère de la mort, le refus des « bâtisseurs de ruines », le corps-blason de la femme, les eaux et forêts, le pain blanc, le pain noir, les campagnes écrasées de silence, de gel, les poumons noircis, la rue colorée, la passion des mots, la rumeur du ressac à Roscoff, la beauté d’un matin en Avignon, *d’une fin de jour en Sologne...*

Beaucoup de ces poètes se réunissent au sein de l’école de Rochefort, « fondée » par Jean Bouhier, Michel Manoll, René-Guy Cadou. Une *curieuse école que cette école de Rochefort ! Une* espèce d’auberge espagnole, où l’on ne trouve que ce qu’on y apporte. Chacun s’est assis dans cette école buissonnière avec sa petite chanson, ses trésors singuliers : Marcel Béalu, Jean Rousselot, Luc Bérimont, Maurice Fombeure, Jean Follain, Luc Decaunes, Guillevic, Georges-Emmanuel Clancier, Paul Chaulot, André Verdet et vingt autres.

En une trentaine de pages émues, Jean Bouhier évoque cette aventure, dont il fut le maître d’œuvre. Tout a commencé en 1941. René-Guy Cadou se révélera bientôt comme le chef de file. Chacun vit sa liberté, dans une époque de répression. Chacun réagit selon la loi du cœur et de l’esprit.

Pas de manifeste. Quelques textes de réflexion (*Usage interne*, de Cadou ; *la Bataille du poète*, de Bouhier ; *Armes et bagages*, de Manoll) balisent la route, tragique et cocasse, de ces jeunes hommes et femmes qui ont le feu sacré, le verbe aux lèvres.

L’école de Rochefort n’est plus aujourd’hui qu’un temps historique de notre poésie. Demeurent des écrits, des dessins, des actes de foi qu’il importe de redécouvrir à l’heure où le « terrorisme », qui a affaibli la création ces deux dernières décennies, n’est plus qu’un cadavre, à l’heure où les poètes semblent retrouver les chemins de l’école buissonnière, les chemins de la liberté.

ANDRÉ LAUDE.

★ **LES POÈTES DE L’ÉCOLE DE ROCHEFORT, anthologie présentée par Jean Bouhier. Seghers, 347 p., 79 F.**

● **DEUX ROMANS DE JOSEPH CONRAD ont été repris, l’un dans « Folio » :** *Un paria des îles* (traduction de G. Jean-Aubry, révisée par André Bordeaux), 414 p. ; l’autre, dans la collection « l’Imaginaire » : *le Nègre du Narcisse* (traduction de Robert d’Humières, révisée par Maurice-Paul Gautier), 162 p.

en bref

● **DIX-SEPT LETTRES DE MARCEL PROUST A SA MÈRE, provenant d’une collection privée, ont été vendues, à Londres par Sotheby pour 29 700 livres (plus de 350.000 F), a annoncé la salle de vente londonienne. Les lettres, écrites entre octobre 1902 et août 1905, étaient estimées à environ 10 000 livres (110 000 F). Elles ont été acquises par un marchand de Londres. Les événements relatés par l’auteur dans ces lettres furent évoqués plus tard dans *A la recherche du temps perdu*.**

● **LE PRIX DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L’ORGANISATION INTERNATIONALE DES FEMMES SIONISTES (WIZO) a été décerné à Jacques Lanzmann pour son livre *le Lama bleu* (Lattès, éd.). L’organisation, à caractère non politique, regroupe 15 000 membres en France qui se donnent pour but d’encourager l’étude du judaïsme sous toutes ses formes.**

● **DES PARVIS POÉTIQUES seront organisés les 3, 4 et 5 juin prochain à Martigues (Bouches-du-Rhône) avec le concours de l’office municipal socio-culturel de la ville, les ministères de la culture et du temps libre et le Centre national des lettres. Des rencontres auront lieu entre les habitants et les poètes français et italiens invités.**

● **L’ASSOCIATION DES IMPRESSIONS ROUSSELLIENNES organise à Nice les 16, 17 et 18 juin un colloque international pour la célébration du cinquantenaire de la mort de Raymond Roussel. Une exposition et des projections de films accompagneront cette manifestation patronnée par le ministère de la culture et l’action culturelle municipale de Nice.**

● **UNE EXPOSITION DU PEINTRE TCHÈQUE HASPA, « Hommage à Franz Kafka », a lieu à la librairie Pelenka (49, rue Gay-Lussac, Paris-5e), jusqu’au 18 juin (354-25-48).**

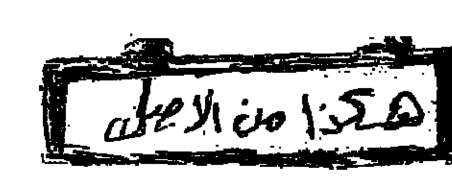
● **LA « MAISON DE POÉSIE » a choisi pour succéder à Philippe Chabaneix et Paul Dauarix les poètes Paul Lorenz et Claire de La Soujeole.**

● **LA VILLE DE MULHOUSE rendra un hommage au poète sundgauvien Nathan Katz, mort il y a deux ans. Diverses manifestations : lectures, conférences, spectacles, se dérouleront jusqu’au 11 juin.**

● **LE PRIX FEMINA-VACARESCO, qui récompense un essai ou une œuvre de recherche, a été décerné, le 30 mai, à Viviane Forrester pour son dernier livre, *Van Gogh ou l’enterrement dans les blés* (Le Seuil).**

● **LE PRIX LITTÉRAIRE FRANCE-QUÉBEC 1983 a été décerné à Paris à deux écrivains québécois, Gaétan Brulotte pour son roman *le Surveillant* (Editions Quinze) et Guy Cervais pour *Gravité* (Editions L’Hexagone).**

● **SEPT AUTEURS ONT ÉTÉ RETENUS PAR LE JURY RENAUDOT pour sa première sélection 1983. Il s’agit de : Pierre Bourgeade, *les Serpents* (Gallimard) ; Jean-Marie Dallet, *Dieudonné Soleil* (Robert Laffont) ; Frédéric Grendel, *Palmes* (Flammarion) ; Michel Host, *l’Ombre, le Fleuve, l’Été* (Grasset) ; Serge Koster, *le Voyage inachevé* (Flammarion) ; Dominique Szenes, *l’Abandon* (Calmann-Lévy), et de Frédéric Vitoux, *Fin de saison au palais Pedrotti* (Le Seuil).**



au fil des lectures

Récits

GISÈLE PRASSINOS OU LA LUCIDITÉ DU DÉSESPOIR

Un homme est encombré par son corps. Il est trop large ou trop étroit, familier et étranger, une demeure vitrée, difficile d'accès, un château en ruine, plein de trappes, de portes et de fenêtres en trompe-l'œil.

Cet homme subit ce corps indomptable. Il lui arrive de partir, de se défaire de ses membres, de jouer avec l'illusion, puis il revient à sa place, s'emboîte dans la tête du rêveur et se calme. Parfois, l'homme se réveille et constate que ses membres sont éparpillés dans la maison. En artisan, il passe la journée à coller, à ficeler ce corps fragile. C'est peut-être pour cela qu'il nous dit qu'en portant un tel corps il ne supporte pas les cris de détresse. Tout en rafistolant les choses, il rêve d'une robe rigide, une espèce de bouclier qui le mettrait à l'abri des folies et des aventures dangereuses de cette structure qui a perdu la mémoire et le reste.

Dès qu'il voit une maison abandonnée, il l'adopte ; une façon de se faire pardonner tant de désinvolture à l'égard de ses parents. Il avoue qu'il s'est débarrassé à plusieurs reprises d'eux. Mais nous sommes dans le cycle de l'éternel retour où le dédoublement se fait à l'infini, où tous les repères sont illusoires, où la survie ressemble à l'enfer.

En une *cinquantaine* de courts textes (fables, contes, nouvelles), Gisèle Prassinos nous livre la vision de l'abîme que creusent en nous la solitude et la lucidité du désespoir.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **MON CŒUR LES ÉCOUTE, de Gisèle Prassinos. Éditions Lisse, 10, rue Saint-Germain, 94120 Fontenay-sous-Bois, 108 p., 63 F.**

UNE ENFANCE DÉCHIRÉE

Être juif et égyptien l'année où Golda Meïr prend en main les affaires étrangères et où Nasser nationalise le canal, c'est se trouver brutalement acteur involontaire de l'histoire; dans des conditions que le progrès ignore, c'est aussi vivre une sortie d'Égypte qui en rappelle une autre. Micha Sofer se souvient, raconte, et l'on pense que voilà une autobiographie historico-sentimentale de plus. Or il s'agit avant tout et surtout d'une œuvre littéraire très belle, très personnelle, surprenante. Pas seulement parce que l'enfant juif-égyptien de 1956 a vécu le double drame de la séparation d'avec la terre natale et de la cassure qui sépare ses parents (affectivement et politiquement), mais parce que la langue et la construction de ces cinq moments d'une rupture sont d'une force d'évocation assez rare. Les sensations, passe encore, mais les sentiments, qu'il est difficile de les traduire! Micha Sofer surmonte cette difficulté.

Tout est dit sans emphase mais sans sécheresse, sans recherche mais non sans trouvailles d'images et de style. Des instantanés qui valent de longs chapitres. Et, autre performance, les brisures de rythme par des notes historiques, les sauts du Lausanne de l'exil au Nil nassérien, créent une continuité qu'apparemment ils devraient rompre.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ ***LES CINQ SENTIMENTS DE L'EXIL*, de Micha Sofer. Éditions Zoé, collection « Récits », Genève, 140 p, 60 F.**

FRAGMENTS POUR UN PORTRAIT

Le livre de Catherine Weinzaepflen échappe aux définitions et au compte rendu : ni roman ni journal intime, c'est une sorte de « fiction biographique » à la première personne, sans nom, sans dates, sans faits précis. L'ouvrage se compose de séquences volontairement un peu floues, dépouillées de la réalité quotidienne, à laquelle renvoient cependant des fragments de dialogue.

« Mouvement des saisons, du jour et de la nuit, de la souffrance et de sa rémission, pour me permettre enfin d'avoir prise sur le temps. Du moins dans l'espace de ce livre-là », écrit Catherine Weinzaepflen. Ce temps à soi inclut les rêves et le désordre des souvenirs. Il privilégie des sensations aiguës, associées parfois au malaise que suscitent l'insomnie, la fièvre ou l'approche d'un orage.

L'écriture accuse la difficulté à vivre avec des peurs enfouies, à braver abruptement le monde extérieur, et même parfois à parler. Elle laisse pressentir moins la tentation du repli que celle de l'échappée, ici vers l'enfance, là vers un voyage, une rencontre, un moment de bonheur ou d'angoisse. Ainsi, peu à peu, se dessine, en fragments pudiques et douloureux, un portrait où domine un *« exténuant sentiment d'étrangeté »*.

MONIQUE PÉTILLON.

★ **PORTRAIT ET UN RÊVE, de Catherine Weinzaepflen. Flammarion, 190 p., 60 F.**

Lettres étrangères

UNE FABLE IRLANDAISE DE JENNIFER JOHNSTON

C'est par une fête que s'ouvre le dernier roman de Jennifer Johnston, *Une histoire irlandaise*. Nous sommes en août 1920 : Nancy vient d'avoir dix-huit ans. Orpheline, elle vit entre sa tante Mary, méticuleuse et prévoyante, et un grand-père invalide, un peu gâteux, qui passe son temps à chanter de sinistres hymnes religieuses et à observer à la jumelle le bord de mer de ce petit village irlandais où l'action va se dérouler.

Pour une bonne part, celle-ci est liée aux réflexions de Nancy qui *confie* à un journal intime son *désarroi*, *« véritable catastrophe ambulante »*, écrit-elle. Elle souffre de sa solitude malgré la sollicitude affectueuse de sa tante, commence à considérer sa virginité comme un pesant fardeau, cherche à plaire, et surtout recherche le mystère de sa naissance : *si sa mère* est morte en couches, son père a disparu, et c'est surtout le fantôme de ce géniteur inconnu qu'elle s'applique à ressusciter en refusant d'admettre qu'il soit mort. Les explications trop raisonnables ne sont pas faites pour Nancy.

Or voici que surgit un étranger qui s'est refugié dans la petite cabane que Nancy s'est appropriée sur la plage. C'est un homme étrange, hanté par la guerre, un clandestin qui cherche à ne pas se faire remarquer. Pourrait-il être son père ? Nancy se lie d'amitié avec cet inconnu avant de découvrir un jour le jeu qu'il joue et le terrible prix qu'il devra payer. C'est par un tragique constat des réalités que s'achèvera la dérive d'une toute jeune fille mal armée pour les affrontements de la vie...

Une histoire irlandaise est une sorte de fable amère et narquoise sur le thème de l'éducation sentimentale d'une petite sauvageonne trop imaginative. On retrouvera dans cette nouvelle œuvre le charme et la maîtrise dont Jennifer Johnston, Irlandaise comme son héroïne, nous a apporté la preuve dans trois précédents romans. L'originalité prenante de son talent tire ses meilleurs effets de l'habile balancement qu'elle sait opérer entre un sens aigu de la réalité et des échappées tendres et parfois violentes dans l'imaginaire.

PIERRE KYRIA.

★ **UNE HISTOIRE IRLANDAISE, de Jennifer Johnston, *traduit* de l'anglais par Brigitte Gir. Denoël, 184 p., 78 F.**

Arts

PAUL ÉLUARD ET LA PEINTURE SURRÉALISTE

Avec l'ouvrage de Jean-Charles Gateau, l'aventure de la peinture surréaliste est confrontée à son plus sûr connaisseur et narrée par le menu. Une somme si l'on veut, qui d'ailleurs déborde son sujet en le situant dans son cadre historique. Premier volet d'une monumentale thèse de doctorat soutenue en 1980, cette étude sur *Paul Éluard et la peinture surréaliste* nous mène de 1910 à 1939. Le poète aura encore treize ans à vivre, avec Picasso, avec la peinture tout court, avec l'engagement politique.

Tous les apports lui sont bons pour nourrir son culte de l'image, qui d'ailleurs se mêlera au culte de la *femme. Après l'effervescence* picturale que reflète *Capitale de la douleur* (Picasso, déjà ! A. Masson, Paul Klee, Miro, Braque, puis Yves Tanguy), c'est en 1929 l'intrusion dévastatrice de Salvador Dali. J.-C. Gateau fait l'autopsie méthodique du poème consacré au peintre – comme de maints autres poèmes, ceux par exemple qui concernent « la femme et ses révélateurs » (Leonor Fini, Valentine Hugo, Hans Bellmer), les surréalistes belges et anglais, et surtout Man Ray, prétexte d'une rigoureuse analyse thématique.

Non, *aucun détail n'est négligé* dans cette étude sur Éluard, qui couvre *« vingt-neuf années de curiosité, de découvertes, d'enthousiasme, de révélations, pendant lesquelles la peinture lui fut, comme le pain, nourricière »*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ **PAUL ÉLUARD ET LA PEINTURE SURRÉALISTE, de Jean-Charles Gateau. Librairie Droz, Genève, diffusion Champion, 396 p., 85 illustrations.**

Album

UN DÉLIRE ORDONNÉ

Chaval est encore si présent à l'œil de notre mémoire qu'il nous est difficile d'accepter sa disparition. Et pourtant ! Le *Petit bilan*, qu'il avait préparé et publié lui-même dans un numéro spécial de *Bizarre*, remonte à vingt-deux ans (automne 1966). Dix-huit mois plus tard, en janvier 1968, le dessinateur prenait librement un congé définitif d'une société qu'il amusait, mais qui avait cessé de l'amuser.

C'est ce *Petit bilan* que réédite aujourd'hui Jean-Jacques Pauvert, avec une préface de Pierre Ajame. C'est peu de dire qu'il n'a pas pris une ride : la niaiserie prétentieuse de notre « environnement culturel », comme on dit quand on parle bien, le font paraître plus jeune que jamais.

Comment peut-on vivre sans Chaval ? A pied, bien sûr. Mais plaignons ceux qui traînent leurs jours sans re-jeter un coup d'œil complice de temps en temps au *Chien savant tombant sur un inculte*, et un autre à *Saint-Etienne de Baigorry recevant les Stigmates* : le saint, en béret basque, accueille avec un bon sourire les cousins de province, leur mouflet et leur valise.

Ce n'est pas trop de dire que Chaval est *le pont privilégié qui joint les* surréalistes à l'équipe de *Hara-Kiri*. Et ce n'est pas rien. Poussée à ce point, la dérision du sérieux est le sérieux même.

Il écrivait, aussi. Le même délire ordonné, discret et destructeur habitait son crayon et sa plume. On n'est pas obligé de considérer les quarante et une lignes ou lignettes (fort exactement) de *Balzac buvait du café* comme un poème d'une force exceptionnelle. Mais on ne peut pas les ignorer. Tout ça pour 50 francs, sur lesquels le libraire vous rendra 1 franc que vous pourrez faire encadrer. Allez, salut !

JACQUES CELLARD.

★ **CHAVAL, PETIT BILAN (1966), édition augmentée, préface de Pierre Ajame, proposé par Jean-Jacques Pauvert. Éditions Garnier, un album, 112 p., 49 F.**

● **UNE ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE, LA PROTECTION ET LA CONNAISSANCE DE L'ŒUVRE DE *PIERRE JEAN JOUVE*** s'est formée sous la présidence de Mme Catherine Jouve. Elle se propose de réunir chercheurs, traducteurs et lecteurs intéressés par l'œuvre de cet écrivain. Une bibliographie générale est en projet ainsi que la publication régulière de cahiers P. J. Jouve. Un prix annuel de poésie à son nom sera décerné à un jeune auteur édité.

bandes dessinées

Héros en stock

● **La Dent creuse**, par Pétillon. – Jack Palmer, le détective privé le plus nul de la planète, est confronté au redoutable docteur Supermarketstein, le chirurgien fou dont la clinique tient plus de l'atelier de réparation automobile que du bloc opératoire aseptisé. Sur fond de campagne électorale se croisent des agents secrets, doubles ou triples, dans un *méli-mélo* où personne n'est assuré de garder la tête sur les épaules, au propre comme au figuré.

Pétillon est un dessinateur déchaîné doublé d'un scénariste débridé. Il est devenu, en peu d'années, aussi indispensable à la B.D. que le muscat à Frontignan. Il produit sans entraves des histoires sans queue ni tête où une intrigue absurde justifie des dialogues à la Ionesco. Avec Jack Palmer, le « privé » pot-à-tabac dont la face se résume à un nez qui évoque Achille Talon, il a créé un personnage complètement idiot. Il fait ainsi du « thriller » une farce où apparaissent tous les défauts d'une époque bidon. (Albin Michel, 56 p., 49 F.)

RAVI DE VOUS RENCONTRER DOCTEUR SUPERMARKETSTEIN

● **Blitz**, par Floc'h et Rivière. – Il est émouvant de découvrir un album dont on sent, tout de suite, qu'il deviendra un classique.

Voici une œuvre forte qui fait la synthèse des B.D. belge et américaine dans une atmosphère anglaise. L'histoire se passe à Londres dans un appartement cossu, en 1940, tandis que mugissent les sirènes annonçant les bombardements. Des destins, des lâchetés et des courages se croisent dans un décor qui rappelle ceux d'Edgar P. Jacobs. Un vrai et grand roman – une nouvelle, plutôt – en bande dessinée. (Ed. Le Matin - Albin Michel, 54 p., 59 F.)

● **L'Empereur de Chine**, par Jacques Martin. – Voici la dix-septième aventure d'Alix, le Gaulois parfait, par Jacques Martin, le dessinateur parfait. Après avoir visité tant de pays, notre ancêtre blond, doublé de son gentil Enak brun, vogue enfin vers la Chine. La civilisation y est fine et cruelle, comme il se doit. La mort rôde et l'Orient est sanglant. Enak survivra pourtant, et tous deux repartiront, sur une mer douteuse, pour arpenter l'antique terre. Une planète inépuisable comme le talent de Jacques Martin qui édifie, devant nos yeux inlassables, une œuvre monumentale et belle comme un temple grec. (Casterman, 48 p., 27 F.)

● **Le Concombre contre le Grand Patatoseur**, par Nikita Mandryka. – L'auteur ne se lasse pas de son légume masqué. Nous non plus. Il a créé le plus célèbre héros du potager de la B.D. mondiale (il n'y en a guère d'autre). Mandryka jardine dans l'absurde, libéré des contingences de la logique ou de l'utile. Il bine dans le dérisoire, sarcle dans la joie et fait pousser des sottises qui valent bien les traités des grosses légumes. (Ed. Dargaud, 48 p., 32 F.)

● **Souvenirs du vingtième siècle**. – Un titre grandiloquent et une présentation qui ne l'est pas moins pour cette contribution à l'édification du Panthéon de la B.D.. Sur des pleines pages qu'on feuillette comme celles d'un livre d'art, une succession de dessins des plus grands. Les classiques d'hier, fidèles au poste, et ceux de demain. Un livre pour collectionneurs nostalgiques. (Ed. Alain Littaye, 96 p., 220 F.)

BRUNO FRAPPAT.

lettres étrangères

Richard Brautigan, baladin du monde oriental

En route pour le Japon, Richard Brautigan, poète et romancier américain, a fait halte à Paris, où il ne compte que trois mille fans mais tous passionnément fidèles. Bourlingueur impénitent, épris de rencontres, il glane l'inspiration aux quatre vents. Tout lui est bon, sauf la politique, qu'il hait.

C'EST Macadam Cow-Boy, l'Ingénu version américaine, un bon sauvage nourri de lait et de jus de pomme, vêtu de jeans azur, et chaussé de baskets. Que ses petites lunettes cerclées d'or ou sa bouteille de bourbon toujours à portée de main ne vous trompent pas, Brautigan n'est ni ne sera jamais un adulte à part entière. Né il y a quarante-huit ans au bout du monde (à Tacoma, dans l'Etat de Washington), il émerge peu à peu de sa condition de marginal pour devenir un auteur consacré, une sorte de Boris Vian d'outre-Atlantique. Mais les étiquettes glissent sur ce gros poisson capricieux qui nage à contre-courant de l'intelligentsia new-yorkaise. Parmi les rares critiques qui ont tenté d'analyser cet auteur insaisissable, citons le professeur Marc Chénetier, à qui l'on doit aussi la succulente traduction des deux derniers romans publiés, *Mémoires sauvés du vent* et *Un privé à Babylone*. Idole des collégiens, Brautigan intéresse enfin les maîtres.

« *Maintenant*, dit-il, *on m'invite dans les universités. C'est amusant. Je lis aux* kids *des petits bouts de poèmes. Si ça leur plaît, je continue, sinon je leur laisse la parole. Pas question de donner une conférence. Je préfère les écouter. A partir des propos que je recueille, j'essaie d'exprimer l'esprit du temps. Je suis un témoin, rien de plus. Mais il faut trier, attendre, chercher, pour obtenir le détail qui fait tilt.* »

Sa patience n'accepte que la perfection. Il a gardé certains manuscrits sous le coude durant dix-sept ans, jusqu'à ce que chaque mot lui paraisse « le mot juste ». Son œuvre comprend aujourd'hui onze romans et neuf recueils de poèmes... et il n'en revient pas !

« *Moi qui fus un si mauvais élève ! Qui désespérais d'apprendre à lire ! Dès que j'ai su, vers dix, douze ans, je me suis rué sur la bibliothèque de Tacoma et j'ai tout avalé, T.S. Eliot, Jung, Freud, Baudelaire, Walt Whitman, n'importe quoi. Voilà le seul conseil que j'aie à donner aux gosses : lisez et vous trouverez. Moi, je n'avais personne pour m'aider. Mes parents étaient très pauvres. A l'époque de la grande crise, chacun se sentait vaguement coupable, vaguement puni par la catastrophe. A présent, on accuse le système. On n'est plus responsable mais victime. Et l'on exige de garder son standing. Les gens ont besoin d'un tas de choses. Ça m'épate toujours, moi qui ne possède rien. A trente-trois ans, je n'avais encore ni téléphone ni télé.* »

« La réalité y va fort »

Cet homme d'ordre partage l'effarement de ses héros devant les incongruités de l'existence, qu'il collectionne depuis l'enfance. Il les couche intactes sur ses pages et hoche la tête, l'air de dire : « *Eh oui, la réalité y va fort ! Débrouillez-vous avec elle, moi, je m'en lave les mains.* » Tantôt (*Mémoires sauvés du vent*) il observe un couple de pêcheurs qui installent leur salle à manger au bord d'un étang, table, canapé, fauteuils, lampadaire, photos de famille, tantôt (*la Vengeance de la pelouse*) il épie une vieille dame qui nourrit de foie cru les abeilles qu'elle élève dans son appartement, tantôt (*Un privé à Babylone*) il assiste au numéro d'un jongleur manchot et communiste qui, « *dans la foulée de ses tours, raconte Karl Marx, Lénine et que la Russie soviétique, y'a que ça de vrai* ». Comment le soupçonner d'inventer ?

Mais la politique ? Pourquoi cette allergie à la politique ? « *Parce que*, répond catégoriquement Brautigan. *Si je vous donnais une explication, je mettrais le doigt dans l'engrenage. Je me situe ailleurs. Je découvre, j'expérimente, je m'imprègne. Pour apprendre le japonais, par exemple, je me suis abandonné comme un bébé aux bons-soins des grandes personnes. Au Japon, on respecte infiniment les écrivains, on les loge dans un hôtel délicieux où on leur fournit le meilleur oxygène pour stimuler leurs facultés créatrices. Et en une semaine, l'éditeur sort un livre infiniment plus élégant, plus solide et moins cher que nos productions occidentales. J'ajoute que les droits d'auteur sont calculés d'après le nombre d'exemplaires imprimés et non d'après les volumes vendus, ce qui interdit ou limite les tricheries.*

» *Il me semble que les Japonais sont parvenus, mieux que nous, à concilier l'ancienne civilisation et le progrès technique. Le bébé que j'étais comprenait beaucoup plus de choses qu'il n'était capable d'en exprimer. Maintenant, je parle à peu près comme un garçon de douze ans à l'esprit éveillé. Et je n'irai jamais plus loin car j'approche de la cinquantaine. Dommage. Mais cela ne m'empêche pas de suivre les gens dans la rue, et en mettant mes pas dans les leurs, en vivant comme eux, j'acquiers une sorte de connaissance intérieure.* »

Une bourse américaine va permettre à Brautigan de passer deux ans en Asie. Cette aubaine ne lui inspire-t-elle pas quelque appréhension ? Se promène-t-on innocemment en Thaïlande, à Calcutta ?

« *Pourquoi pas ?* répond-il. *Je ne suis que moi, je n'ai pas à juger. Eux non plus. De quoi aurais-je peur ? C'est un sentiment que je ne connais pas, puisque je ne me sens pas coupable. Bien sûr, on peut me voler, me tuer. Mais je possède si peu de choses et je suis mortel, un vieux mortel même, il n'y a donc pas de quoi en faire un drame. Une nuit où je me baladais seul à New-York, trois petits voyous noirs m'ont arrêté pour me piquer du fric. J'ai pensé :* « Je peux en démolir un, en abîmer un autre, mais le troisième m'enfoncera son couteau dans le ventre. » *Alors, je les ai regardés à tour de rôle, tranquillement, comme pour choisir celui que je cognerais en premier. Afin qu'ils comprennent que, s'ils attaquaient, tout le monde y laisserait des plumes. Puis j'ai tiré quelques dollars de ma poche et j'ai tourné les talons. Le message avait passé, par osmose.* »

Méthode déconseillée à qui ne mesure pas, comme Brautigan, près de 1,90 mètre. Il déteste pourtant les « rouleurs de mécaniques » et sa réputation de « macho » le désole.

« *Moi qui préfère les femmes aux hommes, qui me suis marié deux fois, qui ne me lasse jamais de les admirer, de les écouter, de les célébrer ! D'où vient ce malentendu ?* »

Peut-être de sa vocation d'aventurier, de chien perdu toujours disponible, adoptable et fugitif.

« *Je me demande comment font les gens pour vivre comme moi*, murmure-t-il. *Mais, comme eux, ce ne doit pas être facile non plus.* »

GABRIELLE ROLIN.

★ RICHARD BRAUTIGAN, de Marc Chénetier. Éditions Methuen (733 Third Avenue, New-York).

★ MÉMOIRES SAUVÉS DU VENT, de Richard Brautigan. Christian Bourgois, 168 p., 70 F.

★ UN PRIVÉ A BABYLONE, « 10/18 », 235 p., 29 F.

★ LA VENGEANCE DE LA PELOUSE ET AUTRES NOUVELLES, Christian Bourgois, 215 p., 75 F.

Une nouvelle collection consacrée aux écrivains roumains

Deux livres inaugurent la collection « Lettres roumaines » dirigée par Virgil Tanase aux éditions Flammarion : un recueil de récits fantastiques, chacun d'un auteur différent, et un roman de facture réaliste de Nicolae Breban, écrivain important traduit pour la première fois en français. En retenant ces textes, le directeur de la collection n'a pas choisi la facilité. Ceux qui attendent un témoignage violent dénonçant un régime communiste pur et dur resteront sur leur faim. Cette tâche ne revient-elle pas tout d'abord aux journalistes militants ?

Même si au second degré ces textes expriment le rejet d'une société où règnent la grisaille et la peur, il est certain que leurs auteurs ont opté pour la littérature contre l'idéologie, pour la recherche, l'introspective, la fantaisie contre la propagande et le parti-pris.

Le droit à la recherche esthétique

ÉTONNANTS Roumains. *Ces Latins de l'Est, qui ont* donné à la France Panaït Istrati, Tristan Tzara, Eugène Ionesco, Émile Cioran, se sont retrouvés après la dernière guerre avec une littérature exsangue, soumise aux impératifs du réalisme socialiste d'inspiration soviétique. Dans les années 60 cependant, à la faveur d'un dégel précaire, les vrais créateurs se sont libérés des normes imposées. Au nom du talent de l'écrivain et de son droit à la recherche esthétique, un courant littéraire impétueux s'oppose aux exigences politiques du pouvoir.

Bien sûr, en dehors des auteurs *qui se réclament de cette école* — Tsépénéag, Tanase et Sorin Titel (1), — d'autres romanciers se sont affirmés, notamment Marin Preda (2), Constantin Toiu (3) et Nicolae Breban. Mais afin de mettre au pas ces écrivains turbulents, l'autocrate qui dirige leur pays déclenche, au début des années 70, une « mini-révolution culturelle ». Ceux qui ne se soumettent pas à ses directives sont contraints de quitter la scène littéraire et, souvent, le pays. *Ceux qui restent, quand ils n'abdiquent* pas leur dignité, affrontent une situation dangereuse et complexe. Leur seule chance d'être encore des écrivains demeure dans leur refus de se mettre au service d'une propagande politique.

Ce rejet de la vocation sociale et du témoignage militant est particulier aux auteurs roumains. Leur quête formelle, novatrice, chargée néanmoins du poids tragique des événements, représente peut-être un phénomène *unique* dans l'histoire littéraire de ce temps.

Le recueil de récits qui ouvre la collection de Virgil Tanase apparaît comme un espace de rencontre entre les écrivains exilés et ceux qui sont restés au pays : Mircea Eliade, mondialement connu et qui vit aux États-Unis (soixante-quinze ans), n'a aucune parenté idéologique avec D.R. Popescu, membre du comité central du parti et président de l'Union des écrivains roumains.

Stefan Banulescu (cinquante ans) vit en Roumanie à l'écart de la vie littéraire, tandis qu'Andreï Ujica, le plus jeune de ces auteurs, a choisi Heidelberg et l'exil. L.M. Arcade, plus proche de la génération d'Eliade, anime à Paris une maison roumaine d'édition ainsi qu'un cénacle littéraire où les poètes et les écrivains émigrés rencontrent leurs confrères de « là-bas ». Vasile Voiculescu, lui, poète de l'ancienne école traditionaliste d'avant-guerre, a été emprisonné par les staliniens. Mis en liberté au début des années 50, *il est mort peu après.*

Malgré cette diversité, les nouvelles du recueil ont un thème commun : la mort et son corollaire, l'immortalité. La vision transfigure la réalité en faisant la part belle au rêve et à la fantaisie. Chez Voiculescu la mort demeure un état transitoire tant qu'un acte magique n'aura pas mis fin aux errances du héros, un ermite décédé. Eliade, reprenant le mythe de l'eau de jouvence, nous fait voyager dans le temps. Arcade ressuscite *Roumains, juifs, Africains* et Tsiganes pour tourner en dérision l'oppression et la gabegie qui sévissent dans son pays aujourd'hui. Dans le récit de D.R. Popescu, les morts se mêlent d'une manière inquiétante aux vivants.

N'est-ce-pas la réapparition des anciennes terreurs staliniennes ? De tous ces contes fantastiques, celui du jeune Ujica est sans doute le plus envoûtant, le plus elliptique : il y est question de la fille d'un chef de gare qui s'enfuit dans un train pour chercher l'homme qu'elle aime depuis l'éternité...

Dans ces textes, le fantastique in*tervient pour ouvrir la grisaille* pesante du réel sur un imaginaire parfois terrifiant, parfois merveilleux.

(1) Aux éditions Flammarion et Julliard.

(2) *Le Grand Solitaire*, chez Grasset (voir « le Monde des livres » du 13 février 1976).

(3) *L'Exclu*, coll. « Unesco d'œuvres représentatives » et Nagel.

Les vieillards les femmes les enfants...

Nous devons l'autre livre de la collection à Nicolae Breban, né en 1934 en Transylvanie, ancienne province roumaine de l'empire austro-hongrois. Pendant le bref dégel des années 60, l'écrivain occupe des positions importantes dans le parti et dans son appareil culturel. *En désaccord* avec les options politiques de ses dirigeants, il se démet de toutes ses fonctions et se consacre entièrement à l'écriture et à la réflexion. Il séjourne longtemps en France et en Allemagne fédérale tout en arrivant à se faire publier à Bucarest. Breban est l'auteur de six romans, qui le placent parmi les *prosateurs roumains* les plus originaux de la littérature d'après-guerre.

Le volume, qui vient de paraître dans l'excellente traduction de Virgil Tanase, se compose de trois récits qui n'ont, apparemment, aucun lien entre eux. Cependant les trois narrations expriment la même hantise, la même *préoccupation* : celle d'un monde où les hommes authentiques auraient disparu. Tués à la guerre ou devenus veules, couards, insensibles dans un univers en pleine mutation, les hommes abandonnent les femmes, les enfants, les vieillards à leur sort.

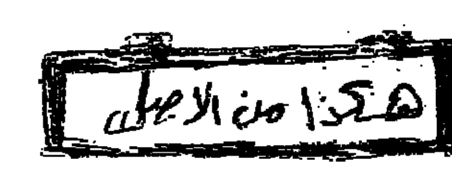
Dans la première partie du livre, les jeunes héros, narcisses carnivores, agressent ceux qui les entourent et les dévorent avec la cruauté joyeuse des enfants. La deuxième partie nous montre une femme superbe *qui ne trouve son équilibre ni* dans un premier mariage avec un être chétif sans personnalité, ni dans les bras d'un homme autoritaire mais trop ravagé. En l'absence d'un amour vrai qui réponde à son exigence surhumaine d'absolu, elle trouve finalement la paix dans la mort. La troisième partie met en *scène un bouquiniste* qui regarde la déchéance sordide de ses vieux clients rongés par l'insatisfaction. Malgré leur âge avancé, ils ne trouveront jamais la sagesse, la sérénité.

Nourri de Tchekhov, de Dostoïevski, de Nietzsche aussi, Breban s'emploie à construire des textes denses et fermes qui démarrent lentement. Cette œuvre somptueuse est plus proche de la veine des grands conteurs russes et de Thomas Mann que des recherches formelles, parfois trop ancrées dans une « modernité » qui a déjà fait son temps.

EDGAR REICHMANN.

★ LES MORTS INCERTAINES, SIX RÉCITS ROUMAINS, traductions de Michaela Bacu, Marie-France Ionescu, Serban Cristovici et Virgil Tanase. Flammarion, coll. « Lettres roumaines », 275 p., 85 F.

★ EN L'ABSENCE DES MAITRES, de Nicolae Breban, traduit par Virgil Tanase. Flammarion, coll. « Lettres roumaines », 300 p., 90 F.



redécouvrir

Paul d'Ivoi, le champion de l'aventure

● *Il se disait « aussi difficile à étonner qu'à effrayer »*

LE saviez-vous ? Dumas avait un disciple ; Jules Verne, un rival. Il s'appelait Paul d'Ivoi, mais se nommait en réalité Paul Deleutre.

Sur sa vie, nous sommes renseignés par la notice nécrologique que lui consacre en novembre 1915 le *Larousse mensuel*, ainsi que par le portrait que d'Ivoi trace d'Armand Lavarède, son double romanesque.

Dans *les Cinq Sous de Lavarède*, il nous le présente âgé de trente-cinq ans en 1891, devenu reporter et doté de *« l'esprit débrouillard et gouailleur, aussi difficile à étonner qu'à effrayer (...), ayant l'intelligence vive, la décision prompte, la santé solide, et une éducation complète lui ayant laissé une teinte superficielle de toutes les connaissances modernes »*. Portrait flatté ? Ou nécessaire stylisation ?

Né à Paris en 1856, Paul d'Ivoi fait ses études au lycée de Versailles, puis débute assez vite dans le journalisme, au *Figaro*. Ainsi peut-il *« rouler sa bosse »* et mener à bien l'ambivalente vocation du voyage et du récit *« dans tous les pays où la presse parisienne envoyait des représentants »*. A l'instar de Jules Verne, il tente aussi sa chance au théâtre : il y donne des comédies, en 1887 *le Mari de ma femme* et *la Pie au nid*, en 1888 *le Tigre de la rue Tronchet*.

La gloire viendra avec les romans. Ils paraissent d'abord en feuilleton, notamment dans *le Petit Journal*, avant de constituer la veine prolifique des vingt et un tomes des *Voyages excentriques*, dont les plus notoires s'intitulent *les Cinq Sous de Lavarède*, (écrit en collaboration avec H. Chabrillat, 1893), *le Sergent Simplet* (1895), *la Diane de l'Archipel* (1897, sous le titre initial de *Jean Fanfare*), *la Capitaine Nilia* (1898), *Corsaire Triplex* (1898), *le Docteur Mystère* (1900), *les Semeurs de glace* (1905).

Paul d'Ivoi n'abandonne pas pour autant sa passion du théâtre : la transposition sur la scène des aventures de Lavarède lui vaudra un triomphe au Châtelet en 1902-1903. Sa curiosité lui permet de déceler dans le cinéma une invention prometteuse et il s'occupe d'établir des scénarios tirés de ses livres. Sa mort survient à Paris le 6 septembre 1915.

C'est sur le modèle vernien que se conçoivent les *Voyages excentriques*. Le titre général indique la double visée de l'entreprise : le dépaysement, l'amusement ; le bizarre, l'exotisme ; à quoi s'ajoute, mais sans peser, l'intention didactique. Trois moteurs guident principalement la conduite du récit : les trois A de l'Aventure, l'Amour, l'Argent. Bourgeois, populaire, adolescent : ainsi pourrait se définir le recrutement du cercle très vaste des lecteurs de Paul d'Ivoi au début du siècle.

Conformément à la demande de l'époque, le souci documentaire, géographique, ethnographique, politique et moral est constant, comme le montrent certains sous-titres : *les Semeurs de glace ou l'Utilisation de l'air liquide pour pétrifier l'eau*, *Millionnaire malgré lui ou le Triomphe du droit et de l'amour sur l'argent mal acquis*, *Massiliague de Marseille ou le Vieux Rêve d'union des peuples latino-américains*. Mais c'est l'intrigue pure qui fait le tissu de ces ouvrages. Difficile d'en résumer les histoires tant s'y accumulent d'épisodes à rebondissements.

Un excès d'imagination

Dans *les Cinq Sous de Lavarède*, le roman fondateur de la série, avec le personnage récurrent qui fonctionne comme une sorte d'archétype d'un Tintin qui ne serait pas insensible à l'amour des femmes, Armand Lavarède héritera la fortune de son cousin s'il réalise le tour du monde en un an (25 mars 1891-25 mars 1892) sans dépenser plus que les vingt-cinq centimes qu'il a en poche. D'ouest en est, via Costa-Rica, San-Francisco, Shanghai, le Tibet et l'Europe, il rejoindra Paris en temps voulu, ayant déjoué tous les pièges, exercé tous les métiers, enduré tous les risques et toutes les épreuves pour gagner son pari et trouver *« tout ensemble la fortune et le bonheur »*. Même procédure dans *la Diane de l'Archipel*, où le peintre Jean Fanfare ne retrouvera l'amour et l'honneur qu'au terme d'un périple et de périls sans nombre qui sont comme autant d'étapes de découvertes et d'initiations.

L'excès d'imagination, peuplant l'espace de péripéties, menace de tuer l'imaginaire, saturé. De surcroît, obéissant aux règles du feuilleton et aux *« structures formelles du roman populaire »* (1), Paul d'Ivoi ne manifeste guère de préoccupations stylistiques. Des dialogues nombreux, des esquisses psychologiques, des énumérations plutôt que des descriptions, tous les effets concourent à l'unique devise d'une narration haletante, extravagante, où le mystère, absent du champ mental, huile les rouages, les ressorts et les articulations de la machine.

Et pourtant. Il serait injuste d'opérer cette réduction. A travers les actions et les itinéraires peut s'ébaucher une lecture gratifiante. Le sens de la « blague », grinçant chez d'autres, prend ici une tonalité joyeuse et s'exprime, même dans un contexte dramatique, par le goût des « trucs », comme dans *la Diane de l'Archipel*, où l'héroïne, Nali, mimant la déesse Diane sous le simulacre d'une statue d'aluminium, rejoue l'histoire de la Galatée de Phidias.

Ce roman est d'ailleurs une anthologie des formes et des idées de l'œuvre et du temps : inventions et anticipations, tel ce *karrovarka*, chariot-barque, qui rappelle la maison à vapeur de Jules Verne et continue sa route dans *la Capitaine Nilia* ; manichéisme exaltant l'esprit français opposé à la méchanceté germanique, à la perfidie britannique, aux mille et une perversions des autres « races » (Ergopoulos au *« cerveau fertile de Grec moderne »*, Abraham *« gros, pâle, flasque, le nez crochu »*...

Un décodage rhétorique ne manquerait pas d'intérêt. Voici par exemple un de ces éléments formels, qui joue sur les notions ambiguës de l'identité, du double et de la folie : à la recherche de la statue de *Diane*, à qui ressemble fort l'héroïne *Nali*, Jean Fanfare et ses amis mènent une quête qui constitue le *fil d'Ariane* d'aventures à « renversements » de vocables et de situations.

Jeux prérousséliens que se remémoreront avec délices les lecteurs « vernophiles » de *Voyages* en tous genres ; machinations à *happy end* : voilà bien des motifs pour suivre Paul d'Ivoi dans ses explorations.

SERGE KOSTER.

(1) Voir dans la revue *Europe*, n° 542, « le roman-feuilleton », juin 1974, les articles de Jacques Goimard et de Maurice Dubourg.

En librairie

Deux maisons ont entrepris de rééditer l'œuvre romanesque de Paul d'Ivoi : Slatkine (Genève), qui reproduit l'édition originale, et J'ai lu (Paris).

● *Chez J'ai lu, on trouve :* la Diane de l'archipel, la Capitaine Nilia, Corsaire Triplex *et* le Docteur Mystère ; *18 F le volume.*

● *Chez Slatkine :* les Cinq Sous de Lavarède, Corsaire Triplex, le Docteur Mystère, Millionnaire malgré lui, la Capitaine Nilia, les Semeurs de glace *et* Massiliague de Marseille ; *295 F le volume.*



le feuilleton

Moments bénis

(Suite de la page 13.)

Dans *Disneyland*, c'est un vieux couple de saltimbanques, lui scénariste, elle vedette sur le retour mais toujours fêtée, passant en revue, eux aussi, leur existence, dans un instant de clairvoyance extrême. Depuis leur rencontre dans les maquis de la Résistance et à travers leurs films respectifs, quel tri opérer entre ce que le temps *a fait d'eux et ce qu'ils ont fait du temps ? De leur amour ou de* leurs œuvres, qu'est-ce qui les aura davantage « justifiés », comme *disait Sartre ? Question capitale pour chacun de nous, mais qui ne* vaut que pour nous, puisque rien ne saurait empêcher qu'on ne *meure absurdement*, au milieu des monstres, des nains, des cris et des odeurs de pop-corn...

LES moments de récapitulation, que la plupart des écrivains situent dans un cadre intime, Françoise Mallet-Joris les place de préférence dans des tohu-bohu de fêtes foraines. Est-ce son ascendance flamande qui l'attire vers ces contrastes carnavalesques à la Ghelderode ? Est-ce pour les mêmes raisons qu'elle illustre volontiers le passage du temps avec des horloges de beffroi, géantes ou miniatures ?

Si l'atavisme joue, chez elle l'ouverture à la modernité est la plus forte. Depuis *Dickie-roi*, notamment, l'auteur plutôt intemporelle du *Rempart des béguines* ou de *Marie Mancini* intègre de plus en plus les lieux, matières, métiers et mentalités de son temps, ou *en avance sur lui*.

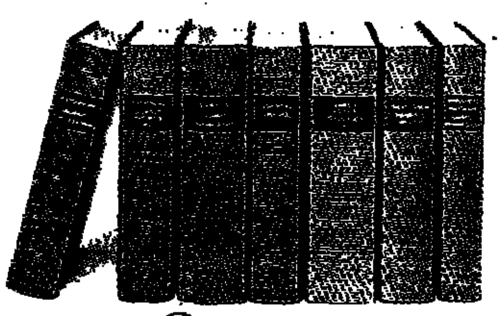
Cette ouverture n'exclut pas une certaine perméabilité aux facilités langagières de l'époque : *le Clin d'œil de l'ange* compte en nombre excessif, et évitable, l'expression « une sorte de », et sa forme redondante « comme une sorte de ». (Conjurons au passage les écrivains de ne pas se laisser contaminer par les tics de la jactance audiovisuelle, dont toutes les phrases débutent depuis quelques semaines – vérifiez vous-même – par « c'est vrai que », « un certain nombre », et mettent l'adverbe « un peu », en guise de fausse modestie, à toutes les sauces !)

Mais Françoise Mallet-Joris est trop consciente du danger pour ne pas y veiller. Elle observe elle-même, dans *Clinique*, que la décomposition d'une société commence par le langage, dont les mots se couvrent d'une « sorte de moisissure ». Au-delà de situations d'apparence disparates, ses personnages de peintre, d'écrivain, d'architecte, de metteur en scène ou d'amateur d'opéra nous convient à une réflexion profonde et émue sur la création autant que sur le couple et sur le temps.

Et pour cause ! Le temps est à la fois le pire ennemi et l'auxiliaire *le plus cher de l'art, comme de l'amour.*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LE CLIN D'ŒIL DE L'ANGE, de Françoise Mallet-Joris. Gallimard, 264 p., 72 F.**



société

Comment se font les best-sellers

CERTAINS livres forgent leur succès — et les auteurs leur carrière — sans le secours de prix littéraires, lancement publicitaire, articles de presse, radio, télévision. Ce fut le cas de *Money*, en 1979. Son auteur, Paul-Louis Sulitzer, était connu surtout comme consultant financier international, businessman (plus jeune P.-D.G. de France à dix-sept ans). Son livre, sur la genèse duquel il s'explique ci-dessous, connut, après une période de trois mois où s'exerça le « bouche à oreille », un tirage de 300 000 exemplaires. *Cash*, en 1981, *Fortune*, en 1982, suivirent la même voie.

Aujourd'hui, il sort un nouveau roman *le Roi vert*, plus ambitieux, dans son propos, plus ample, dans sa réalisation que les trois précédents. Il était tentant, à cette occasion, d'essayer de discerner le mécanisme qui, d'un livre parmi tant d'autres, fait un best-seller.

Le Roi vert est l'histoire d'un jeune garçon de dix-sept ans, Red Klimrod, juif autrichien, déporté dans un camp où il est l'objet des sévices sexuels de ses geôliers et qui, exécuté d'une balle dans la nuque au moment de la débâcle nazie, survit miraculeusement dans le charnier où il a été jeté. Libéré par l'arrivée des troupes américaines, il entreprend d'abord de venger ses parents assassinés, au cours d'une longue traque qui le verra parcourir le monde à la poursuite des anciens tortionnaires nazis. Son dernier adversaire tué, il vit parmi les Indiens d'Amazonie, où il retrouve la paix et une forme de bonheur. Mais la femme qu'il aime, l'enfant qu'elle lui a donné, sont tués dans un nouveau génocide.

Il vient alors à New-York où il entreprend de faire fortune. Cette partie du livre est peut-être la plus fascinante, pour un lecteur non averti, par la connaissance qu'elle lui apporte des processus selon lesquels se forment les empires économiques modernes.

Klimrod ne montera pas moins de mille six cent quatre-vingt-sept sociétés, dans lesquelles son nom n'apparaîtra jamais. Elles seront groupées par trusts, dont chacun ignorera l'autre, et qui couvriront des domaines aussi étendus et aussi variés que les transports pétroliers, les casinos, l'or, la spéculation immobilière et foncière, les coups de Bourse, les territoires, les hommes. Une nuée de juristes, d'administrateurs, d'hommes de main, d'agents de toutes sortes serviront Klimrod.

Ce formidable pouvoir pourrait servir à des fins uniquement mercantiles ou maléfiques (les exemples ne manquent pas dans la réalité, dont ce livre, sur ce point, s'inspire). Mais Klimrod poursuit une autre ambition, qui est un rêve, une utopie : créer dans cette Amazonie qui est pour lui le symbole d'un paradis perdu, puis retrouvé, un État où seraient appliqués et respectés les droits de l'homme ; un modèle de ce que devrait être une citoyenneté du monde. Utopie bien sûr puisque, pour exister, un tel État devrait être reconnu par les autres États et qu'il ne peut l'être.

Une première constatation vient à l'esprit à propos d'un tel livre et qui pourrait expliquer son succès : la référence à la vieille aspiration, sans cesse démentie et sans cesse renaissante, d'un bonheur universel, d'un monde pacifié.

La seconde constatation tient à la nature même du best-seller. C'est qu'il comporte (presque) toujours une situation d'exception, un héros hors du commun, et une part documentaire : ici la formation des trusts, le mécanisme des opérations financières, les entrelacs et le démesuré des combinaisons économiques internationales ; en bref, ce qui reste mystérieux, donc fantastique, aux yeux du plus grand nombre, dans le monde des choses concrètes.

PAUL MORELLE.

★ *LE ROI VERT, de Paul-Loup Sulitzer. Stock, 460 p., 69 F.*

Paul-Loup Sulitzer et les mystères de la « big money »

« *LA publicité de votre nouveau roman* le Roi vert *vous présente comme un expert en* best-sellers. *Comment devient-on* best-seller *?*

— Je ne crois pas qu'on puisse dire comment on devient un *best-seller*, dans la mesure où le fait de l'être ou de ne pas l'être dépend du public. Mais je crois qu'on peut répondre à un besoin. Et je crois que mon premier livre, *Money*, répondait à un besoin qui était l'explication d'un domaine dont les Français entendaient parler dans leurs journaux : celui des affaires. Tout le monde parlait du pétrole, de l'or ou des multinationales. Dans tous les journaux, de n'importe quel bord politique, il y avait des pages très documentées sur la crise économique et les grands sujets, monétaires et autres. Mais il n'existait pas de roman pour expliquer ce qu'il y a derrière la façade, dans ce monde de la haute finance. Je crois que c'est cela la base du « succès » de livres comme *Money, Fortune, Cash* et maintenant *le Roi vert*.

— *Il y a, dans* le Roi vert *quelque chose qui rejoint le fantastique et qui personnellement me fascine. Comment peut-on, par exemple, créer plus de deux cents sociétés en quarante-huit heures, sans argent et sans apparaître sous son propre nom, comme fait Red Klimrod, votre héros ?*

— *Le Roi vert*, c'est en effet l'explication de ce mystère : comment on devient l'homme le plus riche du monde en partant de rien. Bien sûr, *le Roi vert* raconte l'histoire d'une exception. Mais il la raconte d'une manière réaliste. Toutes les opérations qui sont montrées dans le livre sont vraies dans le sens de leur crédibilité financière, de leur possibilité d'exister.

Les modèles

— *Vous êtes-vous servi d'exemples existants ? Y a-t-il un modèle de votre Klimrod ?*

— Il y a plusieurs modèles. *Le Roi vert*, c'est Daniel Ludwig, l'homme dont on a parlé lorsqu'il a acheté d'immenses territoires en Amazonie pour y faire des plantations de pins, qu'il voulait transformer en pâte à papier. Mais il y a aussi Onassis, Howard Hugues et Armand Hammer, le P.D.G. de l'Occidental Petroleum, connu pour ses affaires avec l'Union soviétique. Klimrod doit un peu à ces quatre personnages, et aussi un peu à mon père, qui était un industriel, un grand financier, parti de rien, puisqu'il était venu de Roumanie, sans un sou.

— *La première partie du livre, celle où le héros, interné très jeune dans un camp, est le jouet des appétits sexuels de ses geôliers, ne relève d'aucun de ces quatre modèles.*

— Non, je me suis inspiré de la vie de certaines personnes, proches de ma famille, qui sont devenues, bien sûr, de grands financiers, mais qui ont été déportées. Donc cela aussi a été vécu.

— *Qu'est-ce qui fait agir Klimrod, après qu'il eut réglé ses comptes en exécutant les tortionnaires nazis responsables de la mort de ses parents ?*

— Lorsqu'on regarde la trajectoire de certains rescapés du nazisme, on voit que, par une espèce de volonté farouche, la volonté de survivre, puis de se venger, ils se sont remis sur pied rapidement. Il y a chez Klimrod cette volonté de revanche, au début, puis, aussi paradoxal que cela puisse paraître pour quelqu'un qui va déployer une activité colossale, celle de se reposer, de trouver un havre. C'est pourquoi il refait sa vie avec les Indiens d'Amazonie.

— *Il ne devient excessivement riche que pour créer un Etat où seront respectés les droits de l'homme.*

— Disons que le thème qui me fascine est celui du droit international. On parle toujours du droit international, mais il n'existe pas. On parle de la souveraineté des États, mais qui dit souveraineté dit spoliation, car la souveraineté a été gagnée par des guerres ou par des actes d'annexion. Klimrod, qui en est conscient, rêve d'une citoyenneté du monde fondée sur le respect des droits de l'individu et de la libre pensée. Et, pendant le reste de sa vie, il va s'efforcer d'accomplir son rêve, mettant sa fortune au service de celui-ci. Après avoir acheté d'immenses territoires en Amazonie, il lance un défi insensé à toutes les nations du monde, en leur annonçant : *« Je vais créer un nouvel Etat où l'on respectera réellement la notion de liberté. »*

— *Cet Etat, il ne peut parvenir à le faire reconnaître par les Nations unies.*

— Bien entendu, car là encore on retombe dans la réalité. Klimrod sait qu'il va subir un échec, mais il s'obstine quand même, pour l'utopie.

— *Que devient-il après ? Il abandonne ?*

— Non, il disparaît. Sa machinerie financière continue à tourner sans lui.

— *Il aurait peut-être été condamné, par la logique même des choses, à reconstituer un ordre, à établir des défenses, des barrières. Déjà, il a édifié d'énormes complexes industriels. Il a attenté à l'environnement naturel, construit des grands ensembles, des supermarchés. Il aurait peut-être été amené à reconstituer une police.*

— Ça, on ne le saura jamais...

— *Ce sera peut-être le sujet de votre prochain livre ?*

— Non, non... L'essentiel, pour Klimrod, c'est de lancer un défi au monde et de démontrer que nous sommes dans une situation extrêmement périlleuse. Le monde se rétrécit, et, d'Est en Ouest, du Nord au Sud, règne beaucoup plus la terreur sournoise et terrifiante que la liberté.

— *Cette dimension, morale ou philosophique, était absente de vos précédents livres.*

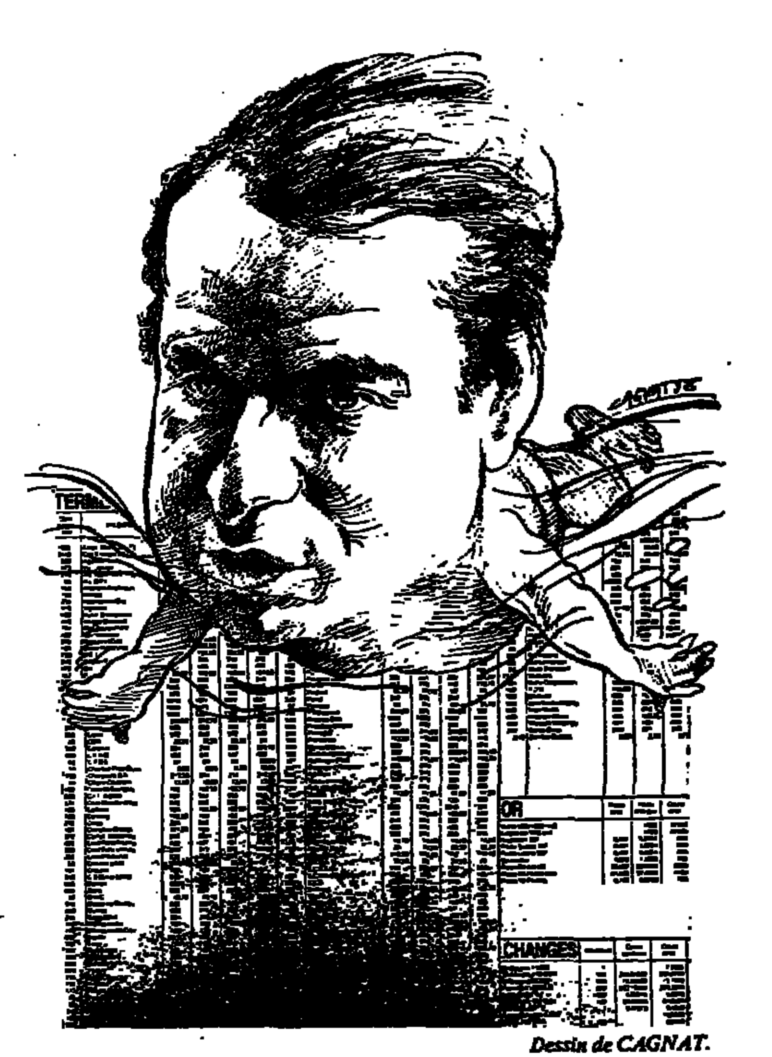
— J'essayais d'y faire de la vulgarisation économique au bon sens du terme. *Le Roi vert* est inspiré par une autre ambition. Bien sûr, c'est l'histoire de l'homme le plus riche du monde et l'on y raconte des coups financiers. Mais c'est aussi celle d'une sorte de Jésus-Christ du capitalisme, plus proche d'un visionnaire, d'un idéaliste que de M. Rockefeller.

— *Allez-vous continuer dans cette voie et vous attaquer à d'autres problèmes contemporains ?*

— Mon prochain livre sera consacré aux rapports commerciaux entre l'Est et l'Ouest, entre l'U.R.S.S. et les États-Unis. Un des grands sujets de roman dans le monde d'aujourd'hui, puisqu'on parle de l'argent, du pouvoir et de la puissance, c'est celui du commerce entre l'Union soviétique et les pays occidentaux. Dans ce monde endetté, en folie, au bord du krach financier, hyperarmé, on n'en continue pas moins à conclure des affaires. Commerce du blé, de l'or, de la finance dont l'idéologie est absente...

— *Peut-on isoler le problème des rapports Est-Ouest de celui des rapports Nord-Sud ?*

— Pas du tout. Ma position sur ce point est très claire. Je suis un humaniste. Je suis frappé par la misère qui règne dans le tiers-monde, par l'immense richesse des pays développés, par la montée de cette espèce de fascisme qui gagne à travers le monde, y compris en Union soviétique. Et, au milieu de tout cela, je me dis que les solutions ne sont pas évidentes. D'un côté, l'immense arsenal militaire qui ne cesse de se développer alors que la famine est là ; de l'autre, des conflits prétendument idéologiques d'Est en Ouest, alors qu'on s'entend parfaitement lorsqu'il s'agit d'intérêts bien compris... tout cela me laisse sceptique. Nous sommes aujourd'hui dans une situation cauchemardesque. Certes il existe une gauche humaniste, sincère, bien pensante, qui, elle aussi, est consciente des réalités, mais elle est prise, malheureusement, entre le feu de dictatures de droite sanguinaires (je pense à l'Amérique latine) et de dictatures de gauche tout aussi sanguinaires (je songe au Cambodge). Nous sommes au bord de la faillite mondiale et, dans cette espèce de ballet tragique, on en reste aux petits intérêts particuliers, aux petites discussions, tout cela parfaitement justifié, si vous voulez, dans un sens, mais tellement disproportionné par rapport à ce qui tourne au-dessus de nos têtes, cet avenir si lourd d'éléments catastrophiques. Alors, s'il vous plaît, cessons la comédie. » — P. M.



Dessin de CAGNAT.

Extrait du « Who's Who »

SULITZER (Paul-Loup). Administrateur de sociétés. Né le 22 juillet 1946 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) (...) Fabricant-créateur et importateur de porte-clefs (1964-1966) (plus jeune P.-D.G. de France). Fondateur et gérant (depuis 1966) de la Société Europe Service Publicité (importation et exportation de gadgets). Président-directeur général (depuis 1965) de la Société immobilière Michelet III, devenue (1968) Cinderella-Productions (gestion du patrimoine immobilier de Paul-Loup Sulitzer). Gérant des sociétés civiles immobilières la Capilla à Saint-Tropez et le Petit Travers (Languedoc-Roussillon). Président de l'Association libre des copropriétaires de la Capilla (depuis 1975). Consultant international. Expert en matière d'implantation d'entreprises aux Etats-Unis. Membre de la chambre professionnelle nationale des conseillers de l'économie privée. Gérant de la Société civile des créations du prince Henri-Pierre d'Orléans (1979), de la Société civile des auteurs associés (1979). *Chairman-President* d'European Business Advisory Services Inc. (New-York). (...).

La splendeur des Rothschild

(Suite de la page 13.)

Attachant, le baron l'est encore lorsqu'il adopte, en tant que dirigeant de la communauté juive, une attitude modérée, et par conséquent courageuse, à l'égard de l'État d'Israël, ou quand il évoque les ignobles attaques antisémites dont lui et sa famille furent longtemps les cibles. Le statut des juifs promu sous Vichy, écrit-il, *« fut l'un des épisodes les plus honteux de notre pays »*. Il n'oublie pas qu'un Rothschild n'est, *« sous la surface des privilèges sociaux, qu'un juif comme un autre »*.

Il redevient un grand bourgeois, un peu figé, quand il parle de la « Banque MM. Rothschild frères » de la rue Laffitte ou de politique, comme si sa famille devait garder sa puissance pour l'éternité. On devine aisément à qui il oppose l'ancien directeur de sa banque, le président Georges Pompidou, dont il loue *« la force tranquille »* et dresse une liste non exhaustive de qualités. Il reste le fervent admirateur de celui qui *« avait élevé le bon sens à la dignité d'art suprême »*. Guy de Rothschild qui remonta les Champs-Elysées avec sa femme — bien qu'elle fût malade — après la *« mascarade de mai 68 »* ne peut pas aimer les socialistes, qui ont nationalisé sa banque en 1982 après que le Front populaire en eut fait tout autant avec la Compagnie du chemin de fer du Nord, l'un des plus beaux fleurons de la famille ; toutefois, son *« ami René Mayer »* sut, avec les négociateurs de l'époque, préserver l'intéressant *« domaine privé »* de la compagnie. Le baron aurait donc raison, *a posteriori* et paradoxalement, de dénoncer *« l'ignorance encyclopédique de la gauche en matière économique »*...

A ces socialistes *« jaloux »* qui veulent réduire sa famille à *« n'être que de petits provinciaux à Paris »*, le baron reproche encore d'ouvrir les portes à *« l'infiltration communiste à tous les niveaux de la fonction publique et de la vie économique »*. Cette façon de considérer les communistes comme des citoyens de second ordre devrait pourtant lui rappeler de fâcheux souvenirs.

Il reproduit dans son livre l'article intitulé *« Adieu Rothschild »* que *le Monde* publia après la nationalisation de sa banque, dans lequel il annonçait : *« Retraité par force, je me veux gréviste. »* Comme disait Maurice Thorez : *« Il faut savoir terminer une grève. »* Le banquier a repris de l'activité, loin des rives de la Seine et du Palais-Bourbon, et s'occupe désormais d'une société financière américaine, Rothschild Inc.

Qu'on le veuille ou non, un Rothschild ruiné est impossible à imaginer ; le serait-il qu'une armée d'épargnants viendrait aussitôt le supplier de gérer son magot. On n'échappe pas à son destin et à un nom aussi mythique. M. de Rothschild est, en quelque sorte, condamné à la richesse. En veut-on une illustration ? Trente mille lecteurs, à l'affût d'on ne sait quel secret, ont acheté *Contre bonne fortune*... dès la première semaine d'exposition en librairie. *Fatalitas*...

BERNARD ALLIOT.

★ CONTRE BONNE FORTUNE, de Guy de Rothschild, Belfond, 374 p., nombreuses photographies en couleurs et en noir et blanc, 89 F.

Le métier de milliardaire

(Suite de la page 13.)

Quand la récession économique actuelle sera terminée (en supposant qu'elle le soit un jour), les aventuriers auront maintes occasions de profiter de la nouvelle puissance technologique française...

Ce qui est significatif chez Dassault (1) n'est pas qu'il ait accumulé beaucoup d'argent, mais qu'il soit un des meilleurs managers du pays. En tant que tel, il représente la classe dont les effectifs ont le plus augmenté dans la France moderne. Depuis la dernière guerre mondiale, le nombre des managers ou cadres a doublé, et celui des contremaîtres a triplé. On croyait jadis que la révolution des managers évincerait les riches et donnerait le pouvoir à des simples salariés. Mais les managers sont souvent devenus richissimes : aux États-Unis, ils peuvent gagner, chaque année, 1 million de dollars ou plus.

Loin d'être archaïque, Dassault se trouve au sommet d'un iceberg qui se développe. Au-dessous sont cachés tous ces cadres et candidats à la promotion qui admirent l'ambition (vous les rencontrez dans tous les partis politiques). La lutte entre ces cadres et ceux qui sont dégoûtés de la compétition est une des batailles les plus intéressantes de notre temps, dont l'issue paraît encore incertaine. Il existe tant de gens qui ont envie de commander à autrui, et qui acceptent d'accentuer les inégalités, qu'ils constituent une fraternité internationale bien puissante. C'est pourquoi je crois qu'il y aura des riches parmi nous pour bien longtemps encore.

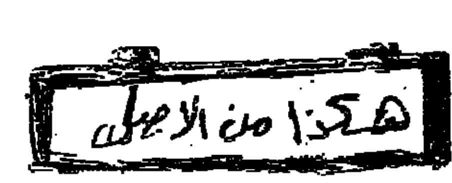
Les prestidigitateurs, bien sûr, ne révèlent plus leurs ruses. M. Dassault a toujours refusé de parler de lui-même, sauf pour dire : *« Avec de l'argent on peut tout faire. »* On ne doit pas y voir seulement un signe du secret traditionnel du bourgeois français, car on sait peu de choses des milliardaires des autres nations. La plupart des livres écrits à leur sujet sont bien superficiels, même aux États-Unis. Dans ce pays, les milliardaires sont maintenant assez nombreux pour être considérés comme une minorité ethnique : il y en a presque 200 000.

Cependant, évoquer les milliardaires de cette manière générale, comme s'ils étaient tout à fait homogènes, n'est qu'une preuve de notre ignorance à leur sujet. Catégoriser les gens revient à les masquer ; chacun appartient à plusieurs catégories. Les milliardaires sont, apparemment, des hommes comme nous ; ils ne sont pas que des milliardaires. Il faudrait entendre l'histoire de chacun avant d'en parler davantage. Peut-être nous en apprendraient-ils plus sur la nature humaine que sur les lois économiques.

THÉODORE ZELDIN.

(1) Une biographie de Marcel Dassault par Pierre Assouline est parue, cette année, chez Balland.

★ Théodore Zeldin vient de publier, chez Fayard, un essai, intitulé LES FRANÇAIS (voir notre article sur l'édition anglaise de cet ouvrage dans *le Monde* daté 20-21 février).



JUSTICE

AU PROCÈS DE BERLIN-EST

La lassitude de Heinz Barth

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. – *Sans à-coup et sans passion, le procès de Heinz Barth, ancien lieutenant SS de la division Das Reich, s'achemine vers son terme, ce jeudi 2 juin, avec le réquisitoire du procureur, M. Horst Busse, qui a réclamé la réclusion perpétuelle, la plaidoirie de Mᵉ Dietrich Wolf, le défenseur, et une ultime déclaration de l'accusé. Le jugement sera rendu le 7 juin.*

Si, souvent, les procès sont des combats, celui-là n'en aura jamais eu vraiment l'allure. Heinz Barth ne cherche même pas à tirer parti de quelques éléments qui pourraient, apparemment, le servir.

Ainsi, mercredi 1ᵉʳ juin, il a entendu, après d'autres récits de rescapés d'Oradour-sur-Glane, la relation d'une enquête faite par un officier chargé d'assurer la justice militaire dans la Waffen SS au lendemain du massacre. Cette expédition punitive avait causé une telle émotion qu'on avait soupçonné un moment l'un des supérieurs de Barth, le commandant Dickmann, d'en avoir pris seul l'initiative pour venger un ami personnel, le commandant Kaempfe, que le maquis avait enlevé la veille, à une cinquantaine de kilomètres d'Oradour. Mais, selon cette enquête, si Oradour fut frappé aussi sauvagement c'est parce que « *dans toutes les maisons il y avait des munitions* » et que « *pour les détruire il fallut y mettre le feu, ce qui causa de nombreuses victimes* ».

Que pense Barth d'un tel rapport ? De plus en plus tassé, de sa voix de plus en plus lasse, il répond simplement que c'est fantaisiste : « *Je n'ai jamais été interrogé, à l'époque, par aucun officier chargé de la justice dans notre unité. Ces déclarations ne correspondent pas à la vérité. La vérité, c'est celle que j'ai racontée. Il y avait un ordre et il a été exécuté.* » Cela ne l'empêche pas pourtant de chicaner vaguement sur certains points de détail. Comme sur ces propos d'un témoin alsacien, incorporé dans le SS, et qui affirma au procès de 1953, avoir entendu Barth, au matin du 10 juin, crier : « *Aujourd'hui, vous verrez le sang couler !* » Cette phrase, l'ancien lieutenant SS a admis l'avoir « *peut-être* » dite. Mais il se demande comment Graff, l'Alsacien, a bien pu l'entendre, « *en raison du bruit des moteurs des engins blindés* ».

Les rescapés d'Oradour venus à Berlin-Est ont éprouvé une vraie surprise en découvrant l'existence d'un témoignage recueilli en 1962, en République fédérale, auprès du capitaine Kahn, supérieur direct de Barth. Otto Kahn, en effet, était considéré par la justice française comme disparu, si bien qu'au procès de Bordeaux, en 1953, il ne figurait pas dans la liste des accusés jugés par contumace. On parla de lui, mais comme d'un mort. Et voilà que neuf ans après ce procès de Bordeaux il avait été retrouvé, interrogé dans son pays au temps des enquêtes menées sur le cas du général SS Lammerding. Pour dire quoi ? Pour soutenir que, en vue d'Oradour, lui, capitaine Kahn, avait voulu dissuader ses hommes au dernier moment de faire ce qu'il appelle « *une cochonnerie* », mais que c'était Barth qui avait dit que les ordres étaient les ordres.

« *Non*, a répondu Barth. *Le capitaine Kahn n'a rien dit de pareil et moi non plus puisqu'il n'y a jamais eu de contrordre.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

APRÈS LA NOUVELLE INCULPATION DE Mᵐᵉ TROISIER

Polémiques en marge de l'affaire des « grâces médicales »

Dans un communiqué publié mercredi 1ᵉʳ juin, le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, qui s'est vu notifier le mardi 31 mai un nouveau chef d'inculpation pour « *corruption et trafic d'influence* » (*le Monde* du 2 juin), « *conteste de la manière la plus formelle* » cette nouvelle inculpation qui, explique-t-elle, « *n'a été retenue qu'au seul vu des déclarations faites par Mᵉ André Fraticelli* », l'avocat marseillais en fuite depuis le 16 mai.

Pour le docteur Troisier, Mᵉ Fraticelli aurait fait état devant le magistrat instructeur, M. Christian Rayssegnier, chargé de l'affaire dite des « grâces médicales » de Marseille, d'une intervention en sa faveur de M. Guy Penne, l'un des conseillers du président de la République. « *Selon Fraticelli*, écrit le docteur Troisier, *M. Guy Penne serait intervenu pour faire classer le dossier d'un redressement fiscal de Mᵐᵉ Troisier sur sa propriété de Saint-Tropez, alors que le ministre Papon, alors ministre du budget, aurait gardé ce dossier « sous le coude » jusqu'au mois de mai 1981.* » Toujours selon le docteur Troisier, « *Kechichian, le détenu libéré pour raisons médicales, aurait alors indiqué à Fraticelli qu'en échange du classement du dossier fiscal de Mᵐᵉ Troisier M. Guy Penne serait intervenu auprès d'elle pour faire libérer le trafiquant de drogue* ».

Dénonçant « *l'incohérence et l'invraisemblance* » des propos ainsi prêtés à Kechichian, le docteur Troisier affirme n'avoir jamais rencontré M. Penne « *pour lui demander quoi que ce soit et moins encore pour une quelconque intervention auprès d'un ministre* ». Enfin, le docteur Troisier a indiqué qu'elle ferait incessamment déposer par son avocat, Mᵉ Bretagne, un mémoire de non-lieu que ce dernier avait déjà préparé, mais dont la rédaction définitive ne pouvait intervenir qu'après la remise du dossier complet de l'instruction, qui n'a été faite que le 30 mai.

M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines et malgaches, a fait part dans un communiqué de sa « *stupéfaction* » au sujet de ces déclarations, et indiqué qu'il n'a jamais « *rencontré ni ne connaît Mᵉ Fraticelli, ni Mᵐᵉ Troisier, ni M. Papon* ». M. Penne déclare « *n'avoir jamais conseillé M. Kechichian sur son dossier et n'être jamais intervenu dans une quelconque affaire se rapportant à Mᵐᵉ Troisier* ».

UNE DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ POUR KLAUS BARBIE

M. Christian Riss, juge d'instruction à Lyon, se prononcera avant le mercredi 8 juin sur la recevabilité de la demande de mise en liberté de Klaus Barbie qui lui a été présentée, mercredi 1ᵉʳ juin, par Mᵉ Jacques Vergès, du barreau de Paris, l'un des avocats de l'ancien officier SS.

Mᵉ Vergès, qui s'occupe de la partie du dossier qui a trait à l'expulsion de son client de Bolivie, estime que les autorités françaises ont procédé « *à une extradition déguisée tout à fait illégale pour un état de droit comme le nôtre* ». Il convient par conséquent, selon lui d'annuler cette extradition « *irrégulière au regard de la règle de droit française* ».

Pour sa part, M. Riss s'est borné à déclarer que « *Barbie s'est trouvé un jour sur le territoire français de Cayenne* » et qu'il était « *normal qu'il ait été appréhendé, puis incarcéré puisqu'il faisait l'objet d'un mandat d'amener* ».

ÉDUCATION

LES DISCUSSIONS SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LE DÉBAT TÉLÉVISÉ ENTRE Mᵐᵉ SAUNIER-SEITÉ ET M. SAVARY

L'oubli

Deux petites années ont suffi à un ministre pour oublier une période de pouvoir : Mme Alice Saunier-Seité, ministre des universités de M. Valéry Giscard d'Estaing, en a fourni la preuve mercredi 1ᵉʳ juin lors de l'émission de TF 1 « Le cœur du débat ». *Elle ne se souvient plus des critiques qu'elle formulait à l'encontre de la loi d'orientation de 1968. Elle semble ignorer les amendements qu'elle a fait voter pour la modifier. Elle se souvient seulement d'une* « proposition d'un sénateur socialiste... »

La mémoire défaillante de l'ancien ministre des universités lui a même permis de répondre à Noël Copin que de sa forteresse de la rue Dutot, elle « comprenait » *en 1976 ou en 1978, les manifestations d'étudiants. Certes en 1983 les choses ont bien changé. Aujourd'hui, Mme Saunier-Seité a* « de la sympathie » *pour les jeunes qui crient leur colère dans la rue. Elle partage leur opposition à un projet de loi qu'elle juge flou et imprécis.*

Mais l'ancien ministre n'a pas livré aux téléspectateurs des arguments originaux pour illustrer son refus au texte de M. Alain Savary. Elle est d'accord avec le ministre de l'éducation nationale pour dire « qu'il n'y a pas assez d'étudiants en France ». *Elle reconnaît, comme lui, qu'il ne faut pas séparer* « culture et professionnalisation ».

Ce qui oppose l'actuel et l'ancien ministre ce sont moins les études et les formations nouvelles à mettre en œuvre que le rôle et la place des enseignants dans les universités.

Mme Saunier-Seité parle des professeurs, M. Savary emploie le terme de « communauté universitaire ». *Il ne s'agit pas d'une querelle de mots. Mme Saunier-Seité retrouve les accents de 1980 pour expliquer que* « maîtres-assitants et assistants sont les étudiants des professeurs ». *M. Savary préfère rendre hommage à leur travail au sein des établissements. Le cœur du débat lors de l'émission de mercredi, comme dans le mécontentement qui a perturbé certaines universités, réside dans cette différence d'appréciation du rôle et du pouvoir des diverses catégories d'universitaires.*

« Laissez-nous faire », *semblent dire les enseignants de rang magistral qui souhaitent gérer seuls les établissements, les carrières des enseignants, décider de sélectionner ou non les étudiants, créer de nouvelles filières. Des enseignants hostiles à une réforme qui risque de bouleverser leurs conditions de travail. Calme devant les critiques qui fusent de tous côtés, M. Savary répète qu'il continue* « la longue marche de rénovation de l'enseignement ». *Cette loi,* « néfaste » *selon Mme Saunier-Seité, il entend qu'elle soit discutée à l'Assemblée nationale, puis à l'automne au Sénat, avant d'obtenir des parlementaires* « les moyens de l'appliquer ».

SERGE BOLLOCH.

Des réactions divergentes chez les avocats et les magistrats

Trois organisations d'avocats et de magistrats ont analysé le projet de loi sur l'enseignement supérieur, et en particulier ce qui concerne le premier cycle des études juridiques. le Syndicat de la magistrature (gauche) constate « *la crainte du changement et la peur de perdre des privilèges* » de « *certains mandarins* ». Il comprend l'inquiétude des étudiants à propos d'un texte « *beaucoup trop vague* » qui, « *en laissant une large place aux dispositions réglementaires, permet dès lors tous les procès d'intention* ».

En ce qui concerne le contenu du premier cycle des études juridiques, le Syndicat de la magistrature « *ne peut qu'être favorable à la nécessaire ouverture des juristes à un environnement social, économique, culturel, qui leur fait si souvent défaut. Toutefois, l'ouverture ne signifie pas la disparition d'une certaine spécificité des études juridiques. Il conviendra donc que les conseils d'université, qui conservent la maîtrise de leurs programmes, trouvent un équilibre entre ces deux nécessités* ».

De son côté, l'Ordre des avocats à la cour de Paris, dans un communiqué repris sous forme de motion par le récent congrès de la Confédération syndicale des avocats (modérée ; cinq mille avocats sur seize mille), juge le projet « *défaillant en ce qu'il n'envisage d'études de droit complètes et spécifiques qu'à partir du deuxième cycle et seulement sur deux années* ». Pour l'Ordre des avocats, « *quatre années d'études constituent un minimum pour acquérir une formation de qualité suffisante* ».

Le conseil de l'Ordre « *s'élève contre la faculté donnée au pouvoir réglementaire (...) de porter atteinte à l'indépendance des régimes de formation confiés à certaines professions, et, en particulier, à la profession d'avocat* ».

● *Suspension de la grève des étudiants en pharmacie.* – Après la rencontre organisée le 20 mai entre les responsables de l'association des étudiants en pharmacie et les représentants des ministères de la santé et de l'éducation nationale, les étudiants viennent de décider de suspendre la grève des cours qu'ils observaient depuis près de deux mois.

● *Conflit entre la municipalité d'Angers et les étudiants.* – Au terme de deux délibérations, le conseil municipal d'Angers, à majorité P.S., P.S.U. et M.R.G., a décidé de réclamer 14 000 F à chacun des huit étudiants interpellés en mai lors d'une manifestation au cours de laquelle des déprédations avaient été commises. D'autre part, une somme de 203 000 F sera retirée de la subvention allouée par la ville aux facultés de médecine et de pharmacie. L'opposition du conseil dirigée par M. Jean Monnier, récemment exclu du parti socialiste, a dénoncé le caractère illégal d'une telle décision, faisant notamment valoir que la justice ne s'était pas prononcée sur les responsabilités et que la loi anti-casseurs avait été abrogée.

MÉDECINE

Le gouvernement formule trois hypothèses de réforme des carrières hospitalo-universitaires

Dans une nouvelle « note d'orientation », qui vient d'être rendue publique, le secrétariat d'État à la santé évoque les différentes « *hypothèses de réforme* » du statut des médecins hospitalo-universitaires. Cette note vient compléter celle datée du 11 mai, qui concerne les praticiens hospitaliers non hospitalo-universitaires.

Actuellement, les médecins hospitalo-universitaires sont séparés en deux groupes : les personnels permanents classés dans deux corps (celui dit « de rang A », professeurs ou maîtres de conférences agrégés, et celui « de rang B ») et les personnels temporaires (assistant assistants, ou chefs de clinique assistants). Le recrutement de ces derniers s'effectue, à l'échelon local, sur titres. Les médecins titulaires sont recrutés à l'échelon national après inscription sur une liste d'aptitude.

« *La carrière des personnels hospitalo-universitaires*, précise la note d'orientation, *connaît actuellement certains blocages.* » La réforme du système actuel, peut-on lire, doit répondre au besoin qui se dégage en matière de soins, d'enseignement et de recherche. Toutefois, « *cette réforme doit être replacée dans le contexte de la nécessaire maîtrise de la progression des dépenses, tant de l'État que des hôpitaux* ».

Trois hypothèses de réforme sont proposées, qui, toutes, tiennent compte des engagements récemment pris par M. Pierre Mauroy devant les internes et les chefs de clinique concernant la notion de « valence universitaire variable ».

1) La partie universitaire de l'activité médicale serait variable en fonction des besoins des disciplines ou des capacités pédagogiques. L'activité universitaire serait rémunérée soit par contrat, soit par vacation « *en fonction du temps réel d'enseignement* ».

2) Le statut des médecins hospitalo-universitaires prendrait appui sur le futur statut hospitalier. Le recrutement s'effectuerait donc par concours unique. Les titularisations seraient prononcées dans un corps hospitalo-universitaire unique où fusionneraient les corps de rangs A et B. Le déroulement des carrières serait organisé en plusieurs grades. Cette hypothèse permettrait d'augmenter « *de façon limitée* » le nombre de titularisations. « *Les créations d'emploi de titulaires*, est-il précisé, *devraient être réduites sauf à prévoir un écrêtement notable du sommet de la carrière du rang A actuel, ce qui réduirait le coût de chaque création d'emploi.* » Il est aussi indiqué qu'une telle réforme « *placerait les disciplines médicales en marge de la structure universitaire* ».

3) Le recrutement s'effectuerait comme dans l'hypothèse précédente. *Il serait suivi d'une sélection* permettant l'exercice d'une activité hospitalo-universitaire à titre contractuel. Cette période d'emploi temporaire pourrait durer de quatre à six ans, au cours desquels on chercherait à apprécier l'aptitude à l'enseignement et à la recherche avant titularisation dans un emploi de rang A. Cette réforme reviendrait, en réalité, à *maintenir le système actuel* du clinicat tout en faisant bénéficier les médecins concernés du statut hospitalier. Un obstacle est néanmoins évoqué : les difficultés de reconversion auxquelles se heurteraient les médecins qui ne seraient pas titularisés dans un emploi de rang A.

(1) Il s'agit de la possibilité pour un médecin de C.H.U. d'avoir une fonction d'enseignement qui n'évoluerait pas de la même manière que ses fonctions de soins.

SCIENCES

Les physiciens du CERN ont mis en évidence la plus lourde particule connue

Les cent trente-cinq physiciens de la « Collaboration UA1 » qui, à l'organisation européenne de recherches nucléaires (CERN), exploitent un gigantesque détecteur où sont enregistrés pratiquement tous les phénomènes qui peuvent se produire dans une collision entre particules, ont découvert le second « boson vectoriel faible », celui qui ne porte pas de charge électrique et qui est désigné par la lettre Z. En début d'année (*le Monde* du 22 janvier) les mêmes physiciens et ceux d'une équipe concurrente avaient découvert la particule W, c'est-à-dire le boson vectoriel électriquement chargé. La découverte du Z, aujourd'hui officielle, devenait alors probable. Le physicien italien Carlo Rubbia, qui dirige l'expérience UA1, estimait mi-mai « *avoir le Z* in pectore » mais ne voulait pas s'engager formellement avant d'avoir des indications plus précises.

Quatre particules Z ont été détectées, et un communiqué du directeur général du CERN, M. Herwing Schopper, a *annoncé* la découverte qui, après celle de janvier, fait incontestablement de 1983 « *une année exceptionnelle* » pour la physique des particules. La masse de la particule Z a pu être mesurée. Elle est un peu supérieure à cent fois la masse du proton ou du neutron, les deux constituants des noyaux atomiques. Cette valeur est en accord avec les prévisions théoriques, et fait du Z la plus lourde particule connue.

Le W et le Z sont des éléments essentiels de la théorie « électrofaible », premier pas vers l'unification de toutes les forces de la nature (*le Monde* du 24 mai). C'est pourquoi de grands efforts ont été consacrés à *leur découverte* : leur existence et leurs propriétés conditionnent tous les acquis de la physique théorique des quinze dernières années. La transformation de l'accélérateur du CERN a permis à l'Europe de prendre le pas sur les États-Unis dans la course aux nouvelles particules.

M. A.

COMMUNICATIONS MARITIMES PAR SATELLITES

Trois industriels de l'espace s'associent pour enlever un important marché

Trois industriels du secteur spatial, l'Aérospatiale (France), Ford Aerospace (États-Unis) et Marconi (Grande-Bretagne), annoncent ce jeudi 2 juin, au Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, qu'ils ont décidé de coopérer pour répondre à l'appel d'offres de l'organisation internationale Inmarsat, qui *doit faire* construire et *gérer un* système opérationnel de satellites spécialisés pour les communications avec les navires.

Les trois industriels auront des parts à peu près égales dans le consortium qu'ils vont créer, mais c'est Marconi qui en assurera la direction. Cette société a construit le système de répondeurs qui équipe le satellite européen Marecs de communications maritimes, dont les futurs satellites d'Inmarsat prendront la succession, et c'est donc elle qui dispose de la compétence *sur* les contraintes particulières dans ce domaine.

L'accord de coopération annoncé ce jeudi n'a pas de conséquence immédiate, *mais il peut profondément* modifier le « paysage spatial » de la fin de la décennie.

Ford Aerospace et l'Aérospatiale ont une longue tradition de collaboration. Les deux sociétés ont réalisé en commun les satellites de communication — terrestre — de la série Intelsat-5, puis ont décroché ensemble le contrat des trois satellites Arabsat qui relaieront les communications téléphoniques entre divers pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Mais leur association avec Marconi est nouvelle. A l'échelon européen, l'Aérospatiale et Marconi pourraient constituer l'épine dorsale d'un groupement analogue à celui constitué de longue date autour de Matra et de British Aerospace.

L'appel d'offres d'Inmarsat ne sera rendu public que dans quelque temps ; l'organisation n'a pas encore défini si elle achètera ses propres satellites, ou si elle se les procurera en leasing. Elle pourrait aussi partager ses satellites avec d'autres organisations, par exemple en faisant installer des répondeurs « maritimes » sur de futurs satellites Intelsat. Ses besoins sont actuellement évalués à l'équivalent de six satellites. Une autre incertitude porte sur le moyen de lancement. Les satellites pourraient être mis en orbite par Ariane-4, par la *navette spatiale américaine ou par* un lanceur soviétique. L'U.R.S.S., qui, après les États-Unis, verse la plus forte contribution à Inmarsat, souhaite, en effet, fournir des services de lancement.

Un autre accord, toujours dans le domaine maritime, est en gestation. Au cours d'une rencontre entre M. Beggs, *administrateur de la* NASA, et M. Curien, président du Centre national d'études spatiales (CNES), il a été décidé d'amorcer une collaboration sur les satellites océanographiques. Les États-Unis ont mis en orbite, il y a quelques années, un satellite Seasat, qui avait pour mission principale de mesurer la hauteur des vagues et aussi celle du niveau moyen de la mer — celle-ci dépend de la pression atmosphérique et constitue une information essentielle pour la prédiction météorologique. Seasat n'a fonctionné que quelques semaines, mais l'expérience a été suffisante pour prouver l'intérêt d'un tel satellite. Les États-Unis ont défini un nouveau projet, Topex, *tandis que la* France préparait un programme similaire, Poséidon. La NASA et le CNES viennent donc d'entreprendre en commun certaines études préliminaires.

M.A.

• RECTIFICATIF. — Au conseil d'administration du C.N.R.S. (*le Monde* du 27 mai), le représentant du S.N.T.R.S.-C.G.T. est M. Richard Varin et non M. Richard Ferranty, comme indiqué par erreur.

Le Monde

culture

DANSE

VIOLA FARBER, DOUGLAS DUNN...

Stratégies américaines

Au Théâtre de la Ville, Viola Farber présente deux ballets qu'elle a conçus pour sa compagnie de danse *contemporaine* d'Angers. *Oiseaux-Pierres*, créé à Nantes en novembre 1982, est une recherche gestuelle inspirée du comportement des volatiles. La chorégraphie, qui utilise largement *la verticalité* de l'espace, est tout en sauts, déplacements saccadés et mouvements imitatifs. Les danseurs, en équilibre sur un pied – une patte plutôt, – bougent remarquablement *en tout sens* ; Ils s'étirent, tendent le cou, « dégagent » à angle droit comme de grands échassiers ou sautillent sur place comme des moineaux ivres.

Il y a peu d'envols donc peu de clichés. La musique pour saxos de Steve Lacy et Steve Pott ne s'y prête guère : *stridente ou nasillarde*, elle évoquerait plutôt une basse-cour en émoi ou des colères de paons. Les costumes sont vibrants dans les nuances bleu canard. Rien de descriptif dans ce langage, il reste stylisé, détaché : des idées d'oiseaux.

Avec *Etude* (Angers, avril 1982) c'est la production à la chaîne d'exercices de cours, une œuvre horizontale, déferlante, portée par une musique pour piano de Dominique Lofficial. Le premier mouvement, *très rythmé, fait penser* à une grande traversée de plateau à la Paul Taylor. Mais Viola Farber n'installe le public dans la contemplation béate que pour mieux l'en déloger. Elle brouille les pistes, sème des obstacles sur les trajectoires et transforme le spectacle en un jeu de *flipper où chacun* est stoppé, détourné, effacé. Et puis l'énergie repart de plus belle. Flottant dans leur pyjama mandarine, les danseurs se croisent, se frôlent dangereusement, créent des appels d'air et ne tiennent la cadence qu'au prix d'une forte virtuosité. On peut mesurer là les progrès de la compagnie, l'efficacité d'un enseignement où chacun peut s'affirmer comme tel dans la rigueur de l'ensemble.

Game Tree, de Douglas Dunn, *programmé fugitivement* au Centre américain (trois représentations seulement) développe une autre stratégie de l'espace. Les danseurs s'y glissent précautionneusement. Les figures s'assemblent et se défont avec des découpures très nettes, comme les pièces d'un puzzle, sur *des bruits électroniques modulés* par Linda Fischer qui manifestement « danse dans sa tête ».

Douglas Dunn possède une manière plaisante de se mouvoir avec *une vélocité précise et légère qui* le fait ressembler à un mathématicien somnambule. Viola Farber, Douglas Dunn... devant la qualité de leur danse, on peut trouver encore bien tiède le bain des compagnies françaises.

MARCELLE MICHEL.

★ Viola Farber : Théâtre de la Ville, 18 h 30, jusqu'au 4 juin.

MUSIQUE

« LES MAITRES CHANTEURS », à Lille

L'apprentissage de la règle

Le hasard a voulu que les représentations des *Maîtres chanteurs* à l'Opéra de Lille coïncident avec la publication tant attendue de la traduction française du *Traité d'harmonie* de Schönberg (1). Mais ce n'est pas un hasard si le théoricien se plaît à citer les paroles mêmes que Wagner prêtait à Hans Sachs, ou si ce dernier, à propos du chant improvisé de Walther, s'écrie : « *Il n'y avait pas de règle mais pas de faute non plus* », anticipant de cinquante ans sur ce que dira Schönberg de certains accords de la *Sonate* de Berg, son disciple.

Les *Maîtres chanteurs* comme le *Traité d'harmonie* reposent en effet sur la même question fondamentale de rapport ambigu entre l'expression artistique libre par essence et le recours à des procédés artisanaux (les règles) destinés à en renforcer l'éloquence. *L'artiste véritable peut* réussir un coup de maître guidé par sa propre intuition, c'est ce que fait Walther lors de la première épreuve, mais à la deuxième tentative il prend conscience de ses limites, et là se pose le problème de la maîtrise des procédés – les siens ou ceux des autres, – qui doit lui permettre de s'en affranchir, non de s'y enfermer.

Ainsi, lorsqu'au troisième acte, après avoir *improvisé* une strophe, Walther doit composer la suite sous la conduite bienveillante de Hans Sachs, qui lui indique en même temps la règle et son sens, nous assistons à la deuxième phase de l'apprentissage, celle où l'intuition reprend son vol sur ce que la raison a conçu. *Mais après la deuxième strophe*, Walther se trouve à cours, il faudra l'apparition inopinée d'Eva pour lui faire trouver librement (la règle ayant été assimilée entre-temps) la troisième strophe avec laquelle il peut revendiquer le titre de maître chanteur.

Et c'est là précisément que Wagner choisit de placer un quintette vocal (le Quintette du baptême) dont le principe et l'écriture vont à l'encontre des théories sur lesquelles il a élaboré son style lyrique ; le compositeur voulait sans doute indiquer ainsi qu'il n'avait pas l'esprit de système, qu'en art l'exception est aussi importante que la règle et que le véritable artiste est celui qui sait, tour à tour, s'autoriser ou s'interdire tel procédé en justifiant son choix par la cohérence, paradoxale parfois, du résultat.

Les difficultés à vaincre

Consonance-dissonance, forme close-forme libre, tonalité-atonalité... *Nous sommes loin des représentations lilloises des Maîtres chanteurs*, mais si l'exécution d'un chef-d'œuvre ne suscite pas dans l'esprit de l'auditeur des inquiétudes d'un autre ordre que celle de savoir si le ténor parviendra à épouser le soprano, avec le consentement de la basse, malgré la félonie du baryton, et si le commentaire doit se borner à louer les qualités des uns en *déplorant les faiblesses des autres*, il serait plus équitable de donner toujours et partout le même ouvrage. Car les *Maîtres chanteurs*, par exemple, présentent des difficultés assez exceptionnelles : en vérité, il n'existe pas beaucoup de théâtres capables de satisfaire aux exigences *de cette partition*.

L'orchestre de l'Opéra de Lille a beaucoup travaillé et, après un premier acte encore mal dégrossi, on a entendu par la suite certains détails que des formations plus expérimentées, mais moins stimulées par les difficultés à vaincre, ne font guère ressortir. De même, les chœurs (renforcés par des éléments venus de Covent Garden et de Nancy), *après un* final assez imprécis au deuxième acte, ont su faire passer au troisième acte le souffle de la vie. On aurait souhaité à la direction d'Henri Gallois un peu plus de légèreté, parfois, et, d'une manière générale, qu'elle respire davantage. Mais peut-être avait-il le souci, avant tout, de bien tenir ses troupes.

La distribution, très cohérente, offrait un solide Walther (Kenneth Woollam), réservé au début mais infatigable jusqu'à la dernière note et chantant avec intelligence un rôle où d'autres se contentent d'être vaillants. Karl Ridderbusch est venu remplacer Manfred Schenk, souffrant, sans avoir le temps de faire le moindre « raccord » ; mais il a si bien intériorisé le personnage du cordonnier-poète qu'il lui suffit sans doute d'entrer en scène pour devenir Hans Sachs, dont il est l'un des plus remarquables interprètes. Eike Wilm Schulte n'en est pas non plus à son premier Beckmesser ; sa belle voix le rend dangereusement sympathique. *Comme il est impossible de* citer tous ceux qui le méritent, signalons pour finir l'excellent David de Heine Kruse, *parce que son intervention au premier acte est décisive*.

La mise en scène de Maté Rabinovsky n'appelle pas de commentaires particuliers, mais, gardant le meilleur pour la fin, elle culmine au dernier tableau, là où tant d'autres échouent, notamment dans la danse *des apprentis*.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Aux Éditions Jean-Claude Lattès, disponible en librairie le 7 juin (518 pages, 350 F).

« LUISA MILLER », à l'Opéra

Le magnétisme des voix verdiennes

Tous les éléments semblent réunis au Palais Garnier pour faire de *Luisa Miller* un spectacle du dix-neuvième siècle, presque une reconstitution historique : *l'opéra de Verdi tout* d'abord, génial bien souvent, sur un livret inconsistant, issu d'un squelette *de pièce de Schiller dépouillé* de sa poésie ; des décors rudimentaires de vélums peints s'élevant dans les airs ou s'abattant comme de lourds nuages pour délimiter théoriquement la maison de comte et celle de la famille Miller ; une mise en scène qui n'existe guère que par la présence *propre à chacun des protagonistes* ; enfin une superbe distribution souvent digne des grandes voix du passé.

Laissons de côté décors et mise en scène de Luciano Damiani (*remplaçant ceux de la Scala*, dont, une fois de plus, on s'est rendu compte qu'ils ne cadraient pas avec la scène du Garnier), d'ailleurs *si faiblement éclairés* qu'ils semblent appartenir à l'époque des quinquets plutôt *qu'àcelle de l'électricité*, avec, soyons juste, quelques belles atmosphères lumineuses.

Rappelons que *Luisa Miller* fut créé à Naples en 1749 et ouvre la *seconde manière de Verdi : après les* opéras historiques, des sujets de caractère plus individuel et intime ; bientôt viendra la trilogie *Rigoletto, Trouvère, Traviata*. Représenté en 1852 au Théâtre italien et l'année suivante à l'Opéra de la rue Le Peletier, *Luisa Miller* n'avait jamais *été donné au Palais Garnier*.

N'épiloguons pas trop sur l'intrigue : le fils d'un comte aime la fille d'un soldat villageois ; son père veut le marier à une duchesse et fait arrêter le vieux Miller ; *pour sauver* celui-ci, Luisa écrit une lettre où elle déclare qu'elle n'a aimé Rodolfo que pour sa fortune ; le jeune homme l'empoisonne et meurt avec elle, ayant reconnu *in extremis* la pérennité de leur amour réciproque.

Mais peu importe la vraisemblance *dramatique, car la musique suffit* à emplir la scène et la soirée. Rapide, intense, intime, elle cerne d'un trait acéré les caractères, les sentiments, les situations, dont le côté artificiel disparaît dans la justesse de l'accent musical, et le renouvellement des formes adaptées à chaque air ou ensemble. Et le *dernier* acte en particulier enchaîne les plus belles inspirations d'un Verdi à coup sûr captivé par son sujet : *les confidences de* Luisa à son père, sa prière comme celle de Desdémone, le désespoir de Rodolfo, le breuvage empoisonné et l'utime duo d'amour libéré de toutes entraves par la mort.

C'est dans une représentation comme celle de l'Opéra qu'on se rend compte du magnétisme des voix chez Verdi, capables à elles seules de restaurer la vérité dramatique. Le baryton très pur de Piero Cappuccilli, son phrasé dépouillé sans grandiloquence, son expression *très intériorisée*, tracent un portrait inoubliable du père Miller, humble et noble dans sa tendresse impuissante pour sa *fille*. Katia Ricciarelli, plus fine que Montserrat Caballe, qu'elle remplace, a une voix moins ample et roucoulante, mais d'une diversité de coloris, d'une délicatesse humaine, qui magnifient ce rôle déchiré et touchant, cet amour héroïque et blessé ; et Nadine *Denize, caressante et sauvage*, incarne bien l'inquiétante duchesse que l'on jette en travers des amants.

Et puis il y a Luciano Pavarotti, corpulence et visage d'Othello éclairé d'innocence, dont on ne saurait dire que l'intensité lyrique soit la dominante. *Mais le chant seul rachète* l'expression : voix étonnamment légère pour sa force et sa couleur claironnante, technique *infaillible*, airs poussés toujours sans forcer au plus haut régime, avec juste ce qu'il faut çà et là de « divines » *demi-teintes* et de sanglots contenus pour esquisser le sentiment ; et même quand on *revient à la réalité, quand la salle* trépigne, quand il reprend souffle en humant les bravos avec une satisfaction non dissimulée, paradoxalement, Verdi reste présent. Comble de l'art et du cabotinage...

On retiendra encore les bonnes compositions du comte (John Cheek) et du traître Wurm, auquel Richard Curtin prête une grande allure de personnage hoffmannesque. Les chœurs, d'une qualité peut-être moins parfaite que naguère, restent cependant fort honorables, comme l'orchestre sous la direction alerte et routinière, sans raffinement, d'Anton *Guadagno (remplaçant Giuseppe* Sinopoli), qui marque obstinément chaque temps avec tout son corps.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 4, 6, *9, 11, 14, 16 juin (19 h 30)*, *Adriana* Maliponte assurant le rôle de Lucia pour les cinq dernières séances. On *retrouvera Pavarotti, avec Montserrat Ca*ballé et Sherril Milnes, dans un bel enregistrement de *Luisa Miller* qui vient *d'être réédité (trois disques Decca*, 591.265).



LE CONGRÈS DE LA SACEM

Les droits d'auteur face à la reproduction multiple

Réunis en congrès en Avignon du *29 au 31 mai, les auteurs, compositeurs* et éditeurs de musique se sont préoccupés des diverses menaces pesant sur la notion même de droit d'auteur, alors que celle-ci n'est *vraiment tangible encore* que dans une quarantaine de pays. Après avoir souligné que le problème de la piraterie des disques et cassettes demeurait entier en France (à Hong-kong, des mesures répressives ont réduit en cinq ans la piraterie de 90 % à 5 %, et aux États-Unis de 50 % à 3 %), *M. Jean-Loup Tournier*, directeur général de la SACEM, a laissé entrevoir la mort lente par défaut du droit d'auteur si, d'une part, une législation appropriée *n'était* pas rapidement établie et si, d'autre part, une action vigoureuse *n'était* pas entreprise face à l'extraordinaire *développement actuel de la technologie* et à la possibilité de reproduction multiple des œuvres (cassettes, vidéogrammes, câbles, satellites).

Ces deux dernières années, les relations entre l'État et les sociétés d'auteurs se sont considérablement resserrées. Ainsi, la puissance publi*que et la SACEM ont établi toute* une série de liens contractuels, notamment pour des actions communes à l'étranger et par la création du Centre de formation supérieure des variétés, qui ouvrira ses portes à la fin de l'année.

Dans le projet de loi soumis bien*tôt au Parlement*, les rapports entre les sociétés d'auteurs et l'État sont officialisés, notamment par l'établissement d'une procédure d'information du ministère de la culture sur les diverses activités des sociétés, à l'exclusion, évidemment, d'un contrôle administratif et financier *de l'État sur la gestion*.

Ce même projet de loi prévoit une redevance sur les cassettes et vidéo-cassettes vierges. Selon une récente *enquête de la Sofres, il y a 247 mil*lions de cassettes vierges chez les particuliers, soit les deux tiers du parc de cassettes existant. Et, naturellement, la musique est la nourriture renouvelée de ces cassettes – ce qui explique en partie que le chiffre de disques 33 tours vendus est descendu de 10 % en 1982.

La SACEM ne voudrait pas que la loi soit vidée de son sens, comme cela a été le cas en Suède, où la redevance perçue sur les cassettes vierges sont entrés dans les caisses de l'État aux auteurs.

Les radios libres mises en cause

Enfin, les congressistes de la SA*CEM ont constaté que les radios* libres n'étaient pour la plupart que de pâles reflets des stations américaines et ne transmettaient en aucune façon les désirs d'autonomie locale exprimés pourtant fortement à l'origine. M. Jean-Loup Tournier a condamné « *les méthodes les plus répréhensibles généralement employées par ces radios libres* » à l'égard des auteurs, faute de cahier des charges. Soulignant qu'à ce jour aucune de ces radios libres ne payait de droits d'auteur, le directeur général de la SACEM a annoncé qu'un contrat demandant un pourcentage d'auteur correspondant à 5 % de leur budget d'exploitation – chiffre ramené à 2,5 % si la station diffuse en musique moins de 30 % de son temps d'antenne – avait été envoyé à toutes les radios libres. Faute de retour dudit contrat pour le début de l'été, la SACEM fera un premier dépôt de plaintes devant les tribunaux compétents.

CLAUDE FLÉOUTER.

Le dictionnaire musical contre le plagiat

Chaque année, quatre-vingt mille œuvres musicales, dont *soixante mille chansons françaises* et étrangères, arrivent à la SACEM. Et dans notre époque de consommation à outrance, les similitudes entre chansons sont évidemment multiples. Cinq cents cas de réminiscences flagrantes sont relevés chaque an*née, et quatre à cinq affaires* sont portées devant les tribunaux durant la même période.

La SACEM est, dans le monde, la seule société d'auteurs à posséder depuis 1965 un dictionnaire musical contenant six cent mille fiches informati*sées, codifiées avec des demi*-tons, et où sont inscrites les œuvres qui ont été plus ou moins commercialisées. Douze mille chansons et œuvres musicales entrent chaque année dans ce dictionnaire, qui permet de retrouver sur-le-champ les antério*rités éventuelles ou de constater*, par exemple, que de 1876 à aujourd'hui, mille fiches de chansons commencent par le *la-ré*, que sept cent soixante et une chansons françaises et adaptations ont pour titre *Je t'aime*, et, cent cinquante et une sont pu*bliées sous le label Vivre*.

Une fois par an environ, la SACEM refuse d'enregistrer une œuvre trop évidemment plagiaire. Mais la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique donne rarement son arbitrage entre sociétaires (deux *arbitrages rendus en treize ans*), sans doute parce qu'il est stipulé dans ses statuts qu'on ne peut revenir sur son jugement, tandis qu'une affaire soumise au tribunal peut être plaidées en première instance, en appel et en cassation.

Chaque fois qu'une réclamation est faite à la SACEM, il y a recherche d'antériorité. Souvent, le thème revendiqué n'est pas original en soi, et plusieurs mélodies déjà inscrites dans le dictionnaire musical ont un thème plus ou moins semblable. Toute *affaire de plagiat est traitée à la* SACEM par ses services musicaux, puis communiquée à la commission des compositeurs du conseil d'administration, qui a un pouvoir *d'appréciation et n'émet* donc qu'un avis.

Le blocage éventuel des droits en cause relève des tribunaux, s'il y a procès, c'est-à-dire si les deux parties ont jugé bon de ne pas s'entendre et de donner suite à leur affaire. Ce fut le cas des *éditeurs des Feuilles mortes*, de Kosma, qui ont récupéré tous les droits de *la Maritza*, signée par Jean Renard et chantée par Sylvie Vartan. Ce fut aussi ce qui arriva contre la chanson *Toi, ma gueule*, de Pierre Naçabal, chantée par Johnny Hallyday : le *thème n'était pas original et* il y avait similitude. Mais dans cet exemple *précis*, il n'était pas du tout évident, semble-t-il, que Pierre Naçabal, dont c'était le premier succès, perdrait son procès. Avant que celui-ci n'ait lieu, l'auteur s'est recroquevillé *sur lui-même et, finalement*, s'est suicidé.

En général, un vieux routier, avant le dépôt de sa chanson, consulte les services musicaux de la SACEM et rectifie au besoin le tir.

C. F.

VARIÉTÉS

Les éclats de Louis Arti

A peine un mois après la sortie de son premier album de chansons flamboyantes (le Monde *du 9 mai*), *Louis Arti s'est offert pour un soir, mercredi 1er juin, la scène de l'Olympia, et le public est venu nombreux, intrigué par le bouche à oreille.*

Cet ancien pied-noir né dans un petit village de l'Est algérien peuplé, il y a encore trente-huit ans, d'immigrés italiens venus au dix-neuvième siècle de la région de Naples, a débarqué en France au début de la guerre d'Algérie et, avec sa famille, s'est arrêté « au bout de la Lorraine, tout contre les reins de l'Allemagne ».

Arti a travaillé au profond de la mine et il a eu les plus longs rêves comme si sa lampe au carbure lui donnait un troisième œil, il a entendu « voler la vie » *et une rue qui lui tapait sur le dos. Il est resté quatre années dans la mine, entre quinze et dix-neuf ans. Puis, tout en tenant* « debout comme un voyage droit », *il a fait toutes sortes de métiers, d'apprenti mécanicien à ouvrier dans la sidérurgie.*

La chanson s'est insinuée dans sa vie peu à peu. D'abord avec la mère, la tête pleine de complaintes napolitaines, puis par le besoin de noter des phrases, des éléments de mélodie sur des bouts de papier et d'élaborer ainsi progressivement une musique, une histoire.

Cela fait déjà dix années que Louis Arti chante un peu partout dans les régions. La rencontre avec le parolier et directeur artistique Frank Thomas lui ouvre brusquement aujourd'hui toutes les portes. A l'Olympia, soutenu par un orchestre de neuf musiciens dirigé par Janic Top, Arti satisfait son envie de spectacle et entre naturellement dans un jeu d'éclats, de débordements et de folie. Pour Louis Arti, la chanson, c'est une manière de vivre, c'est sa forme d'aimer. Et, au contraire de beaucoup de chanteurs actuels, il ne se terre pas dans une musique spécifique. Rock, jazz, blues, ballade, Arti aime toutes les musiques, celles qui « bastonnent », *ensoleillent, brûlent de désir.* « Va chercher la mer », *chante Louis Arti, la gueule bien ouverte, crachant les mots, roulant avec eux et s'en soûlant, ouvrant son cœur, parlant, avec la chaleur et le goût du vécu, d'espace, d'amour et de liberté, et mettant en musique, pour finir,* Sous le pont Mirabeau *d'Apollinaire.*

C. F.

■ **Les Grands Prix du deuxième Concours international de musique de chambre de Paris ont été attribués, le 31 mai, au trio à cordes Carmina (Suisse) et au quintette à vent Fauconprez (France).**

■ **Les quatrièmes Rencontres internationales théâtre enfance jeunesse (RITEJ) auront lieu à Lyon du 6 au 19 juin : vingt-trois spectacles français où étrangers seront présentés. Rens. : (7) 864-14-24.**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OISEAUX - Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h.
LE MUSÉE NOIR - Plaisance (320-00-06), 20 h 30.
L'IVROGNE DANS LA BROUSSE - Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.
LA VOUTE - *Théâtre 18* (226-47-47), 22 h.
TRIO - American Center (321-42-20), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Andromaque ; Thermes de Cluny, 21 h : le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc.

CHAILLOT (727-81-15), T.N.C.-Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : le Gagaku.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32), *18 h 30* : Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu.

TEP (797-96-06), 20 h 30 : Erendira.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : les Indes galantes.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ballet Rambert : 18 h 30 : Compagnie/Centre national de danse contemporaine d'Angers Viola Farber.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur ; *Prélude à K. Mansfield.*
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h : Kean
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Description d'un combat
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), *20 h 30 : Patience... patience* dans l'azur. – Tempête (328-36-36), 21 h : les Amis de M. Gazon.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 20 h 30 : Lit vers Léthé.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre, 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DECHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Mourir à Colone.

Jeudi 2 juin

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 18 h 30 : les Gros.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; la Mouette.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : *Transat.*
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. – II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton ; Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-06-28), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera *au lit.*
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), *21 h : Opéra-Louffe.*
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 45 : Tapage nocturne.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures au plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), II, 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Fin de partie.
TEMPLIERS (272-94-56), *20 h 30* : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Toul Avuc Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Piège de Méduse.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande salle, 20 h 30 : Gagaku. - *Petite salle, 20 h 30 : les Exilés.*
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) 21 h 30 : Homo Tap Dance.
AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : *Touchez pas au frichti.*
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Les caïds ; *21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?* ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 15, M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
LE FANAL (233-91-17) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45) *20 h 30* : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64) 19 h 45 : Oy, Moïshele, mon fils ; 21 h 15 : Une chanson, c'est quoi déjà ; 22 h 15 : M. Chevalier.
PATACHON (606-90-20) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. 20 h 45 : L'ordre des fleurs ; 22 h 30 : A. Aurenche.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 30 : Fais voir ton cupidon ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h 30 : M. Musseau.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... Fisc.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Phi-Phi.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor *Fagotto.*

Le music-hall

ASSOCIATION CUTURELLE DU XIIᵉ *(345-40-86), 20 h 30 : F. Degrendelle.*
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : le Cirque imaginaire.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.
CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), 21 h : Ch. Camerlynck ; 18 h 30 : les Amants de Fougère.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), *20 h 30 : E. Mona.*
FORUM (297-53-47), 21 h : S. Alaoui, S. Mahassen.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cl. Nougaro.
TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 ; M. Vossen, S. Kessler.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Intérieur rouge.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 21 h : S. et R. Panigrahi, danses de l'Inde.
CENTRE MATHIS (241-50-80), 21 h : M. Harmel.
MAISON DE L'ALLEMAGNE, 21 h : Quatuor pour trois.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Cie Danse Consort.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : *Ballet A.-Gades.*

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : T. Marmor, J.-Cl. Stéphan (Schumann, Hahn).
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE, 21 h : Quatuor de saxophones contemporain (Pousseur, Legret, Scarlatti...).
MUSÉE GUIMET, 21 h : L. Castellanza, Ch. Rougier, H. du Plessis (Mozart, Fauré, Duparc...).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bartok, Dvorak, Martinu).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : A. Lagoya (Paganini, Albeniz, Couperin...).
ARTS HEBERTOT, 20 h 30 : J. Taillon, P.-Y. Artaud, G. Parmentier (Caplet, Dukas, Roussel...).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : G.-A. Rubin, B. Stanborough (Gratton, Beethoven, Somers...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), 20 h 30 : H. Pepl, H. Sokal, W. Pirschner.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : S. Kassat, D. Levallet ; à 23 h : Intercommunal Percussion Ensemble.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), *21 h 30 : F. Swing Quartet.*
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 18 h et 21 h : Jo Lemaire.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pakatak.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Anconina.
MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : Baboukian, G. Andrieu, Maher.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h : M. Cultier.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven+One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Richard, N. et S. Rahoerson, M. Hery.
PHIL'ONE DEFENSE (776-44-26), 21 h : Zaka Percussions.
RADIO-FRANCE, *Auditorium 106* (524-15-16), 18 h 30. A. Jean-Marie, P. Artero, E. Barret, J. Bardy, Ch. Bellonzi.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Hootenanny.

Festivals

VIIᵉ SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (354-96-60)

21 h : F. Lengellé (Rameau, Henestrosa, Farnaby...).

BIENNALE NATIONALE DE DANSE DU VAL-DE-MARNE

ALFORTVILLE, Palais des Sports (575-29-00), *21 h : J. Pomarès ; 22 h : l'Orme* orange.

En région parisienne

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 21 h 30 : De la cave au grenier, un corps entier de songes.
CERGY-PONTOISE, C.A.C. (032-79-00), *de 10 h 30 à 23 h 35 : IIIᵉ* Biennale des théâtres de marionnettes.
CLICHY-LA-GARENNE, Th. Rutebeuf (rés. : 636-74-54), 21 h : L'autre Don Juan.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : C. Dupin.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h : Dean-Lalune ; 21 h 45 : les Émigrés.
MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), 21 h 30 : X. Lacouture.
SAINT-DENIS, Th. G.-*Philipe* (243-00-59), 9 h 30 et 14 h 15 : Fugue en mineur.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : F. Magnin, C. Zarcate.
VERSAILLES, XXᵉ Festival (950-71-18), Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc, 20 h 45 : Ensemble vocal B. Lablaude (Lassus, Monteverdi, Charpentier, Rameau).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

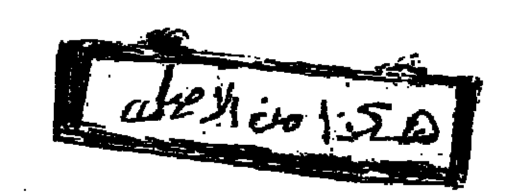
La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Couronne noire, de L. Saslavski ; *Festival de Cannes 83 - La quinzaine des* réalisateurs : 19 h, Bolwieser, de R. W. Fassbinder ; 21 h, Des démons dans le jardin, de M.G. Aragon.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2ᵉ (742-82-54).
L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5ᵉ (354-50-91).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., *v.f.*) : *Trois Haussmann,* 9ᵉ (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; *(v.f.)* : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6ᵉ (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; U.G.C. *Convention,* 15ᵉ (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).
LA BALANCE (Fr.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47) ; Maxeville, 9ᵉ (770-72-86).
BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).



SPECTACLES

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert (H. sp.), 15e (374-95-04) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-19-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA MORT DE MARIO RICCI (franco-suisse) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY-III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 7e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

ROCK AND TORAH (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

SARAH (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

T'ES FOU JERRY (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

THE VERDICT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Forum Cinémas, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS, film australien de Peter Weir, *v.o.* : Forum *1er (297-53-74)* ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BALLADE A BLANC, film *français* de Bertrand Ganthier : Paramount Marivaux, 7e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

C'EST FACILE ET ÇA PEUT RAPPORTER... 20 ANS, film français de Jean Luret : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FAITS DIVERS, film *français* de Raymond Depardon : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FURYO, film japonais de Nagisa Oshima, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Gaumont Sud, 14e* (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA MAITRESSE DES SINGES, film américain de Larry Buchanan, *v.f., Max Linder, 9e (770-40-04)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

BUSTER KEATON : Le Marais, 4e (278-47-86), Ma vache et moi.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Jerry chez les cinoques.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Noix de coco.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15), le Procès Paradine.

LES GRANDS SUCCÈS D'H. BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62), le Grand Sommeil.

WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse 5e (326-58-00), Faux mouvement.

LES INCUNABLES DE LA FOX (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), A Guadalcanal.

MICHÈLE MORGAN : Studio 43, 9e (770-63-40), 22 h : Remorque ; 20 h : Gribouille ; 18 h : les Musiciens du ciel.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL (v.o.) : *Escurial, 13e (707-28-04)*, 16 h : la Nuit américaine ; 18 h : Un tramway nommé désir ; 20 h : Zorba le Grec ; 22 h 30 : les Misfits.

COMMUNICATION

Jeudi 2 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Bon anniversaire Juliette, de M. Bozzufi, avec O. Laure, P. Moreau, G. Boustan...
Si le thème du fossé des générations a encore sévi, ce téléfilm aux personnages insipides est davantage une apologie complaisante de Marcel Bozzufi, le père, qu'une réflexion sur l'incommunicabilité entre les parents et les enfants.

22 h 10 Série : Lettres d'un bout du monde. Réal. : J.-E. Jeannesson.
La Grèce : L'hiver crétois.
Première d'une série de trois consacrée à la Grèce, ce reportage sur un village pauvre où les habitants conservent le deuil de quatre siècles d'occupation turque n'a pas toujours réussi à débrider les visages et à délier les langues.

23 h 10 Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (résumé).

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Planète bleue : la course aux transports, de L. Broomhead.
Métros, bus, voitures, vélos. Comment améliorer le stationnement, multiplier les transports en commun, ouvrir de nouvelles voies de circulation.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Crosby, Stills and Nash et les rubriques habituelles.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : Micro-Bidon, d'André Halimi avec J. Mills, Ch. Delaroche, M. Guybet...
Ascension et déclin d'un minable dans le show-biz. A priori, le scénario est amusant, mais il ne tient pas la distance et se perd dans une mélasse sentimentale.

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie en face : Écolos, métallos, même combat, magazine de P. Alphonsi et P. Pesnot.
A Chooz, dans les Ardennes, le projet de construction d'une deuxième centrale nucléaire tombe en même temps que la fermeture d'une usine sidérurgique juste à côté. Écologistes et métallurgistes se sont retrouvés sur les mêmes barricades. Malgré une générosité dans le regard, les interviews donnent l'impression de s'accumuler sans être digérés.

23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Sarah Moon.

23 h 20 Prélude à la nuit.
« Archipel », d'A. Boucourechliev, par l'Orchestre Pupitre 14, avec R. Ney-Campagnolle, percussion.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Vagues souvenirs de l'année de la peste » et « Histoire d'amour », de Jean-Luc Lagarce, suivis d'un entretien avec l'auteur.

22 h 30, Nuits magnétiques : des femmes en Chine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Fréquence de nuit (paysages du Danube : la Bulgarie) ; 21 h 30, concert : « Rhapsodie Vardar », de Vladiguerov, « Concerto pour orchestre », de Raitchev, « Prologue symphonique », de Mintchev, « Elegia », de Djourov, par l'Orchestre symphonique de la radio bulgare, dir. U. Kazandjiev ; 22 h 30, jazz ; 0 h 5, concert : œuvres de Vladiguerov, Goleminou, Kazandjiev.

Vendredi 3 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes : Communication et sensorialité.
14 h 05 Internationaux de tennis
à Roland-Garros (et à 23 h 10).
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Hervé Vilard à l'Olympia. Réal. R. Pradines.
« Capri c'est fini », « Reviens », « Pedro »...
21 h 35 Feuilleton : la Route de la liberté.
De J. Kadar, avec M. Ali, K. Kristofferson...
L'ascension politique d'un ancien esclave noir après la guerre de sécession. Bons sentiments à l'américaine.
22 h 35 Documentaire : l'Ascension du Chopicalqui.
de R. Demaison.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Avec Michel Bouquet.
15 h 5 Série : Les diamants du président.
16 h 5 Reprise : Planète bleue.
La course aux transports (dif. le 2 juin).
17 h 10 Itinéraires, de S. Richard.
Femmes réfugiées.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Secret diplomatique. De D. de La Patellière et A. Kantof. Avec B. Crommbe...
De Retaud enquête sur le kidnapping d'une de ses petites amies. Bon courage !
21 h 35 Apostrophes :
Magazine littéraire de B. Pivot.
« Faits divers ». Sont invités : M. Grisolia (les Guetteurs), *J.-E. Hallier* (l'Enlèvement), *R. Le Taillanter* (Paris sur jeux), *N. Ward Jouve* (Un homme nommé Zapolski), *et une interview de A. Spaggiari pour :* Journal d'une truffe.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle les années 70) : Tout va bien.
Film français de Jean-Luc Godard et Jean-Pierre Gorin (1971) avec J. Fonda, Y. Montand, V. Caprioli, J. Pignol.
Une journaliste américaine vient faire un reportage dans une usine en grève, accompagnée d'un cinéaste français. Les ouvriers les séquestrent avec le patron. Le retour de Godard (associé à Gorin) après des films militants. Les problèmes et la vie professionnelle d'un couple confrontés à une expérience politique et sociale. Un événement, à l'époque. Godard étonne toujours.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Cercle d'études, détente, sécurité, désarmement.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.)
20 h 35 Vendredi : Requiem pour le Vietnam.
Un reportage de Bill Couturié pour la chaine américaine ABC.
(lire notre article ci-contre).
21 h 35 Journal.
21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Un photographe dévoile ses secrets ; le grand-père de Mick Micheyl, photographe attitré de Clemenceau ; Portrait de Cheyco Leidmann ; L'équipement idéal pour les vacances.
22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
L'Album imaginaire de Sarah Moon.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Études symphoniques opus 13 » de R. Schumann, par J.-Y. Thibaudet, au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Soleil amer ; la famille émigrée.
8 h Les chemins de la connaissance : René Dubos ou les célébrations de la joie ; à 8 h 32, Louise Labé.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : *Comment finissent les démocraties*, avec J.-F. Revel.
11 h 2 Musique : Journée Opéra (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Hymnes, élégies, autres poèmes » de Hoelderlin.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Jean-Bernard Bossu).
18 h 30 Feuilleton : Pareils à des enfants.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : Sophia Antipolis, avec P. Lafitte, directeur de l'Ecole des mines.
20 h La mémoire de la terre : tradition et production à Madagascar.
21 h 30 Black and blue : Jazz et littérature.
22 h 30 Nuits magnétiques : des femmes en Chine.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Mozart, Bujarsky par l'Orchestre de chambre de Pologne.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Brahms, Ives par le Beaux-Arts Trio de New-York.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Mahler, Rameau, Roque-Alsina, Xenakis, Chopin, Beethoven.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Mozart.
13 h 30, Jeunes solistes.
14 h, Équivalences : œuvres de Debussy, Litaize.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : les animaux du rêve.
15 h, Musiciens à l'œuvre : les sœurs Boulanger ; œuvres de Copland, Stravinsky, Naoumoff, Mendelssohn.
17 h 5, Les intégrales des œuvres religieuses de Mozart.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Bach, Rameau avec T. Pinnock, clavecin.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 20, Concert (donné le 16 avril 1982 à Pleyel) : « Printemps », suite symphonique de Debussy, « Concerto pour violon et orchestre » de Britten, « Symphonie n° 4 en la majeur » de Mendelssohn par le Nouvel Orchestre philarmonique, dir. H. Soudant, sol. J.-P. Wallez.
22 h 15, Fréquence de nuit : P. Valéry, iconoclaste, œuvres de Wagner, Gluck, Bach, Honegger, Boulez.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 JUIN

– *Mme Jeane Kirkpatrick*, ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, est l'invitée d'un « Club de la presse exceptionnel », sur Europe 1, à 19 heures.

– *M. Daniel Leone*, secrétaire général de la Confédération nationale du logement, participe à l'émission « Le grand débat », à 19 h 15, sur Radio-92, 92,8 MHz, Nanterre, Hauts-de-Seine.

– *M. Zbigniew Brzezinski*, ancien conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, est reçu sur France-Inter à 19 h 20.

VENDREDI 3 JUIN

– *M. Dominique Taddéi*, député socialiste du Vaucluse, est invité à l'émission «Plaidoyer» sur R.M.C. à 8 h 30.

POUR ACCROITRE SES RESSOURCES PUBLICITAIRES

« Libération » s'associe à Régie-Presse (Publicis)

Le quotidien *Libération* a signé, le 30 mai, un accord avec Régie-Presse – filiale de Publicis, agence publicitaire dirigée par M. Bleustein-Blanchet – créant une société de régie publicitaire contrôlée à égalité par les deux partenaires.

En 1982, les recettes publicitaires réalisées par le journal ne représentaient que 10 % du chiffre d'affaires, lequel s'élevait à 80 millions de francs environ. L'objectif de l'accord signé est de porter à 25 millions de francs ces recettes publicitaires et d'atteindre ainsi, à la fin de 1984, le point d'équilibre financier du journal (dont le déficit, en 1982, s'élevait à 10 millions de francs et pourrait atteindre 6 millions en 1983).

Libération, qui emploie deux cents salariés – dont cent dix journalistes, – a vu ses ventes se stabiliser aux alentours de 70 000 exemplaires en moyenne depuis 1981, dont 3 500 abonnés. La progression de ses ventes sur Paris-surface se poursuit (+ 55 % en mai 1983 par rapport à mars 1982).

Dans son numéro du jeudi 2 juin, *Libération* précise qu'un accord semblable avait, dans un premier temps, été envisagé avec l'Agence Havas, mais que le conseil de surveillance du journal avait émis un avis défavorable.

COMMUNICATION

A VOIR

Les « sales petits » du Vietnam

Un sacré document, comme on n'en voit pas souvent. Comme les Américains savent le faire quand ils se regardent sans complaisance, avec cette manière d'aller aux choses, celles qui flattent comme celles qui dérangent, directement. Réalisé par le journaliste américain Bill Couturié pour la chaîne A.B.C., ce document lourd, qui soulève comme une odeur de mort, a été primé au dernier Festival de Monte-Carlo. Il montre que la « sale guerre », la guerre du Vietnam, la plus longue que les Américains aient menée, n'est toujours pas finie aux Etats-Unis. Elle a fabriqué d'étranges « petits » qui sont revenus couverts de médailles mais n'ont pas pu s'adapter ; aujourd'hui, ils sont en prison, des centaines de milliers, paraît-il, qui ont beaucoup de choses à dire. Sur eux, sur le Vietnam, sur l'Amérique...

Bill Couturié en a interrogé cinq. Vol à main armée, tentative de viol, viols. Ils étaient partis comme ça, disent-ils, ils avaient dix-huit ou vingt ans. Volontaires de quoi ? Cela ne se discutait pas dans son milieu à lui, celui-là voulait être médecin, lui, il souffrait d'être trop petit et voulait être para. Ils racontent... Leur arrivée là-bas, la surprise, la peur, les premiers combats, puis le copain tué, bien sûr, l'engrenage classique, chacun a son souvenir, ils se ressemblent. Le massacre d'un village, un jour, massacre gratuit, une famille qu'on fait brûler, hommes, femmes, enfants (« ils se sont transformés en gélatine »). *A l'époque, ils ne se posaient pas de question. Il y avait la pluie et la boue, c'était la guerre, on les a décorés. Mais le retour ne ressemblait pas à ce qu'ils attendaient. Pas de défilés, pas de fêtes, personne à l'aéroport, la tarte aux pommes avait toujours le même goût, mais elle était irréelle, ils ne se sentaient pas aimés.*

Ils ont essayé parfois de reprendre une vie normale, ils se sont mariés, mais les familles qu'ils avaient tuées venaient les observer toutes les nuits, ils n'oubliaient pas, ils ne pouvaient pas parler. Dépressions, tentatives de suicide, alcool, un jour une agression, puis une autre.

Ils ont honte, mais ils éprouvent un sentiment d'injustice. Les autres se déchargent à bon compte sur eux : « On avait fait notre devoir, les gens auraient bien voulu qu'on ait honte de ce qu'ils nous avaient fait faire. » *S'il parle, lui, aujourd'hui, du fond de sa prison, c'est parce qu'il espère que cela va ôter aux militaires l'envie d'envoyer des gens en Amérique centrale...*

Tout cela est dit, à prendre ou à laisser, avec les images de la guerre, les bombes, les journaux télévisés de l'époque, sans discours politique. Un poids sur l'estomac.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Requiem pour le Vietnam*, vendredi 3 juin, FR3, 20 h 35.

LA PRESSE ET LES RADIOS LOCALES A PARIS

M. Georges Fillioud conteste la décision de la Haute Autorité concernant Radio-Express

Le *Journal officiel* a publié, dimanche 29 mai, la liste des vingt-deux regroupements de radios autorisées à émettre sur Paris. Radio-Express — que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et, avant elle, la commission Galabert, avaient préalablement incitée à s'intégrer dans la « *fréquence presse* » *réunissant les stations issues de journaux*, figure désormais dans le regroupement rassemblant Pulique F.M., Megal'O, Carol et Boulevard du Rock. Un mariage de dernière heure que dénoncent à la fois deux des stations inscrites dans ce regroupement, l'ensemble des partenaires de la fréquence presse et, surtout — en termes à peine plus voilés, — le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication.

Ironie ? Le basard, en tout cas, a biee fait les choses : elles seront côte à côte sur la bande F.M. : 100,6 MHz pour Radio-Express et ses quatre acolytes ou supposés tels ; 101 MHz pour Fréquence-Presse, le *délicat montage que* Radio-Capitale, le Poste parisien, Bayard-F.M., Radio-Huma et Radio-Unité ont été contraints de tenter et qui, à force de réunions, discussions, négociations, est en passe de réussir. Un rapprochement qui aurait toutes les *raisons du monde d'être amical et* pacifique si la première de ces radios n'apparaissait à la seconde comme une énorme provocation, un désaveu soudain des arguments et des contraintes qui ont prévalu à son édification.

La voilà, la surprise : une radio directement issue d'un organe de presse entre dans un autre regroupement de radios avec lesquelles elle partage officiellement la copropriété de l'autorisation à émettre. De quoi s'interroger, dès lors, sur la légitimité ou l'*utilité d'une fréquence* réservée à la presse... De quoi faire regretter à certains la discipline et la bonne grâce avec lesquelles ils se sont conformés, il y a quelques mois, aux directives du ministère de la communication et de la commission *Holleaux, devenue Galabert, pour* laquelle la création d'une fréquence presse constituait l'unique moyen d'éviter que chaque fréquence autorisée ne tombe sous l'influence et la domination d'un journal et que les trois quarts de la bande F.M. n'ap*partiennent exclusivement* à des groupes de presse.

Un pari audacieux (trop ?) et une contrainte que nombre de publications n'ont pas acceptée de gaieté de cœur. Certaines ont provisoirement abandonné tout projet ; d'autres — c'est le cas du *Monde* (1) — ont limité leur rôle à celui de prestataire de services sur une radio ; d'autres, enfin, ont dû complètement repenser leur projet en vue de *l'intégrer dans une station-*tour-de-babel faisant cohabiter les projets issus du *Parisien libéré*, du *Matin*, de *l'Unité*, de *l'Humanité* et du groupe Bayard-Presse. Seul *l'Express* n'a cessé de proclamer avec constance son refus d'une telle solu*tion, « contraire,* selon lui, *à l'intérêt des auditeurs* ». Un cavalier seul, contrariant pour la Haute Autorité, laquelle, soucieuse de faire entrer toutes ses « ouailles » dans le cadre rigide des vingt-deux cases, a accueilli avec satisfation le regroupement de Radio-Express.

Mais l'affaire rebondit : signé uniquement par deux stations (Carol F.M. et Boulevard du Rock), l'accord est dénoncé par les deux autres — Oblique F.M. et Megal'O — qui n'avaient pas été consultées et qui refusent de céder à Radio-Express la responsabilité des journaux et magazines de la station. Les partenaires de Fréquence-Presse *ne* pouvaient pas, de leur côté, rester insensibles à ce qu'ils considèrent comme un privilège exorbitant, pour la radio de l'hebdomadaire *l'Express*, de nature à remettre en cause leur démarche unificatrice.

Quant au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, il « *s'étonne* » d'un tel arrangement, contraire à la politique prônée depuis des mois en matière de radios parisiennes et que M. Georges Fillioud avait lui-même défendue à plusieurs reprises. Des contacts ont eu lieu entre le ministère et la Haute Autorité, ennuyée, semble-t-il, de ce qui ressemble à un faux pas. *Une réunion des cinq* « partenaires » du regroupement devait d'ailleurs avoir lieu sous son égide, ce jeudi 2 juin. Reste à déterminer si la publication de la liste au *Journal officiel* empêche désormais toute nouvelle modification ou si *M. Fillioud peut encore, comme* la loi lui en donne le droit, dans les quinze jours suivant la notification de l'autorisation, demander à la Haute Autorité de procéder à une seconde délibération. Une démarche bien délicate en vérité.

ANNICK COJEAN.

(1) Dans Cité 96 qui comprend après regroupement : Cité 96, Espace 1901, Cheap Radio, Klov (fréquence actuelle 96 MHz, fréquence future 92,8 MHz).

● *Les éclairagistes de TF 1*, affiliés au SURT-C.F.D.T et au S.N.R.P.-C.G.T. ont entamé ce jeudi matin 2 juin un mouvement de grève de deux jours. Cette catégorie de personnel dont l'emploi est menacé par la généralisation de techniques vidéo de plus en plus perfectionnées, et dont les membres aspirent à la qualification de reporter d'image, entend protester contre *l'embauche d'un éclairagiste* de FR 3 à cette fonction de reporter. Selon la direction, qui a procédé aux réquisitions autorisées par la loi, ces arrêts de travail ne devraient pas avoir de répercussions sur les programmes. Seul le déroulement des journaux télévisés pourrait en être affecté.

A BRUXELLES

La rédaction du « Soir » déclare que la nomination de M. Hersant est « honteuse et inacceptable »

De notre correspondant

Bruxelles. — L'entrée de M. Robert Hersant au conseil d'administration de la société S.A. Rossel, qui publie le journal *le Soir*, (*le Monde* du 2 juin), continue d'agiter le monde politique et journalistique de Bruxelles.

Tout d'abord on s'aperçoit que les actionnaires détenant la majorité dans la société Rossel paraissent *avoir été « piégés »* d'une façon difficilement compréhensible. Utilisant tout les avantages d'une procédure assez complexe lorsqu'il s'agit d'élire de nouveaux administrateurs, la minorité du conseil a soudain placé ses adversaires devant le choix très délicat : voter pour M. Hersant ou maintenir dans son poste M. Jacques Declerq, dont le clan majoritaire tenait avant tout à se débarrasser. Plutôt que de renouveler le mandat de M. Jacques Declerq, la majorité a estimé, semble-t-il, que M. Hersant représentait somme toute un « moindre mal ».

En principe, il est vrai que l'entrée du *magnat* de la presse française au conseil d'administration du *Soir* ne change pas grand-chose. Personne ne peut cependant exclure que certains membres du conseil d'administration de la société Rossel en arrivent à céder des parts à M. Hersant, dont l'influence au sein de l'organisation pourrait dès lors s'accroître de façon notable.

Telle paraît être en tout cas la crainte de la rédaction, qui, mercredi matin, a voté unanimement une motion très sévère à l'égard du nouvel administrateur. Ce texte déclare que « *la nomination de M. Hersant est honteuse et moralement inacceptable* », tout en prenant acte des assurances selon lesquelles la majorité des actionnaires et la direction du journal mettront tout en œuvre « *pour empêcher M. Hersant d'imposer son point de vue* ». L'association des journalistes estime que seul le retrait rapide de cette nomination serait « *de nature à préserver l'avenir* ».

JEAN WETZ.

Au « Dauphiné libéré »

M. PAUL DINI SE POURVOIT EN CASSATION

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Paul Dini, président du directoire du *Dauphiné libéré*, a décidé de se pourvoir en cassation à la suite de l'arrêt rendu le 31 mai par la cour d'appel de Grenoble (*le Monde* du 2 juin), qui retire à la société qu'il contrôle, la Finacom, la propriété du journal. « *En attendant — et sous la réserve du pourvoi, — toutes mesures seront prises pour que les conséquences financières de l'arrêt rendu par la cour d'appel soient intégralement respectées par les nouveaux actionnaires majoritaires : il y aura là un moment de vérité* », déclare M. Paul Dini dans un communiqué que publie, jeudi 2 juin, *le Dauphiné libéré* (1).

M. Robert Hersant et M. Louis Richerot, ancien P.-D.G. du journal, ont, de leur côté, demandé au tribunal de commerce de Grenoble la désignation d'un administrateur judiciaire provisoire. Le tribunal a accepté leur demande. L'administrateur judiciaire sera chargé de gérer le groupe du *Dauphiné libéré* jusqu'à la constitution d'un nouveau directoire. — C. F.

(1) Le tribunal a estimé à 84 millions la somme due par M. Hersant pour retrouver la propriété du *Dauphiné libéré*.

LU

« LE GENRE VERNACULAIRE », d'Ivan Illich

Heureuses femmes du temps jadis...

Ivan Illich asiège, théoriquement s'entend, les sociétés industrielles. Après avoir fait une critique radicale de l'école, de la médecine, du travail, il monte à l'asaut par un nouveau chemin : *celui de la condition des femmes.*

Ce nouvel essai, qui se veut plus métaphorique et analogique que scientifique, s'intitule *le Genre vernaculaire*, expression austère. Toute la théorie d'Illich est en fait dans l'explication de ces deux mots, dont il convient, dit-il d'élargir l'acception. « Le genre », est un terme grammatical. « *Caractéristique par laquelle un substantif est classé masculin ou féminin* ». Pour Illich, le genre « *annonce une complémentarité énigmatique et asymétrique.* » « Vernaculaire » : *Propre au pays*. Le « genre vernaculaire » est cette « *complémentarité énigmatique et asymétrique* » spécifique à un pays, à un temps et à un lieu donnés, qui noue les relations entre hommes et femmes, dans les sociétés non-capitalistes et non industrielles.

Quel rapport existe-t-il entre ce genre vernaculaire et l'actuelle condition des femmes ? C'est très simple. Nous avons, en entrant dans l'ère industrielle, quitté l'égide du genre pour entrer dans le régime du sexe. Nous *sommes sortis de l'âge des catégories* pour accéder au temps des caractéristiques. Or, dit Illich, que constate-t-on ? Partout, les femmes subissent une discrimination économique, et toutes les lois égalitaires n'y *changent rien. A formation égale,* elles sont moins payées, moins honorées, elles sont « blousées » par l'idéologie du progrès.

Ivan Illich ne s'intéresse pas aux raisons qui font que « *la société place l'homme au sommet et impose un handicap à la femme* ». Il balaie d'un revers de plume les éventuelles transformations apportées aux modes de vie. « *Quelques maris domestiqués pour faire la vaisselle* », cela ne fait, dit-il, qu'accroître le *ressentiment, qu'aiguiser* la compétition entre les sexes. Le salut est ailleurs. Et l'on assiste à un éloge systématique et souvent surprenant du *temps jadis*, où chacun, chacune vaquait aux affaires de son genre. Les exemples abondent ; ici la femme coupe le foin, tandis que l'homme coupe le seigle ; là elle nourrit les vaches et lui les bêtes *de trait.* Bien malin qui verrait là inégalité, il n'y a que différence, on ne peut pas comparer. Pas de ressentiment, pas de compétition : l'ordre règne, et la paix. Les femmes étaient plus heureuses, assure Illich. Comme est plus heureuse la vieille Mexicaine « *qui mourrait de honte si elle laissait un homme faire cuire les haricots* » que sa fille partie à l'université, qui n'aura que déracinement en guise d'épanouissement.

Éloge de l'analphabétisme

Comme toujours, les argumentations illichiennes s'appuient sur des faits vrais, des critiques fortes. En ce qui concerne les femmes, il est juste de dire que l'urbanisation et l'industrialisation leur ont parfois fait perdre des positions de pouvoir, des distinctions au sein du groupe, sans qu'eles gagnent rien au change. Cela ne conduit pas nécessairement à l'apologie du mode de vie traditionnel, ou à l'éloge de l'analphabétisme, qui affleure dans certains propos.

En vérité, le culte du « genre *vernaculaire*» *développé dans* cet essai fait frémir. Parce qu'il sous-entend un modèle de société immobile, tout désordre banni, une conception au sens propre totalitaire. Dans les sociétés «genrées» qui sont évo*quées avec nostalgie, il n'y a* peut-être pas place pour le ressentiment, il n'y a pas place non plus pour la culture, pour l'acquisition de connaissances, pour le mouvement, l'histoire, les échecs, l'espoir.

Heureusement, Illich est de mauvaise foi, et il le sait. Il sait bien qu'au-delà de son rêve les hiérarchies entre hommes et femmes, à quelques exceptions près, sont aussi fortes dans les sociétés «genrées» que dans les nôtres. Les innombrables notes qui complètent son essai témoignent de ses connaissances en la matière. Qu'il préfère, lui, personnellement, qu'il y ait du masculin d'un côté et du féminin de l'autre, qu'il répugne à l'uniformi*sation des sexes, c'est son droit.* C'est son choix, un choix acquis par des siècles de civilisation, un choix impensable dans les sociétés qu'il présente comme des modèles, même métaphoriques. Mais son langage apparemment novateur masque mal son désir de fuir dans un passé aboli.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *Le Genre vernaculaire*, d'Ivan Illich. Editions du Seuil, 250 pages, 69 F.

CARNET

Naissances

— Verena et Jean-Christian METZ, et Matthieu, ont la joie d'annoncer la naissance de

Aglaé,

le 25 mai 1983.

261, boulevard Pereire,
Paris-17e.

— Sonia et Enrico sont heureux de faire part de la naissance de

Marion,

née le 19 mai 1983.

TRUNTZLER, 10, rue Jean-Bourrat,
66700 Saint-André.

Décès

JEAN NOURY

Nous apprenons le décès de
M. Jean NOURY,
ancien sénateur d'Ille-et-Vilaine.

[Né le 19 février 1904 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), négociant, Jean Noury a été conseiller municipal de Saint-Malo de 1935 à 1942, de 1945 à 1959, puis de 1965 à 1967. De 1936 à 1945, il a été juge au tribunal de commerce d'Ille-et-Vilaine, et de 1943 à 1945, membre de la chambre de commerce de Saint-Malo. De 1945 à 1964, il a été conseiller général (M.R.P.) du canton de Saint-Malo. Il a été sénateur (U.C.D.P.) d'Ille-et-Vilaine d'avril 1959 à septembre 1971.]

PIERRE PATRIA

Nous apprenons le décès de
M. Pierre PATRIA,
ancien député
et ancien sénateur de l'Oise.

[Né le 5 novembre 1904, à Fontaine-Chaalis (Oise), commune dont il fut maire de 1947 à 1977, date à laquelle son fils, Christian, lui a succédé, Pierre Patria, agriculteur, qui, chef de réseau de la Résistance, avait été arrêté par la Gestapo et incarcéré à Compiègne, avait pris la responsabilité, en 1947, de la direction de la sucrerie-distillerie de Monchy-Humières. Député de l'Oise de 1951 à 1956, date à laquelle il avait été battu, Pierre Patria, indépendant, avait été élu sénateur en 1959, mais il n'avait pu conserver son mandat en septembre 1965. Il était le père de Mgr Patria, évêque de Périgueux.]

— Madeleine et Jean Reberioux,
Paulette Fischer,
François et Liliane Amoudruz,
ses enfants,
Jean-François et Anne Reberioux,
Pierre-Yves et Annette Reberioux,
Antoine et Clément,
Fabienne Reberioux,
Marie-Hélène Amoudruz,
Patrice Amoudruz,
Vincent Reberioux,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elise AMOUDRUZ,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Strasbourg, le vendredi 27 mai 1983.

1, place Golbery,
67000 Strasbourg.
20, avenue des Vosges,
67000 Strasbourg.
10, rue Saint-Paulin,
94210 La Varenne.

— Le Père Froissart, vicaire capitulaire de Nanterre,
Les prêtres du diocèse,
Les aumôniers des mouvements A.C.O., J.O.C., J.O.C.F. de la région Ile-de-France,
Sa maman, sa famille et ses amis,
font part du décès de

Philippe DUVIVIER,
prêtre, aumônier national de la J.O.C. et J.O.C.F.,

le 29 mai 1983.

C'est à la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre (28, rue de l'Eglise) que l'on se retrouvera pour célébrer ses obsèques, le jeudi 2 juin, à 15 h 30.

A la demande de Philippe : ni fleurs ni couronnes, mais éventuellement des dons qui seront répartis entre la J.O.C.-J.O.C.F. l'aumônerie J.O.C.-J.O.C.F. et la recherche sur le cancer.

(Dons à adresser à Daniel Coffigny, C.C.P. 23 873 80 J Paris).

— On nous prie d'annoncer la mort de

Geneviève de GANDILLAC,
née Hallot,

le samedi 28 mai, dans sa soixante-quinzième année.

De la part de
Maurice de Gandillac, son époux,
Denis et Monique, Catherine et Anne de Gandillac, ses enfants,
Civa et David, ses petits-enfants,
Marguerite, sa belle-sœur,
Joséphine Lorcy, sa fidèle aide-ménagère,
Du centre culturel international de Cerisy-la-Salle et de l'association Marie-Noël.

La messe de *funérailles et l'inhumation* ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 2 juin.

3, rue Rigaud,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Bernard Quillon,
M. et Mme Houssaine Mohamed,
Ainsi que ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère,

Mme veuve Gaston QUILLON,
née Jeanne Lemarchand,

institutrice honoraire,

survenu le 25 mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mai, au cimetière de l'Est, à Nice, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 31 mai 1983 à Paris, de

Bella REINE-BOGÉRIANOFF,
artiste dramatique.

Ses amis se réuniront au cimetière nouveau de Neuilly (rue de Vimy à Nanterre) lundi 6 juin, à 10 h 45.

Anniversaires

— Ceux qui ont connu et aimé
Antoinette CAVALIÉ,
(Toinon),
auront une pensée pour *elle* en ce onzième anniversaire de sa disparition.

— Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur.

En ce jour quatorzième anniversaire de sa mort.

Danièle et Raymond Levy.

Services religieux

— A l'occasion de sa visite à Paris, Sa Béatitude Ignace IV Hazim, patriarche d'Antioche, de l'Eglise orthodoxe, présidera une messe à Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, le dimanche 5 juin 1983, à 11 heures.

A la sortie de la cérémonie, Sa Béatitude rencontrera la communauté libanaise et les amis français.

Communications diverses

— Le comité de Paris de la L.N.F.C.C. rappelle que ses adhérents se réuniront en assemblée générale ordinaire, le jeudi 9 juin 1983, à 16 heures, au siège de la Ligue nationale française contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.

Une première annonce est parue dans *Vivre*, la revue de la Ligue contre le cancer.

L'ordre du jour est le suivant :
- Rapport moral.
- Nomination d'administrateurs.
- Rapport d'activités.
- Rapport financier, bilan.
- Questions diverses.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



BORDAS DUNOD GAUTHIER-VILLARS

cherche pour le DEPARTEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

EDITEUR

Il(elle) devra :

— avoir une formation scientifique universitaire
— avoir une expérience des métiers de l'édition pour assurer, sous le contrôle du "Responsable d'Edition" :
. l'examen des manuscrits
. les relations avec auteurs et conseillers
. la mise en fabrication, les bons à tirer, les rééditions, etc.
. la définition et l'évaluation du marché
. la définition en collaboration avec le service de promotion des actions promotionnelles.

Ce poste pourra évoluer rapidement vers le poste de "Responsable d'Edition".

Adresser CV et prétentions au Service du Personnel, 11, rue Gosselin 92543 MONTROUGE CEDEX.

Contrôleurs de gestion

CORNING EUROPE, leader sur le marché des verres spéciaux, regroupe en FRANCE un effectif de 3 000 personnes et poursuit sa croissance avec un C.A. de plus d'un milliard de francs.

Vous êtes diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, ESCP, ESC...) et possédez, si possible, le DECS.

Vous avez complété votre formation initiale par une expérience de 4 ans minimum en contrôle de gestion dans une entreprise industrielle ou en audit au sein d'un cabinet.

Vous maîtrisez la langue anglaise.

Nous vous proposons de commencer dans notre groupe par une fonction de contrôleur de gestion. Immédiatement opérationnel, vous serez affecté soit auprès d'une direction de filiale, soit au sein d'une unité industrielle importante.

Localisation : banlieue parisienne ou région de Fontainebleau.

Nous vous offrons de larges perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M/CG à CORNING EUROPE - Direction Développement du Personnel - 44, avenue de Valvins - 77210 AVON.

CORNING EUROPE

MEDIA PA

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

5 ans d'expérience bancaire indispensable. Bonne connaissance de la langue anglaise exigée.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° T 040.556 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Futur directeur ventes détail

Filiale d'un groupe textile de 2400 personnes, nous sommes une société leader de produits de grande consommation. Notre réussite exceptionnelle (+ 68% C.A.) dans la grande distribution nous amène à intégrer un CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU responsable du développement de nos ventes vers les centrales d'achats et de nouveaux créneaux. Travaillant en liaison étroite avec le Directeur Commercial, il participe à l'élaboration de la politique commerciale et marketing. Dynamisme, compétence, faculté d'adaptation, esprit d'équipe et fort potentiel : c'est ce que nous demandons à un négociateur habile, rompu aux contacts à haut niveau. Agé de 30 à 35 ans, il a une formation commerciale supérieure et a su démontrer ses capacités d'entraînement des hommes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à : COGETEX 9, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

CONTESSE

Ville de Chanteloup-les-Vignes 78570 (10.300 hab.) recrute pour le 1er août

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation supérieure. Expér. communale souhaitée. Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

Pour développer son service ccial, organisme important rech. H. ou F. excellente présentation, gains importants, formation permanente, promotion rapide. Tél. pr r. vs 500-24-03

Le département Droit et Fiscalité du Centre d'Enseignement Supérieur des Affaires recherche un enseignant permanent (25/35 ans environ), niveau doctorat, spécialisé en droit des sociétés et droit financier, expérience professionnelle et pédagogique indispensables.

Envoyer C.V. détaillé à :

C.E.S.A. DÉPARTEMENT DROIT ET FISCALITÉ
1, rue de la Libération 78350 JOUY-en-JOSAS.

emplois régionaux

La Société des Aciers Fins de l'Est
S.A.F.E.
HAGONDANGE
recherche

ingénieur informaticien

CHEF DE PROJET

Le candidat retenu aura 3 à 4 ans d'expérience. Il assurera, sous l'autorité du Responsable des Etudes, la conduite de projets importants, assisté d'une équipe d'analystes-programmeurs.

Situation intéressante
Logement de fonction assuré

Adresser candidature avec CV à S.A.F.E.-D.P.R.S. - B.P. 38
57301 HAGONDANGE CEDEX.

Importante entreprise spécialisée dans la fabrication des produits tensio-actifs et détergents rech. pour son usine du sud de la France :

UN JEUNE INGÉNIEUR DE RECH. (H. ou F.)

Placé sous l'autorité de l'ingénieur chef de produit (groupe détergents), il prendra en charge la conception et la formulation de produits nouveaux. Le poste concerne un ingénieur de formation chimie (ENSI, doctorat 3e cycle ou équivalent) possédant une expérience de la recherche en laboratoire ou il aura démontré sa créativité et son esprit d'initiative ; possibilités réelles d'évolution de carrière, recrutement urgent. Adr. c.v. + lettre man. + prétentions, Eurosud N° 1357, 2, rue Breteuil, 13001 Marseille.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION située à 200 km de Paris recherche pour son service Études et Développement

INGÉNIEUR AM OU ÉQUIVALENT

Ayant 2 à 3 ans de pratique. Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 3.547 à : PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE PUBLICITAIRE D.P.E. - 30 ans - 4 ans exp. agence, gestionnaire, sens de la créativité - disponibilité - anglais

RECHERCHE : situation similaire dans tte Sté (presse, édition, R.P.) désirant développer rapidement son image de marque et faire progresser son C.A. par une gestion rigoureuse des moyens publicitaires – Paris – R.P. (Section B.C.O./J.C.B. 363).

CADRE ADMINISTRATIF EXPORT - 30 ans - Université Américaine - Bachelor of Arts - École de commerce international - Anglais courant - Bonnes notions espagnol - 5 ans exp. prof. bancaire et commerciale dans importantes multinationales – Stages administratifs export (banque et Sté de négoce international agro-alimentaire).

RECHERCHE : poste évolutif à responsabilités dans toute entreprise à forte volonté exportatrice - Paris-Province (Section B.C.O./J.C.B 364).

H. ATTACHÉ DE DIRECTION - 40 ans - Formation universitaire - Quadrilingue - Expérience française et allemande - 11 ans R.F.A., commerciale, contentieux, informatique, bancaire - Introduit milieux financiers et socio-culturels - Relations publiques internationales haut niveau - Promotion produits culturels import-export - Grande disponibilité.

RECHERCHE : Situation similaire toutes entreprises désireuses développer activités sur la R.F.A. (Section B.C.O./J.C.B. 365).

J.F.. 27 ans - Formation Sciences humaines (D.E.A. psychologie-sociologie) - Anglais courant - Stages et job. divers en entreprise (France) - 6 mois exp. organisme de presse à Hongkong (vente d'espace publicitaire) - Prospection de clientèle... - Grande disponibilité.

RECHERCHE : situation dans tes entreprises désirant renforcer réseau commercial - Paris-R.P. - (déplacements acceptés étranger). (Section B.C.O./J.C.B. 366).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Représentante 30 a. cher.

EXPATRIATION

Anglais espagnol grde exp. AFRIQUE NOIRE 325-94-09

J.H. 30 ans célibataire, trilingue, Anglais, Allemand, écrit et parlé, bonne culture générale, rech. empl. dans hôtellerie ou import export, libre de suite. Téléphone 871-31-34

Chef de fabrication édition (550 pts), 49 ans, libre rapidement suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mise en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au 255-43-89. après 19 h, ou écrire à R. KASTNER, 8, rue des Portes-Blanches (18e)

INTERNATIONAL MANAGER

36 a., personnalité chaleureuse et efficace, parfait angl., all., fr., it.. Not. esp., néerlandais, succès dans différ. domaines, bon. référ., ch. poste stimulant à longue durée. Ecrire sous le n° 40720 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Allemande, 25 ans, actuellement employée dans un bur., ch. emploi pour période limitée afin de perfectionner ses connaissances de français. Beate Kapell, Hittastr. 1, 4050 M. Gladzach 1.

J.F. 29 ans, D.E.A. sc. hum. + C.A.F.B., ch. empl. doc. ou biblio., juin à octobre. Téléphone : 563-60-25.

F.41 ans, CADRE COMPTABLE libre cause licenciement éco. cherche POSTE RESPONSABILITÉS P.M.E. SUR PARIS à partir du 1er sepembre. Ecr. s/n° 6507 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. cultivée, multilingue, juriste, ch. poste, vocation. Téléphone : 554-04-11.

CADRE COMMERCIAL HEC

29 ans, expérience grand public et produits industriels actuellement chef de produits, cherche poste de Direction Commerciale ou marketing (– de 150.000 F par an s'abstenir). Ecrire sous le n° T 40.577 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Recherche 200.000 F. (minimum 100.000 F.) pour caution relais 2 mois déposés à Caisse des Dépôts. Intérêt important. Téléphone : 225-50-35.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les emplois offerts à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A 14) B.P. 291.09 PARIS.

AMÉLIOREZ VOS REVENUS en diffusant des parfums. Temps partiel sans porte-à-porte. 589-36-44 / 899-87-37.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R5 TS année 1981, parfait état. Toutes options + attache caravane, vendue toute équipée. 34.000 km. Téléphone : 934-09-40 après 18 heures. Prix : 34.000 F.

A vendre R-5 TS, mod. 80, 86.100 km, t.o., vit. teintées, P.-B. feuilleté. Px : 26.000 F. Téléphone : 995-12-37.

A VENDRE R5 TS 1978, 83.000 km gris métallisé, intérieur simili noir. Prem. main, très bon état. Prix 16.000 F. Tél. bureau : 240-27-28, BOYER domicile : 373-12-74.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE PEUGEOT 504 GL, Juillet 75, couleur sable, 1re main, 128.000 km, 10.500 F. Tél. (3) 911-53-43 (7 h.-8 h., 19 h.-20 h.)

PARTICULIER vend FIAT ARGENTA 2000 inj. Février 1982, blanche, int. velours beige, boîte 5 v. P.B. feuilleté, glace électr. direct. assist., radio-cassettes stéréo FM. 28.000 KM AUVRAY : 858-78-00. bureau : 029-54-63, ap. 20 h.

Particulier ISSY-LES-MOULINEAUX, vend GSA 80, 62.000 km. Exc. état. Px Argus. Tél. 736-32-05.

divers





NOUVEAU
ALFA ROMEO
Venez essayer l'ALFA 33
Journées portes ouvertes 3.4.5 Juin 1983.
GAP
REPUBLIQUE
concessionnaire
PARIS 11e
32, avenue de la REPUBLIQUE
355.59.01



L'immobilier

pavillons

91 ÉVRY-COURCOURONNES Beau pav. réc., tr. b. sit. s/400 m² clos et arborisé, 8 p., 150 m², gar., + terras., chem., cuis. éq., chff. gaz, état impecc., 650.000 F + 30.000 C.F. Téléphone : 077-68-13.

TOURAINE A VENDRE PAVILLON 44, route de Saint-Aignan 37270 MONTLOUIS-sur-LOIRE 6 pces, cuisine aménagée, grand séjour avec cheminée, s/sol, garage, combles aménageables. 4.000 m² terrain Prix : 800.000 F. Tél. : (47) 50-84-18 de 9 à 10 h.

maisons de campagne

FERTÉ-GAUCHER 77320. URGENT cause départ, vends maison briarde restaurée, 98 m² sur 2 niveaux. R.d-c. : cuisine, séjour, chambre, salle de bains, w.-c. Etage : 2 chbres et grenier, cave 20 m², garage, 26 m², terrain 1500 m² clôturé. Prix : 380.000 F. Tél. : 581-56-75 tous les jours.

A vendre GRANGE NEUVE dalles, superficie 110 m², peut se transformer en F5, vallée du Dourdou, 12360 CAMARES. Téléphone : (16-65) 99-55-28.

fermettes

25 km BOURGES Aux portes Sologne, fermette tt confort, gde salle, cheminée, poutres, s. de bns, w.-c., salle à manger. 1 chambre, cuisine. Combles aménageables. Cave. Dépendances sur 1.400 m² terrain clos. – Prix : 330.000 F. Téléphone : (48) 21-08-42.

propriétés

50 – Centre de Jullouville 80 m de la plage, à vendre ensemble ou séparément Propriété comprenant : Pavillon 6 p. tt confort, séjour 33 m², cheminée décors pierre, garage, ss-sol, jdin arboré. Local commercial 65 m² avec garage. 2 appts 55 m² chacun, pr location vacances. Tél. heures repas au : 16 (33) 61-87-03.

TOURAINE, 210 km Paris, site exceptionnel, VUE superbe, DEMEURE ancienne, cachet, 6 pces, confort, gar. 2,5 ha agrément ombragé. CABINET CHATET. 37150 FRANCUEIL.

VÉSINET IBIS SUR 2.400 m² paysager, réc. 100 m² bur. + 5 ch., 3 bns, serv. 976-18-18.

91 BRUNOY, 3 min. gare et centre. Maison bourgeoise. 7 pièces principales + 2 pièces indépendantes. Jardin 1.600 m². Prix 1.200.000 F. Téléphone : 047-32-22.

ALLIER. Meunerie, 9 pces, tt cft, bief, rivière, dépend. 1,5 ha. 650.000 F. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. : (70) 45-35-70.

90 km PARIS. Particulier vend superbe propriété 7 ha très belle maison de maître. prix T.T.C. 1.800.000 F. M. MARC BOERI. 13, bd de la République. 83260 LA CRAU. Tél. : (94) 66-15-07.

VALLÉE DE CHEVREUSE

38 km Pte-de-Saint-Cloud (RER à 11 km). Part. vend RAVISSANT PETIT MANOIR avec tour du XIIe siècle, admirablement restauré, aménagé. 300 m² env. habitable. Maison d'amis, jdin d'agrém. BEAUCOUP DE CHARME. 1.500.000. (H/B) 254-65-81. Sam., vis. tél. 485-21-42.

UN DES DERNIERS ! 120 km Paris, direct A6

AUTHENTIQUE MOULIN

avec tour du XVe, 200 m² habit., dépendances sur 2 ha, traversé par rivière poissonneuse. Px 800.000 F. Visite uniquement sur rendez-vous IMMO-SUD DORDIVES (45). Téléphone : (16-38) 92-70-73.

PRESLES

100 m gare, superbe demeure caractère, hall, séj. dble en L 80 m², 5 ch., bur., s. jeux spacieuse, cuis., office, ss-sol total, cave voûtée, 1.500 m² terrain arbres centenaires, 700 m forêt, 850.000 ACB, 25, rue Nationale, BEAUMONT-S/OISE Téléphone : 034-69-40.

PRÈS HONFLEUR CHAUMIÈRE, bât. à restaurer sur 5 ha, très belle vue s/vallée. 637-14-40 ou (31) 89-26-53.

terrains

A quelques minutes de Saint-Tropez, TERRAINS à BATIR à partir de 180.000 F TTC. Prêts conventionnés possib. Tél. 504-72-73.

COTE D'AZUR, propriétaire cède magnifique lot à bâtir de 1.200 m². Vue s/mer et montagne. Téléphone : (3) 951-90-67.

Vallée de Chevreuse Gometz-le Chatel beau terrain à bâtir de 1.500 m² plat, façade 26 m. Prix : 450.000 F H.T. Tél. h. bureau 014-17-29 Domicile 014-41-74.

78 - CRESPIÈRES

Superbe terrain boisé 4 ha, constructible, 1 maison 200 m², 850.000 F. Ecrire Eudico, réf. 3080/10, 56, rue de Londres, 75008 Paris, qui transmettra.

fonds de commerce

Ventes

EMPL. EXCEPTION. Pte d'AUBERVILLIERS (Douanes : Imp. Bimbeloterie) Local 50 m², faç. 8 m, 57, av. V.-Hugo (f. ar. bus 65). Av. murs, 250.000 F (loc. fac. 3.500 F mens.). 763-18-22.

Vends Maisons-Alfort pour raison de santé salon de coiffure. Prix très intéressant. Tél. 376-07-59, le soir après 19 h 30.

Locations

CANNES PRÈS CROISETTE fonds tous cces 50 m², faç. 8 m, prix 80.000 F : 9.000 F loyer annuel nouveau bail. SERIC Tél. : 523-33-93.

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ccIales.

8e - COLISÉE ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F - 350 F PAR MOIS
A.F.C. : 359-20-20.

DIRECT GDS BOULEVARDS BUREAUX EQUIPES STAND. POUR SOCIETE 246-72-72.

Au cœur de PARIS

CERCLE DES INITIATIVES INDIV. PARIS-BOURSE. Association loi 1901.

Domiciliat. commerciale agréée gratuite pour membres cotis.

Présence assist. APICI.

Constr. votre S.A.R.L. en 8 j. pour 2.797 F, ttc, tt comp. Juriste à votre disposition, 8, galerie Montmartre, Paris-2e. Tél. 236-14-31 + Télex MCII 215.074.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
TÉL. : 355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

usines

Ventes

AUBERVILLIERS Z.I.
SUR 3.500 m² TERRAIN BEL ENTREPOT DE 2.600 m² dont 120 m² de bureaux ACCÈS SUR 2 RUES (dont un gros porteur)
IDÉAL POUR STOCKAGE
Px exceptionnel 1.950.000 F Tél. 325-64-01 - 705-06-76.

locaux commerciaux

Ventes

Me JOURDAIN
ANGLE DE RUES
SPLENDIDE BOUTIQUE
+ LOCAUX + BUREAUX
800 m² s/3 NIVEAUX monte-charge, accès véhicules pour livraisons.
A SAISIR.
PRIX : 1.800.000 F
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

Paris-3e, à vendre local vide, 600 m² à usage magasin, dépôt atelier etc s/pl., mercredi jeudi 14 à 18 heures : 3, RUE DES ARQUEBUSIERS ou TREVAL : 277-62-23.

locaux industriels

Ventes

(95) ROISSY, PROCHE
Terrains viabilisés
Entrepots/activités
A partir de 3.000 m²
SARI. 776-44-88

11e Me PARMENTIER
1 000 m² divisibles.
Idéal profession libérale.
SARI 776-44-88

Lire la suite de l'IMMOBILIER en page 26

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Pluie et lift, mercredi 1er juin, sur la dixième journée des Internationaux de Roland-Garros. Un temps de crocodile. Wilander croque McEnroe. Higueras et Vilas s'entre-dévorent. Tennis déprime.

McEnroe, un fol de génie

Mats Wilander, tenant du titre des Internationaux contre John McEnroe, trois fois champion des Etats-Unis et ancien champion de Wimbledon : *la rencontre-choc a eu lieu peu après midi, mercredi 1er juin, devant des tribunes pleines d'« aficionados » qui, pour rien au monde, n'auraient voulu manquer ces quarts de finale qui allaient nous éclairer sur la vraie valeur* du Suédois face au numéro deux du tournoi. L'an dernier, Wilander avait prouvé sa supériorité sur un renvoyeur patenté, Vilas. *Hier il a fait* mieux : il a démontré qu'il pouvait triompher d'un volleyeur hors classe et qu'il pouvait fort bien venir lui-même terminer les points au filet. En pareil débat, il est même allé beaucoup plus loin encore : il a exhibé une variété de coups que ne posséda jamais sur terre battue un grand maître de notre connaissance, six fois couronné à Roland-Garros, Bjorn Borg pour le nommer.

Borg jouait tout sur le *lift*, en drives, comme en revers à deux mains ; sa force consistait à saouler son adversaire de ces coups-là tirés au cordeau et assénés avec une puissance dévastatrice. Ses seuls échecs *ou défaillances avaient lieu contre les* joueurs de volley-ball : ici même contre Panatta, puis contre Pecci ; à Wimbledon et à Flushing Meadow contre McEnroe. Dans ces matches difficiles, il avait quelque mal à devancer les attaques ou à les déjouer, plus encore à prendre *l'initiative* en courant lui-même au filet.

Or voici que Wilander, contre un McEnroe agile comme un chat et jouant les deux pieds dans le court, ce qui lui permet de venir volleyer en *une seule enjambée, ne s'est nullement* laissé prendre de vitesse ni décontenancer. Le Suédois a éloquemment confirmé qu'il était bien le successeur de son glorieux aîné et qu'il lui était sans doute supérieur, ne serait-ce que par référence à John McEnroe.

Mais McEnroe est-il le même qu'il y a seulement deux ans ? L'infernal rythme des tournois, qui se succèdent autour du globe, altère précocement les idoles du tennis professionnel. Pour Wilander (dix-huit ans), McEnroe (vingt-quatre ans) est déjà *un « vieux »*. Car les *« pros »* — José-Luis Clerc en est un autre exemple — se détériorent physiquement et psychiquement à une allure spectaculaire. Jamais McEnroe ne nous aura paru si maigre, *les nerfs* aussi à vif que durant ces Internationaux *(il a avoué après le match qu'il* souffrait d'une élongation musculaire à la cuisse). Deux semaines de patience sur la terre battue, c'était trop pour un vif-argent comme lui, beaucoup *plus amène pourtant que dans* ses matches de la semaine écoulée, mais loin d'être en état de grâce. Son service, qui marque un jeu sur deux dans sa grande forme, sur herbe ou sur une surface rapide, fut hier misérable ; ses retours allaient dans le filet. *A la volée, il était souvent passé* ou même lobé, et, dans les duels de plein fouet sans rebond, il lui arrivait de ne pas avoir le dernier mot.

Par contraste, Wilander incarnait à sa manière la force tranquille. Pas un poil de mouillé ; un déplacement économique admirable ; volées croisées d'une belle autorité, smashes définitifs et amorties distillées à bon escient, prenant de court un coureur à pied *à talonnette comme son vis-à-vis.*

Matts Wilander, d'ores et déjà demi-finaliste, aura donc largement confirmé *les dons qu'il avait révélés* l'an dernier.

Nous nous demandons toutefois, dès à présent, ce qu'aurait été ce *championnat sans les très résistibles* représentations d'un fol de génie qui reste un cas dans l'histoire contemporaine du tennis : John McEnroe.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS DU MERCREDI 1er JUIN

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

Wilander (Suède) b. McEnroe (E.-U.), 1-6, 6-2, 6-4, 6-0 ; Higueras (Esp.) et Vilas (Arg.), 6-2, 6-7, 6-1, 4-6, 2-1, match interrompu par la pluie.

DOUBLE MESSIEURS

Quarts de finale

Gonzalez-Pecci (P.-R.-Par.) b. Dyke-Prajoux (Aust.-Chili), 6-4, 1-6, 6-3 ; Edmonsson-Stewart (Aust.-E.-U.) b. Fromm-Glickstein (E.-U.-Israël), 6-4,6-1 ; Jarryd-Simmonson (Suède) b. Gottfried-Gunthard (E.-U.-Suisse), 6-3, 7-6, 6-2 ; Siozil-Smid (Tch.) b. Kirmayr-Motta (Brésil), 6-2, 5-7, 6-0.

DOUBLE DAMES

Huitièmes de finale

I. Madruga-Osses-C. Tanvier (Arg.-Fr.) b. L. Allen-C. Evert-Lloyd (E.-U.), 6-1, 6-4.

Quarts de finale

R. Fairbank-C. Reynolds (Af. S.-E.-U.) b. S. Mascarin-A. Houlton (E.-U.), 6-1, 4-6, 6-3 ; J. Durie-A. Hobbs (G.-B.) b. C. Kohde-E. Pfaff (R.F.A.), 6-4, 6-1.

BASKET-BALL. — *L'Espagne, qui a battu mercredi 1er juin à Nantes l'U.R.S.S. (95-94) tenante du titre, jouera la finale du championnat d'Europe.*

Pitié pour le lift

Avec Higueras l'Espagnol et *Vilas l'Argentin sur le Central, tout* était en place pour instruire le procès du lift, ce tennis de la longue patience qui distille l'ennui. Un confrère bienveillant avec ses lecteurs avait conseillé *« d'apporter la bouteille Thermos, quelques sandwiches et aussi un peu de lecture ».*

Ceux qui avaient pris la précaution supplémentaire de se munir d'un parapluie *ont pu assister* à un *vrai* combat de crocodiles. Incertain, acharné et interminable, il fut interrompu par une averse crépusculaire au cinquième set. Pendant quatre heures le spectacle avait été aussi soporifique que celui de bûcherons débitant un tronc au passe-partout. Mercredi *soir, il y a fort à parier que si on* avait demandé au public de se prononcer à la manière des Romains sur *les combats de gladiateurs*, une majorité de pouces se seraient tournés vers le sol.

De Bjorn Borg le phénomène, on avait accepté en applaudissant qu'il gagnât en remettant la *balle* dans le court une fois de plus que son adversaire. De Wilander son héritier, on le supporte encore. Il y a envers tous les autres renvoyeurs une sorte de *saturation qui s'est exprimée par* des sifflets lorsque Higueras et Vilas se retournaient la balle sans jamais chercher le coup gagnant, préférant la sécurité des trajectoires paraboliques. Des sifflets qui voulaient dire :ras le bol du tennis-marathon, ras le bol des coureurs de fond de court. Des sifflets qui étaient immérités.

Echanges lancinants

D'abord, Higueras réussissait là une performance étonnante. L'Espagnol qui avait terminé 1979 dans les dix premiers mondiaux avait été mis ensuite sur le flanc par une hépatite virale. Chute au classement des joueurs professionnels et difficultés à remonter *la pente. Un long voyage* dans l'incertitude du lendemain pour cet Ulysse de la petite balle. Il regagna, l'an passé, sa place dans le club des dix. Mais toutes ses articu*lations en avaient souffert. Depuis* plusieurs semaines, il traînait notamment une douleur au coude droit. Cela ne l'a pas empêché de disputer les finales des Tournois de Hambourg et de Rome, *mais* lorsqu'il arriva à Paris la douleur s'est aggravée. Il a joué avec un emplâtre sur le bras. Il a réussi à passer les quatre premiers tours sans perdre un set, évitant ainsi de trop solliciter ses tendons.

Toutefois,contre Vilas qui l'avait éliminé, l'an dernier, au même stade du Tournoi en quatre sets, il savait qu'il lui faudrait s'armer de patience pour essayer de dérégler l'infernale machine à renvoyer argentine. Bref, il y avait une note dramatique dans les échanges lancinants de ces deux joueurs trentenaires qui ont là une de leurs dernières occasions de briller dans un grand tournoi.

Les sifflets du public étaient ensuite injustes au regard du jeu lui-même. Certes, le tennis romantique d'un volleyeur inspiré comme McEnroe dans ses grands jours procure des émotions inouïes. Pourtant, ce tennis, aussi dangereux que la roulette russe, est en vérité une pure folie. Il est raisonnable, en revanche, d'essayer de retourner la balle dans les limites du court. C'est un tennis de boutiquier, mais c'est un tennis naturel.

Quand un gamin fait ses premières balles, c'est avec une raquette le plus souvent trop lourde. Il la saisit donc naturellement à deux mains. Il peut aussi ramasser la raquette laissée sur le court par un grand frère. Il la prend alors avec la prise « fermée » (western). Ces deux gestes innés sont à la base du jeu des renvoyeurs qui ont toujours constitué les gros bataillons des courts. Dès *les origines du tennis, ils* ont laissé leur trace dans tous les palmarès, y compris ceux de Wimbledon, temple du jeu d'attaquant.

Pitié donc pour les lifteurs. Une chose est de soupirer au fastidieux spectacle d'un point conclu au terme de soixante-seize échanges comme hier. Une autre est de mésestimer de quelque manière que ce soit la performance de Higueras et de Vilas.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION

JEUDI 2 JUIN

TF 1

— En direct : de 14 h à 18 h, demi-finales dames (Andrea Jaeger-C. Evert-Lloyd ; M. Jauvosec-J. Durie).
— Résumé à 23 h 10.

VENDREDI 3 JUIN

TF 1

— En direct : de 14 h à 18 h, demi-finales messieurs (Noah-Roger-Vasselin et Wilander contre le vainqueur du match Vilas-Higueras, demi-finales doubles dames).
— Résumé à 23 heures.

SPORTS ÉQUESTRES. — *La cavalière britannique Caroline Bradley est décédée, mercredi 1er juin, à l'âge de trente-sept ans, après avoir participé à un concours de saut d'obstacles à Ipswich (Grande-Bretagne). Elle venait de mettre pied à terre au terme du parcours lorsqu'elle s'est effondrée. Elle était considérée comme la meilleure cavalière du monde.*

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
ZONE PIÉTONNE
bel immeuble rénové
2 PIÈCES ou 3 PIÈCES
tout confort, à terminer.
EXCEPTIONNEL
à partir de 440.000 F.
Jeudi-vendredi 14-18 h.
1, RUE DU CYGNE.

2e arrdt

REAUMUR pierre de t., 2 p. 42 m², cuis., douche, w.-c., balc. 300.000 F. 344-61-48.

3e arrdt

MARAIS, 41, rue de Bretagne, appt 2 pièces, cuis. à rénover, 25 m², très clair, 3 fenêtres, 1er s/rue. 165.000 F. Bel imm., voir 13-15 h. ou 520-13-67.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS, exceptionnel, charme, soleil, calme, gd salon, dble exposition, belle hauteur sous plafond, 2 chbres, bns, cuis. américaine, chauff. indiv. Px justifié. 633-32-18.

MARAIS ST-PAUL
90 m² à aménager avec balc. réception, plein sud. 3e ét. Tél. 272-40-19.

5e arrdt

NEUF
IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
DU 2 au 5 PIÈCES
et DUPLEX-TERRASSES
A partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

CONTRESCARPE. 842-57-00 Studio, 33 m² + cour privative, refait neuf, charme. 430.000 F.

CENSIER bel imm. p. de t., beau 3 p. ref. 1er ét., r./cour, 440.000. créd., 347-57-07.

8, rue Mouffetard. Studio tt cft Ptres. 21 m², 1er ét. 210.000 — Mardi 14/17 h — PARIEL

6e arrdt

PARIS-VIe. Odéon, stud. 4e ét., 33 m², s.d.b., w.-c., kitch., tél., chff. ind. 721-41-27 apr. 19 h.

5, rue CHEVREUSE
angle bd du Montparnasse, imm. en cours réhabilitation. pptaire vend studio 2 & 3 P. s/pl., vend sam. 14/18 h. 842-57-00.

SÈVRES-BABYLONE
Liv. + Chbre 60 m² s/cour Jard. 633-29-17 - 577-38-38.

ODÉON *p. de t., studio tt cft, calme, soleil.* 319.000 F. Tél. 325-97-16.

7e arrdt

VERNEUIL, 4 P., LUX. 364-42-70
SUR JARDINET
125 m². Caractère. Calme.

10e arrdt

STRASB.-ST-DENIS p. de t., studio, kitch. équip., s. d'eau, w.-c., 100.000 F. 344-61-48.

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS
2, 3, 4, 5 PIÈCES
sur place ce jour 14-19 h.
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes.
Tél. : 246-73-13.

11e arrdt

CIRQUE D'HIVER
Récent, stdg, séjour, 2 chbres, cuis., éq., bains, gd balc., 680.000 F. Vis. ven. 14-18 h, 90, r. Amelot, 734-36-17.

Mo CHARONNE
Dans imm. stand 4e ét.
Asc., jard. et square, beau 3 P., 70 m², balcon, parking.
650.000 F. SIMRA 355-08-40.

BASTILLE
Dans bel imm. 3/4 PCES
s/cour dégagée 430.000 F.
SIMRA 355-08-40.

FG ST-ANTOINE
2 P. A CONFORTER
190.000 F. Calme. 687-33-34.

12e arrdt

DUGOMMIER ds imm. 1950, ravalé 3 p., cuis., s. b., 60 m². Px 360.000 F. T. 344-61-48.

DAUMESNIL 3 P., entrée, cuis. Bains. REFAIT NEUF s/rue. Imm. bourgeois ravalé. 395.000 F. 280-26-23.

13e arrdt

TOLBIAC, RÉCENT STDG parfait 5 P., 112 m², balcon, parking. CALME. SOLEIL 1.050.000 F. T 535-58-92.

PTE ITALIE S/KREMLIN. Récent 5 P., cuis. équipée, 2 loggias, BOX parfait ETAT. SOLEIL. CALME. 670.000 F. 535-56-92.

MÉTRO PORTE-D'ITALIE
PRÊTS CONVENTIONNÉS
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
GENTILLY
2, 3, 4 et 5 PIÈCES.
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT.
Tél. : 546-07-73.

15e arrdt

Exceptionnel
récent, près parc de Vaugirard, liv. + 2 chbres, grande cuisine équipée. 8e étage. 720.000 F. Téléphone : 577-74-38.

FÉLIX-FAURE, spacieux, double living, 3 chambres, loggia. Etage élevé. Vue dégagée. Calme, soleil. Parfait état. I.R.G. 705-31-13.

CONVENTION. TRANQUILLE, 2e ét., BEAU LIV. + CH., 60 m² env. 498.000 F. 577-96-85/588-75-81 sam.

16e arrdt

17, rue Belles-Feuilles 3 p., calme. 325-46-26. Visite vendredi 11 h 30/13 h.

Entre FOCH et DAUPHINE, étage élevé, soleil, calme, gd living + 2 chbres, 2 bns, box. Service. 1.950.000 F. 783-89-86. 548-54-99.

MUETTE
3 P., EN DUPLEX, 2 sanitaires, *impeccable. Matin.* 567-47-47.

ÉTOILE 705-06-76
RAVISSANT PIED-A-TERRE
320.000 F. ÉTUDE BOSQUET.

Mo MUETTE 5 p., tout confort, balcon, soleil, chbre service, parties communes, état neuf. Px 830.000. T. 322-31-75.

PASSY 5 PCES
Pierre de T., gde récep., 3 chbres. 1.500.000. 254-71-95.

CHARDON-LAGACHE
Gd 2 P., tout confort, 1er ét. *clair*, 64 m². 550.000 F. GARBI. 567-22-88.

17e arrdt

BON 17e
3/4 P. 750.000 F.
Calme standing. 763-92-45.

BD PEREIRE, 100 m² séjour double, 2 chambres, cuisine, bains, 3e ét., ascenseur. GARBI. 567-22-88.

67, pl. doct. F. Lobligeois et 65 r. des Batignolles. Programme neuf de qualité
STUDIOS, 2 & 3 P.
Livraison 10/84 s/pl. jeudi, vend., sam., dim. 15/19 h. 226-26-60.

45 bis, AV. DE VILLIERS
Métro MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS
LUXUEUSE RÉHABILITAT.
Visite jeudi-vendredi 13/18 h.

Imm. d'angle rue CAPITAINE-LAGACHE et 52, r. Guy-Moquet 3 pces, 50 m², cuisine, bains, R.c. + combles (50 m²) à rénov., 6e sur rue, soleil. 265.000 F. Voir 16 h-18 h ou *224-18-42.*

Métro BROCHANT rare, dans ancien hôtel particulier 1er étage, appartement caractère : entrée, séjour, 2 chbres, cuis., w.-c., s. de bains, petite terrasse d'hiver + terrasse d'été. EXCEPTIONNEL 420.000 F. IMMO MARCADET 252-01-82.

SQUARE DES ÉPINETTES
Jard. privatif, 4 P., 90 m², *asc., parking.* 840.000 F.
IMMOBILIA PARIS
254-71-95.

GUY-MOQUET 8, 3 P., entr., cuis. équip., w.-c. sép., bains. Etat impecc. Nomb. plac., 6e asc. Imm. p.-de-t., stand., park. poss. 488.000 F. SHAM'S 65, r. Guy-Môquet, 17e. 229-43-12.

BD BESSIÈRES
A SAISIR D'URGENCE
Dans imm. récent 4 p. 75 m², tt cft, ét. élevé, asc. Balcon 560.000 F. 322-61-35.

18e arrdt

RUE CAULAINCOURT
5 PIÈCES, 1 000 000
tt cft 100 m² asc. 254-71-93.

Métro Lamarck. imm. récent. grand 2 pces, tt cft. 54 m². 400.000 F, parking possible. Immo Marcadet 252-01-42.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft.
IMMO MARCADET
88, rue Marcadet, 75018 PARIS. Téléph. : 252-01-42.
ACHÈTE
toutes surfaces Paris ou portes. Réalisation rapide, paiement comptant assuré chez notaire.

Jules-Joffrin, rue Marcadet, Immeuble pierre de taille.
A RÉNOVER
2 p., entrée, cuis., w.-c., débarras, 36 m². EXCEPTIONNEL 161.000 F. Immo MARCADET 252-01-82.

Très BON 18e MAIRIE gd stud., entrée, cuis., w.-c., bains, ref. nf, 4e ét., très clair, ouest s/r. vue dégag. Imm. pierre et briq. raval. 225.000 F. Av. 36.000 F cpt. SHAM'S, 65, r. Guy-Môquet, 17e. 229-43-12.

MAIRIE DU XVIIIe
imm. récent de grand standing.
BEAU 3 PCES, 61 m².
Balcons 16 m², s/jardins, calmes. REFAIT NEUF. 265-11-11.

77 Seine-et-Marne

CHELLES
15' EST. Part. vend grand 3 Pces, 74 m² + balcon + cave + parking.
Prix 269.000 F + 21.000 CF.
Résidence Val-Fleury.
Tél. à partir 19 h. 020-76-42.

92 Hauts-de-Seine

SEVRES près GARE
stand. 4 p., 93 m², balc., box. 685.000 F. 534-57-40.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 P., calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois. Px intéress. Direct. pptaire. *329-58-65, ap. 19 h 326-13-00.*

LEVALLOIS Anatole-France STUDIO, CFT. 108.000 F. Soleil. *6e ét. URGENT.* 577-96-85.

MEUDON-BELLEVUE A SAIS. URGT Résidentiel 2 p. cft 389.000 F 567-92-01.

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 et 3 P., avec GD BALCON
Livraison de suite
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement témoin, samedi, *mardi, vendredi 14-18 h.* 507-15-98 ou 200-23-20.

LOCATION-VENTE
quelques appartements
LE PARVIS DE SÈVRES
du 2 au 7 PIÈCES
81, GRANDE-RUE.
Tél. : 507-13-47.

94 Val-de-Marne

RAPPORT QUALITÉ/PRIX EXCEPTIONNEL
MÉTRO A 200 M
Prêts conventionnés
du studio pour investir au grand appt avec 3 chbres
120, av. de Fontainebleau
Kremlin-Bicêtre, appt témoin du jeudi au lundi. 672-19-48.

95- Val-d'Oise

95 HERBLAY
Part. vd 25 km centre Paris, très belle maison Ile-de-France, *excellent état* 350 m² habitables sur parc 4.000 m² + pavillon gardien 100 m² + gar. 2 voitures. Prix justifié. Tél. H.B. 280-66-13.

Province

TRÈS INTÉRESSANT
A 3 km centre CAEN (Calvados)
Vends POUR PLACEMENT.
Bel appartement F 2
actuell. loué 750 F mensuel.
PRIX : 170.000 F
Téléph. 16-31-75-12-40.

appartements achats

P. DUFFOUX : 522-20-92. ACHAT PARIS OU PORTES, du STUDIO au 6 PIÈCES.

CPLE 1 enfant, ch. 3/4 pièces, 70 m², proxim. imm. gare est, calme, asc., soleil. Tél. 551-73-76.

appartements occupés

MARAIS-BEAUBOURG
2-3 P., 62 m², imm. p. de taille, parfait état, tt cft, 3e sans asc., occupé surface corrigée. Tél. : 227-93-30.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER
sans appréhension
sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Tél. : 286-58-10.

locations non meublées demandes

Paris

Urgent. Collaboratrice journal cherche *à louer appartement* 2 pces à Paris. T. 577-86-44, le soir. Maximum : 2.500 F.

Collaborateur *journal recherche* appt 3/4 p., 3.000 F à 3.500 F c.c. Arr. 1-2-3-4-9-10-11-16. Tél. ap. 20 h 30 271-95-35 ou *de 10 h 30 à 19 h : 296-89-32.*

DIRECTEMENT A PARTICULIER
Pour cadres supérieurs
et personnel mutés
IMPORTANTE COMPAGNIE ASSURANCES FRANÇAISES
Recherche apparts 2 à 8 pces. Même loyers élevés ou villas. 504-90-00 *heures de bureau.*

J. Couple cherche 2 PIÈCES VIe-XIVe ou XVe arrondissem. Loyer mens. *maxim.* 2.000 F. Tél. à M. Peters après 19 h. au : 321-54-27.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 20.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 p. et plus. T. 281-10-20.

viagers

F. CRUZ : 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE (8e).
Prix rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

EXCEPTIONNEL (8e)
Ternes, splendide 3 pces dans hôtel partic. classé historique. fresques murales. Occ. 1 tête 70 ans. 330.000 F + 3.800 F. LAPOUS, tél. : 554-28-66.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

1 TÊTE
90 ANS
Récent 2/3 pces tt cft
125.000 F + rente 5.000 F
Occupé. LODEL 355.00.44.

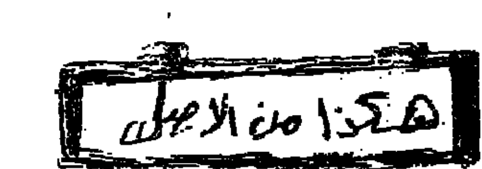
villas villas

MONTFORT L'AMAURY, site *exceptionnel* 7 p. s/5.500 m² + dépend. 1.100.000 F. Possible crédit intéressant. A DÉBATTRE 451-57-12.

CHARENTONNEAU
Villa grand standing, 7 pces, terr., gd ss-sol + pav. gardien. 1.950.000. Micot 344-43-87.

CRESPIÈRES 7 pièces dans domaine. Tennis + piscine. Excellent état, prêt intéressant.
A débattre 451-57-12.





INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3463

HORIZONTALEMENT

I. Ses arbitres s'expriment plutôt dans les salons que sur les stades. – II. Pieuse invocation ou ennuyeuse répétition. – III. État noir aux frontières mal définies. – IV. Encocher. Copulative. – V. Possessif. Vierge, mais pas tout à fait blanc. – VI. Sa patte est à l'œil, mais son foie onéreux. Ne se dépose pas toujours avec douceur. – VII. Roulement de tonnerre. Porte-croix. – VIII. Souvent pincé chez une personne guindée. Travaille sur les nerfs. – IX. Vieil inconditionnel. Normand bienheureux. – X. Ordonnances des médecins militaires. – XI. Conjonction conjoncturelle. Pôle d'attraction des boulevardiers nocturnes.

VERTICALEMENT

1. Qualifie certaines cuisines qui, bien mijotées, peuvent conduire à la Chambre. – 2. Commerce où l'héroïne est en vente libre. – 3. Personne ou quelqu'un. Prédisposition à faire l'âne ou le singe. – 4. Guinde une académie dépassant généralement la quarantaine. Concerne une ceinture nécessitant du cran. – 5. Balaam ou Sancho Pança. Son administration relève de l'église. – 6. Bon agent d'amendement. Note. Importante voie transalpine ou sigle d'anciennes voies en France. – 7. Groupement d'économie concertée. Fervent partisan du ralliement au Béarnais. – 8. Travail mécanique. – 9. Bien que considérée comme « suffisance », elle fait quand même défaut. Participe passé.

Solution du problème n° 3462

Horizontalement

I. Béquilles. – II. Opuntias. – III. Niaouli. – IV. Agi. Raton. – V. Vosges. Ut. – VI. En. Ré. Oie. – VII. Nèpe. Étés. – VIII. Tsunami. – IX. Niait. – X. Raie. Léon. – XI. Entrée. Us.

Verticalement

1. Bonaventure. – 2. Épigones. An. – 3. Quais. Punit. – 4. UNO (ONU). Grenier. – 5. Iturée. Aa. – 6. Lilas. Émile. – 7. Lait. Otite. – 8. Es. Ouïe. Ou. – 9. Intestins.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 JUIN

« Rodin présenté aux jeunes », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mouffetard », 15 heures, métro *Monge* (*Connaissance d'ici et d'ailleurs*).

« Temple bouddhique du bois de Vincennes », 15 heures, métro Liberté, M. Jaslet.

« Soirée de Mme de Maintenon dans le Marais », 21 heures, métro Chemin-Vert, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

17 h 30, 12, rue Cortot, B. Level : « Le Caveau, société bachique et chantante » (Centre culturel de Montmartre).

18 heures, 1, rue Victor-Cousin, Bachelard, C. Charrière : « Le rêve, la connaissance » (Université populaire de Paris).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2.6.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3-6-83 DÉBUT DE MATINÉE

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 2 juin à 0 heure et le vendredi 3 juin à minuit.

La France restera en bordure des perturbations océaniques qui circulent des Açores à l'Angleterre. Les orages se sont progressivement éliminés vers l'est et le nord-est.

Vendredi : dès le matin, ciel très chargé avec pluies côtières sur la Bretagne, la Vendée et le Cotentin. Au nord de la Loire, sur Paris et sur les régions du Nord et du Nord-Est, temps lourd et nuageux. Sur toutes les autres régions de la France, des bancs de brouillard ou de brume puis, assez rapidement apparition du soleil.

Au cours de la journée, sur un peu plus de la moitié sud, très beau temps bien ensoleillé et chaud, aux meilleurs moments de l'après-midi, 25 à 27°.

Sur les côtes de la Manche, le ciel restera très chargé toute la journée, il y aura encore des pluies côtières et il ne fera pas plus de 17 à 18°.

Entre ces deux régions, sur une bande allant de la Bretagne sud et de la Vendée à l'Orléanais, au Bassin parisien, aux Flandres et aux Vosges, ciel plutôt nuageux avec une petite menace d'ondées locales et un espoir d'éclaircies. Il fera 22 à 24°.

Le vent de sud-ouest sera faible en général. La nuit, les températures descendront entre 8 et 12° sur les majeures parties du pays. Sur l'extrême ouest, il fera plus lourd avec 12 à 14°.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 juin, à 8 heures, de 1 019,1 millibars, soit 764,3 millimètres de mercure.

Ajaccio, 29 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 11 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 24 et 12 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille-Marignane, 27 et 13 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 12 ; Pau, 25 et 10 ; Perpignan, 23 et 14 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 25 et 14 ; Athènes, 28 et 17 ; Berlin, 28 et 18 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 21 et 13 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 34 et 19 ; Genève, 20 et 12 ; Jérusalem, 33 et 16 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 21 et 12 ; Luxembourg, 21 et 11 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 21 et 13 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 24 et 15 ; Palma-de-Majorque, 24 et 16 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 20 et 8 ; Tozeur, 37 et 23 ; Tunis, 29 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

LES ÉTATS-UNIS ORGANISERONT LE MATCH KORTCHNOI-KASPAROV

Les États-Unis organiseront la demi-finale du tournoi des prétendants du championnat du monde d'échecs, qui opposera le grand maître suisse Victor Kortchnoï au jeune prodige soviétique de dix-neuf ans, Gary Kasparov, a annoncé la Fédération internationale des échecs (FIDE) à Amsterdam. Cet affrontement, pour lequel la fédération américaine des échecs a offert un prix de 100 000 francs suisses (1), se déroulera à Pasadena, en Californie.

L'autre demi-finale, qui opposera le Hongrois Zoltan Ribli à l'ancien champion du monde soviétique Vasili Smyslov, aura lieu dans les Emirats arabes unis. Les deux matches commenceront à la fin du mois de juillet.

Les vainqueurs des demi-finales s'affronteront au mois de novembre pour désigner le challenger du champion du monde, le Soviétique Anatoli Karpov.

(1) Le cours du franc suisse est d'environ 3,60 francs.

BREF



RÉTROMANIE

FOIRES ET SALONS EN JUIN. – Paris (Bastille) : jusqu'au 5 juin ; Paris (place Saint-Sulpice) : du 10 au 20 juin ; Paris (foire Saint-Laurent, gare de l'Est) : jusqu'au 27 juin ; Versailles (Orangerie) : jusqu'au 12 juin ; Senlis (60) : jusqu'au 5 juin ; Le Mans (72) : jusqu'au 6 juin ; Tournus (71) : jusqu'au 5 juin ; Bièvres (foire à la photo) : 4 et 5 juin ; Pontoise (95) : du 11 au 13 juin ; Limoges (87) : du 10 au 13 juin ; Caen (14) : du 10 au 20 juin ; Decazeville (12) : 11 et 12 juin ; L'Haÿ-les-Roses (94) : 12 juin ; La Ferté-Bernard (72) : du 17 au 19 juin ; La Ferté-Gaucher (77) : du 17 au 19 juin ; Marville (55) : 19 juin ; Vittel (88) : du 20 au 23 juin ; Samois (77) : 25 et 26 juin ; Pont-Saint-Esprit (30) : du 1er au 4 juin.

SANTÉ

DÉLIVRANCE GRATUITE DES ORDONNANCES. – La Fédération des syndicats pharmaceutiques de France a annoncé qu'elle engagerait la concertation avec les partenaires sociaux afin de parvenir à la délivrance gratuite, totale ou partielle, des ordonnances. C'est ce qu'a déclaré M. Pierre Peckre, président de la Fédération le 1er juin devant les pharmaciens d'officine réunis en congrès à Cannes.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA FETE DES MERES

TIRAGE N° 36 DU 1er JUIN 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	31	200	7	7	100
	111	500		77	300
	301	500		007	600
	6 111	2 500		317	600
	04 361	10 000		457	600
	28 921	10 000		6 347	2 100
				8 057	2 100
2	052	500	8	058	500
	392	500		618	500
	06 232	10 000		7 868	2 000
	17 012	10 000		9 928	2 000
3	3	100		45 218	10 000
	643	600		63 698	10 000
	733	600	9	19	200
	83 133	10 100		039	500
4	94	200		589	500
	7 964	2 000		969	500
	76 284	10 000		91 139	10 000
5	455	500		354 409	4 000 000
	895	500	0	80	200
	075 115	1 000 000		370	500
6	186	500		930	500
	716	500		2 020	2 000
	3 926	2 000		6 280	2 200
	6 876	2 000		92 360	10 000

PROCHAINS TIRAGES LE 8 JUIN 1983
TRANCHE DES CERISES à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à PARIS

LOTO TIRAGE N° 22					
9	10	14	18	21	40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 45

PROCHAIN TIRAGE LE 8 JUIN 1983 VALIDATION JUSQU'AU 7 JUIN APRES-MIDI

PODIUM CARTE JEUNE

Un podium « Carte Jeune » exceptionnel se tiendra en gare de PARIS-EST du 1er au 17 juin 1983.

Du lundi au vendredi, il sera animé, entre 11 heures et 19 heures, par des artistes de variétés (chanteurs, danseurs, accordéonistes...) et verra la participation, chaque jour, d'associations pour les jeunes, de groupes folkloriques et radios locales.

Le programme général est le suivant :

- A partir de 11 h ... Invitation au voyage avec la Carte Jeune.
- De 11 h à 12 h .... Les frères ARNOULD (chanteurs comiques).
- De 12 h à 14 h .... NUBRET'S INTERNATIONAL, son école de danse STUDIO 19, et ses amis... Gilles GUILLOU, Annick MAUCOUVERT, Anne METEIER, le Groupe CONDANZA...
- De 14 h à 16 h 30 . Forum « JEUNES » avec la participation d'associations de jeunesse, cyclotourisme, randonnée pédestre...
- De 16 h 30 à 18 h . Production d'artistes de renom parrainés par les plus grandes maisons de disques... et la participation de MISS FRANCE le 16 juin.
- De 18 h à 19 h .... Groupes folkloriques présentés par les provinces françaises.



Dans son numéro du 5 juin 1983

L'ARRIVEE DE « KING SUNNY » ADE
Le « Roi Soleil » de la musique africaine à l'assaut de l'Occident
Reportage d'Alain Wais
— Les quarante prix littéraires bretons.
— Les squatters tranquilles de Sèvres.
— Gérard Genette et le grand jeu de la littérature.
— Nouvelle : « les Deux Nounous » d'Alain Elkann.

Le Monde

économie

AFFAIRES

QUE FAIRE DE LA PARTICIPATION FRANÇAISE DANS OLIVETTI ?

Quand M. de Benedetti s'impatiente...

M. Carlo de Benedetti, P.-D.G. de Olivetti, s'impatiente. Non seulement il veut être fixé rapidement sur le sort de la participation (autour de 33 %) que les groupes nationalisés français détiennent dans la société italienne, mais il souhaite que la part des intérêts français diminue sensiblement. Un vœu qu'il a exprimé publiquement lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Olivetti, et dont M. Fabius avait été informé au préalable.

Acquises par Saint-Gobain et quelques banques (avec le soutien actif de M. de Benedetti) au temps où le groupe nourrissait de grandes ambitions en électronique, les actions d'Olivetti sont aujourd'hui réparties entre la Compagnie des machines Bull (23 %), Saint-Gobain (8,5 %) et les banques. Or, depuis deux ans, le panorama politique et industriel a changé. Si Olivetti ne désire pas plus qu'avant le 10 mai 1981 coopérer avec C.I.I.-Honeywell Bull, Saint-Gobain s'est retiré de l'électronique et réfléchit sur un redéploiement vers des activités plus proches de ses domaines traditionnels.

En ces temps d'argent rare et cher, les deux groupes nationalisés, Bull et Saint-Gobain, souhaitent donc, fort logiquement, se séparer de leurs intérêts dans Olivetti, qui, sur la base des seuls cours de Bourse, représentent globalement 1 milliard de francs.

Le principe de ces cessions ne paraît pas devoir poser de problème. Reste la question de fond : à qui vendre ? La France doit-elle conserver cette participation de 33 % dans Olivetti, ou la céder pour tout ou partie à des acheteurs étrangers, voire à des « amis » de M. de Benedetti ?

Il y a plusieurs mois, les pouvoirs publics avaient demandé à la C.G.E. d'explorer avec Olivetti les voies d'un accord technique et commercial, notamment dans la machine à écrire électronique, que la C.G.E. pourrait fabriquer. On pouvait envisager une coopération entre les deux firmes, complétée par la reprise de la participation française dans Olivetti par C.G.E.

« La phase exploratoire de nos négociations techniques et commerciales » est achevée, dit-on à la C.G.E., mais on y ajoute que le groupe n'a pas de compétence pour s'occuper de la partie financière.

Apparemment le groupe français ne paraît pas très chaud pour reprendre les actions d'Olivetti dans les conditions présentes. Il n'aime pas les strapontins, les positions d'actionnaire minoritaire, surtout dans une société comme Olivetti avec un P.-D.G. de la personnalité de M. de Benedetti. S'il s'agissait d'avoir la majorité...

Il y a plus. La C.G.E. a engagé une réflexion sur sa stratégie future. Ses besoins de financement dans le téléphone, la communication, l'énergie sont tels qu'il lui faut s'interroger sur ses capacités, et celles de l'Etat-actionnaire, à investir des sommes très importantes dans la bureautique. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Des questions auxquelles on ne peut répondre à la légère. Aussi peut-on se demander s'il ne serait pas plus sage de régler d'abord les problèmes franco-français ; trouver un ou des organismes financiers qui assurent le portage des actions Olivetti, le temps pour la C.G.E., les pouvoirs publics et d'autres de traiter le problème bureautique dans un cadre plus global.

L'intérêt présent et futur du pays commande que l'on ne se défausse pas à la légère d'une telle participation stratégique. Même s'il peut être tentant de profiter des cours actuels de l'action Olivetti, qui, de l'avis des experts, est à son plafond.

Sans doute l'impatience de M. de Benedetti s'explique-t-elle par le sentiment qu'il a d'être quelque peu « coincé » par cette participation française. Raison de plus pour que Paris prenne son temps ! M. de Benedetti, qui a toujours fait passer les intérêts du groupe qu'il dirige avant toute autre considération, comprendrait certainement que l'on fasse passer l'intérêt de la France avant le sien.

J.-M. QUATREPOINT.

LES PERTES DE ZANUSSI VONT ENTRAINER UNE RÉORGANISATION DU GROUPE ITALIEN

Les pertes de 130 milliards de lires (environ 750 millions de francs) annoncées par Zanussi pour 1982 vont entraîner une profonde réorganisation du groupe italien. Un plan global devra être défini par l'assemblée des actionnaires prévue pour la fin du mois. Si le groupe a pu appurer ces pertes de 1982 grâce à des écritures comptables (réévaluations de titres), il reste formidablement endetté. Les dettes atteignent 43 % du chiffre d'affaires de 7,8 milliards de francs.

Pour l'heure, on s'oriente, du point de vue financier, vers une augmentation du capital porté de 90 à 200 milliards de lires, que suivrait la famille Zanussi pour maintenir sa part de 51 %, et vers des apports extérieurs (de Fiat, du « consortium » des grands groupes privés italiens, de Philips). M. Mazza, le P.-D.G. dont on a évoqué la démission, resterait provisoirement aux commandes, au côté d'un nouveau conseiller placé par la famille. Du point de vue industriel, enfin, Zanussi devra se concentrer sur son point fort, dont les résultats sont à peu près équilibrés : l'électroménager. Zanussi est le numéro un européen dans ce domaine.

POUR UN ACCORD A TROIS AVEC A.T.T.

La C.G.E. se dit prête à discuter avec Philips

« Nous sommes tout à fait ouvert à une discussion avec Philips », a déclaré, mercredi 1er juin, M. Georges Pebereau, président-directeur général de C.I.T.-Alcatel, à quelques journalistes qui l'interrogeaient sur les déclarations au *Monde* de M. Dekker, P.D.G. du groupe néerlandais. *« Il y a effectivement une grande complémentarité entre nous »*, a-t-il ajouté. Toutefois, dans une négociation avec A.T.T. et Philips, il serait *« hors de question d'aliéner notre indépendance technologique et de s'aligner peu ou prou sur les techniques d'A.T.T. »*

De telles hypothèses ne pourraient être envisagées que dans le cas où C.I.T.-Alcatel serait *« incapable de pérenniser sa suprématie technique dans les systèmes téléphoniques »*, par *« manque de moyens financiers »*. M. Pebereau estime entre 150 et 200 millions de dollars par an les sommes nécessaires à consacrer à la recherche pour que C.I.T.-Alcatel maintienne son avance dans les centraux téléphoniques électroniques. Or la société ne peut dégager pour le moment que les deux tiers de cette somme.

Pour trouver les financements complémentaires, C.I.T.-Alcatel mise sur plusieurs tableaux : l'Etat-actionnaire et principal client à travers les P.T.T. ; des alliances internationales qui, sans aliéner la compétence technologique de C.I.T.-Alcatel, lui apporteraient des compléments de compétences ou de financement (soit par des marchés captifs, soit par des coopérations en matière de recherche) ; des ressources propres.

A cet égard, le groupe C.G.E. compte utiliser ses filiales cotées en Bourse pour drainer des capitaux. Après Alsthom-Atlantique (400 millions de francs), Sintra (120 millions) et Electrobanque (30 millions), C.I.T.-Alcatel envisage de lancer cette année une émission d'obligations convertibles pour un montant voisin de 500 millions de francs. La C.G.E. proprement dite, qui est nationalisée, vient de recevoir en capital 105 millions de francs. Elle pourrait drainer 500 millions de francs à travers des titres participatifs, à l'instar de ce qu'a fait Saint-Gobain il y a quelques semaines. Enfin l'introduction en Bourse de certaines filiales est à l'étude. Des opérations qui n'interviendraient qu'en 1984 et concerneraient d'abord C.G.E.E.-Alsthom et les Câbles de Lyon.

UN « PLAN DE RELANCE » POUR BOUSSAC EST PROPOSÉ PAR LA C.G.T.

Alors que le tribunal de commerce de Lille a décidé de reporter au jeudi 7 juillet l'examen d'une requête des frères Willot portant sur la régularité de confier à la nouvelle Compagnie Boussac Saint-Frères (C.B.S.F.) la location-gérance de l'entreprise (*le Monde* du 21 mai), la C.G.T. organise une *« consultation »* auprès du personnel du groupe.

Tous les salariés de la C.B.S.F. (18 900 personnes) vont être invités à donner leur avis sur un *« plan de relance industrielle »* qui prévoit de recréer des *« filières »* (lin, tapis, habillement...) et la recherche de *« nouveaux produits »*...

Dans ses propositions la C.G.T. suggère d'augmenter le capital de la compagnie (de 200 millions de francs actuellement à 1 milliard de francs). L'Etat, qui interviendrait dans cette opération, serait remboursé grâce à la vente de biens non productifs de l'entreprise.

Mme CRESSON LANCE LE SCOOTER PEUGEOT

Mme Edith Cresson a essayé, le 1er juin, dans la cour de son ministère, le premier scooter français lancé par Peugeot. Elle l'a jugé *« simple, souple et facile à manier »*.

Peugeot, numéro un français du cycle, propose, sous licence Honda, trois modèles à allumage électronique, sans changement de vitesse : deux de 50 cc et un de 80 cc. Leur poids varie de 70 à 78 kilos et leur prix public de 6 500 F à 7 500 F.

Les versions de petite cylindrée ne nécessitent pas de permis de conduire et peuvent être utilisés à partir de quatorze ans, tandis qu'il faudra un permis auto ou moto pour le 80 cc. Le parc actuel français est de cent mille unités, dont l'essentiel est aux mains des firmes italiennes Vespa et Piaggio. Peugeot prévoit un important développement du marché et compte vendre vingt-cinq mille scooters en 1985.

AGRICULTURE

L'aide aux agriculteurs victimes des inondations

Les mesures en faveur des agriculteurs victimes des inondations, évoquées au conseil des ministres du 1er juin, consistent en une intervention sur les prix de la paille et du foin, en une « table ronde » sur l'approvisionnement rapide en alimentation du bétail des régions sinistrées et en l'accélération des procédures prévues en cas de catastrophes naturelles et de calamités agricoles.

● Une « procédure écrite » de consultation du comité national des prix a été engagée vendredi 27 mai, ce qui permettra l'adoption mardi 7 juin d'un arrêté national donnant délégation de compétence aux commissaires de la République. Ceux-ci pourront dès lors, et très rapidement selon les instructions qu'ils ont reçues, prendre les arrêtés préfectoraux de fixation du prix de la paille et du foin au niveau qui était le leur, département par département, avant la flambée spéculative due aux inondations.

● Une « table ronde » d'urgence se tiendra vendredi 3 juin à 15 heures au ministère de l'agriculture réunissant les représentants des éleveurs de bovins et d'ovins, des producteurs de lait, des producteurs de fourrage, de blé, de maïs, des industries de l'alimentation du bétail et des négociants de paille et fourrages pour organiser l'approvisionnement et éviter les ruptures d'alimentation du bétail dans les zones sinistrées.

● La mise en œuvre accélérée des procédures prévues par la loi du 10 juillet 1964 sur les calamités agricoles et par celle du 13 juillet 1982 sur les catastrophes naturelles a été entreprise. Il s'agit de permettre l'évaluation des dégâts et des pertes subis donnant lieu à indemnisation, exploitation par exploitation, selon la récolte touchée et la part que celle-ci représente dans le produit brut de l'exploitation. Les taux d'indemnisation seront fixés par arrêtés préfectoraux. Au-delà, les prêts spéciaux « calamités » du Crédit agricole peuvent intervenir et ces guichets seront ouverts dès la semaine prochaine. Cependant, le bilan des pertes ne pourra être établi avant plusieurs semaines, les indemnisations pouvant intervenir au plus tôt début octobre.

Enfin, la loi de 1982 sur les catastrophes naturelles s'appliquera pour tous les éléments de l'exploitation agricole (tels que les bâtiments) déjà assurés, puisqu'il s'agit d'une extension des garanties des assurances existantes. — J. D.

CONJONCTURE

LA FRANCE EST RESTÉE LE DEUXIÈME EMPRUNTEUR MONDIAL EN MAI

Avec 1,3 milliard de dollars, la France est restée, en mai, au tout premier rang des emprunteurs mondiaux, juste derrière le Japon (1,4 milliard), ex aequo avec le Chili, mais devant les Etats-Unis (1,1) et le Canada (1 milliard), selon les statistiques de l'O.C.D.E.

En avril, le montant des emprunts français avait été de 1,1 milliard de dollars. Depuis le début de l'année, on arrive à 5,9 milliards de dollars, ou environ 45 milliards de francs.

L'emprunt de 4 milliards d'ECU (3,7 milliards de dollars) que la C.E.E. a consenti à la France n'est pas compris dans ce total.

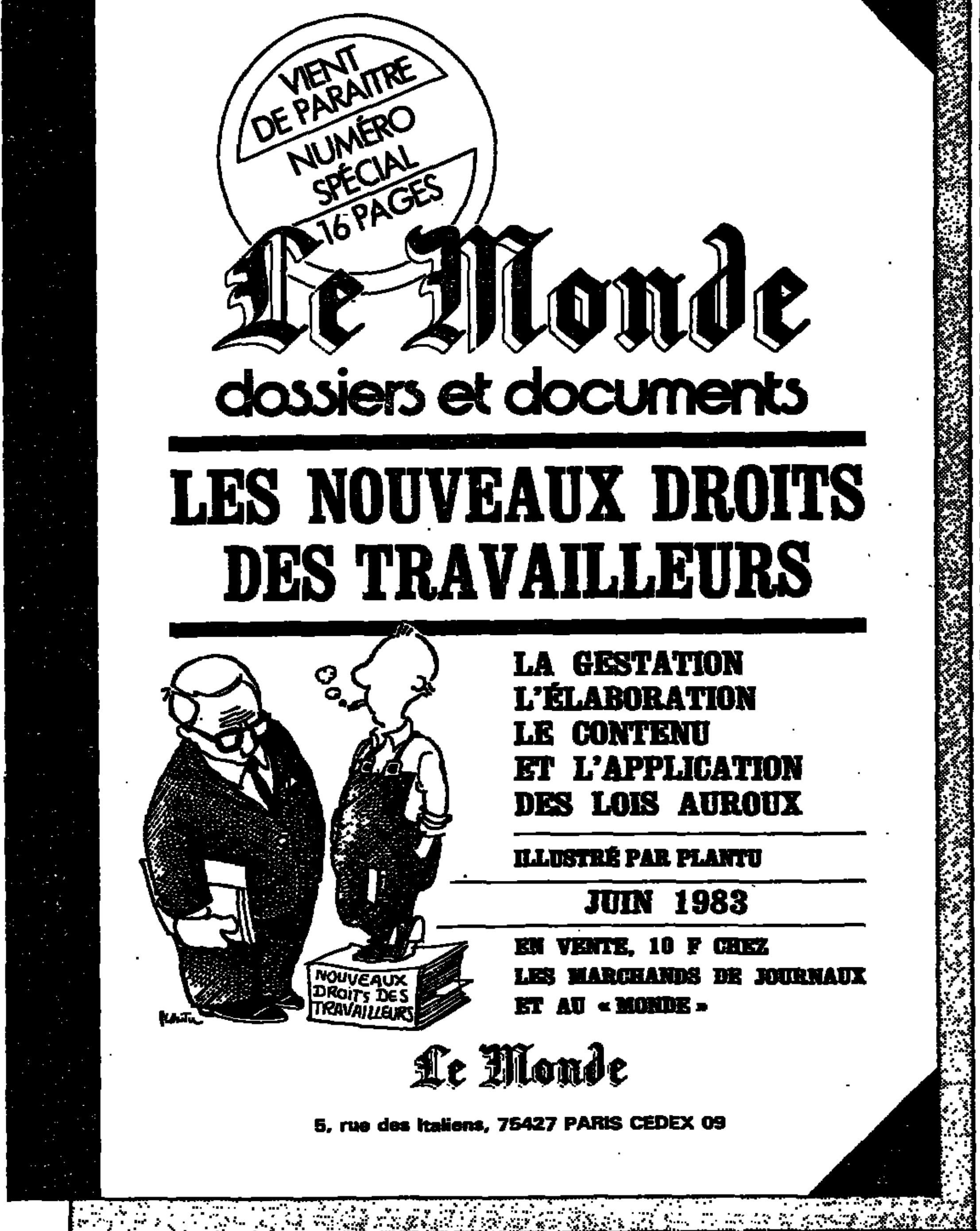
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,6725	7,6750	+ 185	+ 230	+ 370	+ 440	+ 980	+ 1120
$ can.	6,2345	6,2380	+ 130	+ 185	+ 280	+ 350	+ 760	+ 895
Yen (100)	3,2035	3,2060	+ 140	+ 180	+ 300	+ 345	+ 920	+ 995
DM	3,0070	3,0095	+ 165	+ 195	+ 350	+ 390	+ 1025	+ 1095
Florin	2,6765	2,6785	+ 125	+ 155	+ 275	+ 310	+ 730	+ 795
F.B. (100)	15,0615	15,0715	+ 315	+ 440	+ 640	+ 845	+ 1640	+ 2060
F.S.	3,6380	3,6410	+ 210	+ 245	+ 455	+ 500	+ 1330	+ 1420
L (1 000)	5,0707	5,0735	− 180	− 120	− 360	− 270	− 1220	− 1080
£	12,1760	12,1880	+ 170	+ 280	+ 440	+ 580	+ 1250	+ 1525

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/8	9 1/2	9 3/16	9 9/16	9 1/4	9 5/8	9 9/16	9 15/16
DM	4 3/4	5 1/8	5 1/8	5 1/2	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8
Florin	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F.B. (100)	8 3/4	10 1/4	9 1/4	10	9 1/4	10	9 1/2	10 3/8
F.S.	4 1/2	5	5	5 3/8	5	5 3/8	5 1/16	5 7/16
L (1 000)	14 1/4	15 3/4	15 1/2	16 5/8	15 1/2	16 1/2	16 1/2	17 5/8
£	10	10 5/8	10	10 5/8	10	10 5/8	10 1/8	10 3/4
F. franç.	12 1/4	13 1/8	12 3/8	13 1/2	13 1/8	14	16 1/4	17 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



(Publicité)

PRÉFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE
44035 Nantes Cedex
Tél. : 47-39-80
Direction de l'administration générale des finances de l'État et des affaires décentralisées
2e bureau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nantes, le 17 mai 1983.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - SERVICE NATIONAL
CENTRE RÉGIONAL DU TRANSPORT
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'OUEST
75, boulevard Gabriel-Lauriol, NANTES

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

AVIS

Poste 440/90KV CHATEAUBRIANT - LOUISFERT

Le public est prévenu, conformément aux décrets nos 77-392 et 77-393 du 28 mars 1977 portant codification des textes législatifs et réglementaires concernant l'expropriation et en exécution de l'arrêté en date du 18 mai 1983 de M. le commissaire de la République de la région des Pays de la Loire, que le dossier relatif à l'enquête d'utilité publique pour les travaux de construction du poste de transformation 400/90 kV de Louisfert restera déposé à la mairie de Louisfert pendant trente et un jours entiers et consécutifs, à partir du 1er juin jusqu'au 1er juillet 1983 inclusivement.

Les personnes intéressées pourront, pendant cet intervalle, en prendre connaissance sur place, tous les jours (dimanches et jours fériés exceptés), aux jours et heures d'ouverture des bureaux, et produire, s'il y a lieu, leurs observations. Un registre sera déposé à la mairie pour recevoir les observations. Les intéressés pourront également les adresser, par écrit, soit à M. le maire, soit au commissaire-enquêteur, pour être annexées au registre d'enquête.

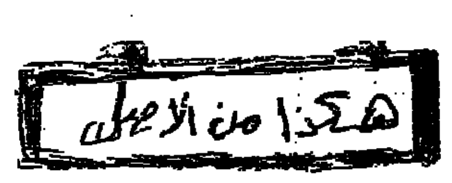
M. Joseph Thomas, domicilié 17, rue Gambetta, à Châteaubriant, nommé commissaire-enquêteur, siégera à la mairie de Louisfert les trois derniers jours de l'enquête, c'est-à-dire les 29 et 30 juin 1983, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures, et le 1er juillet 1983, de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures, en vue de la réception du public.

Conformément aux dispositions du décret no 77-1141 du 12 octobre 1977, il a été procédé à une étude d'impact qui pourra être consultée aux lieux, dates et heures ci-dessus mentionnés pour l'enquête, ainsi qu'à la préfecture de Nantes, à la sous-préfecture de Châteaubriant et à la Direction interdépartementale de l'industrie de la région des Pays de la Loire.

A l'expiration du délai de trente et un jours ci-dessus visé, les observations recueillies seront soumises à M. le commissaire-enquêteur nommé en exécution de l'article R 11-4 du code de l'expropriation.

Après l'enquête, une copie du rapport du commissaire-enquêteur concernant l'utilité publique du projet sera déposée à la mairie de Louisfert, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.

LE COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE.





SALAIRE, SÉCURITÉ SOCIALE, ASSURANCE CHOMAGE

Les trois points chauds de la politique sociale

Il y a quelques semaines, M. Pierre Bérégovoy soulignait avec force la nécessité de *« bander les énergies »* et *« d'imaginer de nouveaux rapports sociaux »*. Sans dévoiler davantage ses intentions, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale se prononçait en faveur d'une *« croissance sociale »*. Était-ce l'esquisse d'un projet de politique sociale qui fait tant défaut actuellement au pouvoir politique ? Alors que les vingt premiers mois du septennat de M. Mitterrand ont été marqués par d'importantes réformes, des lois Auroux à l'abaissement de l'âge de la retraite, le souffle social qui animait le gouvernement semble avoir disparu dans la tourmente économique.

Les réformateurs ont cédé la place *aux gestionnaires ; la pause a été suivie* par la rigueur. Certes, le deuxième plan de rigueur n'a pas été conçu socialement « à l'aveuglette », et les plus défavorisés ont été épargnés. Mais, au niveau des priorités, la lutte contre l'inflation a supplanté la lutte contre le chômage, et la politique sociale apparaît désormais davantage comme une succession de mesures d'accompagnement de la rigueur que comme un projet déterminant les choix économiques. La crise a planté un nouveau décor qui s'impose même à un gouvernement socialiste. Le projet de IXe Plan parle de solidarité, de réduction des inégalités et de revalorisation des bas salaires, mais il se présente avant tout comme le « plan *de l'effort* ». *La voie est clairement* tracée.

Dans cette perspective, économiquement rude et socialement morose, le gouvernement sera amené dans les jours et les semaines qui viennent à préciser sa politique sur plusieurs dossiers sociaux importants. De tels choix donnent lieu au sein de l'équipe gouvernementale à bien des débats, des hésitations, voire des flottements.

Le premier point chaud concerne évidemment la politique salariale. *Même si les pouvoirs publics font* mine de ne pas s'en alarmer, l'évolution du taux du salaire horaire ouvrier au premier trimestre – de 3 à 3,2 % – est inquiétante. Certes, ce taux surévalue peut-être un peu la hausse réelle des salaires. Il ne concerne que les ouvriers, ne tient pas compte de la réduction de la durée du travail (1) et ne prend pas en compte les entreprises de moins de dix salariés, mais il révèle un glissement qui pose question.

On peut expliquer les 3,2 % du *premier trimestre en les décomposant* : aux 2 % prévus par les consignes gouvernementales se seraient ajoutés 0,4 % de glissement structurel (ancienneté et promotions) et *0,8 % induit par la diffusion du SMIC* sur l'ensemble de la grille ouvrière. Mais les mêmes causes ne risquent-elles pas de produire les mêmes effets ? M. Gattaz, le président du C.N.P.F., a fermement demandé aux entreprises d'inclure le SMIC dans les consignes générales de limitation des hausses salariales à 8 %. Dans la métallurgie, l'U.I.M.M. est allée encore plus loin en invitant ses adhérents à *« infléchir leur politique salariale afin d'obtenir une décélération notable pouvant conduire dans certains cas, sur l'ensemble de l'année 1983, à un total d'augmentation inférieur à l'objectif de 8 % »*. Dans de nombreux secteurs et entreprises – celles qui ont une section syndicale étant soumises cette année à l'obligation de négocier les salaires réels, – aucun contrat n'a été signé pour 1983. Sur les soixante-dix-sept accords nationaux de branche *conclus pour la sortie du blocage des* salaires fin 1982, seuls trente ont porté sur 1982 et l'ensemble de 1983. Comment les entreprises vont-elles tenir face à la pression salariale ? *Chez Givenchy*, après une grève menée par la C.G.T., la digue a cédé, et la direction vient d'accorder 12 % pour 1983...

Pour l'heure, le gouvernement semble résolument écarter tout nouveau blocage des salaires et s'en tient aux directives de septembre 1982. Mais l'évolution actuelle risque d'amener, au minimum, une hausse des salaires horaires de 2,4 % (soit 2 %, plus le glissement stuctural) par trimestre, ce qui ferait avec le 1er trimestriel sans tenir compte de la *durée du travail, plus* de 10 % pour l'année. MM. Mauroy, Delors et Bérégovoy disposent cependant de plusieurs cartes pour infléchir, à la hausse ou à la baisse, cette tendance.

La première, c'est le SMIC. Pour 1983, la C.G.T. demande une hausse de pouvoir d'achat du salaire mini*mum de 5 %, la C.F.D.T. de 4 %*. Ni l'une ni l'autre ne seront suivies. Le désir de lâcher du lest aux syndicats, dans une période de rigueur pourrait cependant amener le gouvernement à *accepter une hausse du pouvoir* d'achat du SMIC de 1 à 2 %, ce qui porterait l'augmentatio des salaires horaires à plus de 11 % ou plus de 12 % fin 1983.

Rien n'est encore arrêté, et le gouvernement – qui en délibère en comités restreints – a jusqu'à la réunion de la nouvelle commission nationale de la négociation collective, fin juin, pour se déterminer. Mais un dérapage des salaires horaires du privé aurait de graves répercussions dans le secteur pubic et dans la fonction publique. Ainsi, cela ne faciliterait guère la tâche de M. Le Pors, secrétaire d'État chargé de la fonction publique, lorsqu'à l'automne il sera sans doute amené à proposer *aux syndicats une hausse de salaire* de 5 % en 1984 – pour être fidèle aux objectifs de M. Delors, – sans être sûr que la situation économique lui permettra de faire jouer pleinement les clauses de sauvegarde pour 1983.

L'autre carte du gouvernement devrait donc consister à encourager fortement les partenaires sociaux à négocier une évolution « binômée » des salaires, avec une majoration proportionnelle à l'évolution du coût de la vie et une majoration forfaitaire *répercutant inégalement le pouvoir* d'achat. Une autre méthode mise en avant par les adversaires du salaire binôme l'amènerait à recommander qu'il y ait deux valeurs de point : l'une *pour la grille ouvrière, l'autre au-delà.*

Hypothèses pour la Sécurité sociale

Le second point chaud concerne la Sécurité sociale. La décision de MM. Mitterrand et Bérégovoy d'écarter un moindre remboursement des actes chirurgicaux en dessous du K80 au lieu du K50 actuel laisse entier le problème du déficit. S'il est toujours question, au niveau des hypothèses débattues, de reporter les améliorations de certaines prestations, de supprimer pour le reste de l'année la participation de la Sécurité sociale aux investissements hospitaliers, de bloquer une tranche de revalorisation des biologistes et de réviser la nomenclature des actes de radiologie (*le Monde* du 19 mai), il manque encore 1 milliard pour boucler le plan *d'économies de 4 milliards*. Différentes hypothèses circulent, qui vont d'une revalorisation minimale du complément familial et de l'allocation-logement – la maladie *devrait être équilibrée en 1983, la* famille en déficit – à une reprise du projet annoncé en juillet 1982, puis abandonné, de supprimer la franchise postale pour le courrier des assurés *destiné à la Sécurité sociale*. On devrait être prochainement fixé, chacune de ces nouvelles mesures pouvant économiser 300 à 400 millions de francs.

Mais, dans l'attente de toute réforme de fond du financement, les vraies difficultés de la Sécurité sociale sont encore devant M. Bérégovoy. L'année *1984* s'annonce déjà comme difficile pour l'équilibre du régime général (on s'attend à un déficit autour d'une dizaine de milliards, à cause de la vieillesse et de la famille). Alors que se prépare pour la fin juin un débat parlementaire sur le budget social, des hypothèses de financement sont envisageables. Jusqu'à *présent*, M. Bérégovoy était placé devant une situation d'autant plus difficile pour venir à bout du déficit qu'il s'était privé de l'arme de l'augmentation des cotisations des sala*riés et des entreprises.*

Mais la maîtrise des dépenses de santé, même si on assiste à une indéniable décélération et à une meilleure rentrée de recettes exige autant de *patience que d'effort. Le budget global* hospitalier n'entrera en vigueur, sur deux ans, qu'au 1er janvier 1984. La réforme de la tarification hospitalière, indispensable pour venir à bout *de disparités incroyables dans la prise* en charge, – par exemple, selon qu'on est soigné en médecine ou en chirurgie, pour une pneumonie en vingt-cinq ou en plus de trente jours ou pour une appendicite, – n'est en cours que pour le long séjour et prendra beaucoup de temps.

On pourrait donc voir resurgir pour 1984 des techniques anciennes ou récentes. Le gouvernement pourrait prolonger le prélèvement de 1 % sur les revenus, mais, avant même que la Commission des comptes, qui se réunit le 21 juin, n'ait arrêté ses hypothèses, une telle reconduction se révèle insuffisante. Y ajoutera-t-on alors une augmentation des cotisations (quasiment inéluctable pour la *vieillesse) des salariés et des entreprises* ? Une autre possibilité consisterait à élargir la contribution de 1 % vers le haut – en touchant aux revenus du capital – et vers le bas, par un prélèvement à la source qui viserait aussi des catégories de chômeurs, de retraités et de salariés actuellement exonérées. Socialement douloureuse, une telle méthode paraît politiquement inacceptable.

Le gouvernement pourrait aussi ressortir son projet de fiscaliser progressivement d'ici à 1988 les neuf points de cotisations aux allocations familiales, en commençant par deux points en 1984. Les entreprises devraient alors augmenter de deux points les salaires inférieurs au plafond de la Sécurité sociale et l'État opérerait un prélèvement exactement équivalent à l'augmentation des salaires. L'opération serait blanche pour les salariés sous plafond, non pour les autres et les cadres, ce qui risquerait de provoquer avec eux des tensions. Des études techniques sont en cours avant toute décision.

Un autre dossier social aigu est *celui de l'assurance-chômage*. L'année 1982 s'est achevée pour l'UNEDIC avec un déficit de 6,4 milliards de francs. Pour 1983, il devrait être de l'ordre de 5 milliards de francs, l'UNEDIC basant ses hypothèses sur une augmentation de deux cent mille chômeurs en un an. Il y a donc de 11 à 12 milliards de francs à trouver sans tarder.

M. Mauroy avait demandé aux partenaires sociaux – le décret du 24 novembre 1982 sur les économies ne s'appliquant que jusqu'au *19 novembre 1983*, soit un an après la dénonciation par le patronat de la convention – de se mettre d'accord avant la fin juin. Or, aucune perspective de négociation ne se dessine, le patronat refusant énergiquement tout nouvel accroissement des charges et les syndicats s'opposant unanimement à toute nouvelle réduction de prestations.

Le choix réside donc entre une majoration de la participation de l'Etat (29 milliards de francs en 1983, soit le tiers des dépenses) et *un nouveau relèvement des cotisations*. Il est plus que vraisemblable, à l'heure actuelle, que le gouvernement s'orientera vers une augmentation des cotisations – dès le 1er juillet ? – *quitte, imaginent certains experts,* à modifier la répartition entre les salariés et les entreprises (2) par un rééquilibrage en faveur des employeurs.

Les choix du gouvernement pourraient aussi l'amener à donner une nouvelle dynamique à la lutte contre le chômage. Un effort important sera fait pour la formation professionnelle et l'insertion des jeunes. Les nouveaux contrats de solidarité sur la réduction de la durée du travail en sont à leur début, nombre d'entreprises attendant le sort que M. Ralite, *le ministre chargé de l'emploi*, va réserver à celui jugé « exemplaire » de Dassault (3), vigoureusement combattu par la C.G.T. mais accueilli avec une bienveillante attention à l'Elysée.

M. Bérégovoy songerait à réunir les partenaires sociaux en juin sur la durée du travail pour relancer le processus contractuel. Saisira-t-il l'occasion pour doter une politique sociale aujourd'hui saisissable au coup par coup d'un projet plus mobilisateur des énergies et des solidarités ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon l'INSEE, le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 12,6 % de *janvier 1982 à janvier 1983 et de 15,4 %* en moyenne annuelle. Le taux brut mensuel (intégrant la réduction de la durée hebdomadaire du travail) a augmenté de 9,3 % entre janvier 1982 et janvier 1983 et de 13,1 % en moyenne annuelle.

(2) Le 1er novembre 1982, la cotisation à l'UNEDIC, qui n'avait pas, malgré la hausse du chômage, était augmen*tée depuis le 1er avril 1979, passait de* 3,6 % à 4,8 %. Les 4,8 % se répartissent ainsi : 1,32 % pour les salariés et 3,48 % pour les entreprises.

(3) Après avoir signé un contrat de solidarité préretraite et préretraite progressive, la direction de Dassault a conclu avec la C.F.D.T., la C.G.C. et F.O. un contrat de solidarité réduction de la durée du travail. Au 1er octobre 1983, la durée hebdomadaire sera ramenée à trente-trois heures pour trois cent cinquante salariés travaillant en équipe et au 1er juin 1984 à trente-sept heures pour huit mille six cent cinquante salariés. L'accord ne prévoit pas de compensation salariale intégrale, mais les effectifs devraient être maintenus jusqu'en 1985, année où quatre cent trente-cinq emplois seraient créés. La C.G.T. a exprimé sa *« réprobation »* devant ce *contrat « au rabais »*.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LES COMMANDES A L'INDUSTRIE PROGRESSENT FORTEMENT

Washington *(A.F.P.)*. – Les commandes à l'industrie américaine ont progressé de 2,1 % en avril et les stocks des entreprises ont augmenté (de 0,1 %) pour la première fois depuis février 1982. Selon le département du commerce, *« les industriels vont poursuivre l'augmentation de la production, et embaucher »*, ces résultats chiffrés renforçant l'état d'esprit favorable à la reprise. Les stocks des entreprises sont passés de 257,3 milliards à 257,6 milliards et les commandes, qui ont enregistré leur cinquième augmentation depuis six mois, ont atteint 166,1 milliards contre 162,6 milliards de dollars en mars. Elles avaient progressé de 3,1 % en mars.

Cependant les ventes de maisons neuves ont décliné de 4 % en avril. Elles ont atteint, en rythme annuel, 573 000 unités, contre 597 000 en mars. Mais ces ventes étaient encore supérieures de 68 % à leur niveau de l'année précédente. Cette baisse pourrait être due, selon les spécialistes, à la hausse des prix des maisons neuves, qui ont atteint en moyenne un record de 74 900 dollars.

DES LOCAUX DE L'ASSEDIC OCCUPÉS PAR LE SYNDICAT DES CHOMEURS

Afin d'*« en appeler à la conscience de ceux qui ont un emploi »* et de condamner le système d'assurance-chômage qui *« depuis un an a expulsé cent cinquante mille chômeurs de son système d'indemnisation »*, une trentaine de militants du Syndicat des chômeurs ont occupé « pacifiquement », mercredi 1er juin, les locaux de l'ASSEDIC de la rue de la Victoire à Paris, avant d'être expulsés, sans incident, par la police.

A défaut d'être reçu, comme il le demandait, par M. André Bergeron, président de l'UNEDIC, M. Maurice Pavat, le secrétaire général de l'organisation, s'est adressé à la presse. Il s'est pronocé notamment pour une meilleure répartition du système d'indemnisation.

Dans l'immédiat, le Syndicat demande le maintien d'une durée plus longue du versement des allocations, la levée du secret qui entoure le versement des aides exceptionnelles par le fonds social de l'UNEDIC, et la création immédiate d'un minimum-chômage équivalant aux deux tiers du SMIC.

Si, d'ici à vendredi 3 juin, aucun résultat n'a été obtenu, il se pourrait qu'un mouvement de grève de la faim soit entrepris à Paris et dans plusieurs villes de province. En cas d'échec, la responsabilité, selon M. Pavat serait imputée aux syndicats, qui s'intéressent au seul sort des travailleurs ayant un emploi.

MONNAIES

La hausse du dollar

(Suite de la première page.)

Ces sorties ont pour effet à la fois de raréfier les liquidités en Allemagne et de faire baisser le mark, vendu massivement contre dollar.

Or une hausse des taux outre-*Rhin serait de nature à « casser »* la fragile reprise en cours, et une trop forte montée du dollar accroissant de surcroît le coût des importations allemandes de pétrole. C'est pourquoi la Bundesbank est, à nouveau, intervenue assez massivement mercredi 1er juin et jeudi 2 juin au niveau de 2,55 DM pour 1 dollar, le plus haut cours depuis six mois, *considéré, pour l'instant, comme une* ligne de résistance.

Que peuvent, maintenant, faire de plus les parties en présence ? D'abord, il est fort possible que d'ici à quelques jours les banques centrales interviennent de façon concertée pour faire baisser le dollar, peut-être avec l'appui discret des Etats-Unis. Il suffirait même que la rumeur se répande sur les marchés des changes pour provoquer un repli assez brutal du dollar.

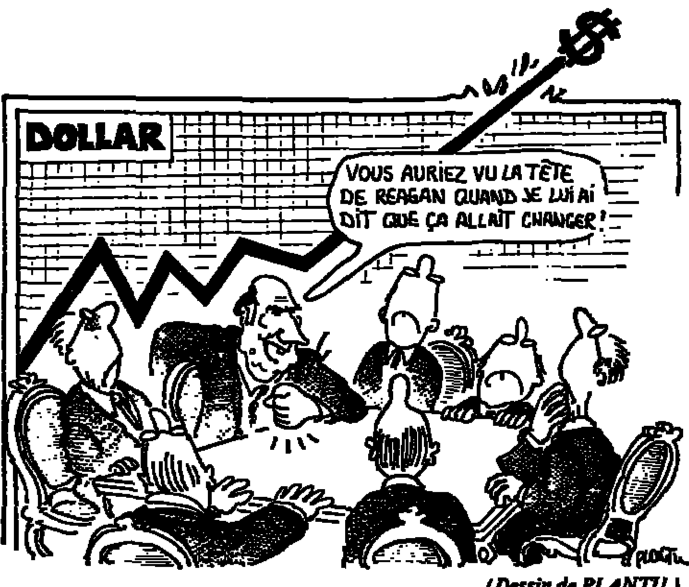
Serait-ce suffisant ? Toute la question est de savoir si le dollar est vraiment surévalué et de combien. Si l'on prend en compte les fameuses données *« fondamentales »*, notamment la croissance du déficit *commercial des Etats-Unis et* les préoccupations des industriels américains dont les exportations sont rendues de plus en plus difficiles, c'est certain. En revanche, ce n'est pas exact si on fait entrer en ligne la tension internationale, notamment la présence de milliers de conseillers russes sur la frontière libanaise, et surtout la fermeté des taux aux Etats-Unis qui deviendrait une véritable donnée fondamentale si elle persistait.

Or cette tension est provoquée par les variations de la masse monétaire américaine, dont l'annonce hebdomadaire bouleverse la planète. M. Donald Regan lui-même *« ne comprend pas »* pourquoi cette *masse augmente*, et la Réserve fédérale non plus, dit-on.

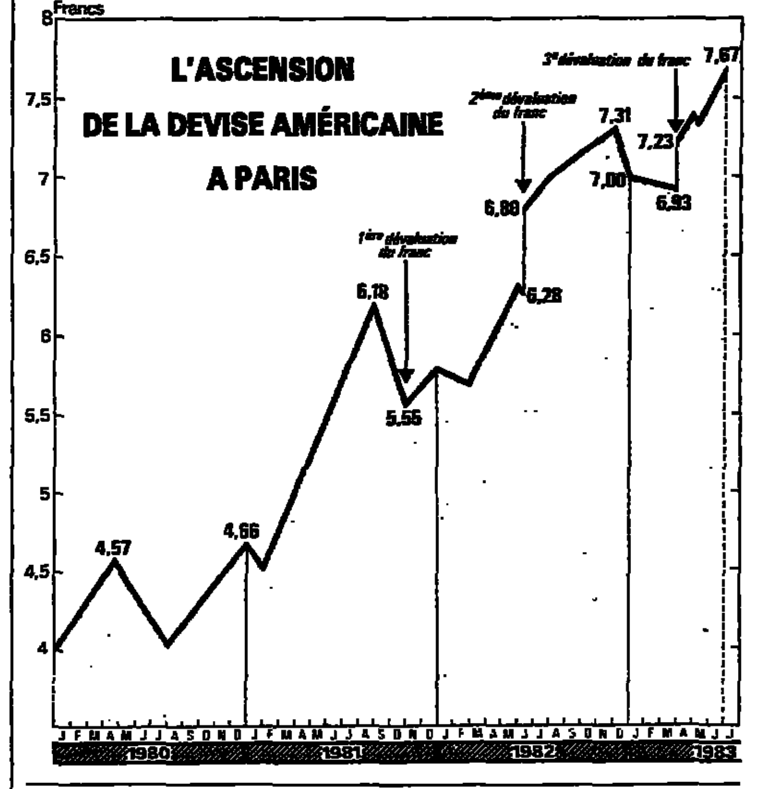
Il devient tragique de penser que l'obscurité régnant sur les mouvements de capitaux des particuliers entre différentes formes de placements et de comptes bancaires, ait pour conséquence de mettre à feu et à sang les marchés des changes.

En fait, le seul moyen qu'ait le président Reagan de faire baisser les taux serait d'obtenir une réduction du déficit budgétaire américain, au prix, sans doute, d'une diminution des dépenses *militaires*. Mais là, on débouche sur le problème de la sécurité et de la solidité du *« parapluie »* américain sur lequel l'accord s'est fait à Williamsburg.

FRANÇOIS RENARD.



(Dessin de PLANTU.)



Faits et chiffres

Commerce extérieur

● **M. François Mitterrand** a reçu le 1er juin les présidents des six commissions, qui avaient participé la *veille à Paris à la journée « Initiatives 1983 pour le commerce extérieur »* présidée par Mme Edith Cresson. Le chef de l'État a, selon le service de presse de l'Elysée, donné son accord de principe pour l'organisation, à la fin de l'année, d'une deuxième journée nationale du commerce extérieur qui doit prolonger une série de réunions régionales.

Social

● **Préretraite : M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a écrit au président de la République** pour que soixante mille travailleurs licenciés pour cause économique après cinquante-sept ans et six mois puissent bénéficier à soixante ans de la garantie de ressources au taux de 70 % du salaire brut antérieur. En effet, malgré certains aménagements du décret du 24 novembre 1982, cette possibilité antérieure n'existe plus.

● **La situation de Creusot-Loire exige réflexion, selon M. Fabius.** – Interrogé par M. Paul Chomat, député (P.C.) de la Loire, sur la situation de Creusot-Loire, M. Fabius a répondu, le 1er juin que *« toute modification éventuelle de l'actionnariat de Framatome doit faire l'objet d'une réflexion très approfondie et ne saurait être décidée à la hâte pour régler tel ou tel problème immédiat »*.

● **Les grévistes de la Caisse d'Epargne de Paris, en arrêt de travail depuis le 27 mai, ont décidé de suspendre leur mouvement** jusqu'au 7 juin, date de retour de congés du stagiaire dont les grévistes contestent le licenciement. A la Caisse d'Epargne de Caen (Calvados), la grève commencée le 11 mai a pris fin le 1er juin, nous indique notre correspondant.

ENVIRONNEMENT

Les déchets de Seveso seront incinérés à Bâle

Le dénouement de l'affaire de la dioxine de Seveso est proche. Les quarante et un fûts contenant le poison, actuellement entreposés à Sissonne (Aisne), seront acheminés dans les prochains jours vers Bâle (Suisse), dans une cave appartenant à la firme Hoffmann-La Roche.

Les autorités helvétiques ont donné leur accord à ce transfert et à la destruction de la dioxine dans l'incinérateur de la société CIBA-GEIGY, situé également à Bâle. Dans un article intitulé « La chimie bâloise aux prises avec ses rejets », cette installation avait été décrite dans ces colonnes (*le Monde* du 4 mai). Les déchets chimiques et organiques y sont incinérés à une température de 1 200 °C.

Bernard Paringaux, gérant de la société Spelidec, qui était chargée de supprimer les quarante et un fûts, a tenu, le 1er juin à Marseille, une conférence de presse pour expliquer son long silence. Il a notamment affirmé que les services de l'environnement étaient au courant de ses intentions, lorsque les déchets de Seveso sont entrés en France en 1982. Au cabinet de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, on dément cette affirmation.

Bernard Paringaux : le ministère savait

De notre correspondant

Marseille. — Visiblement, il n'était pas mécontent d'être là, le « père Paringaux », comme il se nomme lui-même. Celui qui, quelques jours auparavant, avait déclaré à la presse : « *Je n'ai rien à vous dire après ce que vous avez dit sur moi* », n'arrivait plus à terminer une conférence de presse organisée par ses soins à Marseille et qui aura duré plus de deux heures. « *On m'a obligé à me taire durant cinquante-six jours. Je me rattrape* », répond-il à un journaliste qui le pressait d'en venir aux faits.

Pour celui qui refuse d'être un transporteur et se qualifie de « *consultant en déchets* », l'accident de l'usine de Seveso est à ramener à de justes proportions. « *En 1976,* affirme-t-il, *l'accident de Seveso a provoqué une hystérie mal maîtrisée par les pouvoirs publics. La dioxine n'est pas un poison comme le cyanure. A Seveso, il n'y a eu aucun mort et pas de naissance monstrueuse. Depuis 1976, il existe quelque deux cents études sur les effets de la dioxine, et personne, à part* le Monde *du 4 mai, ne s'y est référé pour mettre fin à l'hystérie collective.* »

Pourquoi ce préambule ? Parce que, expliquera Bernard Paringaux, il faut comprendre dans quel contexte s'est déroulée l'évacuation des déchets de l'usine contaminée. Il fallait, d'après lui, à cause de la psychose qui régnait, entourer une opération banale d'un secret absolu.

« *On a dit que j'avais agi à la hâte,* dit Bernard Paringaux. *Or, dès 1981, j'ai remis aux Italiens une étude de faisabilité détaillant toutes les opérations d'évacuation des déchets eux-mêmes et des ateliers contaminés. J'ai fourni un devis global pour 150 tonnes de déchets traités par sablage à froid. Le coût à la tonne de l'opération était estimé entre 6 000 F et 7 000 F, y compris les frais de transport. Nous sommes loin des millions que l'on m'a attribués.* »

La seule condition imposée par les pouvoirs publics italiens aurait été une discrétion absolue. « *Le 30 août 1982,* affirme Bernard Paringaux, *les responsables italiens m'ont demandé, pour des raisons que j'ignore, d'enlever — hors programme — un premier chargement de quarante et un fûts et non les 150 tonnes. Du coup, cela m'a obligé à refaire une nouvelle procédure. J'ai prévenu les Italiens que, dans ces conditions, j'improviserais un stockage intermédiaire — celui de Saint-Quentin — en attendant l'arrivée du reste des déchets, avant l'expédition du tout vers sa destination finale. J'ai passé « mes » fûts à la frontière de Vintimille. J'ai fait une déclaration normale en douane, indiquant la composition des déchets.* »

C'est alors, toujours selon Bernard Paringaux, que s'est produit un incident. Une indiscrétion, en Italie, qui rend public ce transport secret vers la France. « *En novembre 1982, j'ai été entendu par les douanes,* explique Bernard Paringaux. *Les mines et le ministère de l'environnement étaient donc parfaitement au courant du transport depuis des mois. Alors,* s'étonne-t-il, *pourquoi a-t-on seulement décidé, en mars 1983, de me faire inculper par le parquet de Saint-Quentin, tout en feignant de découvrir une opération que tout le monde connaissait depuis longtemps ?* »

Que n'a-t-il dit tout cela avant ? M. Bernard Paringaux aurait pu éviter d'être, par son silence, à l'origine d'une psychose qui aura affecté la moitié de l'Europe. « *Si je me suis tu,* explique-t-il, *ce n'est pas à cause de l'argent, que je n'ai pas touché, ce n'est pas par crainte, ni pour des raisons de tractations secrètes. Pas plus pour des raisons d'actes illégaux. Mon silence,* affirme-t-il, *s'explique par la responsabilité morale que j'avais vis-à-vis de mes partenaires et collaborateurs, ainsi qu'à l'égard de l'éliminateur prévu avec qui je travaille en confiance. Avec l'excitation qui régnait, dire où se trouvaient les fûts, c'était jeter des noms en pâture ; c'était trahir.* »

JEAN CONTRUCCI.

URBANISME

Le projet de Johan Otto Von Spreckelsen pour la défense

L'élégance au carré

Il est rare qu'un choix architectural soit accueilli avec bienveillance et sérénité. Le débat organisé le mercredi 1er juin par l'Institut français d'architecture avec les organisateurs du concours de la Défense et les touristes présents a montré que le choix du président de la République parmi les quatre lauréats désignés par le jury était largement approuvé par des architectes d'âge et de philosophie très différents.

Johan Otto von Spreckelsen ressemble à son projet pour la Tête Défense. Élégant, classiquement moderne, laconique. Professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Copenhague, il y dirige le département d'architecture depuis 1978. Lauréat de plusieurs concours dans son pays et mentionné pour le palais du Parlement de Stockholm, il a construit, en tout et pour tout, quatre églises et sa propre maison à Hoersholm, dans la banlieue de Copenhague.

Qu'un homme de qualité, inconnu des milieux chics de l'architecture internationale, soit « découvert » en une telle circonstance incite à réconcilier tout le monde avec ces procédures longues, coûteuses et souvent décevantes que sont les concours largement ouverts : quatre cent vingt-quatre projets pour les deux ministères et le centre de la communication à la Défense, déjà sept cents pour l'Opéra de la Bastille. Un examen rapide des projets présentés au public (1), pour un chantier qui devrait être achevé en 1987, montre en quoi le lauréat est différent.

Inscrite dans un volume cubique de 105 mètres de côté, l'arche monumentale de M. Spreckelsen sera posée au sommet de la colline Chantecoq, près du palais du CNIT, sur une dalle qui recouvre autoroute, voies de chemin de fer et parcs de stationnement. Portes massives, lotissements de cubes, flèches gratte-ciel, sphères, parfois exprimés dans un graphisme inspiré des B.D. de science-fiction, ont fleuri dans l'imagination des concurrents. L'architecte danois, au contraire, a proposé une solution simple. Simple de forme, simple techniquement.

« *Je voulais un édifice,* nous a expliqué J. O. von Spreckelsen, *qui soit de la même famille que ses voisins mais qui exprime aussi quelque chose d'extraordinaire. Dans une soirée, vous pouvez vous faire remarquer en portant des vêtements voyants, en parlant fort, ou bien en faisant peu de gestes, choisis. Ce cube est une forme très familière, banale. Elle est apparue très tôt dans notre travail. Nous l'avons sculptée de différentes manières, comme une masse énorme de matériau que l'on veut alléger.* »

« *Le cube est une forme géométrique simple, comme celles qu'on voit tout autour,* ajoute-t-il. *En étant légèrement désaxé, le bâtiment devient accueillant, il fait signe aux gens, les invite à entrer. C'est un effet très connu dans l'histoire de l'architecture, et c'est une chance de pouvoir l'utiliser ici. Voyez l'église qui est en haut de l'escalier de la place d'Espagne, à Rome, elle n'est pas dans l'axe ; il y a bien d'autres exemples anciens.*

» *Ici, dans ce quartier où tous les bâtiments sont placés rigoureusement suivant des axes orthogonaux, on crée un événement en étant légèrement de biais. Même si les passants ne discernent pas tout ce qui compose une architecture, ils ressentent l'impression d'ensemble. Au concert, on ne reconnaît pas tous les instruments, mais on entend la musique.* »

L'architecte, avec une équipe restreinte, a eu une approche poétique, intuitive, du projet, comme en témoigne son « rendu », simple esquisse, idée mise en image.

« *D'abord, j'ai évité de lire le programme,* affirme-t-il ; *j'ai seulement vérifié ensuite que l'idée pouvait fonctionner. Et je suis venu sur place après trois mois d'étude, en janvier, par un temps épouvantable, froid, neige et vent.* » Les bâtiments bas, de verre et de métal, couverts d'une toiture comme un papier plié, qui tracent une suite de « nuages », selon l'architecte, de part et d'autre de l'arche, et la traversent, sont le résultat de cette visite hivernale.

« *Dès le début, nous avons travaillé sur des maquettes du quartier. Nous avons expérimenté les volumes possibles, les échelles. En choisissant une forme différente des bâtiments proches (la tour Fiat det ses 200 mètres de hauteur, ou la voûte triangulaire du CNIT), nous n'avions pas à nous mesurer à eux, à être plus haut, ou plus étendu au sol.* »

Autre subtilité, autre délicatesse du projet : les arches taillées en biseau, qui affinent la silhouette de l'édifice et en font un objet classiquement moderne, comme le sont les tables et les tabourets d'Alvar Aalto, un autre Scandinave. L'explication vient toute seule : « *Si vous construisez un grand bâtiment avec un trou* (il y a en de toutes sortes parmi les projets concurrents et notamment un monstrueux arc de triomphe de Ricardo Bofill), *vous avez construit un bâtiment normal avec un trou au milieu, pas un portique. Les découpes en biseau accusent le caractère accueillant de l'arche ; elle a les bras ouverts, en quelque sorte.* »

Mais la poésie n'est pas tout. Conçu pour être une structure en béton armé, comme un cadre (carré) qui se soutient lui-même, le bâtiment ne nécessite pas de fondations exceptionnelles et se place, adroitement, en douze points, dans les rares endroits libres du sous-sol. La position de biais facilite cette implantation.

Johan Otto von Spreckelsen dit avoir étudié attentivement les projets antérieurs, plusieurs dizaines depuis vingt ans, et bien d'autres avant-guerre, y compris une contribution de Le Corbusier. Mais il se refuse à les commenter. Le seul enseignement qu'il avoue en avoir tiré est qu'il fallait « *faire autre chose* ». C'est fait avec classe.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Exposition des quatre cent vingt-quatre projets, dont les quatre prix et les douze mentions. Une maquette permet de voir le projet dans la perspective du Louvre et des Champs-Elysées. Ouvert tous les jours de 12 à 19 heures, jusqu'au 30 juin, à la galerie de l'Esplanade, quartier de la Défense.

LE NOUVEAU QUARTIER MICHELET DEVRAIT ÊTRE ACHEVÉ EN 1986

Dans trois ans — si tout va bien — le quartier de la Défense sera enfin achevé après vingt ans de travaux. Le dernier « terrain vague », vaste zone située à gauche de l'esplanade en venant de Paris, va se garnir d'immeubles, dont la construction est entamée. Au premier plan s'élèvera un bâtiment triangulaire entièrement revêtu de verre, où doit s'installer, sur 35 000 mètres carrés, une compagnie d'assurance dont les bureaux étaient éparpillés en neuf points de la capitale.

Derrière, de part et d'autre d'une avenue accessible aux voitures, s'aligneront des immeubles de neuf étages, qui abriteront une centaine de logements « pour professions libérales », un hôtel (peut-être financé par une groupe chinois de Hongkong) et surtout des bureaux. Enfin, au dernier plan, une tour de 100 mètres de haut, occupée par une compagnie pétrolière, surmontera l'ensemble et assurera la liaison avec le reste du « Manhattan français ».

Au total, 250 000 mètres carrés de bureaux vont être mis sur le marché. Selon M. Christian Pellerin, P.-D.G. de la SARI, la société de construction qui réalise ce nouveau quartier, baptisé Michelet, la moitié de ces surfaces sont déjà vendues.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMMOBANQUE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 25 mai 1983 sous la présidence de M. Gérard Billaud, président-directeur général, pour approuver les comptes de l'exercice 1982.

Dans un contexte économique difficile, IMMOBANQUE a conclu 17 opérations nouvelles représentant un montant global d'engagements de 131 610 000 F H.T., contre *110 774 500 F en 1981. Ces engagements* nouveaux se ventilent en 107 249 000 F pour 16 opérations de crédit-bail et 24 361 000 F pour une opération de location simple.

Au 31 décembre 1982, compte tenu des avenants et ajustements sur opérations signées avant le 1er janvier 1982 et des cessions intervenues au cours de l'exercice, le montant brut cumulé des engagements de la société s'élevait à 1 335 325 000 F H.T. pour 231 opérations, contre 1 218 556 000 F pour 216 opérations au 31 décembre 1981.

Globalement, les engagements d'IMMOBANQUE sont marqués, sur le plan de la nature des biens, par une nette prédominance des locaux à usages commercial et de bureaux (77,5 %) et, sur celui de l'implantation géographique, par un accroissement de la part des immeubles situés en province (42 %, contre 37 % au 31 décembre 1981), Paris et sa région revenant corrélativement de 63 % à 58 %.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 51 644 000 F, contre 45 551 000 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 13,3 %.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de distribuer, à partir du 1er juin 1983, un dividende global de 44 340 000 F, représentant 85,7 % du bénéfice soumis à obligation de distribution, contre 39 157 000 F pour l'exercice précédent. Le dividende unitaire s'établit à 35 F (sans avoir fiscal), contre 31,25 F (dont 0,25 F d'avoir fiscal) pour l'exercice précédent, soit une progression de 12 %.

L'assemblée générale ordinaire a, par ailleurs, autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission d'emprunts obligataires à concurrence d'un montant maximum de *300 000 000 F*.

Réunis ensuite en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont permis au conseil d'administration d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, dans une limite de *200 000 000 F* et d'émettre des obligations convertibles en actions pour le même montant. Le conseil n'a pas l'intention d'utiliser ces autorisations dans un avenir immédiat.

Le conseil d'administration, tenu à l'issue de ces assemblées, a constaté, avec satisfaction, le niveau élevé de l'activité d'IMMOBANQUE au cours des cinq premiers mois de l'exercice en cours.

Plus de 60 000 000 F de nouvelles opérations de crédit-bail ont déjà été signées ; des négociations sont en cours concernant plusieurs opérations d'un montant global équivalent. Dans ces conditions, IMMOBANQUE devrait sans difficulté réaliser en 1983 une production en crédit-bail au moins aussi *importante que celle de l'exercice précédent.*

RÉSILIATION DE CAUTION

L'ASCOBATT, 26, rue Vernet, 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 20 novembre 1982 par la Compagnie les Assurances du crédit à Compiègne pour le compte de la Société anonyme B.M.S., 43, rue Boulard, 75014 Paris, dans le cadre de l'article L 124-8 du code du travail, a pris fin le 30 avril 1983, par suite de dissolution de l'E.T.T.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe de la COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (sociétés contrôlées et sociétés affiliées) s'est élevé, pour le 1er trimestre de 1983, à 14 344 millions de francs hors taxes, en augmentation de 15,7 % par rapport à celui du 1er trimestre de 1982, qui s'élevait à 12 394 millions de francs.

Cette augmentation se répartit à peu près par moitié entre la croissance interne et la croissance externe, cette dernière provenant, pour l'essentiel, de la prise en compte de Kabel Metal et de la Compagnie électro-mécanique.

La répartition de ce chiffre d'affaires par secteurs d'activité est la suivante :

	1er trimestre 1982	1er trimestre 1983
Électromécanique et construction navale	2 198	2 857
Entreprise électrique	725	684
Entreprise et ingénierie	2 799	3 039
Télécommunications et informatique	2 629	3 033
Câbles	1 003	1 505
Accumulateurs et piles	808	857
Matériaux	340	290
Grand public	240	242
Commercial et divers	1 652	1 837
Total	12 394	14 344

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Assemblée générale ordinaire du 30 mai 1983

L'assemblée générale *ordinaire* de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE » s'est tenue le 30 mai 1983 à Paris sous la présidence de M. René Thomas.

Au 31 *décembre* 1982, le bilan de la banque totalise 7.519.299.000 francs, contre 5.930.476.101 francs à la fin 1981.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1982 ressort à 53.978.538 francs, au lieu de 45.806.431 francs, en hausse de 17,8 %.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 7 juin 1983, contre remise du coupon nº 14, un dividende net de 6,80 francs au lieu de 7,50 francs en 1981. Cette réduction du dividende répond aux exigences de la loi du 30 juillet 1982, réglementant la distribution des dividendes.

Ce paiement assure un revenu global de 10,20 francs par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,40 francs.

L'assemblée générale a également décidé de prélever un montant de 39.500.000 francs de manière à porter l'ensemble des réserves à 251.500.000 francs

Le report à nouveau est de 13.282.981 francs.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1982 de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE » et de ses filiales (Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie et Banque pour le commerce et l'industrie — Mer Rouge) s'élève à 14.627.228.739 francs contre, à fin 1981, 11.553.495.888 francs.

Par ailleurs, l'assemblée générale a ratifié les cooptations d'administrateurs, faites en séances du conseil d'administration des 21 octobre 1982 et 11 avril 1983 de :

— M. Marcel Rinaudo, directeur général de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE » ;
— M. Emmanuel Philippon, directeur central de la Banque nationale de Paris.





COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

L'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie générale d'électricité a décidé, le 26 mai 1983 :

— *d'augmenter le capital* de 21 millions de francs en le portant ainsi à 813 659 400 francs par l'émission à 500 francs, soit 100 francs pour le nominal et 400 francs pour la prime, de deux cent dix mille actions ;

— et de réserver la souscription de ces deux cent dix mille actions à l'Etat.

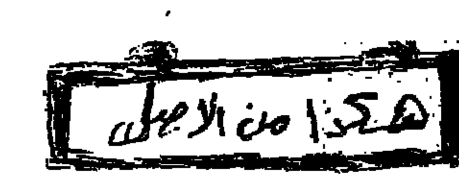
Ce dernier sera ainsi mis en mesure de consolider en capital, avant le 30 juin prochain, l'avance d'actionnaire de 105 millions de francs qu'il a mise à la disposition de la Compagnie, dans le cadre de la *dotation en fonds propres de* 150 millions de francs prévue, pour l'exercice 1983, par le contrat de plan signé le 24 février 1983.



BANCO CENTRAL S.A. MADRID

COTATION A LA BOURSE DE NEW-YORK

Le BANCO CENTRAL a été présenté à la conférence annuelle des investisseurs institutionnels américains sous les auspices de la MORGAN GUARANTY TRUST CO. L'audit a été réalisé par KLYNVELD MAIN GOERDELER. Les cotations au premier marché de la Bourse de New-York commenceront prochainement.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er juin

Chute de l'or et des valeurs françaises

Pris à contre-pied par le vif repli observé mardi soir à Wall Street où l'indice Dow-Jones a perdu plus de 16 points, le marché parisien n'a guère fait preuve d'originalité mercredi en perdant à son tour 1,4 %, épongeant, et au-delà, les 0,96 % gagnés la veille.

Ce mouvement de mauvaise humeur sur l'ensemble des places financières est motivé par la crainte manifestée par les spécialistes à l'idée d'un renchérissement du loyer de l'argent tel que le laisse entrevoir la remontée du loyer de l'argent outre-Atlantique.

La réaction a été particulièrement sensible sur le marché de l'or, où la tension observée sur les taux d'intérêt américains à court terme – et l'effet dopant qui en est résulté sur le dollar – a entraîné une forte chute du métal fin.

Tombé aux alentours de 415 dollars l'once du début de matinée à Hongkong, en baisse de plus de 23 points sur la veille, l'or s'est établi à 416,25 dollars à Londres au premier « fixing », contre 439 dollars mardi midi.

Le même effet a été enregistré par le marché de l'or à Paris avec un repli de 3 900 F du lingot, à 102 500 F en dernier cours, tandis que le napoléon se contentait de perdre 3 F à 681 F.

Les mines d'or ont lourdement chuté, St-Helena, Goldfields, Président Brand perdant 6 % à 7 %.

Côté actions françaises, Usinor, Agence Havas, Comptoirs modernes et Raffinage ont abandonné 5 % à 7 %. Les gains sont restés plus modérés : Europe 1 (+ 3,5 %), Saulnes (+ 3 %), Comptoirs entrepreneurs (+ 2,9 %). Creusot-Loire poursuit son lent redressement avec une hausse de 3,4 %.

Le dollar-titre s'est encore établi aux alentours de 9,40 F.

NEW-YORK

Très irrégulier

De nouveau en baisse mercredi à l'ouverture de la séance, les cours se sont redressés par la suite avant de rechuter à l'approche de la clôture. Tout le terrain regagné n'a cependant pas été entièrement reperdu, l'indice des industrielles s'inscrivant finalement à 1 202,20 (+ 2,22 points). Très irrégulière, la tendance l'a été indiscutablement comme en témoigne le bilan de la journée.

Sur 1960 valeurs traitées, 888 se sont repliées, 682 ont monté et 390 n'ont pas varié.

La menace d'un renchérissement des taux d'intérêt avec une masse monétaire dont le gonflement apparaît inexplicable, si l'on en croit le secrétaire au Trésor, a continué de peser sur le marché.

Les opérateurs attendent avec une curiosité mélangée d'appréhension la publication des dernières statistiques sur ladite masse monétaire.

Selon de nombreux analystes, le New York Stock Exchange serait déjà entré dans une phase de correction technique dont nul ne sait trop quand il en sortira.

L'activité a porté sur 84,46 millions de titres contre 73,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 mai	Cours du 1er juin
Alcoa	37 7/8	37 1/8
A.T.T.	65 7/8	65 7/8
Boeing	40	41 1/8
Chase Manhattan Bank	57 5/8	57 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	47 7/8
Eastman Kodak	72 5/8	73 3/4
Exxon	33 7/8	33 3/4
Ford	47	48 3/4
General Electric	103 3/8	105
General Foods	42 3/8	43 1/8
General Motors	65 1/2	66 1/2
Goodyear	33	33
I.B.M.	111	111 1/2
I.T.T.	39	39 1/4
Mobil Oil	29 1/4	29 3/8
Pfizer	77	77 1/8
Schlumberger	48 3/8	47 5/8
Texaco	34 1/8	34
U.A.L. Inc.	33 5/8	33 1/2
Union Carbide	70 1/4	69 3/4
U.S. Steel	26 7/8	25 7/8
Westinghouse	48 1/4	48 1/2
Xerox Corp.	46 3/8	47 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NOBEL BOZEL. – La direction de la société a présenté au comité d'entreprise un plan de restructuration prévoyant la fermeture de son unité située près de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), employant 140 personnes.

La direction prévoit de regrouper, à partir de juin 1984, ses fabrications dans ses deux usines situées en Normandie et dans le Vaucluse.

Selon la direction, compte tenu des départs en préretraite et des offres de reclassement qu'elle proposera, il ne devrait pas y avoir de licenciement.

MICHELIN. – La filiale brésilienne du groupe prévoit de doubler sa production de pneumatiques à carcasse radiale, pour la porter de 700 à 1 400 unités par jour.

Implantée au Brésil depuis 1981, Michelin possède une unité de production à Resende (Etat de Paraïba) pour la fabrication des carcasses, et une autre à Campo-Grande, près de Rio de Janeiro, pour la fabrication des pneus. En 1984, la direction de Michelin-Brésil espère porter la production à 2 000 unités par jour. Un tiers de la production est destinée à l'exportation.

MINES DE POTASSE D'ALSACE. – Cette filiale du groupe E.M.C. annonce une aggravation de ses pertes pour 1982 : 98 millions de francs contre 17 millions. Le chiffre d'affaires a progressé de 12,1 % à 1 810 millions de francs.

NOUVELLES GALERIES. – La société centrale d'achats, contrôlée par les Galeries Lafayette, a informé la Chambre syndicale que sa participation dans le capital des Nouvelles Galeries avait franchi le seuil des 10 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	31 mai	1er juin
Valeurs françaises	127	125,1
Valeurs étrangères	133,1	130

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	31 mai	1er juin
Indice général	126	124,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 2 juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er juin	2 juin
1 dollar (en yens)	239,45	239,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 005
5 %	37 05	1 658
3 % amort. 45-54	....	2 507
4 1/4 % 1963	103 80	3 175
Emp. 7 % 1973	8835	..
Emp. 8,80 % 77	109	0 240
9,80 % 78/93	86 50	8 726
8,80 % 78/86	88 70	4 147
10,80 % 79/94	90 25	8 018
13,25 % 80/90	99 10	13 214
13,80 % 80/87	101	8 658
13,80 % 81/99	100 60	5 218
16,75 % 81/87	108 20	12 181
16,20 % 82/90	107 80	6 214
16 % juin 82	106 75	15 693
E.D.F. 7,8 % 61	135 70	5 436
E.D.F. 14,5 % 80-92	99 30	0 143
Ch. France 3 %	152 10	..
CNB Bques janv. 82	100 70	6 475
CNB Paribas	100 70	6 475
CNB Suez	100 70	6 475
CNI janv. 82	100 65	6 475

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	194	....
Aciers Peugeot	48	47
A.G.F. (St Cent.)	330	329
A.G.P. Vie	3367	3367
Agr. Inc. Madag.	56 50	....
Air-Industrie	14 20	13 25 o
Alfred Herlicq	93	....
Allobroge	355	354
André Roudière	49 80	51 80
Applic. Hydraul.	240	239
Arbel	43	44
Artois	304	....
At. Ch. Loire	20	19 60
Aussedat-Rey	14 60	14 05
Bain C. Monaco	82 30	....
Banania	420	410
Banque Hypoth. Eur.	333	333
Blanzy-Ouest	275	274
B.N.P. Intercontin.	88	88
Bénédictine	1200	1190
Bon-Marché	85 30	86 60
Borie	315	303
Bras. Glac. Int.	481	476
Cambodge	163	163
C.A.M.E.	95 50	....
Campenon Bern.	165	171 60
Caout. Padang	210	....
Carbone-Lorraine	52	51
Carnaud S.A.	101	105
Caves Roquefort	598	578
C.E.G.Frig.	133 80	131
Centen. Blanzy	645	670
Centrest (Ny)	118	118
Cerabati	63 80	....
C.F.F. Ferrailles	106	106
C.F.S.	570	575
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	80	80
Chambon (M.)	330	330
Chambourcy (M.)	1250	1200 o
Champex (Ny)	118	....
Chim. Gde Paroisse	53 50	53 50
C.I. Maritime	325	325
Ciments Vicat	210 50	210 20
Ciram (B)	127	125
Clause	291	280
Cl. MA (Fr.-Bail)	384	384
CMM-Mar Madag.	5	....
Cochery	59 10	....
Cofradel (Ly)	388	388
Cogifi	202	203
Comindus	318	320
Comiphos	155 80	161 50
Comp. Lyon-Alem.	163	166
Concorde (La)	254	258 60
C.M.P.	6 40	....
Conte S.A. (Li)	18	....
Crédit (C.F.B.)	220 80	211 80
Créd. Gén. Ind.	340	335
Crédit Univers.	440	450
Créditel	99	100 50
C. Sabl. Seine	116 50	....
Darblay S.A.	147 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	330	343
Degremont	125	120
Delalande S.A.	150	150
Delmas-Vieljeux	528	525
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 30	110 50 c
Didot-Bottin	284 50	286
Dist. Indochine	330	330
Drag. Trav. Pub.	202	202
Duc-Lamothe	235 10	....
Dunlop	5 20	5 10
Eaux Bass. Vichy	950	950
Eaux Vittel	700	672
Ecco	2130	2200
Economats Centre	491	480
Electro-Banque	235	230
Electro-Financ.	402	391
Elf-Antargaz	157	....
E.L.M. Leblanc	629	625
Entrepôts Paris	301 60	313 60
Epargne (B)	1230	....
Epargne de France	242	243
Epeda-BF	1140	1140
Escaut-Meuse	285	284 50
Eurocom	470	450
Europ. Accumul.	29	30
Eternit	244	225 c
Félix Potin	920	928
Ferm. Vichy (Ly)	135	135 d
Files-Fourmies	3 25	....
Finalens	95 50	96 50
FIPP	71	....
Fnac	229 90	225
Focep (Chât. eau)	1500	....
Foncière (Cie)	145	146
Fonc. Agache-W.	68	69 50
Fonc. Lyonnaise	1300	....
Foncina	139	140
Forges Gueugnon	13 30	13 50
Forges Strasbourg	132	133
Fougerolle	130	135 20
France I.A.R.D.	115	114 50
France (La)	485	474
Frankel	147	142
Fromageries Bel	507	515
From. Paul Renard	278 40	301 80
GAN	669	670
Gaumont	540	....
Gaz et Eaux	940	960
Genvrain	121	125 50
Gér. Arm. Hold.	29 50	28 30
Gerland (Ly)	585	586
Gévelot	85 80	....
Gr. Fin. Constr.	169 50	167
Gds Moul. Corbeil	102	....
Gds Moul. Paris	250	252
Groupe Victoire	381 30	381 30
G. Transp. Ind.	124 50	126 50
Huard-U.C.F.	42	42 50
Hutchinson	43 50	41 80 o
Hydro-Energie	79	78
Hydroc. St-Denis	51	56 70 d
Immindo S.A.	170	171 60
Imminvest	121	120
Immobail	219 40	220
Immobanque	371	338 c
Immob. Marseille	1279	1249
Immofice	317	318
Imp. G.-Lang	3 10	3 15
Industrielle Cie	599	602
Interbail (act.)	293	281 30
Jaeger	60	62 40
Kinta S.A.	570	....
Lafitte-Bail	230	230
Lambert Frères	34 50	....
Lampes	115 10	115 10
La Brosse-Dupont	57 20	....
Lebon Cie	438 20	441
Lille-Bonnières	255 20	255 20
Locabail Immob.	386	385
Loca-Expansion	147	148
Locafinancière	189	189 80
Locatel	315 20	315 20
Lordex (Ny)	112	....
Louvre	280	280
Luchaire S.A.	105	103
Magasins Uniprix	57 50	57 50
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	125 50	137 30 d
Marocaine Cie	32	....
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	322	318
M. H.	66 20	....
Mic	225	246 d
Mors	415	398
Nadella S.A.	23	25 10 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	108 90	111
Navig. (Nat. de)	54	....
Nicolas	306	315
Nodet-Gougis	60	61
OPB Paribas	99 85	100
Optorg	95	96
Origny-Desvroise	150	150
Palais Nouveauté	294	294 50
Paris-Orléans	102	101 10
Part. Fin. Gest. Im.	210	217
Pathé-Cinéma	152	153
Pathé-Marconi	94	....
Piles Wonder	93	90
Piper-Heidsieck	260	262
Porcher	183 10	196
Profils Tubes Est	7	....
Prouvost ex-Lain.R.	34 80	35
Providence S.A.	308	308
Publicis	825	835
Raff. Souf. R.	182 50	....
Ressorts Indust.	95 50	....
Ricqlès-Zan	122	....
Ripolin	55	....
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	86 70	85
Rochette-Cenpa	17 50	17 50
Rosario (Fin.)	90	86 40
Rougier et Fils	53	53
Roussalot S.A.	432	415
Sacer	56	56
SAFAA	88	....
Safic-Alcan	168 50	168 50
SAFT	141	142
SGE-SB	121 60	120
Saint-Raphaël	75 50	76 50
Salins du Midi	233 90	230
Santa-Fé	168 90	166 c
Satam	46 80	48 50
Savoisienne (M)	92	92
SCAC	202	205
Sellier-Leblanc	243	243 60
Senelle Maubeuge	154	156
S.E.P. (M)	84	84
Serv. Equip. Véh.	41 50	40
Sicli	45	44
Sicotel	206	203
Sintra-Alcatel	620	625
Simnor	111 50	111 60
Siph (Plant. Hévéas)	184	185
Siminco	375 10	375 10
SMAC Acieroid	173	173
Sofal financière	325	332
Sofio	156 60	157 20
Soficomi	340	336
S.O.F.I.P. (M)	90	90 25
Sofragi	736	736
Sogepal	220	....
Soudure Autog.	93 20	....
S.P.E.G.	86	86
Speichim	177	180
S.P.I.	150 20	154 20
Spie Batignolles	155	155
Stemi	250	250
Synthelabo	270	280 80
Taittinger	411	416
Testut-Aequitas	26	35 80 d
Thann et Mulh.	49	60 90
Tissmétal	30 50	30 90
Tour Eiffel	288	288
Trailor S.A.	200	200
Ulliner S.M.D.	115 30	116
Ugimo	168	168
Unibail	415	415
Unidel	110	110
U.A.P.	553	552
Union Brasseries	41	....
Union Habit.	200 10	208 10
Un. Imm. France	219	219
Un. Ind. Crédit	363 80	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	10 10 o
Virax	60	62 40
Waterman S.A.	192	190
Brass. du Maroc	137	....
Brass. Ouest-Afr.	23	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	189	183
Alcan Alum.	320	318
Algemene Bank	1150	1130
Am. Petrofina	450	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	65	65
Banco Central	105 50	105 50
Bco Pop Espanol	93	90 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	39700	39100
Barlow Rand	110 10	....
Bell Canada	205 10	201 20
Blyvoor	163 90	156
Bowater	30 10	33
British Petroleum	58 40	58 90
Br. Lambert	399	....
Caland Holdings	95	95 70
Canadian-Pacific	334	329
Cockerill-Ougre	20	....
Cominco	420	....
Commerzbank	839	865
Courtaulds	13 20	....
Dart. and Kraft	697	690
De Beers (port.)	85 80	....
Dow Chemical	321	319
Dresdner Bank	680	672
Femmes d'Auj.	74	....
Finoutremer	230	....
Finsider	0 35	....
Fosaco	18 80	....
Gén. Belgique	306	304
Gevaert	390	390
Glaxo	133	....
Goodyear	328	....
Grace and Co	445	450
Grand Metropolitan	55 20	55 20
Gulf Oil Canada	120	118
Hartebeest	790	....
Honeywell Inc.	1139	1060
Hoogovens	83 20	....
I. C. Industries	435	436
Int. Min. Chem	430	430
Johannesburg	1390	....
Kubota	13 40	13 50
Latonia	232 50	233
Mannesmann	560	530
Marks-Spencer	33 50	33 80
Midland Bank Ltd	65	64 90
Mineral-Ressourc.	131 60	139
Nat. Nederlanden	490	....
Noranda	211 90	207
Olivetti	16 65	16 20
Pakhoed Holding	173	174
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	766	746
Phoenix Assuranc.	49	....
Pirelli	13 30	13 40
Procter Gamble	523	515
Ricoh Cy Ltd	33 20	33 40
Rolinco	973	968
Robeco	989	973
Shell fr. (port.)	76	....
S.K.F. Aktiebolag	183	180 10
Sperry Rand	360	348
Steel Cy of Can.	210	....
Stilfontein	186	....
Sud. Allumettes	252 50	....
Tenneco	350	....
Thorn EMI	70	81 d
Thyssen c. 1 000	302	....
Toray indust. inc	16 55	16 35
Vieille Montagne	490	....
Wagons-Lits	385 50	389
West Rand	88	82 30

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	740	740
Far East Hotels	1 40	1 40
Merlin Immobilier	1780	1780
Métallurg. Minière	144	145
M.M.B.	312	310 20
Novotel S.I.E.H.	1205	1204
Sodexho	1535	1535
Sofibus	216	214
Rodamco	438	431

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	180	....
Cellulose du Pin	17 90	....
Coparex	340	338
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	69 50	....
Petrofigaz	460	460 c
Pronuptia	162	....
Romento N.V.	640	630
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	123	....
Total C.F.N.	69	....
Ufinex	260	....

SICAV

1/6	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	180 23	172 06
Actions-Investiss.	238 02	227 23
Actions sélectives	265 32	253 30
Aedificandi	297 11	283 64
A.G.F. 5000	206 68	197 31
Agfima	311 12	297 01
Altefi	208 99	199 51
A.L.T.O.	172 87	165 03
Amérique Gestion	517 73	494 25 ◆
Associc	......	......
Bourse-Investiss.	239 76	228 89
Capital Plus	1140 23	1140 23
C.I.P.	737 24	703 81
Convertimmo	269 40	257 18
Cortexa	909 17	867 94
Crédinter	351 58	335 62
Croiss. Immobil.	311 87	297 73
Démeter	59269 61	59091 34
Drouot-France	247 39	236 17
Drouot-Investiss.	609 21	581 58
Drouot-Sécurité	170 62	162 88
Energie	226 93	216 64
Eparcourt Sicav	5674 13	5645 90
Epargne Associations	22024 89	21959 01
Epargne-Croiss.	1280 42	1222 36
Epargne-Industr.	383 33	365 95
Epargne-Inter	610 36	582 67
Epargne-Oblig.	161 43	154 11
Epargne-Unie	762 19	727 63
Epargne-Valeur	305 48	291 63 ◆
Eurocic	7662 85	7316 37
Euro-Croissance	350 29	334 41
Foncier Investiss.	554 69	529 54
France-Garantie	256 72	251 69
France-Investiss.	362 01	345 59
Fr.-Obl. (nouv.)	367 57	350 90
Francic	218 23	208 33
Fructidor	207 25	197 85
Fructifrance	362 99	346 53
Fructivar	54819 80	54683 09
Gestion Mobilière	498 36	475 76
Gest. Rendement	448 13	427 81
Gest. Sél. France	321 89	307 29
Haussmann Oblig.	1155 76	1103 35
Horizon	534 13	509 91
I.M.S.I.	316 45	302 10
Indo-Suez Valeurs	583 73	557 26
Ind. française	11545 79	11545 79
Interoblig.	9804 69	9359 99
Intersélect France	233 56	222 97
Intervaleurs Indust.	351 03	335 11
Invest. Obligataire	11432 68	11409 86
Invest. St-Honoré	617 48	589 48
Laffitte-crt-terme	108751 33	108751 33
Laffitte-Expansion	564 47	538 87
Laffitte-France	165 52	158
Laffitte-Oblig.	129 92	124 03
Laffitte-Rend.	185 03	176 64
Laffitte-Tokyo	707 84	675 74
Lion-Associations	10247 80	10247 80
Livret portefeuille	428 40	408 97
Monecic	58846 24	58846 24
Multi-Obligations	417 70	398 76
Natio.-Assoc.	20906 49	20864 76
Natio.-Epargne	11349 04	11236 67
Natio.-Inter.	822 58	785 28
Natio.-Placements	56321 90	56321 90
Natio.-Valeurs	437 60	417 76
Oblisem	149 17	142 41
Pacifique St-Honoré	355 88	339 74
Paribas Epargne	10836 20	10892 63
Paribas Gestion	492 04	480 18
Patrimoine-Retraite	1041 58	1021 16
Phénix Placements	216 91	215 83
Pierre Investiss.	361 60	345 20
Province Investiss.	241 01	230 08
Rendem. St-Honoré	10901 02	10846 79
Sécur. Mobilière	371 91	355 05
Sél. court terme	10976 08	10893 36
Sélec. Mobil. Div.	292 58	279 31
Sélection-Rendem.	156 07	148 99 ◆
Sélect. Val. Franç.	170 93	163 18 ◆
S.F.I. fr. et étr.	401 31	383 11 ◆
Sicavimmo	431 11	411 56
Sicav 5000	175 49	167 53
Sivafrance	293 02	279 73
Sivam	273 66	261 26
Sivarente	196 07	187 18
Sivinter	318 29	303 83
S.I.G.	699 40	665 92
S.N.I.	946 94	904
Soleinvest	390 62	372 91
Sogepargne	312 78	298 57
Sogevar	754 26	720 06
Soginter	958 16	914 71
Soleil Investiss.	414 78	395 97
U.A.P. Investiss.	295 74	282 33
Unifrance	217 42	207 56
Unifoncier	577 32	551 14
Unigestion	551 41	526 41
Uni-Japon	920 60	878 85
Unirente	1589 12	1517 52
Univer	12089 17	12089 17
Valorem	352 97	336 96
Valorg	10168 35	10117 76
Valrel	112385 84	112273 57
Worms Investiss.	671 74	641 28

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4,5 % 1973	2060	2030	2031 c	2022 c
3238	C.N.E. 3 %	3180	3080	3088 90 c	3080 c
680	Agence Havas	755	712	712	710
465	Air Liquide	470	480	480	480
300	Als. Superm.	315	320	320	320
54	A.L.S.P.I.	60	60	60	58 80
153	Alsthom-Atl.	156	154	154	154 50
710	Amrep	722	715	715	715
285	Applic. gaz	299	295	292 50	289 30
220	Arjom. Prioux	243	239	239	238 10
930	Aux. Entrepr.	929	899	899 c	899 c
440	Av. Dass.-Br.	431	429	429	430
210	Bail-Equipem.	220	219 50	219	223 50
430	Bail-Investiss.	440	431	431	425
255	Cie Bancaire	265	260	259	255 10
111	Bazar H.-V.	112 90	110 10	111	110
164	B.C.T. Midi B.	164	164	164	160 80
250	Béghin-Say	304	293	291	287 50
545	Bic	585	580	574	580
260	B.I.S.	280	285	283	285
745	Biscuit (Géné.)	902	905	905	900
1480	Bongrain S.A.	1550	1530	1525	1502
710	Bouygues	696	693	693	685
1790	B.S.N.-G.D.	1820	1775	1770	1740
1950	– (obl.)	1901	1865	1865	1830
1330	Carrefour	1325	1310	1310	1291
300	– (obl.)	300 50	303	303	300 50
930	Casino	905	901	900	900
515	Cedis	538	538	538	538
33	CEM	32 30	32 30	32 30	31 70
183	Cetelem	196	192	191 80	192
450	C.F.A.O.	455	455	455	450
65	C.F.D.E.	67	66	66	65 20
9	Ch. France-Dunk.	9 05	9 10	9	8 95
188	Charg. Réunis	201	195 20	191	191 30
12 50	Chiers-Châtill.	13 50	13 40	13 40	13 15
193	Ciments franç.	194 50	197	197 50	195
1120	C.I.T. Alcatel	1140	1136	1136	1136
800	Club Méditerr.	780	768	768	765
112	Codetel	113 90	110 30	110 10	110 30
163	Cofimeg	166	167	167	167
225	Colas	225	225	225	225
126	Compt. Entrepr.	130	133 80	133 80	134 90
275	Compt. Mod.	272	257	257	260 10
540	Créd. Foncier	570	558	560	558
225	Crédit F. Imm.	203	207 50	207 50	207 30
375	Crédit Nat.	391	392	392	364 *
43	Creusot-Loire	37 50	39	38 80	39 80
136	Crouzet	133	132	132	134 60
250	C.S. Saupiquet	246	248	246	248
900	Damart-Servip	928	919	919	920
610	Darty	669	658	658	670
530	Docks France	533	525	525	522
44	D.M.C.	43 50	42	42	41 20
730	Dumez	730	706	706	692
280	Eaux (Gén.)	291	290	290	290
170	Elf-Aquitaine	169 50	166	165 10	166
168	– (certific.)	164	164	163 30	166
1320	Essilor	1340	1320	1325	1320
255	Euro S.A.F.	296	290 50	290	290 50
425	Eurafrance	445	438	436	430
760	Euromarché	740	733	735	748

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
645	Europe n° 1	705	730	715	730
690	Facom	687	665	669	663
860	Fichet-Bauche	920	882	882	865
167	Finextel	163 80	161 10	161 10	161 10
159	Fives-Lille	153	154 50	154 50	151 50
19	Fonderie (Gén.)	19 15	19 60	20 20	19 20
82	Fraissinet	85	85 50	85 50	85
320	Francarep	359	325	333	320
151	Gal. Lafayette	154	150	150	150
990	Gén. Géophys.	1050	1015	1015	1000
340	GTM-Entrepose	342	340	340	333 20
305	Guyenne-Gasc.	311	307 80	307 80	306 40
1060	Hachette	1055	1047	1047	1027
300	Hénin (La)	263	251	251	251
63	Imétal	54	54 80	53 60	53 70
235	Imm. Plaine-M.	237	227	227	223
315	Ind. et Particip.	290	286	286	280 80
665	Inst. Mérieux	670	670	670	657
1150	Intertechnique	1150	1150	1150	1150
146	J. Borel Int.	157 80	158	158	161
150	J. Lefebvre	148	145	145	145
144	Jeumont Ind.	148	149 80	149 80	146 90
310	Lab. Bellon	316	320	320	318
280	Lafarge-Coppée	295	292 20	291	287
300	– (obl.)	300	300	300	300
2070	Legrand	2040	1968	1976	1820 •
1040	Lesieur	1045	1015	1015	1010
235	Locafrance	244	247	245	247
515	Locindus	532	532	532	532
505	Lyonn. Eaux	533	527	527	527
41	Machines Bull	39 50	39	39	39
425	Mais. Phénix	418	405	405	405
730	Majorette (Ly)	752	750	750	740
220	Manurhin	235	241	240	238
56	Mar. Wendel	59 20	57	57	55 90
900	Martell	942	925	924	907
880	– (obl.)	930	938	936	938
880	Merlin-Gerin	854	830	831	814
1350	Matra	1325	1315	1315	1301
715	Michelin	716	721	719	716
610	– (obl.)	611 20	611 20	611 20	611 10
840	Midi (Cie)	838	829	829	813
118	Mines Kali (Sté)	127	125 10	125 10	124 90
45	M.M. Penarroya	42 50	42 10	42 10	41 30
1180	Moët-Hennessy	1192	1200	1195	1190
1460	– (obl.)	1410	1420	1420	1420
495	Mot. Leroy-S.	518	515	512	513
88	Moulinex	92 40	91 50	90 50	90 70
335	Mumm	377	370 10	370 10	374 90
189	Navig. Mixtes	198	192	190 60	190
11	Nobel-Bozel	10 10	10	10 10	9 85
54	Nord-Est	54	53	53 60	53
305	Nordon (Ny)	350	346	346	346
74	Nouvelles Gal.	70 10	70	70	69 50
520	Occident. (Gén.)	565	568	568	567
161	Olida-Caby	170	167 50	167	165
830	Omn. F. Paris	840	840	840	832
132	Opfi-Paribas	134 50	132 50	133	131 20
1600	Oréal (L')	1651	1590	1580	1590
49	Papet. Gascogne	53	55	55	55
136	Paris-France	144	144	143	146 70
475	Paris-Réescompte	472	475	475	480

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
112	Pechelbronn	123	118 10	118 10	120
385	Penhoet	385	391 80	391 80	388 10
526	Pernod-Ricard	595	584	584	580
183	Pétroles (Fse)	192	185 10	185 10	183 10
196	– (obl.)	204 50	202 10	202 10	202
43	– (certific.)	46	44	43 90	43 10
117	Pétroles B.P.	128 50	124 40	123 80	122
181	Peugeot S.A.	181 50	177	175 10	177
335	– (obl.)	334 50	334 50	334 50	329 50
128	P.L.M.	134 50	134	134	131 60
84	Poclain	86	86	86	84 50
330	Poliet	345	341	341	341
116	Pompey	114	117 50	117 50	115 50
270	P.M. Labinal	274 80	270	269 50	265
1080	Presses Cité	1053	1002	1002	1001
705	Préfabail Sic.	710	714	714	705
250	Primagaz	244 50	244 50	244	244 50
110	Printemps	115 90	112 10	112 10	113 50
930	Promodès	913	905	904	909
345	Radiotechn.	384	375	368	368
97	Raffin. (Fse)	106 90	101	101 20	100 10
960	Redoute (La)	953	953	948	935
540	Révillon	543	543	543	533
290	Roussel-Uclaf	289 50	289	289	284
880	Rue Impériale	865	858	858	845
10	Sacilor	10 25	10 20	10 20	10
141	Sade	144	144	144	144
1220	Sagem	1239	1225	1225	1220
190	St-Louis B.	231	228	223	221 10
330	Sanofi	345	339	337	333
440	– (obl.)	473	457	457	457
280	S.A.T.	270	269	267	268 80
14	Saulnes	16 30	16 80	16 75	17 10
26	Saunier-Duval	27 50	26 50	26 60	26 05
107	Schneider	106 90	104	104	103 10
29	S.C.O.A.	27 50	26 45	26 45	26 10
129	S.C.R.E.G.	125 10	125	125	128
137	– (obl.)	135	135 10	135 10	134 10
345	Seb	341	339	338 50	340
220	Sefimeg	228	228	225 50	225
675	S.F.I.M.	718	703	703	703
129	S.G.E.-S.B.	121 50	120	120 50	120
655	Sign. Ent. El.	675	668	667	655
370	Silic	428	425	425	416 50
245	Simco	251 10	252	253 80	250
115	Simnor	117	115	115	114 90
800	Skis Rossignol	859	839	849	838
310	Sogerap	357	351	351	346
260	Sommer-Allib.	303	305	304	300
300	Source Perrier	303	300	300	294
330	Talcs Luzenac	320	321	318	315
1000	Tél. Electr.	1070	1060	1056	1060
141	– (obl.)	144	144	144	144
178	Thomson-C.S.F.	184	181	181	180
235	– (obl.)	233	233	233	231
1650	T.R.T.	1650	1630	1630	1598
176	U.F.B.	175	175	175	175
430	U.I.S.	428	428	428	428
148	U.C.B.	143 50	142	142 20	143
1 38	Usinor	1 22	1 13	1 14	1 11
200	U.T.A.	199 50	192	192	193 50
295	Valéo	309	305	305	301

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
84	Vallourec	78 50	77	77 20	77
1340	V. Clicquot-P.	1325	1300	1300	1300
640	Viniprix	690	690	690	699
1000	Elf-Gabon	1025	1000	1000	981
285	Amax Inc.	275	268	265	267 10
610	Amer. Express	681	665	675	669
600	Amer. Teleph.	625	620	622	610
220	Anglo Amer. C.	212	203 50	203 50	202 20
1140	Amgold	1155	1114	1105	1092
1000	B. Ottomane	990	980	990	980
560	BASF (Akt)	551	532	532	540
520	Bayer	509	492	492	490
610	Buffelsfont.	586	570	564	585
37	Charter	41 70	41 15	41 70	41 15
530	Chase Manh.	569	545	545	556
255	Cie Pétr. Imp.	266 50	266 60	266 50	262
84	De Beers	84 80	81 40	82 25	81 30
1250	Deutsche Bank	1220	1172	1176	1149
184	Dome Mines	194	185 10	180 c	183 c
335	Driefontein Ctd	331	322	314	316
425	Du Pont-Nem.	483 90	467	459	467
700	Eastman Kodak	701	694	694	698
185	East Rand	177	168 90	162	170
555	Ericsson	579	535	537	535
310	Exxon Corp.	331	325	325 20	329
455	Ford Motors	483	450	450	450
475	Free State	475	452	437	460
250	Gencor	255	245 10	244	240 10
305	Gén. Belgique	310	310	310	304
970	Gén. Electr.	988	980	980	980
615	Gen. Motors	635	621	620	620
81	Goldfields	86 40	81 90	81 40	80 30
220	Harmony	220 50	212	207	208 90
31	Hitachi	31 95	31 25	31 25	31 25
545	Hoechst Akt.	540	522	522	516

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
68	Imp. Chemical	73 30	72 70	72 70	72 70
140	Inco. Limited	149 50	142 30	141 50 c	140 c
1020	IBM	1065	1051	1059	1050
50	Ito-Yokado	48	47 65	47 60	48
385	ITT	380	372	372	372
59	Matsushita	60	59 65	59 50	60 20
800	Merck	815	815	815	800
810	Minnesota M.	848	832	832	840
280	Mobil Corp.	286	282 40	282 40	285
17880	Nestlé	18380	18150	18150	18250
505	Norsk Hydro	502	487	487	487
1040	Petrofina	1010	1008	1003	991
580	Philip Morris	583	568	556	568
153	Philips	155	149 50	150	149 50
475	Pres. Brand	476	451	439	451
555	Président Steyn	519	497	492	488
1290	Quilmès	1238	1209	1205	1209
1610	Randfontein	1536	1480	1469	1451
380	Royal Dutch	398 50	394	383	391
88	Rio Tinto Zinc	90	86 90	86 80	86 90
420	St Helena Co	408	381	383	381
425	Schlumberger	460	449	450	446
73	Shell transp.	80	78	78	77 50
1290	Siemens A.G.	1230	1188	1182	1187
144	Sony	149	149	144	146 20
195	T.D.K.	210	206 10	206 10 c	210 c
650	Unilever	670	667	667	....
660	Unit. Techn.	686	652	653	652
1150	Vaal Reefs	1130	1086	1080	1065
595	West Deep	576	548	535	548
515	West Hold.	574	492	485	482 50
415	Xerox Corp.	452	447 50	449	449 80
3 30	Zambia Corp.	3 40	3 15	3 15	3 12

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 560	7 637	7 430	7 830
Allemagne (100 DM)	300 050	300 180	290	310
Belgique (100 F)	15 025	15 040	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	267 070	267	258	276
Danemark (100 krd)	83 850	83 780	80	88
Norvège (100 k)	106 780	106 220	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 165	12 172	11 750	12 550
Grèce (100 drachmes)	8 980	9 065	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 053	5 067	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 500	362 520	350	371
Suède (100 krs)	100 390	100 940	96	103
Autriche (100 sch)	42 610	42 655	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 401	5 417	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 540	7 540	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 144	6 212	6 050	6 350
Japon (100 yens)	3 171	3 186	3 050	3 210

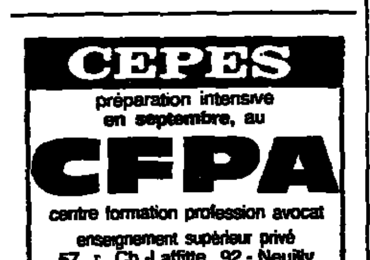
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/6
Or fin (kilo en barre)	106000	102150
Or fin (en lingot)	106400	102500
Pièce française (20 fr)	684	681
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	678	670
Pièce latine (20 fr)	649	640
Souverain	822	810
Pièce de 20 dollars	3920	3945
Pièce de 10 dollars	1890	1910
Pièce de 5 dollars	1100	.....
Pièce de 50 pesos	4380	4335
Pièce de 10 florins	681	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 juin 1983 a été tiré à 496 139 exemplaires





A B C D F G H

La poétesse allemande Anna Seghers est morte

Au cœur de la tragédie

La romancière allemande Anna Seghers est morte mercredi 1er juin à Berlin-Est. Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

Les écrivains communistes allemands en exil, après 1933 et au lendemain du congrès du parti, à Bruxelles en 1935, discutèrent âprement du rôle des arts et de la littérature *dans la révolution et la société.* Georges Lukacs et Anna Seghers échangèrent sur ce sujet une correspondance qui représente un document.

Auteur de la Théorie du roman (1920), Lukacs, quinze ans plus tard, défend le réalisme d'un Gorki, d'un Romain Rolland, d'un Heinrich Mann contre l'avant-gardisme d'un Joyce *ou d'un Dos Passos, incompréhensi*ble pour la masse des lecteurs et qui ne donne qu'un aspect de la réalité à travers des observations et des jugements purement subjectifs. Anna Seghers, *en revanche, prend* parti avec vigueur pour le droit de l'artiste à ne saisir de la vie que le fragment qui le frappe, à rechercher des formes d'expression propres à l'époque et sans référence au passé : la littérature, les arts ne doivent, en aucun cas, être des guides au service d'une politique, *d'une idéologie ou d'un parti. Ils sont* instables, peu sûrs d'eux, inquiets, incapables de saisir le monde dans sa totalité. Parce que l'univers est rempli de contradictions, les arts et la lit*térature seront, eux-mêmes, contra*dictoires, fragiles, toujours remis en question.

Anna Seghers avait au cours de son œuvre, à l'exception peut-être de *ses derniers livres trop marqués par* l'empreinte du parti socialiste unifié de l'Allemagne de l'Est — *Die Entscheidung* (*la Décision,* 1959, *Das Vertrauen* (*la Confiance,* 1968) — su *concilier tradition, réalisme et moder*nité.

La Révolte des pêcheurs de Sainte-Barbara (1928), paraît l'année où Anna Seghers adhère au parti *communiste allemand. Le livre,* qui reçoit le Prix Kleist et sera est adapté au théâtre Piscator, est une œuvre épique, comme le seront toutes celles qui suivront. L'événement, dans sa simplicité, s'élève au niveau de la tragédie. Les personnages n'appartiennent pas à la catégorie des « héros positifs », chers au réalisme socialiste. Ce sont des hommes *vrais. Des pêcheurs s'opposent* à leurs armateurs et décident de faire la grève. Les armateurs, proches du pouvoir, feront appeler l'armée à leur aide et la révolte sera écrasée. Les *marins, tués, arrêtés, dispersés,* laissent derrière eux leurs femmes. Une révolution vaincue n'est pas stérile.

Avec *la Septième Croix* (1942), Anna Seghers connut la célébrité. Le *livre, écrit en France en 1941, ra*conte l'histoire de sept évadés d'un camp de concentration allemand. Repris, ces fugitifs seront pendus aux sept croix que le commandant du *camp a fait dresser sur l'« Appel*platz ». Mais la septième croix restera vide.

Les morts restent jeunes (1949), retrace un vaste tableau de l'Allemagne de *1918 à 1945, avec ses vio*lences, ses meurtres, ses guerres civiles, ses martyrs, ses résistances. L'œuvre débute par la scène de l'exécution d'un spartakiste en 1918. *Vingt-sept ans plus tard, le même* officier commandera le peloton d'exécution qui assassinera le fils du spartakiste. La vie et avec elle la *révolution continue* cependant dans la personne de l'enfant du dernier vaincu. « Les morts restent jeunes » et, dans leur descendance, la révolution poursuit inéluctablement son chemin.

L'œuvre d'Anna Seghers coupe en grandes fresques (les romans) ou en récits plus subtils (les nouvelles) la tragédie allemande et européenne *depuis la fin de la première guerre* mondiale jusqu'au lendemain de la seconde. Le destin des émigrés révolutionnaires *(Die Gefahrten)*, l'arrivée du nazisme un peu avant la prise du *pouvoir par Hitler (Der Kopflohn),* l'échec de la révolution à Vienne *(Der Weg durch den Februar)*, la crise économique allemande *(Die Rettung)*, l'interminable et cruel exode des Allemands anti-fascistes *(Transit)*, jusqu'à la difficile implantation du socialisme dans un pays neuf *(Die Entscheidung, Das Vertrauen)* sont les grands thèmes de cette œuvre.

RENÉ WINTZEN.

[Née le 19 novembre 1900 à Mayence, où son père était antiquaire, Anna Seghers — de son vrai nom Netty Reiling — avait fait des études de civilisation chinoise et d'histoire de l'art dans les universités de Cologne et de Heidelberg ; elle soutient sa thèse de doctorat sur « Les juifs dans l'œuvre de Rembrandt ». Elle adhère au parti communiste allemand en 1928, au moment où elle publie son premier livre : *la Révolte des pêcheurs de Sainte-Barbara*, et, comme son compatriote Stefan Hermlin, elle restera toute sa vie fidèle à cet engagement.

Peu avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, elle publie des récits sur le sort des révolutionnaires communistes de différents pays : arrêtée par les nazis, elle réussit à quitter l'Allemagne en 1933, d'où elle gagnera le Mexique en 1940, *où elle demeurera jusqu'en 1947.* C'est là qu'elle publie *la Septième Croix* (1942), une dénonciation de l'hitlérisme qui lui vaut un renom considérable, puis *Transit* (1943), un recueil dans lequel elle fait revivre avec une grande intensité le destin d'émigrants dans la France occupée.

En 1947, comme d'autres écrivains communistes ou pro-communistes — Bertolt Brecht, Arnold Zweig, Johannes Becher, — elle choisit de s'établir en Allemagne de l'Est où, en 1952, elle devient la présidente de l'association des écrivains qui vient de se fonder. Elle conservera cette fonction jusqu'en 1978, date à laquelle elle décide de se retirer.

Saluée par l'agence d'information est-allemande comme *« l'une des fondatrices de la littérature allemande prolétarienne et révolutionnaire socialiste et réaliste »*, Anna Seghers ne démentira jamais sa fidélité au régime de Pankov dont elle fait l'apologie dans des livres comme *Les morts restent jeunes (1949), la Décision (1959), la Confiance* (1968).

En 1976, lors de l'expatriation forcée de Wolf Biermann, elle avait fait démentir l'information selon laquelle elle se serait associée à la protestation d'intellectuels contre le bannissement.

Présidente d'honneur de l'Union des écrivains est-allemands jusqu'à sa mort, elle avait reçu de nombreuses distinctions, notamment le Prix national de R.D.A. en 1951 et, la même année, le Prix Staline de la paix.]

ŒUVRES PRINCIPALES

- *La Révolte des pêcheurs de Sainte-Barbars* (L'Arche, 1971).
- *Ce bleu exactement* (E.F.R., 1977).
- *La Force des faibles* (Albin Michel, 1968).
- *Œuvres d'Anna Seghers*, préfacées par Claude Prevost (Livre Club Diderot, 1977).
- *Les morts restent jeunes* (Editeurs français réunis, 1977).
- *Histoires des Caraïbes* (L'Arche, 1971).

AGRESSION CONTRE ARMAND GATTI ET SERGE JULY A TOULOUSE

L'écrivain et homme de théâtre Armand Gatti a été hospitalisé mercredi soir 2 juin à Toulouse, après une agression commise au cours d'une « table ronde » à laquelle participaient également MM. Serge July, directeur du quotidien *Libération*, et l'éditeur Paul Otchakovsky-Laurens.

L'écrivain souffre de troubles respiratoires à la suite de l'inhalation de gaz lacrymogènes. Il devait sortir jeudi de l'hôpital.

L'agression s'est produite dans les locaux de l'« atelier de création populaire », que dirige M. Gatti, lors de la présentation de *La vie, tu parles*, ouvrage collectif réalisé à partir du courrier des lecteurs de *Libération*.

MM. July, Otchakovsky-Laurens et Gatti se trouvaient à la tribune lorsqu'une dizaine de manifestants les aspergèrent de gaz lacrymogènes. Les agresseurs n'ont pu être identifiés avec précision. Ils pourraient appartenir à certains milieux anarchistes, très actifs à Toulouse.

● *Le Prix littéraire Kleber-Haedens* a été partagé mercredi 1er juin entre deux lauréats, Daniel Boulanger et Geneviève Dormann.

● *La journée de grève des chirurgiens-dentistes*, qui a eu lieu le 1er juin à l'appel de la Confédération nationale des syndicats dentaires (*le Monde* du 1er juin) a, selon les organisateurs, été largement suivie (plus de 90 % en province, 60 % à Paris).

L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE

M. Bérégovoy se déclare prêt à examiner « la mise en place d'un système retraite-épargne »

Les partenaires sociaux, réunis le 1er juin pour examiner l'harmonisation des régimes de retraite complémentaire, n'ont pris qu'une décision : celle de se revoir le 16 septembre pour étudier l'évolution des « salaires de référence ». Ils examineront alors les mesures concrètes propres à garantir une pension de 20 % du salaire moyen aux salariés ayant une carrière complète. La priorité sera donnée à l'étude des divers scénarios d'évolution du prix d'achat d'un point de retraite par les actifs (le salaire de référence) et de la valeur du point (le montant de la pension versée aux retraités). Actuellement, ces deux paramètres sont fixés individuellement par chaque régime de retraite complémentaire en fonction de l'évolution des salaires de ses propres cotisants. On pourrait décider que ces critères soient établis sur l'évolution de l'ensemble des salaires des cotisants regroupés par l'ARRCO (régimes de retraite complémentaire des non-cadres), établissant ainsi une solidarité inter-régimes qui neutraliserait les différences de structures démographiques ou de prospérité économique selon les secteurs d'activité.

« Notre effort d'aujourd'hui prépare notre retraite de demain », a souligné M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, en rappelant délibérément cette évidence dans son allocution d'ouverture aux « Etats généraux de l'épargne et de la retraite », le 2 juin. Il a souligné que le *« couple retraite-épargne »* était lié à *« l'effort de création, de mobilisation des ressources humaines et technologiques »*. Rejetant *l'« idéologie de la croissance douce »* au bénéfice d'une *« nouvelle croissance à créer »*, le ministre a réaffirmé que *« la mobilisation des hommes ne va pas sans celle des capitaux ; l'investissement nécessaire à la modernisation technologique ne va pas sans un effort d'épargne et plus encore sans une orientation prioritaire de l'épargne vers l'industrie »*. Reprenant l'idée des « fonds salariaux », le ministre a évoqué la possibilité *« d'une mise en place d'un système de retraite-épargne qui compléterait, le moment venu, la pension accordée par le régime général et les régimes complémentaires »*, épargne qui, à travers *« un fonds d'investissement mutualiste »* (pour en garantir l'avenir) au niveau d'une branche ou d'une région serait affectée à la modernisation des entreprises.

C.G.

Reçu par M. Mitterrand LE PRÉSIDENT DE L'UNAPEL ÉVOQUE « LES POINTS DE DIALOGUE QUI POURRAIENT S'INSTAURER »

Le président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), M. Pierre Daniel, a rencontré, mercredi 1er juin, M. François Mitterrand. Cette entrevue, prévue depuis plusieurs mois, a permis à M. Daniel de faire part au président de la République des conclusions du récent congrès de l'UNAPEL (*le Monde* du 25 mai).

« Le président, a déclaré M. Daniel à sa sortie de l'Élysée, après une heure d'entretien, *nous a écouté expliquer notre détermination mais aussi les points de dialogue qui pourraient s'instaurer et qui, du reste, sont à l'œuvre entre le ministre de l'éducation nationale et nous-mêmes, avant d'arriver, peut-être, à une négociation qui n'est pas prévue. »* M. Daniel a aussi expliqué qu'il était *« ouvert à la définition d'un budget limitatif pour l'enseignement catholique »* si celui-ci pouvait être complété par un collectif budgétaire tenant compte du nombre d'enfants dans les écoles catholiques.

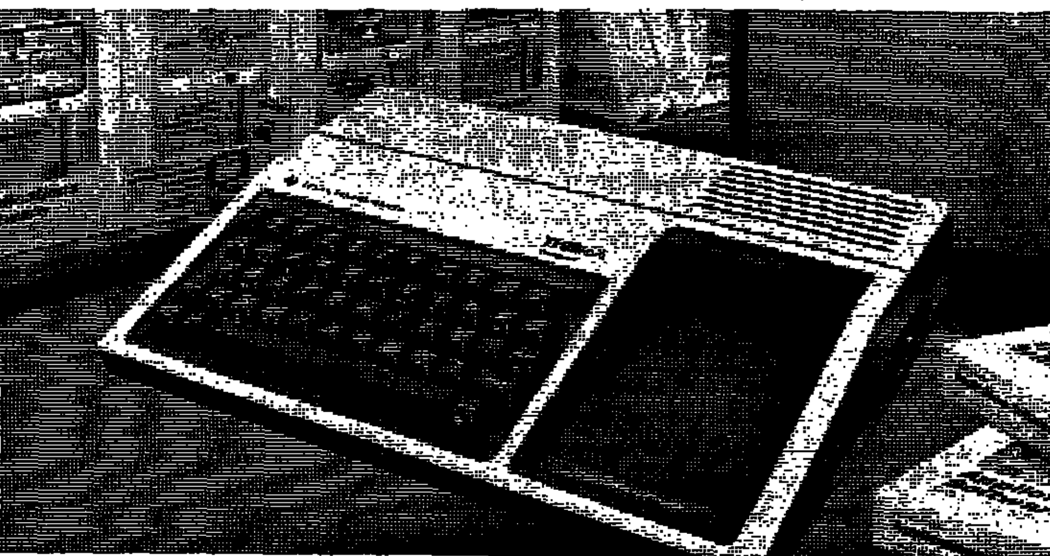
● *M. Delors*, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, jeudi, que l'intérêt servi sur les dépôts des plans d'épargne-logement *sera porté de 9 à 10 %. Les plafonds* de dépôts et de prêts seront d'autre part doublés, passant respectivement de 150 000 à 300 000 francs et de 200 000 à 400 000 francs.

LE F.L.N.C. NE S'ATTAQUERA PAS AU CHEF DE L'ÉTAT LORS DE SA VISITE EN CORSE

(De notre correspondant.)

Bastia. — Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a indiqué, dans une conférence de presse, réunie au maquis dans la nuit du 1er au 2 juin, dans le centre de la Corse, qu'il ne s'attaquera pas au président de la République, attendu dans l'île les 13 et 14 juin. L'organisation clandestine a précisé que sa précédente « nuit bleue » du 23 mai dernier (cinquante-six attentats perpétrés dans toute l'île) n'est pas un *« avertissement »* à François Mitterrand, mais une réplique au commissaire Broussard. Le mouvement a ajouté que, selon lui, *« la tentative de criminalisation du problème corse »* qui serait actuellement *« au cœur de la stratégie du pouvoir »* a *« échoué »*. Son porte-parole a réaffirmé que le problème était *« strictement politique »* et que sa solution passait par la mise en place d'un véritable *« processus de décolonisation »*, prenant en compte, notamment, *« la reconnaissance du peuple corse historique, l'arrêt de la colonisation de peuplement, l'enseignement obligatoire du corse, la dissolution de l'Assemblée de Corse »*.

● *Automobilisme.* — L'Allemand de l'Ouest Walter Röhrl (Lancia) a gagné, jeudi 3 juin, à Athènes, le rallye de l'Acropole comptant pour le championnat du monde. Le Finlandais Hannu Mikkola (Audi Quattro), qui ocupait la tête de l'épreuve, a abandonné à 365 kilomètres de l'arrivée.



هكذا من الأصل